LE DEVOIR
FAIS CE QUE DOIS

Vol. LXXII — No 13 | Passages nuageux. Maximum –8. (Détail en page 30) | Montréal, samedi 17 janvier 1981 | 25 CENTS

au Quinquet
restaurant/bar
354 ouest, boul. St-Joseph
Montréal
272-4211
Sam. et dim.
petits déjeuners
de 10 h. à 15 h.

Un «accord de principe» est intervenu sur les otages d'Iran

WASHINGTON (AFP) — Un «accord de principe» avec l'Iran sur le règlement de la crise des otages a été annoncé hier à Washington, au milieu d'une journée d'activité fiévreuse et à quatre jours seulement de l'arrivée du président Ronald Reagan au pouvoir.

La Maison-Blanche a fait état d'un «accord de principe» sur les conditions financières de la libération des 52 otages dont le texte définitif était en préparation à Washington, avant d'être envoyé dans la nuit à Téhéran par l'intermédiaire de l'Algérie.

M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche, a toutefois souligné que tant que ce texte n'avait pas été formellement approuvé par le gouvernement iranien, la crise qui dure depuis le 4 novembre 1979 ne pouvait pas être considérée comme réglée.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, on avait appris que le président Carter avait donné des instructions au département du Trésor, pour mettre en route la mise à la disposition de l'Iran d'une partie des milliards de dollars d'avoirs iraniens gelés aux États-Unis en représailles de la prise d'otages de Téhéran.

La trésorerie a précisé par la suite que ces dispositions «préliminaires» portaient sur:

- le transfert à Londres, par un simple jeu d'écritures, de 1,6 million d'onces d'or iranien (environ un milliard de dollars) déposé aux États-Unis;
- la liquidation de 1,2 milliard de dollars de fonds d'État américains appartenant à l'Iran, en vue du transfert probable à Londres, par un jeu d'écritures identique, du produit de cette liquidation.

La journée avait commencé de bonne heure pour le président Carter, qui avait présidé à la Maison-Blanche une longue réunion du conseil national de sécurité pour prendre les dernières décisions relatives à un accord avec l'Iran.

Par la suite, les représentants d'une douzaine de grandes banques américaines détenant des avoirs iraniens, étaient rassemblés au département d'État autour du secrétaire d'État Edmund Muskie et du secrétaire au Trésor William Miller pour tenter de mettre au point les détails techniques du règlement négocié avec l'Iran.

Il apparaissait en fin de journée que le gouvernement améri-

Voir page 16: Accord

culture & société

Les 25 ans de *Vie des Arts*



La revue *Vie des Arts* a maintenant 25 ans et 100 numéros publiés. Depuis 1963, notre seule revue d'information générale dans le domaine des arts visuels est dirigé par Mme Andrée Paradis. René Viau a rencontré Mme Paradis et Jean Royer commente ce rare phénomène de continuité pour une entreprise culturelle au Québec. **Page 17.**



Une grande dame

Comédienne, animatrice de télévision, journaliste et mère de comédienne, Françoise Faucher n'arrête jamais de travailler. Son dernier rôle, elle le joue présentement au Café de la Place. Mais Renée Rowan a voulu connaître la vraie Françoise Faucher et nous en trace un portrait chaleureux. **Page 17.**

AU SOMMAIRE

Éditorial

Les amendements proposés cette semaine par M. Chrétien à la résolution constitutionnelle tendent à faire du Canada un pays qui ne répond ni aux attentes des provinces anglophones, ni aux besoins du Québec, ni aux exigences d'un fédéralisme équilibré. Jean-Louis Roy, en éditorial, dit non au Canada de Jean Chrétien. **Page 14.**

Des idées...

Jacques Dufresne est rentré d'un séjour en France. Il en rapporte des mots d'esprit, ceux que l'on connaît mais que l'on a oubliés, des mots qui font la grandeur et la finesse de l'esprit français... **Page 17.**



La pêche au saumon

Louis-Gilles Francoeur, qui assure épisodiquement la chronique de plein-air au DEVOIR, fait le point de la situation difficile de la pêche au saumon dans les eaux intérieures et au large des côtes. **Page 8.**

Bernadette Devlin gravement blessée

BELFAST (AFP) — Une série d'attentats, qui a fait un mort et deux blessés graves, a de nouveau plongé hier l'Irlande du Nord dans une atmosphère de violence et d'incertitude.

La «pasionaria» des droits civiques en Ulster, Bernadette Devlin, et son mari, Michael McAliskey, ont été grièvement blessés par balles hier matin à leur domicile de Derrylaughan (comté de Tyrone), à l'ouest de Belfast. Tous deux ont été atteints de plusieurs balles, et se trouvent actuellement dans le service de réanimation de l'hôpital Royal Victoria de Belfast.

Bernadette Devlin se trouvait hier en soirée dans un état «très grave», a annoncé la police à Belfast.

Un porte-parole de la police a précisé que la santé de l'ancienne parlementaire catholique d'Irlande du Nord s'était soudainement détériorée dans la soirée. En fin d'après-midi, on avait indiqué à l'hôpital Musgrave de Belfast, où elle est soignée, que Bernadette Devlin se trouvait dans un état «plutôt satisfaisant». Elle a été atteinte de plusieurs balles dans le corps, les bras et les jambes. Son mari a été touché au bras et une de ses artères a été sectionnée par une balle.

Trois hommes, qui appartiendraient à une organisation paramilitaire protestante, ont été arrêtés sur les lieux de l'attentat, par une patrouille de l'armée britannique.

Quelques heures plus tard, un membre de l'Ulster Defence Regiment (UDR — auxiliaires locaux de l'armée britannique) a été abattu par deux hommes à Warrenpoint (comté de Down), à la frontière avec l'Eire. Enfin, un restaurant de Belfast a été détruit dans la matinée d'hier par une bombe incendiaire, sans qu'il y ait de victime.

L'attentat contre Bernadette Devlin, qui avait été élue à la Chambre des communes en avril 1969, devenant à 21 ans le plus jeune membre du Parlement britannique depuis William Pitt le Jeune, deux siècles auparavant, pourrait provoquer de violentes réactions dans les milieux nationalistes et catholiques d'Ulster.

Mme McAliskey, qui était dans un relatif isolement politique depuis plusieurs années, continue à bénéficier d'un grand prestige dans la communauté catholique. Elle avait accédé à une renommée internationale, en décembre 1969, lors des émeutes de Londonderry (ouest de l'Ulster). Elle y était apparue comme le principal leader des catholiques du quartier du Bogside, assiégés par les protestants et les auxiliaires de la police d'Ulster. Elle avait alors été condamnée à six mois de prison pour «incitation à l'émeute».

L'action du «commando» qui a tenté d'éliminer la jeune femme (34 ans — mère de trois enfants) survient à un moment où les autorités britanniques s'attendent à une nouvelle «campagne militaire» de l'IRA-provisoire (Armée républicaine irlandaise), et elle pourrait inciter les «provos» à multiplier les attentats «punitifs» contre les protestants et les autorités britanniques».

Selon certaines sources informées, l'IRA-provisoire, qui a subi un revers psychologique important avec l'échec de la grève de la faim de ses militants internés à la prison de Maze (Belfast), serait actuellement divisée sur l'opportunité pour elle de se lancer dans une offensive d'attentats en Ulster et en Angleterre.

La tentative d'assassinat contre Bernadette Devlin pourrait, dans ce contexte, renforcer les éléments «durs» de l'IRA, et notamment son commandement basé à Dublin, au détriment de la tendance plus «politique», actuellement prédominante à Belfast.



À son retour de vacances hier, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a été accueilli à l'aéroport de Toronto par une délégation de quatre députés du Québec à la Chambre des communes, dont Mme Céline Hervieux-Payette, de Mercier. «Nous faisons ce que nous croyons être bien», a commenté M. Davis en recevant le mémoire des députés, où l'on retrouvait également Mme Eva Côté (Rimouski), et MM. Jean-Claude Malépart (Sainte-Marie) et David Berger (Laurier), et qui demandaient à M. Davis d'accepter l'article 133 de la constitution. (Photolaser CP)

Le mouvement anti-Clark prend de l'ampleur au pays

par Pierre O'Neill

LE congrès national que les conservateurs tiendront du 27 février au 1er mars à Ottawa promet de porter un coup fatal au leadership de M. Joe Clark.

Le mouvement de remise en question du leadership (PC Review Committee) ne cesse de prendre de l'ampleur et les tenants d'un congrès pour 1982 sont déjà assurés de l'appui d'au moins 35% des délégués. Encore loin de la majorité, ce pourcentage, susceptible de s'accroître dans les prochaines semaines, est néanmoins amplement suffisant pour déstabiliser le leadership de M. Joe Clark, le convaincre qu'il n'a plus la confiance des militants et le forcer à démissionner, tôt ou tard.

Après avoir pris le phénomène à la légère, le chef du parti et son entourage ont dû se raviser et se rendre à l'évidence que le découragement, la démobilisation et l'amertume menacent le Parti conservateur depuis sa base jusqu'aux plus hauts échelons. M. Joe Clark et ses conseillers n'affichent plus la tranquille sérénité des premiers jours; en proie à la panique, ils ont entrepris une tournée de toutes les provinces. En moins d'un mois, le chef conservateur a déjà parcouru le pays d'un bout à l'autre, il a visité la plupart des régions, les points les plus chauds et il a rencontré des centaines de délégués rebelles.

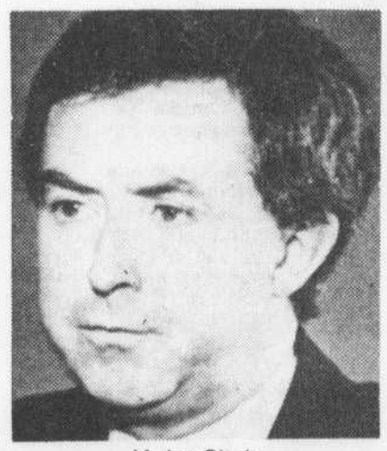
D'ici au congrès du 27 février, cette opération de sauvetage se poursuivra à un rythme accéléré. L'horaire de M. Clark pour les prochaines semaines est extrêmement chargé. Il sera au Québec lundi, en Ontario mardi et il en sera ainsi pendant quatre semaines. Il s'agit d'une véritable campagne de leadership.

C'est en Ontario que ce mouvement de contestation anti-Clark a pris naissance, l'automne dernier, plus précisément dans le comté de York North que représente aux Communes le conservateur, M. John Gamble. L'organisation marginale du départ a fait boule de neige et les militants conservateurs de la région ont abouti à la formation du PC Review Committee, dont les plus ardents promoteurs se retrouvent aujourd'hui dans l'ensemble du Toronto-métropolitain. Déterminé à stopper cette escalade vers la révolte, le chef conservateur et ses stratèges ont décidé d'aller sur les lieux même mardi prochain constater les dégâts et avoir une franche explication avec les délégués de la région.

À travers cette opération de charme auprès des délégués, M. Joe Clark et son entourage n'épargnent rien pour réconcilier les désespérés et les mécontents. Encore hier, le député conservateur John Gamble, déclarait au DEVOIR qu'il venait tout juste de recevoir une lettre dans laquelle, M. Joe Clark souhaite le rencontrer au congrès d'Ottawa. Quant au vote sur l'opportunité de tenir un congrès de leadership, M. Clark exprime sa satisfaction à l'idée que les militants conservateurs de tout le pays auront, ce vendredi soir, l'opportunité d'exprimer leur sentiment à l'égard des politiques et stratégies du parti.

Les prédictions du PC Review Commit-

Voir page 16: Mouvement



M. Joe Clark



M. Brian Mulroney

Davis désavoue les propos de McMurtry

TORONTO (Le Devoir) — Le premier ministre de l'Ontario, rentrant hier de ses vacances d'hiver en Floride, a désavoué l'opinion émise à Londres par son procureur général, M. Roy McMurtry. Celui-ci s'est dit d'avis que le projet de résolution constitutionnelle du gouvernement fédéral devrait être déféré par Ottawa à la Cour suprême du Canada qui pourrait statuer sur la légalité de la démarche.

Comme on lui résumait les propos tenus dans la capitale britannique par son collègue, M. Davis a simplement déclaré que «telle n'est pas la position de l'Ontario».

À son bureau de Toronto, des adjoints du ministre de la Justice ont tenu à apporter des précisions tendant à atténuer les présumées divergences de vues entre M. Davis et M. McMurtry au sujet au dossier constitutionnel. Le ministre et le gouvernement ontarien, ont-ils dit, restent favorables à la proposition fédérale, mais M. McMurtry estime que le gouvernement d'Ottawa pourrait à la fois simplifier et accélérer l'opération si la résolution était déférée à la Cour suprême.

À ce sujet M. McMurtry s'est dit d'avis que le plus haut tribunal du pays conclurait certainement à la légalité de la position du gouvernement central. C'est un avis que partage M. Davis.

À Londres, où il séjourne actuellement, le procureur général de l'Ontario a recueilli les opinions des milieux proches du gouvernement de Mme Margaret Thatcher selon lesquels les parlementaires britanniques hésiteront à voter la loi aussi longtemps que les tribunaux n'auront statué sur sa régularité.

Dans une interview accordée jeudi au *Toronto Star*, M. McMurtry a d'autre part déclaré que le gouvernement fédéral n'a pas su employer les bons moyens pour défendre ses propositions constitutionnel-

Voir page 16: Davis

Enfin le voilà, le livre!



JEAN DRAPEAU

SUSAN PURCELL et BRIAN McKENNA

Stanké

ON LIVRE
NOS LIVRES CHEZ VOUS!

Le froid vous empêche de sortir?
appelez-nous: on ira porter le livre chez vous. (*)

téléphonez au n° 935-7452
(*) sans frais pour Montréal.

2100, rue guy montréal 935-7452

Le Parti libéral entame l'étude de son programme politique

Un «plan de société» où libéralisme n'exclut pas solidarité

par
Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le Parti libéral du Québec entreprend aujourd'hui l'étude de son nouveau programme politique, que l'on présente comme «un plan de société» pour les dix prochaines années marqué au coin des grandes traditions libérales nord-américaines.

Ce programme politique préparé avec un soin méticuleux par les principaux conseillers du chef libéral, M. Claude Ryan, sera déposé cet après-midi à l'occasion d'une réunion du conseil général du parti à Québec. Il sera ensuite discuté dans chacun des comtés au cours des prochaines semaines puis adopté lors d'un conseil général élargi à la mi-mars.

L'objectif premier de ce programme sera l'établissement d'une société où les chances d'épanouissement et de participation seront les plus généreuses possibles pour tous les citoyens. Mais à la différence du Parti québécois, qui partage cet objectif global, le Parti libéral s'inspire dans tous ses programmes des grandes valeurs libérales traditionnelles nord-américaines, plutôt que des valeurs collectivistes.

Liberté de choix, responsabilité et initiative des individus et des collectivités locales seront à la base de plusieurs des 50 chapitres de ce programme.

Ainsi en matière d'**économie,** ce libéralisme se manifestera par la priorité qui sera accordée à l'entreprise privée et aux initiatives émanant du secteur privé dont on veut faire le cadre privilégié de la croissance économique et de la multiplication des emplois. Ce libéralisme se manifestera également par une réduction du rôle de l'État. Sans qu'il soit question de faire table rase de ce qui existe déjà, le rôle et les limites du secteur public seront établis de manière plus rigoureuse et un regard critique sera jeté sur ce qui est déjà en place. Au chapitre des **relations de travail,** un meilleur équilibre est proposé entre les libertés fondamentales en cause, celles des travailleurs et celles des citoyens, et il sera question d'encadrer dans les secteurs public et parapublic le droit de grève, particulièrement dans les hôpitaux, sans aller toutefois jusqu'à remettre en cause l'exercice du droit de grève.

En matière d'**éducation,** ce libéralisme offrira aux parents la liberté de choix entre l'école publique et l'école privée en levant le moratoire sur l'établissement de nouvelles écoles privées. Il y aura aussi la libéralisation de la loi 101 afin de permettre à tous les enfants dont les parents sont de langue maternelle anglaise de fréquenter l'école anglaise.

En matière de **culture,** la liberté du milieu artistique et culturel sera assurée par une plus grande autonomie des organismes chargés de distribuer la manne de l'État. A cette fin on proposera la création d'un «Conseil des arts québécois». L'État ne sera que le soutien de la culture et non son concepteur, et ce soutien s'adressera à tous les groupes culturels et régionaux. Enfin des moyens seront pris pour s'assurer que l'entreprise privée apporte aussi son soutien aux arts.

En matière sociale, ce libéralisme se manifestera par la recherche d'une plus grande complémentarité entre les institutions publiques et les initiatives privées, par exemple dans les programmes de soins à domicile.

En matière d'**administration publique,** le Parti libéral revalorise le rôle des communautés locales et régionales, ce qui entraînera la révision de nombreux programmes et réformes réalisés par le gouvernement péquiste: les commissions scolaires retrouveront des sources de financement autonomes; les municipalités locales et les municipalités de comté pourront se voir attribuer des pouvoirs d'aménagement du territoire plus grands, y compris des pouvoirs touchant à la protection du territoire agricole; les communautés urbaines seront réformées dans leur ensemble, à Montréal, Québec et Hull. A Montréal, on proposera une restructuration des commissions scolaires sur une base linguistique.

Enfin, au chapitre de l'**administration gouvernementale,** l'objectif des libéraux sera de dégraisser l'État partout où ce sera possible. On entreprendra notamment une vaste étude sur la gestion et la productivité des secteurs de l'éducation et de la santé. En matière de **fiscalité,** le libéralisme du Parti libéral s'exprimera par des réductions des impôts afin de rendre le Québec compétitif par rapport aux autres provinces, cela à tous les échellons de revenus.

Ce programme politique, que M. Ryan a décrit déjà comme un «plan de société» qui servira de programme de gouvernement pour les dix prochaines années, permettra de différencier le Parti libéral du Parti québécois de la même manière que leurs options constitutionnelles.

Si tous deux comme partis politiques veulent accroître les chances d'épanouissement des citoyens dans la société québécoise, les moyens d'action privilégiés par chacun sont très différents et se trouvent parfois même aux antipodes. Le Parti québécois privilégie les valeurs collectivistes comme tout parti social-démocrate, tout en étant très centralisateur au chapitre de l'administration gouvernementale, nous soulignait Mme Lina Allard, qui fut la cheville ouvrière de la rédaction du nouveau programme libéral.

Le Parti libéral par contre, sera très décentralisateur et misera sur l'équilibre entre les libertés fondamentales et les responsabilités individuelles et collectives. Ce qui ne signifie pas que ce sera un programme conservateur ou d'extrême-droite, affirme Mme Allard tout en soulignant que lors du congrès d'orientation de 1977, le Parti libéral en adoptant le programme intitulé *Le Québec des libertés* avait marqué un virage à droite. Le nouveau programme fera certes une large place à l'initiative privée, mais il n'oubliera pas les valeurs de solidarité qui sont une des caractéristiques de la société québécoises, note-t-elle.

Ces valeurs de solidarité, on les retrouvera à plusieurs endroits dans le programme. Ainsi au chapitre économique, on définit de nouveaux objectifs de partage de la richesse et du pouvoir économique. Pour M. Ryan, le partage des chances économiques est certes un moyen de favoriser la productivité économique, mais il faut arriver à ce partage de la richesse non pas seulement pour rassurer les présidents de banque mais aussi parce que le Parti libéral, en plus d'être le parti des libertés, se doit d'être le parti de la justice sociale.

Ces valeurs de solidarité se retrouveront également au chapitre de l'éducation, où on préconisera un meilleur accès à l'égalité des chances pour l'enseignement universitaire et collégial, en mettant l'accent sur les milieux défavorisés. Dans le domaine social, on se propose de maintenir au nom de cette solidarité les institutions existantes et de donner la priorité à trois groupes: les personnes âgées, les malades chroniques et les malades psychiatriques. On propose à cet égard de compléter le réseau de centres d'accueil, de réorienter les CLSC et de procéder à un meilleur partage des ressources entre les régions. Enfin ce sera le cas en matière de condition féminine, où le Parti libéral propose un programme assez près de celui du Parti québécois!

Le nouveau programme libéral est en préparation depuis plus de deux ans et quelques centaines de personnes y ont collaboré soit en étant membres de commissions, soit en collaborant par des recherches ou des consultations.

Selon Mme Allard, ce programme se situe dans la grande tradition libérale du Québec, si bien que son adoption ne devrait pas soulever de problème particulier, ni son application par un futur gouvernement libéral, qui s'y sentira tout à fait à l'aise.

La seule différence marquante, entre l'esprit de ce programme et celui du Parti libéral de Jean Lesage et Robert Bourassa concernera le rôle de l'État. Mme Allard souligne à ce propos qu'en 1960, l'État avait un appareil presque inexistant qu'il a fallu construire pour permettre le développement de la société québécoise. Tous les gouvernements depuis ont adopté la même attitude, y compris le gouvernement péquiste. Pour la première fois, on assistera à une remise en cause de la place et du rôle de l'État que l'on veut moins grand et moins stérilisateur.

Ce programme, qui hier encore était à l'impression, contient près d'une cinquantaine de chapitres et s'ajoutera au programme constitutionnel adopté en février dernier en congrès. Le «livre beige» aura d'ailleurs inspiré à plusieurs occasions les rédacteurs du programme politique, notamment au chapitre de la langue et aussi au chapitre de l'économie, où l'on préconise d'intégrer l'économie québécoise à l'économie canadienne.

Achevant son périple en faveur du dialogue Nord-Sud Trudeau trouvera à Mexico son allié le plus sûr

par Brigitte Morissette
correspondance particulière

MEXICO — Pour revamper un voyage plutôt mal engagé, le premier ministre canadien ne pouvait mieux choisir comme dernière étape que de s'arrêter à Mexico. M. Trudeau n'aurait pu en effet souhaiter de contexte plus favorable pour ce dîner en tête à tête avec le président Lopez Portillo que ses collaborateurs lui ont ménagé, samedi soir, à Los Pinos, résidence officielle du président mexicain.

Les relations canado-mexicaines ont en effet effectué un véritable virage en tête à queue, si l'on compare le climat d'aujourd'hui, extrêmement favorable au Canada, à celui qui régnait dans la capitale mexicaine lors de la rencontre Trudeau-Luis Echeverria (ex-président du Mexique), il y aura bientôt cinq ans. Selon des sources proches de M. Trudeau, l'étincelle provoquée par cette rencontre avait failli allumer un incendie plutôt qu'un feu de joie! M. Trudeau n'aurait guère apprécié la fougue populiste de l'ex-président Echeverria et encore moins ses prétentions au leadership du tiers-monde; en réclamant un nouvel ordre international, le président mexicain d'alors pensait moins, il est vrai, à un dialogue Nord-Sud qu'à resserrer les liens des pays de l'Amérique latine et du tiers-monde en général contre des impérialismes qu'il n'avait pas peur de nommer par leur nom!

Pour les Mexicains qui commençaient leur grande offensive contre une dépendance trop marquée avec les États-Unis, le Canada apparaissait encore comme un satellite un peu trop consentant, tant du point de vue économique que politique, des États-Unis. Quelque temps auparavant, un Mexicain m'entendant décliner ma nationalité, s'était exclamé: «Canada? Cet appendice britannique de l'Amérique?»

Même jusqu'à la visite de M. Lopez Portillo à Ottawa, en mai dernier, les Mexicains voyaient encore mal les avantages réels d'une alliance Canada-Mexique et surtout les affinités (y compris l'argument d'une certaine latinité) que les Canadiens tentaient de faire jouer. Pour les Mexicains, comme le mentionna d'ailleurs le président Lopez Portillo dans un mémorable discours à Ottawa, le Canada était trop lié aux États-Unis et le fossé trop grand avec le Mexique pour qu'il puisse s'établir une alliance (qui ne va pas sans une certaine complicité) entre les deux pays. Le président mexicain rétorqua aux avances canadiennes un peu ingénues, ou trop ouvertement machiavéliques, que le Mexique se considérait bien comme faisant partie du continent nord-américain mais que sa situation historique et économique le forçait à faire cavalier seul: «Nous n'avons l'intention d'établir d'alliance contre personne", rétorqua le président mexicain en insistant sur la volonté de son pays de renforcer ses liens bilatéraux tant avec le Canada que les États-Unis.

Néanmoins, le président mexicain a été séduit à Ottawa par son interlocuteur canadien qu'il avait d'ailleurs rencontré à plusieurs reprises auparavant, au cours de différentes conférences internationales. Sur le plan international, les deux hommes apparaissent comme des modérés, conscients d'être à la tête d'une moyenne puissance (même si cette situation pour le Mexique est nouvelle), chacun dans sa sphère: personnellement, MM. Trudeau et Lopez Portillo, tous deux au début de la soixantaine, sont jaloux de leur autorité et de leur pouvoir, mais conscients d'en être à leur dernière étape à la tête de leur pays. M. Trudeau, le plus vieux chef d'État en Amérique après le dictateur du Paraguay, le général Stroessner, a dit qu'il ne se représenterait pas; M. Lopez Portillo, pour sa part, terminera dans deux ans son mandat de président, sans possibilité d'être réélu comme le stipule la constitution mexicaine. D'où peut-être l'importance que les deux chefs d'État paraissent acoorder à la politique étrangère, et à ce dialogue entre pays riches et pays pauvres qu'ils veulent tous deux ranimer. M. Trudeau grâce à son prestige comme l'un des leaders ayant le plus d'expérience du pouvoir et M. Lopez Portillo avec la nouvelle aura que lui confère sa position à la tête du cinquième pays producteur de pétrole.

M. Lopez Portillo, qui a lancé avec le premier ministre autrichien, M. Bruno Kreisky, l'idée de tenir à Mexico, en juin, un mini-sommet qui devrait réunir les leaders de 11 pays, croit que le dialogue Nord-Sud a été une faillite jusqu'ici, faute de l'expression d'une véritable «volonté politique». La réflexion politique autour de différences de plus en plus choquantes entre pays riches et pays pauvres s'est perdue, d'après M. Lopez Portillo, dans les couloirs de l'ONU comme dans les chancelleries, dans les mains d'une armée de fonctionnaires n'ayant pas le mandat pour exprimer une véritable volonté politique. Le président mexicain croit donc que le dialogue Nord-Sud ne peut être renoué qu'au cours d'une rencontre au plus haut sommet.

Le Mexique, qui ne fait pas partie de l'OPEP, a été l'un des premiers pays, en dehors de l'Organisation des producteurs de pétrole à emboîter le pas par suite de la fameuse conférence d'Alger, où il fut décrété que le sous-développement et l'exploitation des pays riches par les pays pauvres était la première cause de la crise économique et monétaire mondiale. Le Mexique, quelques années plus tard, voulut joindre les actes à la parole en faisant adopter aux Nations unies la charte des droits et des devoirs des nations.



M. Jose Lopez Portillo et le premier ministre Trudeau, à l'occasion de la visite à Ottawa du président mexicain, en mai dernier. (Photolaser CP)

L'actuel président du Mexique voulut à son tour, une fois ouverts les robinets pétroliers, démontrer la bonne volonté de son pays dans l'établissement d'un nouvel ordre international, et il présenta devant l'Assemblée générale de l'ONU une sorte de charte faisant des ressources énergétiques le patrimoine de l'humanité. Et pour prouver que le Mexique n'était pas seulement un acteur en quête d'un nouveau rôle sur la scène internationale, il signait en août dernier, avec le Venezuela, un plan pour assurer aux pays d'Amérique centrale et des Caraïbes la sécurité de leurs approvisionnements en pétrole, à des conditions de paiement à long terme et faible taux d'intérêt.

M. Lopez Portillo aime se décrire comme un homme rationnel, ayant les deux pieds sur terre. Il a donné comme symbole à son régime *Quetzalcoatl*, le dieu-serpent à plumes, symbole de sagesse. En dépit des obstacles considérables que doit encore surmonter la société d'État Pemex pour augmenter et surtout stabiliser sa production pétrolière, M. Lopez Portillo veut démontrer que son pays est prêt à certains sacrifices (qui peuvent aussi produire des intérêts à long terme) pour concilier sa politique économique et sa politique étrangère: possédant une expérience pétrolière qui remonte au début du siècle, ayant été le premier pays à nationaliser son pétrole au risque d'encourir les foudres des sept soeurs, en 1936, le Mexique possède aussi une expérience et une infrastructure qu'il peut exporter à l'extérieur de ses frontières, tout en démontrant «la possibilité d'une nouvelle morale internationale».

Depuis quatre ans, le Mexique est un pays qu'on prend au sérieux; c'est particulièrement vrai au Canada (où il n'en a pas toujours été ainsi), surtout si l'on se rapporte à la récente visite à Mexico des quatre ministres canadiens, MM. MacGuigan, Lalonde, Whelan et Lumley. L'attitude des ministres fédéraux et des fonctionnaires qui les entouraient contrastait avec les anciens rapports canado-mexicains plutôt teintés d'une certaine arrogance.

La glace paraissant définitivement rompue, il reste à MM. Trudeau et Lopez Portillo, ce soir, à établir les bases d'une stratégie qui permette de renouer, en juin prochain, le dialogue Nord-Sud «dans un cadre de consensus, sous une forme de franc dialogue, sans discours visant à briller».

Pierre Trudeau arrivera au Mexique 12 jours après Ronald Reagan, futur chef d'un pays qui représente pour le président mexicain «la démonstration la plus complète de la relation Nord-Sud, c'est-à-dire des problèmes inhérents à toute relation entre pays développés et pays en voie de développement».

Clark présentera un amendement au projet Trudeau lundi ou mardi

HALIFAX (PC) — Le leader conservateur Joe Clark a annoncé hier l'intention de présenter un amendement à la requête constitutionnelle du gouvernement libéral à la Grande-Bretagne, afin que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique soit rapatrié sans aucune modification.

Cet amendement, a précisé le chef de l'opposition devant des étudiants de l'université Dalhousie, à Halifax' sera déposé aux Communes dès le début de la semaine prochaine.

Une fois la constitution rapatriée, a signalé M. Clark, les provinces pourront recourir à la formule d'amendement qu'elles ont acceptée à Vancouver pour décider si elles veulent, ou non, d'une charte des droits.

La formule de Vancouver exige le consentement d'au moins sept provinces représentant au moins 50% de la population canadienne pour apporter des modifications à la constitution.

Cette façon de procéder, a affirmé le leader conservateur, permettrait de rapatrier la constitution dans les plus brefs délais, avec le consentement de tout le monde.

Elle constituerait une façon de «rendre à la Grande-Bretagne ce qui appartient à la Grande-Bretagne et au Canada ce qui appartient au Canada», a dit M. Clark.

À un étudiant qui lui demandait de commenter les récents propos à Londres du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Clark n'a pas répondu immédiatement.

M. Richard Hatfield, à Londres, avait affirmé que le Canada pourrait déclarer unilatéralement son indépendance de la Grande-Bretagne, si ce pays refusait le rapatriement tel que demandé.

M. Clark a rappelé que M. Hatfield avait lui-même exigé que le bilinguisme soit imposé à sa province et il a ajouté: «Un homme comme cela a le droit d'avoir tort à l'occasion.»

Davis a fait chanter Trudeau, dit l'ACFO

OTTAWA (PC) — À l'assemblée annuelle du chapitre Ottawa-Carleton de l'Association canadienne-française de l'Ontario, jeudi soir, le président de l'ACFO, M. Yves Saint-Denis, a affirmé que l'association franco-ontarienne n'appuiera aucun rapatriement de la constitution «qui glorifie le statu quo».

M. Saint-Denis, président de l'organisme depuis septembre dernier, a vilipendé le premier ministre Pierre Trudeau qui, à son avis, «nie la reconnaissance d'un demi-million de francophones, cède au chantage de Bill Davis, passe ses intérêts politiques avant les intérêts de la population».

Le président de l'ACFO a lancé un vibrant appel à toute la collectivité francophone pour qu'elle appuie les projets chers à l'Association: un conseil scolaire homogène de langue française dans Ottawa-Carleton, l'amélioration de la situation économique des «Ontarois» (Franco-Ontariens) et, en termes généraux, un traitement égal à celui dont jouissent présentement les Anglo-Québécois.

Lyon défendra à Londres les vues des Six rebelles

par Francine Michaud
correspondance particulière

WINNIPEG — Le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, vient d'entreprendre une tournée internationale qui le mènera dans plusieurs capitales européennes en vue d'intéresser les milieux financiers à investir dans sa province. Son périple le conduit d'abord à Londres, où il doit prendre la parole devant le prestigieux Royal Institute of International Affairs dont font partie plusieurs parlementaires britanniques.

M. Lyon y défendra la position des six provinces canadiennes qui s'opposent au rapatriement unilatéral de la constitution du premier ministre Trudeau. Depuis le début de la crise constitutionnelle, M. Lyon s'est avéré l'un des opposants les plus farouches au projet de M. Trudeau, contrairement à l'appui traditionnel que le Manitoba a toujours manifesté à l'endroit d'Ottawa.

Le premier ministre manitobain s'oppose aux réformes constitutionnelles parce qu'elles permettent au gouvernement central de s'ingérer dans des secteurs de juridiction provinciale comme l'éducation, par exemple, en voulant imposer la langue d'enseignement dans les écoles. Selon M. Lyon, la charte des droits limitera le pouvoir des législatures au profit des juges.

Les derniers amendements proposés par le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, n'ont fait que renforcer l'opposition du Manitoba à ce projet. Le procureur général de la province, M. Gerry Mercier, a qualifié ces amendements d'insignifiants. Selon M. Mercier, les juges auront le pouvoir, non seulement d'invalider des lois, mais également de dire aux législatures ce qu'elles doivent faire pour remédier à la situation.

Jean Trépanier
Jean Trépanier
Cent peintres du Québec
$19.95
Le premier répertoire des peintres contemporains du Québec
7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323
éditions hurtubise hmh ltée

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...
RESTAURANT Da Giovanni INC.
● Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats. ● 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25 ● Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.
Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.
RESTAURANT DA GIOVANNI INC.
Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire, depuis 26 ans. (aucune succursale)
572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: 842-8851
Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.

faut pas se faire avoir
Nous avons une identité, des droits et même une langue bien à nous.
Cependant, les choses risquent de changer avec le rapatriement unilatéral.
Ottawa doit revenir à la table pour négocier... et s'entendre avec le Québec.
Québec

LES TRIBUNAUX

■ Injonction contre les journalistes de R.-C.

Le juge Samuel Bard, de la Cour supérieure, s'est rendu hier à une requête pour une injonction provisoire, demandée par la Société Radio-Canada contre le Syndicat général du cinéma et de la télévision, affilié à la CSN, et qui regroupe les journalistes en grève de la société d'État.

Valable pour dix jours, l'injonction limite à quatre le nombre de piqueteurs à l'entrée de tout édifice propriété de la société à Montréal, Québec, Ste-Foy et Rimouski. De plus, les grévistes se voient ordonner de cesser toute intimidation ou menace à l'égard du personnel-cadre de l'entreprise ou des employés non membres du syndicat impliqué, ou encore de s'abstenir de poser tout geste susceptible d'empêcher la production, le tournage, l'enregistrement et la diffusion de toutes les émissions.

■ Paul Rose s'adresse à la Cour fédérale

«La décision de la Commission nationale des libérations conditionnelles de me refuser toute forme de libération, au motif que je peux encore constituer un risque trop grand pour la société, est une fraude», affirme Paul Rose, dans une requête pour l'émission d'un bref de certiorari, que la Cour fédérale sera appelée à étudier le 2 février.

Pour sa part, son procureur, Me Robert Lemieux, soutient que le refus de la CNLC d'accorder une libération à Rose, non seulement constitue une fraude, mais est aussi une violation flagrante des droits de l'homme et une persécution injustifiée.

À l'appui de sa décision, la commission avait affirmé que la perception de Rose quant aux gestes qu'il avait posés il y a dix ans environ, demeurait toujours la même et qu'il demeurait donc un risque pour la société, sans compter qu'il avait aussi une grande difficulté à assumer ses propres responsabilités en tant qu'individu.

Me Lemieux a rappelé hier que, non seulement Rose était prêt à obtempérer aux conditions de la commission mais qu'il avait aussi pris l'engagement de poursuivre ses études en sociologie, le tout franchement et de bonne foi.

Me Lemieux a affirmé qu'en plus de la requête pour l'émission d'un bref de certiorari, son client compte bien en appeler dans les 30 jours, auprès de la CNLC, de sa décision du 30 décembre dernier.

■ Motion rejetée au procès de Marc Carrière

Une motion de non-lieu, visant à faire casser l'accusation de vol et les trois autres de fraudes, portées contre l'homme d'affaires montréalais Marc Carrière, a été rejetée hier par le juge Albert Ouellette, de la Cour des sessions, qui a affirmé que, si l'accusé avait remboursé les sommes qu'on lui reproche d'avoir accaparées, il demeurait quant à lui perplexe, pour la période où les offenses ont été commises, autant qu'un jury le serait sur le risque qu'il y ait eu préjudice économique à l'endroit de Sogena et de René-T. Leclerc.

Marc Carrière subit son procès depuis une semaine sous des accusations de vol et de fraude totalisant $336,000 aux dépens de ces deux entreprises.

Affirmant que l'absence de preuve était plus manifeste dans le cas de René-T. Leclerc que dans celui de Sogena, le procureur de l'accusé, Me Michel Proulx, a dit qu'il s'agissait là de deux transactions distinctes qui ne commandaient pas la même application des principes de droit.

Pour René-T. Leclerc, où Carrière avait été débiteur d'une somme de $190,000, le procureur a souligné que cette avance avait été comptabilisée comme telle, qu'il n'y avait aucune cachette, et qu'il était même normal que son client se soit servi de ce montant à des fins personnelles pour payer des impôts, des taxes ou encore des intérêts sur une dette envers les Clercs de Saint-Viateur. «Il n'y a rien d'illégal dans tout ça, a souligné Me Proulx, même si on se sert de cette somme d'argent à des fins personnelles».

En ce qui a trait à Sogena, Me Proulx a dit s'étonner et ne pas comprendre comment tout ce qui fut régulier entre cette entreprise, Placements M.C. et l'accusé, pendant 18 ans, ce qui constitue une tradition établie, devienne tout à coup illégal. «En 1974, dit-il, c'est vrai que Marc Carrière a pris $145,000 sans autorisation, mais c'est aussi vrai qu'il a remboursé cette somme. Doit-on en conclure qu'il était malhonnête alors que c'était une pratique courante?»

Pour le procureur de la défense, il n'y a aucune preuve prima facie de malhonnêteté contre son client.

Quant au procureur de la Couronne, Me François Doyon, il a soutenu que les sommes prises par Marc Carrière étant donné qu'il les a utilisées à des fins personnelles, étaient d'abord des dettes qui devaient être remboursées sur demande aux compagnies. Il a aussi parlé de la situation financière difficile de celles-ci, mentionnant que, en 1978, Placements M.C. accusait un déficit de $1,500,000, avec deux fois plus de passif que d'actif et que, l'année d'après, c'était trois fois pire.

Il a enfin soutenu que la façon de faire de Marc Carrière constituait une fraude et que le fait d'être actionnaire majoritaire dans une entreprise ne l'autorisait pas à se servir à même les fonds de celle-ci.

Le procès se poursuit lundi avec d'autres témoins.

— Bernard MORRIER

Le Québec sera doté d'une super-éolienne et d'un réacteur de recherche nucléaire

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement fédéral fournira $20 millions à l'Hydro-Québec pour construire une super-éolienne de 350 pieds de hauteur (comme un immeuble de 35 étages), capable de produire 3,800 kilowatts, presque vingt fois plus que l'éolienne similaire des Iles-de-la-Madeleine.

En outre, le ministre canadien des Sciences et de la Technologie, M. John Roberts, a aussi indiqué qu'Ottawa et l'Hydro-Québec fourniraient chacun la moitié du montant requis pour construire à Varennes, près de l'Institut de recherche de l'Hydro (IREQ), un réacteur de recherche de type Tokamak pour préparer l'exploitation éventuelle de la fusion thermonucléaire contrôlée (l'énergie qui fait briller le soleil et qui fait exploser les bombes H). Ce «petit» Tokamak doit coûter environ $37 millions au total.

M. Roberts et son collègue Donald Johnston, président du Conseil du Trésor, ont annoncé que le réacteur Tokamak serait l'oeuvre conjointe du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), d'Hydro-Québec, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), de la firme de génie-conseil Canatom et de MPB Technologies, (toutes deux de Montréal).

M. Roberts a souligné l'aspect peu polluant de la filière de la fusion (pas de radioactivité comme dans la fission) et le caractère inépuisable de la source de carburant, soit la mer dont on extrait le deutérium (eau lourde). Présent à la conférence de presse, le président du CNRC, M. Larkin Kerwin, a précisé que la proportion d'eau lourde dans la nature était de près de un dixième de un pour cent.

Mais cette filière ne fonctionnera à l'échelle commerciale qu'au cours du siècle prochain, estime-t-on généralement. Le réacteur de Varennes, un peu plus grand qu'une pièce d'habitation normale, ne donnera que le quart de la chaleur nécessaire pour atteindre le seuil magique au-delà duquel l'engin donne enfin de l'énergie, sous forme de chaleur, après en avoir consommé sous forme d'électricité.

Le site de Varennes a été choisi en raison de la présence de l'Institut de recherche en électricité du Québec (IREQ) et de la disponibilité de grandes quantités d'énergie. La vaste compétence de la société d'État québécoise dans les interrupteurs et commutateurs soumis à de fortes tensions, a ajouté M. Atkinson, aidera grandement les chercheurs dans leurs délicates mises au point.

Continuant dans la filière des moulins à vent à axe vertical, le CNRC va affecter une somme de $17.6 millions à la mise au point et à la construction d'une éolienne haute de 110 m. L'appareil entrerait en service dans l'Est du Québec en 1983 et fournirait l'électricité nécessaire à 600 foyers, (chauffage, non inclus).

Une éolienne, de ce modèle dont la forme rappelle un batteur à oeufs, fonctionne déjà aux Iles-de-la-Madeleine. Elle s'était écroulée après s'être emballée, en juillet 1978, mais a été remise en marche depuis. Elle peut donner à peine 230 kilowatts, soit assez pour une cinquantaine de maisons.

M. Kerwin a expliqué qu'il s'agissait d'un «gros prototype» nécessitant encore beaucoup d'études de longue haleine, de dessins et de matériaux nouveaux.

Les exemplaires suivants devraient revenir d'autant moins cher, a-t-il ajouté. M. Roberts a affirmé de son côté que le marché pour ce modèle particulier, pour lequel le CNRC et l'IREQ sont en avance dans le monde, «pourrait atteindre $1 milliard uniquement pour le Canada d'ici la fin du siècle».

Le projet de parc du Sault-au-Récollet inquiète les citoyens

par Alain Duhamel

Les projets de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) pour le parc de l'île de la Visitation et de la Ville de Montréal dans le cadre de l'opération 10,000 logements inquiètent les résidents du Sault-au-Récollet dans la mesure où ils transforment des espaces naturels libres de tout aménagement à ce jour.

L'effet combiné du parc régional et de l'opération 10,000 logements compromet à leur avis le caractère villageois du Sault-au-Récollet. En bordure de la rivière des Prairies, un parc aménagé avec ses voies d'accès et ses aires de stationnement va modifier la grille et le caractère des rues résidentielles. Immédiatement au sud du parc de la CUM, les terrains inoccupés seront versés dans l'opération 10,000 logements et deviendront disponibles à la construction.

«Le Groupe de citoyens du Sault-au-Récollet appuyé par la Société de conservation du Sault-au-Récollet soutient avec fermeté que les plans d'aménagement, relevant de la CUM ou de l'administration municipale de Montréal, devront tenir compte du principe de la conservation intégrale des espaces verts compris entre les berges de la rivière des Prairies et le boulevard Gouin», affirme le Groupe dans un communiqué publié hier.

Une nouvelle rue, dans un axe est-ouest, reliera les extrémités du parc de l'île de la Visitation et fera frontière entre le territoire municipal et le territoire de la CUM. Le Groupe de citoyens estime que cette nouvelle rue, particulièrement si elle devait s'allonger encore, mutilera des espaces verts encore intacts dans le quartier et permettra «par la même occasion l'implantation de centaines de maisons qui viendront détruire le cachet de village que possède, mais pour combien de temps encore, le quartier du Sault-au-Récollet».

La Commission permanente d'aménagement de la CUM doit, la semaine prochaine au cours d'une soirée d'information à l'école de la Visitation, exposer son projet d'aménagement et répondre aux interrogations des citoyens. Par la suite, les groupes auront une dizaine de jours pour rédiger un mémoire et l'envoyer à la CUM.

Le Groupe de citoyens souhaiterait que le processus de consultation soit plus long et complet. Non seulement la CUM devrait-elle exposer ses plans, fait-on valoir, mais la Ville de Montréal aussi de manière à obtenir une vision complète des aménagements à venir dans le quartier.

Le Groupe de citoyens réclame en outre des délais supplémentaires dans le processus de consultation et de nouvelles consultations publiques lorsque la CUM aura retenu des plans définitifs pour son parc de l'île de la Visitation. Tel que l'a conçu la Commission permanente d'aménagement, le processus de consultation publique se déroule rapidement et ne prévoit ni débat, ni examen du plan final après la réception des mémoires.

En une dizaine de jours, le Groupe de citoyens ne croit pas possible avec de modestes moyens de répondre de manière cohérente à un projet de parcs que des experts ont mis plusieurs mois à préparer avec des moyens et des ressources sans aucune commune mesure avec les ciens.

Bien qu'en principe le Groupe de citoyens du Sault-au-Récollet soit entièrement d'accord avec l'idée de rendre à l'île de la Visitation sa vocation de promenade, il redoute par-dessus tout de voir les environs immédiats du parc abriter des aires de stationnement qui devront nécessairement être aménagés à même les berges de la rivière des Prairies. Les espaces non construits compris entre le boulevard Gouin et la rivière constituent les derniers espaces naturels du quartier.

Le meurtre du jeune Demers: la police n'a aucun indice

Les recherches combinées du corps policier de Saint-Jérôme et de spécialistes de la Sûreté Sûreté du Québec n'avaient permis, en fin de journée hier, de recueillir aucune piste pouvant conduire au meurtrier d'un garçonnet de huit ans, Jean-Yves Demers, trouvé mort dans la nuit de mercredi à jeudi sur le terrain de stationnement du centre commercial Carrefour du nord, à Saint-Jérôme.

La police a révélé que le bambin avait été assailli sexuellement pour être ensuite sauvagement battu. Il avait les mains ligotées et une autopsie a révélé qu'il avait eu le crâne enfoncé en plus d'avoir subi plusieurs autres blessures.

«Même un marquis de Sade n'aurait pu faire une telle chose, a déclaré un porte-parole de la SQ. Il est impossible de trouver des mots pour décrire tout ce qui a été fait à cet enfant. Il s'agit peut-être du meurtre d'enfant le plus brutal jamais vu par la police depuis plusieurs années.»

Le petit Jean-Yves, qui fréquentait l'école Sainte-Paule de Saint-Jérôme, a quitté la maison de ses parents, M. et Mme Claude Demers, après le souper mercredi pour aller rendre visite à l'un de ses copains sur la rue voisine, à cinq minutes de marche. Il en est reparti vers 20 h mais n'a plus été vu par la suite.

C'est un employé du centre commercial qui a fait la macabre découverte, peu après minuit. Le corps de Jean-Yves avait été déposé sur un banc de neige près du mur de l'édifice. Entre-temps, alertée par les parents, la police avait déjà commencé des recherches dans le but de ramener Jean-Yves à la maison.

Accablé par la douleur, son père Claude, âgé de 41 ans, un mécanicien de garage à Blainville qui est déménagé de Montréal à Saint-Jérôme il y a quatre ans afin d'y élever sa famille dans un environnement plus sain, a dit qu'il aimerait se retrouver seul durant cinq minutes avec l'auteur du meurtre crapuleux.

«Le visage et le bas du corps de Jean-Yves étaient noircis et bleus. Il y avait des marques sur ses poignets laissées par la corde utilisée pour le ligoter. Je suis certain que le meurtrier de mon fils était quelqu'un que nous connaissons, quelqu'un qui a réalisé qu'il était allé trop loin et sentait qu'il était obligé de tuer pour ne pas être découvert», a commenté M. Demers.

Son épouse Thérèse, 38 ans, aide-infirmière dans une institution pour malades mentaux de Saint-Jérôme, n'avait plus la force de parler.

Les époux Demers ont trois autres enfants à la maison. Il s'agit de Jean-Claude, 15 ans, Brigitte, 9 ans, et Anne, 4 ans.

Le frasil des rapides de Lachine serait à l'origine des embâcles dans le port

par André Tardif

Le frasil généré par les rapides de Lachine est la cause principale de l'embâcle qui s'est formé au début de la semaine dans le port de Montréal, estime le secrétariat Archipel, responsable du projet d'aménagement des eaux de la région métropolitaine pour le compte du gouvernement du Québec.

«Seul le contrôle des débits et des niveaux aux principaux seuils, et en particulier à celui des rapides de Lachine, peut apporter une solution à long terme aux problèmes de formation de glace», précise un porte-parole d'Archipel, M. Réal Bouvier.

Il explique que le phénomène du frasil prend des proportions considérables surtout lors de conditions climatiques extrêmes, comme ce fut le cas durant plusieurs jours dans la région de Montréal, qui a connu des températures se maintenant aux environs de −25 degrés Celsius.

L'embâcle, qui s'est étendu jusqu'au lac Saint-Pierre en amont de Trois-Rivières, a emprisonné durant 36 heures deux remorqueurs près du pont Jacques-Cartier, en plus de provoquer une rupture des amarres de trois océaniques qui sont partis à la dérive.

Hier, la circulation maritime était toujours bloquée entre Trois-Rivières et Sorel à cause de l'embâcle. Deux brise-glace, le Pierre-Radisson et le d'Iberville, cherchaient à dégager la voie après avoir rétabli la navigation entre le port de Montréal et celui de Sorel. On espérait avoir raison du bouchon de glace hier soir.

Selon les experts d'Archipel, les rapides de Lachine sont une véritable machine à glace. S'il se forme en effet une couche de glace sur les plans d'eau situés en amont des seuils, les rapides sont toujours libres de glace à cause de la vitesse du débit de l'eau qui s'y déverse.

«Il arrive cependant que le contact de l'air très froid, dans la turbulence des rapides, abaisse subitement la température de l'eau légèrement sous le point de congélation dans toute sa masse, ce qui provoque la formation de cristaux de glace appelés frasil, lesquels s'agglomèrent et parcourent ensuite de longues distances, se collant littéralement aux berges, aux prises d'eau des municipalités et entre autres, sous les formations de glace existantes» explique-t-on.

Le frasil, qui provoquait régulièrement des pénuries d'eau potable à Longueuil jusqu'à ce qu'une nouvelle prise d'eau soit construite, a donc épaissi considérablement la glace et provoqué l'embâcle dont l'épaisseur a atteint jusqu'à 20 pieds lundi dernier.

On précise que le travail des brise-glace a pour but d'évacuer le frasil et ainsi éviter la formation de tels embâcles. Or, le Pierre-Radisson ne s'est amené dans le port de Montréal qu'une fois l'embâcle formé.

M. Bouvier explique aussi que les deux estacades à glace en amont, soit aux ponts Victoria et Champlain, auraient pu retenir une bonne partie du frasil et de la glace qui a envahi le port.

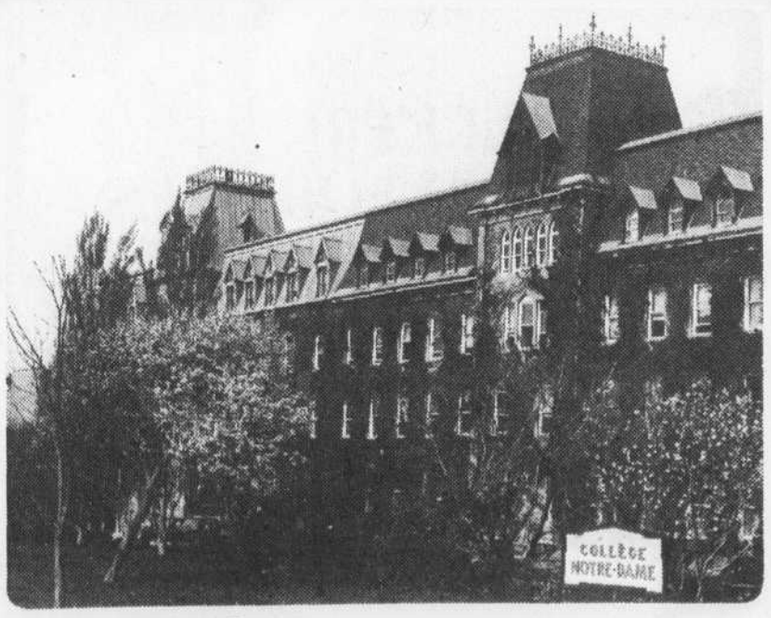
Or, l'estacade du pont Victoria a été enlevée il y a deux ans par mesure d'économie. Celle du pont Champlain, construite au coût de quelque $19 millions juste avant l'Expo 67, pour protéger les îles du site de tout danger d'inondation, n'a jamais fonctionné. Elle n'est même plus en opération depuis deux ans, lorsqu'on a tenté de la faire fonctionner pour la première fois et qu'elle a été lourdement endommagée par la glace qui a fracassé les poutres flottantes.

L'estacade du pont Champlain devait retenir le couvert de glace pouvant se former dans le bassin de Laprairie si le niveau de l'eau y atteignait la cote critique de 38 pieds, par suite d'un embâcle dans le port où la cote est de 22 pieds. Cette semaine, on y a noté un niveau de 35 pieds.

«C'est le principe des vases communicants, dit M. Bouvier. Si le niveau d'eau du port atteint presque celui du bassin de Laprairie, le débit est alors ralenti et il y a formation de glace dans le bassin, avec le danger que ce couvert de glace ne décolle et vienne accentuer l'embâcle déjà formé en aval.

«De toutes façons, l'utilisation de brise-glace ou d'estacades n'attaque que les effets et n'apporte qu'une solution partielle aux problèmes de la glace dans le port.»

Lorsque fut lancé le projet Archipel il y a deux ans, ses initiateurs avancèrent, comme l'un des principaux avantages à en retirer, que la construction d'un barrage hydroélectrique en amont des rapides de Lachine éliminerait une fois pour toutes la formation du frasil dans le port de Montréal.



COLLÈGE NOTRE-DAME

3791, chemin Queen Mary Montréal H3V 1A8
renseignements Tél.: 739-3371, poste 231
Cours secondaire complet
Pensionnat - Externat
Garçons, secondaire I à V
Filles, secondaire I et II

EXAMENS D'ADMISSION:

Les examens d'admission ont lieu à 13 h 30 aux dates suivantes:

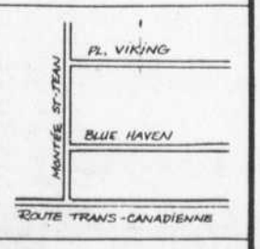
Les samedis 17 et 31 janvier 1981
durée: 3 heures.

L'enfant se présente, sans rendez-vous, avec une photocopie du bulletin de l'an dernier et du bulletin de l'année en cours.

Acheter un **CONDOMINIUM**
INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE 11½%
Bon pour dépréciation — classe 31
OCCUPATION IMMÉDIATE

- 1200 pi. ca. et plus
- Salle à dîner
- deux salles de bain
- garage
- quelques-uns avec salle de jeu
- foyer céramique
- tapis mur à mur
- jardin

paix et sécurité chez
PLACE VIKING



Pour information, téléphonez à:
G. Piccone 728-4516 ou 620-0989

Les immeubles ATLANTE
courtier

colloque

LA GAUCHE ET L'APRÈS-RÉFÉRENDUM

Enjeux et perspectives des années 80

Le référendum: défaite pour qui? L'avenir du projet indépendantiste.
Le Québec des années 80: projet de société et perspectives des forces de gauche.

avec la participation de
Andrée Bertrand-Ferretti — Claire Brassard — Yvon Charbonneau
Louis Favreau — René Lachapelle — Gérald Larose — André Leclerc
Patricia Provencher — Dimitri Roussopoulos
Jean-Robert Sansfaçon — Pierre Vallières

animateurs:
Nicole Laurin-Frenette — Jean-François Léonard

Jeudi, le 29 janvier 1981, 19h30
Salle Marie-Gérin-Lajoie, Pavillon Judith-Jasmin, U.Q.A.M.
(angle Sainte-Catherine et Saint-Denis)

Organisé par les Éditions Nouvelle Optique,
en collaboration avec
le Service d'éducation permanente de l'Université du Québec à Montréal

Le cabinet reste fragile en Italie

ROME (AFP) — La confiance obtenue hier par le gouvernement de M. Arnaldo Forlani n'a pas réussi à dissiper l'impression de crise politique latente qui pèse sur l'Italie depuis le début de l'affaire d'Urso, estiment les observateurs à Rome.

Sous la pression des Brigades rouges, les forces politiques de la majorité sont apparues divisées donnant à l'expression «ligne de fermeté» des interprétations souvent divergentes.

Les initiatives socialistes, notamment la publication d'un communiqué demandant la fermeture de l'Asinara sans avoir apparemment consulté ses alliés au gouvernement puis la décision de l'Avanti, organe officiel du parti, de publier les communiqués des détenus des prisons de Trani et de Palmi comme le demandaient les ravisseurs du juge d'Urso, ont failli faire éclater la crise. Il a fallu toute la force de persuasion de M. Arnaldo Forlani pour apaiser les républicains, qui menaçaient déjà de retirer leur appui au gouvernement.

Démocrates-chrétiens, socialistes, républicains et sociaux-démocrates, les quatre membres de la coalition gouvernementale, ont voté la confiance hier mais sans grande conviction. Pour le président du Conseil, les polémiques sur l'action du gouvernement étaient exagérées et injustifiées.

Allant dans le même sens, M. Flaminio Piccoli, secrétaire général du Parti démocrate-chrétien a déclaré que discuter sur la question de savoir qui, dans cette affaire, avait perdu ou gagné était «une tragique erreur». «Selon nous, la fermeté s'accompagne toujours d'une recherche de moyens pour sauver la vie de personnes en danger». «Un gouvernement qui ne chercherait pas une solution humanitaire ne pourrait se qualifier de démocratique».

Mais malgré ces propos, l'opposition, en particulier communiste, a condamné sans appel le gouvernement qui, dit-elle, a cédé au chantage. Au plus fort de l'affaire Moro, le climat politique n'avait pas été aussi troublé.

Du côté de l'enquête, il semble que les autorités ont marqué un point important avec l'arrestation de Giulio Cacciotti, 25 ans trouvé en possession de l'original du communiqué numéro 3 des BR. La police recherche six autres personnes soupçonnées d'avoir participé à l'enlèvement du juge d'Urso ou à l'assassinat du général Galvaligi. Parmi elles, Giovanni Senzani, 39 ans, présenté comme l'intermédiaire entre les ravisseurs du juge d'Urso et les journalistes de l'Espresso incarcérés à la suite de la publication d'une interview des BR.

Malgré l'intensification des opérations de police pour retrouver les ravisseurs du juge d'Urso, les Brigades rouges n'en continuent pas moins à défier les forces de l'ordre. Une banderole de l'organisation terroriste portant l'inscription «Nous avons vaincu» a été expédiée devant la prison de Poggioreale à Naples. La même phrase était diffusée par un haut-parleur relié à un magnétophone.

Quelques heures après, près d'une ferme isolée dans la campagne du nord-ouest de Rome, une banderole des Brigades rouges a été retrouvée. Elle portait, entre autres, les slogans: «L'Asinara a été fermée mais la lutte du prolétariat prisonnier continue», «Fermons toutes les prisons spéciales», «La censure et les troupes d'élite n'arrêteront pas les luttes du prolétariat».

Pendant ce temps, M. Giovanni d'Urso, interrogé pendant près de quatre heures aussitôt après sa libération, se repose dans un appartement de la cité militaire de Cecchignola. Il devait faire ce matin le récit de son enlèvement aux journalistes, au siège de la fédération de la presse romaine.

Les grèves d'avertissement et de protestation augmentent en Pologne

VARSOVIE (AFP) — Les grèves d'avertissement ou de protestation se multiplient en Pologne au moment même où le pouvoir semble durcir son attitude à l'égard de Solidarité.

L'absence de Lech Walesa et d'une bonne partie du présidium de Solidarité n'a pas empêché de nombreux responsables régionaux du syndicat indépendant de lancer une série d'actions importantes. Des grèves de quelques heures ont été observées hier dans plusieurs régions, notamment à Varsovie, Poznan (Ouest du pays), et dans tout le Sud.

À Varsovie, les transports en commun ont été complètement paralysés entre 8 h et midi. En dépit de l'appel lancé la veille à la télévision par le vice-président de la municipalité, le mot d'ordre de grève lancé par «Mzowsze» (organisation de Solidarité pour la région de Varsovie) a été massivement suivi. Solidarité voulait protester contre les sanctions dont sont menacés les salariés qui n'ont pas travaillé samedi dernier.

Malgré la gêne causée par cette action, la population de Varsovie semble avoir approuvé cette grève, si l'on en juge par la plupart des réactions entendues. Une immense affiche proclamant «Solidarité avec les travailleurs des transports» s'étalait hier sur toute la façade d'un immeuble situé à 100 m du siège du comité central du parti.

L'affaire des samedis est aussi à l'origine d'un arrêt de travail de deux heures dans sept grandes entreprises de Poznan (Ouest du pays) totalisant quelques dizaines de milliers d'ouvriers. Selon le comité de Solidarité de Poznan, le mouvement était aussi une protestation contre la non-application de certains points des accords de Gdansk, et a été suivi à 100 pour cent.

D'autre part, 270 entreprises de la voivodie de Legnica (sud-ouest du pays) ont cessé le travail pendant quatre heures hier, selon le syndicat local Solidarité. Legnica est le siège du Q.G. des troupes soviétiques en Pologne. Le mouvement visait là encore à protester contre le non-respect de certains points des accords de Gdansk, en particulier à propos des samedis libres, et il a été suivi par quelque 95% des 150,000 travailleurs de la région, a-t-on affirmé au siège de Solidarité.

Dans le sud du pays, 800,000 ouvriers ont cessé le travail hier pendant une heure (et non jeudi comme annoncé précédemment de source officieuse). Cette fois il s'agissait de protester contre l'intervention de la police à Nowy Sacz et à Ustrzyki Dolna, en début de semaine, pour faire évacuer des bâtiments publics occupés par des militants de Solidarité ou de Solidarité rurale.

Dans le Sud-Est, l'usine d'aviation de Mielec (22,000 ouvriers) s'est arrêtée deux heures pour soutenir l'action du comité de paysans et d'ouvriers constitué à Rzeszow et qui exigent la reconnaissance de Solidarité rurale et la venue d'une commission gouvernementale dotée de pouvoirs de négociations, a-t-on appris au siège de Solidarité de la ville.

Entre-temps la délégation de Solidarité a eu hier, à Rome, une série de rencontres publiques avec les syndicats italiens, destinées principalement à expliquer son action et les conditions particulières dans lesquelles fonctionne le syndicat indépendant polonais.

Au cours d'une réunion de masse, organisée dans la matinée par la Confédération unitaire des syndicats italiens, puis de rencontres avec chacun des trois grands syndicats, Lech Walesa a notamment souligné que les ouvriers polonais avaient un «très puissant employeur: l'État».

Accueilli chaleureusement, longuement applaudi, les membres de Solidarité se sont félicités de la compréhension entre les travailleurs polonais et leurs camarades italiens. «Cette compréhension, a dit M. Walesa, est la grande bonne surprise de ce voyage».

Par ailleurs, le président de Solidarité a déclaré que son mouvement avait beaucoup à apprendre «auprès de ses homologues occidentaux». «Nous profiterons de votre expérience que cela plaise ou non», a affirmé M. Walesa.

Le dirigeant ouvrier polonais a rappelé ses thèses sur les objectifs des syndicats: leur premier but, a-t-il dit en substance, est de servir l'homme et pour celui-ci, les valeurs spirituelles sont prioritaires. «Le pain et le saucisson ne font pas le bonheur», a dit le président de Solidarité, très à l'aise dans son rôle de tribun populaire malgré la barrière de la langue.

Il a également affirmé que ses camarades étaient «Polonais d'abord et syndicalistes ensuite». Les intérêts de la patrie priment ceux des travailleurs, a-t-il estimé, insistant dans ce contexte sur le besoin d'informations complètes sur l'état de l'économie du pays. Une telle information est nécessaire à Solidarité, par exemple pour arrêter sa position sur la question des samedis libres, a-t-il expliqué.

À cent jours des présidentielles françaises, l'incertitude règne

PARIS (AFP) — À 100 jours des élections présidentielles françaises, l'incertitude règne et la réélection de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui paraissait acquise il y a encore deux mois, semble moins sûre aujourd'hui.

Le 6 janvier dernier, une enquête publiée par le Quotidien de Paris (centre droit) donnait en effet le leader socialiste François Mitterrand vainqueur de M. Giscard d'Estaing avec 51 pour cent des suffrages, un candidat de l'opposition devançant pour la première fois depuis 15 ans le principal représentant de la majorité dans un sondage. Quantre jours plus tard, un second sondage, publié par l'hebdomadaire Paris-Match, cette fois, donnait les deux hommes à égalité.

Tout en se gardant de toute interprétation hâtive de ces résultats, les observateurs politiques constatent qu'ils traduisent une chute de l'image de marque du président, commencée en novembre dernier et qui s'est accélérée dans les derniers jours de l'année et début janvier.

La cote de M. Giscard d'Estaing est ainsi arrivée au point le plus bas jamais atteint par un président de la 5ème République, avec plus de mécontents que de satisfaits, alors que ses prédécesseurs, le général de Gaulle et M. Georges Pompidou avaient toujours conservé une balance positive dans l'opinion. Pourtant, à la mi-novembre encore, la position de l'actuel président paraissait inébranlable.

La rupture de l'union de la gauche entre socialistes et communistes et les querelles publiques des États-majors des deux partis semblaient leur interdire tout espoir de succès. De leur côté, les gaullistes, tout en se présentant comme l'alternative dans un même choix de société, se montraient divisés sur le choix des hommes à opposer au président sortant.

Cette situation bloquée, limitée à une lutte entre les représentants de la «bande des quatre» (giscardiens, gaullistes, socialistes et communistes), dont l'issue ne promettait pas de surprise, provoquait même un phénomène de «ras-le-bol» dans l'opinion publique et favorisait l'apparition d'un anti-candidat, l'acteur comique Coluche, qui a reçu un écho significatif dans le public.

Le déblocage s'est produit les 23 et 30 novembre, lors d'élections législatives partielles portant sur sept sièges de députés. Les socialistes y ont gagné deux sièges, les gaullistes ont renforcé leurs positions, mais les giscardiens y ont à la fois perdu deux sièges et une dynamique du suocès.

Deux enseignements majeurs sont sortis de ces élections. D'une part, l'union de la gauche, en dépit des querelles d'état-major, a bien fonctionné à la base. D'autre part, le rapprochement entre socialistes et gaullistes, que l'on pressentait à travers les prises de positions des dirigeants, s'est traduit concrètement sur le terrain, provoquant de vives réactions tant des giscardiens que des communistes.

Pendant 15 ans, la politique française a été marquée par une division entre droite et gauche, institutionnalisée au moment des présidentielles de 1965 avec la désignation d'un candidat unique de la gauche, François Mitterrand, face au général de Gaulle. Aujourd'hui se dessine une nouvelle répartition des forces. La rupture des socialistes avec les communistes a rendu possible un rapprochement entre les hommes de François Mitterrand et les gaullistes qui s'étaient jusqu'alors refusés à apporter leurs voix à un allié des «collectivistes».

Le secrétaire général du Rassemblement pour la République (RPR — gaulliste) l'a implicitement reconnu lundi, se déclarant convaincu que les 200,000 voix qui ont suffi à M. Giscard d'Estaing pour l'emporter en 1974 devant François Mitterrand pourront «se porter dans l'autre sens» cette fois-ci.

Tous les sondages, dans ces conditions, prévoient un affrontement très serré au second tour des élections, le 10 mai, entre le leader socialiste et M. Giscard d'Estaing, dont on s'accorde à assurer qu'il se représentera, bien qu'il ne l'ait pas encore confirmé.

Le président, resté jusqu'à présent sur la réserve, commençait hier les grandes manoeuvres avec la réunion d'un conseil des ministres exceptionnel pour mettre au point 29 mesures d'urgence à prendre, dans tous les domaines de la vie française, avant l'échéance présidentielle.

Ronald Reagan finit de préparer son installation

WASHINGTON (AFP) — M. Ronald Reagan a achevé hier deux jours de travail intensif sur son programme économique et réuni ses ministres-désignés, avant de se lancer dans le tourbillon des fêtes prévues à l'occasion de sa prise de fonctions.

De leurs côtés, les commissions compétentes du Sénat ont poursuivi activement l'audition des ministres-désignés pour permettre aux sénateurs de se prononcer le plus tôt possible après le 20 janvier sur les hommes que M. Reagan a choisi pour composer son Cabinet.

Pour les ministres qui ont déjà comparu, l'épreuve s'est en général bien passée. Six membres du Cabinet sur 18, le général Alexander Haig (secrétaire d'État), M. William French Smith (Justice), M. James Edwards (Énergie), M. James Watt (Intérieur), M. Terrel Bell (Éducation) et Mme Jeane Kirkpatrick (représentante aux Nations unies) ont déjà obtenu un avis favorable.

En revanche, le choix de M. Reagan pour le ministère du Travail, M. Raymond Donovan, s'est heurté à un obstacle inattendu. Selon des informations parvenues à la commission chargée de l'interroger, M. Donovan aurait versé autrefois de l'argent au puissant syndicat des camionneurs en échange d'une trève sociale. La Sûreté fédérale (FBI) enquête sur ces allégations: la confirmation de M. Donovan risque d'être retardée.

M. Reagan a cependant réaffirmé jeudi qu'il gardait une entière confiance dans l'homme «honorable» qu'il avait choisi et qu'il n'avait pas l'intention de revenir sur son choix.

Il est probable en tout cas que les débats de confirmations ne seront pas achevés le 20 janvier, comme l'espérait M. Reagan, M. Haig, en particulier, ne sera sans doute confirmé que le 21, car un sénateur républicain, M. Lowell Weicker, a demandé et obtenu le droit de parler contre lui.

Le premier souci du président-élu reste cependant d'établir un calendrier de mesures économiques pour tenir le plus vite possible les promesses qu'il a faites pendant sa campagne.

Les mesures qu'il doit annoncer le 20 janvier seront largement symboliques et viseront surtout, comme par exemple l'arrêt total de toutes créations d'emplois par le gouvernement, à montrer sa volonté de limiter les interventions fédérales dans la vie du pays.

En ce qui concerne le budget, le président-élu a préparé le terrain en critiquant impitoyablement le projet de budget pour l'année fiscale 1982 qu'a présenté jeudi le président sortant Jimmy Carter.

Il s'est déclaré en particulier convaincu qu'il pourrait trouver le moyen de réduire le montant des dépenses fédérales prévu dans le projet. Il a souligné d'autre part que la révision des chiffres de recettes et de dépenses pour le budget de l'année fiscale 1981, avec la perspective d'un déficit plus important que prévu, rendait sa tâche plus difficile.

L'un de ses collaborateurs, M. David Stockman, choisi pour diriger le bureau du budget, a renchéri sur ces déclarations: il a qualifié le dernier projet budgétaire de M. Carter de «document politique» et assuré qu'il devrait «être revu de haut en bas» car il risquait «d'aggraver encore l'état de l'économie».

10,000 «marines» pourront aller défendre la Norvège

WASHINGTON (AFP) — Si l'Union soviétique attaquait la Norvège, 10,000 «marines» américains pourront désormais très rapidement voler au secours de ce petit pays scandinave du flanc nord de l'Otan. Telle est la signification de l'accord militaire américano-norvégien, ratifié hier à Washington.

Après quatre ans de négociations, la Norvège a finalement accepté que les États-Unis entreposent sur son territoire le matériel lourd d'une brigade de «marines».

Cet accord qui permettra de raccourcir considérablement le temps d'intervention des marines en cas de crise, était indispensable, selon le Pentagone, en raison de la menace croissante pour l'Otan que constitue le renforcement de la présence navale soviétique dans la région de la péninsule de Kola.

Pour des raisons de politique intérieure en Norvège, il a été finalement décidé de ne pas stocker ce matériel dans le nord de la Norvège, à proximité de la frontière commune avec l'URSS, mais dans la région centrale du Trondelag, à environ 500 km au nord d'Oslo.

L'aile gauche du Parti travailliste norvégien au pouvoir craignait en effet que les États-Unis se servent de la Norvège pour faire pression sur l'URSS, entraînant un accroissement de la tension en Europe du Nord.

Le Pentagone espère que la plus grande partie du stockage du matériel lourd pour les 10,000 marines pourra arriver en Norvège d'ici à la fin de l'année.

Il s'agit de 24 canons de 155 mm, d'environ 250 camions et d'une centaine de remorques, des munitions, du carburant et de deux batteries de défense aérienne.

Un haut fonctionnaire du département de la Défense a précisé qu'il n'évait pas prévu d'entreposer des chars américains en Norvège, en raison du caractère défensif de l'accord américano-norvégien et de l'utilité restreinte de blindés sur un terrain particulièrement difficile.

On soulignait en outre au Pentagone, qu'en cas d'attaque soviétique, treize brigades de l'armée norvégienne auraient à subir le premier choc en attendant l'arrivée des renforts américains. «Les Norvégiens devront livrer la première bataille» a précisé un militaire de haut rang.

Pour être prêt à toute éventualité, on apprenait hier au Pentagone que la Norvège avait décidé de stationner une brigade supplémentaire dans le nord du pays. L'accord américano-norvégien prévoit, d'autre part, que l'armée norvégienne apporte un soutien logistique aux 10,000 marines.

En plus de leur propre matériel, les marines pourront compter à leur arrivée en Norvège sur 150 véhicules équipés pour progresser dans la neige, 180 camions, 35 ambulances, des camions-citerne et autres équipements.

Les marines qui pourraient arriver des États-Unis en quelques jours en cas d'attaque soviétique, amèneront avec eux 75 hélicoptères dont l'entretien délicat ne permet pas le stockage en Norvège.

Le nouvel accord militaire américano-norvégien est une première étape vers une réorganisation du soutien logistique des forces américaines en Europe, indique-t-on dans les milieux proches du Pentagone.

Actuellement l'armée américaine a stocké du matériel lourd pour quatre divisions (environ 60,000 hommes) en Allemagne de l'Ouest. L'équipement nécessaire à deux autres divisions devrait être prochainement entreposé en Europe.

Vers des élections anticipées à Berlin

BERLIN-OUEST (Reuter) — La coalition ouest-allemande de centre-gauche qui administre Berlin-Ouest s'efforçait hier de trouver une solution à la crise ouverte par la démission du bourgmestre social-démocrate, M. Dietrich Stobbe, et de son gouvernement, mêlés l'un et l'autre à un scandale financier.

Le Parti social-démocrate (S.P.D.) et le Parti libéral (F.D.P.) se sont réunis hier à huis clos, afin d'étudier les possibilités de désigner un nouveau bourgmestre capable d'obtenir la confiance du parlement de la ville.

Pour sa part, l'opposition chrétienne-démocrate a annoncé son intention d'avoir recours à la procédure dite du «Voksbegehren» (pétition populaire) pour contraindre les autorités de la ville à organiser de nouvelles élections.

M. Stobbe a démissionné jeudi soir après que le parlement de Berlin-Ouest eut refusé quatre des candidats proposés par le bourgmestre en remplacement de cinq sénateurs qui avaient démissionné la semaine dernière, à la suite de la banqueroute d'une société ouest-berlinoise de travaux publics.

La crise du gouvernement de Berlin-Ouest a eu des répercussions dans le gouvernement fédéral à Bonn, où le S.P.D. et le F.D.P. sont les partenaires d'une coalition semblable à celle au pouvoir à Berlin-Ouest.

M. Willy Brandt, président du S.P.D., ancien chancelier et ancien bourgmestre de Berlin-Ouest, a rencontré d'urgence les dirigeants des formations politiques à Berlin-Ouest et à Bon.

M. Hans-Dietrich Genscher, vice-chancelier et chef du F.D. se rend à Berlin ce week-end pour discuter de la crise.

Une solution à l'étude consisterait à envoyer de Bonn une personnalité sociale-démocrate pour prendre en charge le gouvernement de Berlin-Ouest, précise-t-on de source proche du S.P

Mais certains députés F.D.P. de Berlin-Ouest paraissent favorables à l'organisation d'élections anticipées, proposées par C.D.U.

L'initiative de l'opposition chrétienne-démocrate paraît néanmoins essentiellement destinée à empêcher la formation d'un nouveau Sénat plutôt qu'à mener effectivement à son terme procédure en vue d'élections anticipées, précise-t-on dans les milieux politiques.

Mme Peron malade

BUENOS AIRES (Reuter) — L'état général de l'ancienne présidente argentine, Mme Maria Estela Peron, s'est détérioré et elle souffrirait d'un ulcère à l'estomac, annoncent des journaux de Buenos Aires qui citent des sources proches du gouvernement militaire.

Aucun commentaire officiel n'a été publié sur cette information. Mme Peron aurait été transportée mardi dernier dans un hôpital militaire proche de la capitale.

Selon la presse, elle a subi des radiographies de l'estomac et un journal, Clarin, indique que ses médecins ont déjà informé les plus hautes autorités du gouvernement militaire de son état de santé.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

L'Université Concordia invite les candidat(e)s à un programme à temps complet de maîtrise ou de doctorat à postuler une bourse d'études supérieures. Les résultats scolaires, interprétés au sens large comme les aptitudes, talents et autres facteurs pertinents au programme d'études projeté, sont les principaux critères de sélection. Les besoins financiers ne sont pas pris en considération.

CLÔTURE DU CONCOURS:
LE 1er FÉVRIER
ANNONCE DES BOURSIERS:
LE 1er AVRIL
ENTRÉE EN VIGUEUR:
LE 1er SEPTEMBRE

Les bourses sont valables normalement pour la durée du programme d'études supérieures à condition que des progrès satisfaisants soient accomplis et que toutes les autres conditions soient remplies.

Valeur
Bourse de maîtrise: 6 000 $ par année
Bourse de doctorat: 7 000 $ par année

Dans certains cas, la scolarité de base s'ajoute à la bourse.

La bourse d'études supérieures David J. Azrieli, d'une valeur de 7 000 $ par année plus la scolarité de base (jusqu'à concurrence de 500 $), peut être accordée à un(e) étudiant(e) de maîtrise ou de doctorat pour un an seulement.

On peut se procurer le formulaire de demande de bourse d'études supérieures, le formulaire de demande d'admission à la Division des études supérieures et de plus amples renseignements au:

BUREAU DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
UNIVERSITÉ CONCORDIA
1455, BOUL. DE MAISONNEUVE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H3G 1M8
TÉLÉPHONE: (514) 879-7314

ou du directeur du programme d'études supérieures projeté.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

POUR ÊTRE BIEN INFORMÉES
près d'un million de personnes regardent, tous les jours, à 22h30*
* BBM réseau. 24-30 nov. 1980 Lun. ven.
LES NOUVELLES
TVA



Oliver Rebbot, photographe de Newsweek, a été touché au poumon par une balle, lors de combats à San Francisco Gotera (Salvador) jeudi. Il reçoit l'aide de son confrère du Time, Harry Mattison. Son état est toujours qualifié de sérieux. (Photolaser AP)

La Libye répond fermement aux condamnations des pays africains

PARIS (AFP) — La Libye a répondu fermement jeudi et hier à la condamnation, par les chefs d'États africains réunis à Lomé, de sa politique au Tchad, tandis qu'une intense activité diplomatique, centrée sur la situation tchadienne, se poursuit en Afrique.

Le gouvernement libyen, dans un communiqué diffusé jeudi soir par radio Tripoli, s'est élevé contre les clauses de la déclaration de Lomé concernant le retrait des troupes libyennes du Tchad et la non-représentativité du GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition du Tchad).

Le commandant Abdessalam Jalloud, numéro 2 libyen, a déclaré pour sa part que la «Libye ne tolèrera pas que le peuple libyen soit attaqué à partir du Tchad et n'acceptera pas l'installation d'un régime hostile à la Libye à N'Djamena». Il a jouté que «toute la fumée lancée autour de la présence libyenne au Tchad n'est que le parapluie qui permet aux troupes françaises de revenir en Afrique centrale, au Sénégal, au Gabon et peut être aussi au Soudan, pour s'y ajouter aux troupes égyptiennes sur place».

À propos du projet de fusion Tchad/Libye, le communiqué du gouvernement libyen a affirmé jeudi que «l'unité entre les deux peuples ne se réalisera qu'à l'issue d'un référendum au Tchad».

M. Abdessalam Triki, ministre libyen des Affaires étrangères, a annoncé que des élections au Tchad sont prévues pour février 1982, mais qu'il appartient au Tchad de décider s'il veut les organiser avant. La réunion de Lomé avait préconisé mercredi la tenue d'élections au Tchad d'ici la fin du mois d'avril 1981 sous le contrôle de l'Organisation de l'unité africaine.

Le ministère français des Affaires étrangères s'est borné hier à déclarer que la France accueillait les déclarations finales de Lomé sur le Tchad «avec beaucoup d'intérêt» et considérait qu'elles correspondent dans l'ensemble à la position française.

Une activité diplomatique assez intense a succédé en Afrique à la réunion à Lomé des représentants de 14 pays africains. Le président du GUNT, M. Goukouni Weddeye, et le vice-président, le colonel Abdelkader Kamougué, sont arrivés jeudi soir à Lagos où ils doivent avoir des entretiens avec le chef de l'État Nigérian.

M. Abdessalam Triki, venant lui aussi de Lomé, s'est rendu en visite officielle à Luanda. Il devrait ensuite, selon la radio libyenne, visiter «plusieurs autres pays africains» pour s'entretenir avec leurs chefs d'État de la «situation en Afrique».

Le secrétaire d'État français aux Affaires étrangères, M. Olivier Stirn, est de son côté arrivé au Sénégal hier, moins d'une semaine après la visite en Côte d'Ivoire et en Angola du ministre Jean François-Poncet.

D'ailleurs, la France a achevé le renforcement de son dispositif militaire en Centrafrique décidé la semaine dernière à la demande des états africains inquiets du projet de fusion entre le Tchad et la Libye, a-t-on appris hier à Bangui de sources militaires françaises.

L'arrivée de ces renforts a porté ainsi de 900 à 1,300 le nombre de soldats français stationnés en ce moment en République centrafricaine, indiquait-on de mêmes sources.

Ces renforts, constitués essentiellement de 350 soldats du 3ème régiment d'infanterie de marine de Vannes (ouest de la France), appartenant à la 9ème division de marine, ont été dirigés sur Bouar à 450 km au nord-ouest de Bangui et à 200 km de la frontière sud du Tchad. Désormais, la base de Bouar compte 800 hommes, tandis que 500 hommes stationnent à Bangui.

En outre, quatre avions à réaction d'appui tactique au sol Jaguar ainsi qu'un Bréguet Atlantic chargé d'assurer leur guidage radar ont été envoyés dans la capitale centrafricaine. Quatre Jaguar sont déjà basés à Libreville au Gabon, rappelait-on.

Un fait remarquer à Bangui que les troupes françaises ont été dotées de moyens importants de lutte anti-char et anti-aérienne. Les unités de Bouar ont reçu notamment des postes de tir de Milan, missile français d'une portée de 3300 mètres, capable de percer tous les blindages de chars existant à l'heure actuelle, ainsi que de canons de 20 mm pouvant tirer jusqu'à 650 coups minute.

De même, la puissance de feu de ces unités a également été renforcée avec la fourniture de mortiers de cent vingt d'un modèle nouveau et perfectionné et qui ont commencé à être livrés à l'armée française il y a quatre mois. Enfin, indiquait-on de même source, la base de Bouar abrite également un escadron d'automitrailleuses légères, armées de canons de soixante et de quatre-vingt-dix.

Ces renforts en hommes et en matériels ont été acheminés en une semaine par avion principalement de la métropole.

L'Egypte de son côté a affirmé jeudi, par la voix de son vice-président, M. Hosni Moubarak, que «l'Egypte ne restera pas les bras croisés si la Libye intervient militairement au Soudan». Quant au président Sadate, il a déclaré hier que l'Egypte était disposée à participer à de nouvelles concertations sur le Tchad en assistant à une réunion du «comité des douze» à Khartoum, proposée par le chef de l'État soudanais, le président Nimeiry.

Enfin, le Parlement européen a estimé hier que l'invasion du Tchad par la Libye et la fusion des deux pays ont été réalisées «dans des conditions qui s'apparentent fort a une annexion», et que si cette situation devait se prolonger, le Tchad ne pourrait rester membre de la convention de Lomé.

Un ambassadeur rejoint la guérilla au Salvador

MANAGUA (d'après Reuter et AFP) — Tous les membres de l'ambassade du Salvador au Nicaragua, y compris l'ambassadeur, ont démissionné hier afin de rejoindre les forces insurgées de leur pays, a déclaré un porte-parole des diplomates.

Il a précisé que l'ambassadeur, M. Roberto Castellanos, avait rendu visite à M. Miguel d'Escoto, le ministre nicaraguayen des Affaires étrangères, afin de l'en prévenir officiellement.

C'est la première défection de diplomates du Salvador depuis le début de l'importante offensive lancée samedi dernier par des guérilleros de gauche dans ce pays.

M. Castellanos a annoncé sa démission, en accusant la junte civile et militaire du Salvador de gouverner avec «une soif de sang».

Le chef de la représentation diplomatique salvadorienne à Managua a déclaré qu'il avait accepté de représenter son pays parce qu'il estimait que le programme de réformes sociales annoncé par la junte pourrait contribuer à soulager la misère du peuple.

Mais, selon M. Castellanos, «il est clair que la cupidité et l'arrogance de la classe possédante ont prévalu sur les objectifs du gouvernement, qui a montré sa soif de sang au cours de la crise actuelle». M. Castellanos a qualifié «d'assassins et de fascistes» les militaires membres du gouvernement salvadorien.

Les affrontements entre la guérilla salvadorienne et l'armée régulière se sont concentrés jeudi dans le centre-est du pays, tandis que San Salvador, la capitale, fortement militarisée, connaissait une journée de calme.

Au cinquième jour de «l'offensive générale» déclenchée par le Front Farabundo Marti de Libération nationale (FMLN), les combats ont affecté principalement la région de Tecoluca, localité de 4,000 habitants à 75 kilomètres à l'est de la capitale.

Les opérations militaires, qui au cours des 72 dernières heures avaient surtout eu lieu dans les départements proches de la frontière avec le Guatemala et le Honduras, se sont déplacées vers le centre et l'est du pays.

Des combats ont également été enregistrés à San Francisco Gotera, ville de l'est du Salvador où un journaliste français, Olivier Rebbot, photographe du magazine 'Newsweek', a été blessé. Un autre photographe, Ian Mates, Sud-Africain, travaillant pour l'agence UPI, avait été tué mardi par l'explosion d'une grenade à fragmentation.

Par ailleurs, le FMLN a annoncé à San Jose de Costa Rica que l'offensive armée «se déroulait» selon les objectifs que la guérilla s'était fixés. Le Front Farabundo Marti a affirmé dans ses derniers communiqués de guerre maintenir une forte pression sur les départements du centre-est (San Vicente, Usulutan, San Miguel, Morazan et La Union).

Il semble, en recoupant toutes les informations en provenance du Salvador que la tactique de la guérilla consiste désormais à lancer des attaques contre les casernes, couper les voies de communications reliant les centres urbains et harceler les troupes envoyées à leur poursuite.

D'après les informations recueillies auprès de sources bien informées, le Front a dû abandonner diverses localités occupées temporairement au début des opérations. Les communiqués diffusés jeudi par le FMLN n'ont pas fait état de nouvelles occupations.

Dans la capitale où le couvre-feu est en vigueur de 19 heures à 5 heures du matin, des unités d'infanterie exercent une sévère vigilance sur les ministères, les administrations, les banques et les arrêts d'autobus en vue de prévenir tout mouvement de grève. Des troupes motorisées et des blindés légers patrouillent en permanence dans la ville où le calme a régné jeudi.

Bolivie: 8 membres du MIR sont tués

LA PAZ (AFP) — Le principal dirigeant du Mouvement de la gauche révolutionnaire bolivien (MIR, clandestin), M. Jose Reyes Carvajal, et sept autres membres du MIR ont été tués jeudi lors d'un affrontement avec la police, survenu lorsque celle-ci a fait irruption dans l'immeuble où ils tenaient une réunion.

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur publié hier à La Paz, un policier a également été tué, quatre autres blessés et un certain nombre de militants du MIR arrêtés au cours de l'opération.

Toujours d'après la thèse officielle, les services de sécurité avaient découvert la tenue d'une réunion d'état-major du MIR. Lorsque les policiers ont pénétré dans les locaux, les dirigeants présents, indique-t-on de même source, ont résisté provoquant une fusillade qui a duré vingt minutes.

Le ministère de l'Intérieur affirme que des grenades cubaines, des armements, des documents et des tracts ont été découverts sur les lieux de la réunion. Les documents saisis par la police faisaient état de préparatifs d' «éléments étrangers», visant à éliminer des militaires, commerçants, intellectuels et ouvriers, pour ensuite attribuer la responsabilité de ces crimes à la junte du général Garcia Meza et aux forces armées.

Les huit membres du MIR tués par la police sont, outre Jose Reyes Carvajal, Ramiro Velasco Aviles, Jose Luis Suares Guzman, Freddy Marquez Gutierrez, Daniel Contreras Loza, Rodrigo Arce, Mario Luis Paredes Llanos et Arcil Menacho, affirme le communiqué.

Cette opération survient alors que les communiqués officiels faisaient état à La Paz d'un calme total, un jour exactement, note-t-on, avant que le régime militaire du général Garcia Meza ne fête ses six mois au pouvoir.

Reyes Carvajal avait été élu député aux élections générales de juin 1980. Le MIR était considéré comme le mouvement le plus jeune et le plus dynamique du Front démocratique et populaire (UDP) que dirige d'exil M. Herman Siles Zuazo.

Le sommet islamique butera sur le conflit irako-iranien

TAEF (AFP) — Le conflit irako-iranien constitue l'obstacle majeur à un plein succès du troisième sommet islamique dont les travaux préparatoires au niveau des ministres des affaires étrangères s'ouvrent aujourd'hui à Taef, résidence d'été des souverains nahhabites.

M. Habib Chatty, secrétaire général de l'organisation de la conférence islamique qui regroupe 40 pays d'Afrique, du Proche-Orient et d'Asie, en est pleinement conscient.

Il a en effet affirmé à l'AFP qu'il serait parfaitement utopique d'espérer régler au cours de ces assises le différend entre les deux pays qui sont en guerre. «Tout ce que nous souhaitons, c'est que les pays islamiques qui sont engagés dans une mission de médiation puissent placer l'affaire dans une bonne voie susceptible de mener à un arrêt des hostilités et ultérieurement à un règlement global. Cela demandera du temps et de nombreux efforts», a déclaré M. Chatty.

M. Chatty avait été reçu par l'ayatollah Khomeiny lors de son dernier passage en Iran en octobre dernier mais ce pays n'a jamais répondu à sa proposition de constituer un comité de six chefs d'état musulmans pour tenter de rapprocher les belligérants. L'Irak en revanche l'a acceptée.

Cela étant, on n'exclut pas totalement à Taef une éventuelle participation de dernière heure de l'Iran, qui n'a pas fait connaître officiellement à la conférence son refus de siéger aux côtés du président Saddam Hussein.

Selon M. Habib Chatty, aucun pays n'a d'ailleurs donné de réponse négative jusqu'ici, même pas la Libye dont on ne serait pas tout à fait surpris dans les milieux autorisés qu'elle envoie une délégation. La présence du colonel Kadhafi paraît plus douteuse. Il ne pourrait en aucun cas être reçu comme le seront les autres chefs d'état par le roi Khaled qui a rompu ses relations diplomatiques avec la Libye en octobre dernier.

Le chef de la révolution libyenne, rappelle-t-on, avait affirmé que La Mecque, saint des saints de l'Islam, où sera inauguré le 25 janvier le sommet islamique, avait été «souillée» par la présence de soldats américains à la suite de la prise d'otages intervenue en novembre 79 dans la grande mosquée Al Haram, événement qui avait profondément ébranlé tout le monde musulman.

Le comité ad hoc sur l'Afghanistan, pays suspendu de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), depuis l'intervention soviétique, se réunira avant l'ouverture de la conférence préparatoire. Il est composé de représentants de l'Iran, du Pakistan, de la Guinée et de la Tunisie ainsi que du secrétaire général de l'OCI.

M. Aga Shahi, ministre des affaires étrangères pakistanais aura vraisemblablement des éclaircissements à fournir sur sa récente proposition d'engager sous l'égide de l'ONU des contacts avec les représentants du PDPA, parti au pouvoir en Afghanistan, projet dont certains pays craignent qu'il ne conduise à la régionalisation du problème, souhaitée par Moscou.

Les questions de Jérusalem, des droits des Palestiniens et du Moyen-Orient en général n'auront aucun mal à recueillir l'adhésion des participants, même si la «jihad» est proclamée. M. Chatty a d'ailleurs tenu à préciser que ce terme ne signifie pas une déclaration de guerre sainte mais la «mobilisation par tous les moyens y compris la négociation et les armes économiques des ressources de la communauté musulmane pour défendre son patrimoine, la guerre ouverte n'étant qu'un ultime recours».

Marcos lève la loi martiale

MANILLE (AFP) — Le président Ferdinand Marcos a annoncé hier que la loi martiale, en vigueur depuis huit ans aux Philippines, sera levée aujourd'hui à l'occasion de la journée de la constitution.

Le président, qui a annoncé sa décision au cours d'une réunion organisée à Manille par le Mouvement pour une nouvelle société (KBL) actuellement au pouvoir, a déclaré qu'il entendait ainsi ouvrir la voie à une normalisation politique du pays.

M. Marcos avait annoncé à la fin de l'année qu'il avait l'intention de lever la loi martiale, proclamée le 21 septembre 1972.

La mesure touchera l'ensemble du pays, à l'exception toutefois des deux gouvernements musulmans du Sud créés à la suite des accords de Tripoli de 1976.

Si le KBL au pouvoir a apporté son soutien enthousiaste à la décision de M. Marcos, immédiatement, les principaux partis d'opposition, regroupés dans le mouvement de l'Opposition démocratique unifiée (UNIDO), et les groupes étudiants l'ont en revanche qualifiée de «plaisanterie».

RESTAURANT
"LES FILLES DU ROY"



MUSICIEN

«BRUNCH QUÉBÉCOIS»

dans le Vieux Montréal ou vivent encore les traditions du XVIII siècle. Cuisine abondante et raffinée pour les gens du XXe siècle.

LE DIMANCHE de 11 h 30 à 15 h

$10.75

TOUS LES JOURS

Table d'hôte du midi de 11 h 30 à 16 h

Chef: Robert Nimax
Bar dans serre victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal;
849-3535

Stationnement gratuit



LE COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF
(cours collegial)

C'est:
- Plus de 50 ans d'histoire
- Un corps professoral expérimenté et compétent
- Une tradition... une atmosphère

RENSEIGNEMENTS:

COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF
Bureau des admissions Cours collégial
3200 chemin Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél: (514) 342-1320 Poste 262 ou 337

LE COLLEGE ACCORDE DES BOURSES D'ÉTUDE
LE COLLEGE OFFRE UN SERVICE DE RESIDENCE

(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)
Bureau des admissions au secondaire: 342-1320 poste 229



CASAVANT

La fine table présentée sur un meuble de la collection Bois-Fleury, n'est-ce pas un art de vie consommé traditionnellement vôtre?

table, chaises, bahut et vaisselier: de la collection Bois-Fleury

À La Maison Casavant
vous découvrirez entre autres la célèbre collection Galèche, signée Grange
- 900, rue Girouard est, St-Hyacinthe, (514) 773-1457 ou 866-8120
- 206, rue St-Paul ouest, Montréal (514) 845-7118
- 6, côte de la Fabrique, Québec (418) 692-1272

regards sur le monde

Israël: tout va bien, tout va mal

par
Victor Cygielman
correspondance particulière

JERUSALEM — Dans la première semaine de 1981, la plupart des actions cotées en bourse, à Tel-Aviv, ont continué leur hausse et augmenté de huit pour cent en moyenne.

Ainsi, la bourse israélienne, qui a connu une activité fiévreuse au cours de l'année 80 (les actions émises par les quatre grandes banques ont augmenté, en moyenne, de 400 pour cent et certaines actions industrielles de plus de deux mille pour cent) continue à attirer les investissements. Notons, à ce propos, que les investissements faits dans les actions industrielles et autres furent beaucoup plus élevés que les sommes investies en devises étrangères, dont la vente est libre depuis l'avènement du gouvernement Begin, en juin 77.

Comment expliquer ce phénomène dans un pays dont tout le système économique est supposé être au bord de la faillite vu l'inflation galopante qui a dépassé les 150 pour cent en 1980?

Certains économistes parlent d'une «anomalie supplémentaire» dans la vie économique israélienne et évoquent aussi la «passion de la spéculation» qui a saisi de nombreux Israéliens (1) désireux de se protéger contre les effets de l'inflation qui déprécie à vue d'oeil la monnaie israélienne.

Cependant, d'autres économistes israéliens, sans nier les effets de la spéculation boursière, voient dans cet investissement massif dans les actions industrielles, surtout, une extraordinaire marque de confiance de l'Israélien moyen dans la solidité fondamentale de l'économie et l'industrie de son pays et de ses holdings bancaires. Et ce malgré l'hémorragie inflationniste qui épuise les ressources du pays.

Cette confiance est-elle aveugle, basée sur des considérations irrationnelles, mystiques?

Pas du tout, affirment des économistes israéliens.

Si la dette extérieure a augmenté (à sa naissance, chaque nouveau bébé israélien doit déjà plus de quatre mille dollars), la réserve en devises étrangères est en hausse et vient d'atteindre un chiffre record de 2,7 milliards de dollars. Les exportations augmentent aussi d'année en année, en chiffres constants.

Ainsi, en 1980, Israël a exporté des marchandises pour une valeur de US $5,5 milliards, contre 4,5 milliards en 79. Autrement dit, une hausse de 22 pour cent.

Cette hausse a été atteinte, malgré une baisse de la vente d'agrumes, jadis le principal produit d'exportation du jeune État israélien. L'ensemble des exportations agricoles a augmenté de 1,1 pour cent et la vente de diamants — article qui rapporte le plus de dollars à Israël — n'a augmenté que de 15 pour cent par rapport à 79, passant de 1,22 milliard de dollars à 1,4 milliard de dollars. Ainsi, c'est surtout l'expansion de la vente de produits industriels (une hausse de 29,4 pour cent par rapport à 79) qui est responsable pour le taux d'exportation exceptionnel réalisé au cours de l'année 1980. «Si tout va si bien chez nous, pourquoi tout va-t-il si mal?», demandent les Israéliens.

La vérité est que l'inflation, la hausse foudroyante des prix et le chômage croissant ont réduit le niveau de vie des Israéliens, dont les salaires réels ont baissé de 9 pour cent en 1980.

Sans doute, face à un taux d'inflation qui dépasse 150 pour cent, une baisse du pouvoir d'achat de 9 pour cent n'est pas très impressionnante. Il s'agit d'ailleurs d'un chiffre moyen et la masse des salariés, appartenant à des syndicats combatifs, ont à peu près conservé leurs salaires réels.

Ce sont les couches les plus défavorisées, peu ou pas du tout syndiqués, et qui représentent de dix à quinze pour cent de la population israélienne, qui sont les plus atteintes par la baisse de leur pouvoir d'achat qui a grignoté leurs salaires, parfois, de 20 à 25 pour cent.

Néanmoins, la plupart des salariés, habitués à une amélioration constante bien que graduelle de leur niveau de vie, protestent et s'apprêtent à combattre la politique financière et budgétaire du gouvernement Begin.

La baisse du pouvoir d'achat des masses israéliennes est déjà ressentie par le marché. Les faillites se multiplient et plusieurs grands commerces ont dû fermer leurs portes.

Cependant, dans les centres commerciaux de Tel-Aviv, Jérusalem, Haïfa, les magasins sont pleins d'acheteurs, malgré les prix inflationnistes, et les effets concrets de la baisse des salaires réels et de l'augmentation du chômage ne sont pas (encore) visibles dans la rue israélienne.

Moshe Dayan a raconté, à ce propos, l'anecdote suivante: «Un jour, Molotov vient trouver Staline et se plaint que les gens dans les rues de Moscou ont l'air bien plus misérables qu'il n'en ressort des articles des journaux soviétiques. Réplique de Staline: camarade Molotov, un bon conseil; promène-toi moins dans les rues et lis davantage la Pravda». Et Dayan d'ajouter: «Moi je conseillerais aux Israéliens, aujourd'hui, de lire moins les journaux hébreux et de se promener davantage dans les rues de Tel-Aviv.»

Le nouvel an 81 a été fêté, partout, jusque dans les petites localités du pays, avec éclat et un enthousiasme inhabituels. Et cela, malgré l'interdit jeté par le grand rabbinat de Jérusalem sur la St-Sylvestre, cette fête «goy», et les menaces d'excommunication lancées contre les principaux hôtels de Tel-Aviv. Les villes estivales, en premier lieu Eilath, ont accueilli des dizaines de milliers de touristes étrangers, de la mi-décembre au début de janvier, venus «suivre le soleil en Israël». (Le tourisme étranger en Israël a augmenté de six pour cent par rapport à 79 pour atteindre un million 117 mille personnes en 80). En fait de soleil, ils ont surtout eu la pluie et même des averses torrentielles, qui ont inondé les rues, coupé les routes et transformé les plateaux désertiques du Néguev et du Sinaï en autant de niagaras d'une beauté saisissante.

Aussi, la plupart des touristes sont-ils repartis «mouillés, mais contents», pour reprendre le mot d'un ami eilathien, à la fois pêcheur de crevettes et restaurateur, dont la bonne humeur fut particulièrement contagieuse.

«Pourquoi es-tu si heureux?», avons-nous demandé à Itzik, le pêcheur.

«Parce que cela ne peut plus aller plus mal, que ce gouvernement est arrivé au bout de son souffle et au bout de sa course et que tout changement, quel qu'il soit, ne peut être que pour le mieux», a-t-il répondu dans un grand éclat de rire.

Note

1) Selon une enquête effectuée par l'institut de recherches de Dahaf, il apparaît que soixante pour cent des Israéliens investissent dans des fonds d'épargne, 41 pour cent cotisent à diverses caisses de pension, 38 pour cent investissent dans des devises étrangères et 30 pour cent dans des assurances vie. Vingt pour cent les Israéliens (apparemment au bas de l'échelle des salaires) ne participent à aucune caisse d'épargne, assurance ou fonds d'investissement bancaire.

Ces chiffres montrent, bien entendu, que bon nombre d'Israéliens optent, à la fois, pour plusieurs formes d'épargne et d'investissements.

La dissidence soviétique décapitée

par
Nicolas Miletich
Agence France-Presse

MOSCOU — L'année 1980 aura été difficile pour le mouvement dissident en Union soviétique: les figures centrales de l'opposition ont été arrêtées ou exilées et une certaine désorganisation est perceptible aujourd'hui au sein des divers groupes contestataires.

L'année avait commencé de manière significative: le 21 janvier l'académicien Andrei Sakharov est emmené sous escorte policière à Gorki où il est depuis assigné à résidence sans jugement et pour une période indéterminée. Dès lors, l'opposition n'a plus de porte-parole qui jouisse d'une réelle audience internationale. Autant qu'un conseiller, les dissidents perdent une autorité morale dont le prestige auprès de l'Occident est considérable.

Depuis bientôt un an, l'académicien vit seul dans cette ville interdite aux étrangers et située à 400 km de Moscou. Seuls, sa femme, Mme Elena Bonner, et un ami qui habite Gorki ont le droit de lui rendre visite. De nombreux amis venus le voir ont été arrêtés à la porte de son appartement, surveillé nuit et jour par la police.

LE KGB a mis fin aux activités des groupes de surveillance de l'application des accords d'Helsinki qui existaient en Ukraine et en Arménie et a porté un coup sévère au groupe moscovite d'Helsinki.

Mme Malva Landa, 62 ans, a été condamnée à 5 ans d'assignation à régime sévère, suivis de 5 ans d'assignation à résidence pour «agitation et propagande antisoviétique». Un troisième membre du groupe, Mme Tatiana Ossipova, 27 ans, attend en prison d'être jugée. Enfin, M. Youri Yarim-Agaev, mis en demeure par le KGB de choisir entre la prison et l'émigration, vit aujourd'hui en Allemagne de l'Ouest. Un autre groupe organisé, la Commission d'étude sur l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques n'a plus aujourd'hui qu'un seul membre en liberté, M. Felix Serebrov, 51 ans, après la condamnation à 3 ans de camp en septembre de l'un des fondateurs du groupe, M. Viatcheslav Bakhnine, 33 ans.


Andrei Sakharov (Photolaser AP)

Les trois autres animateurs de la «commission» doivent bientôt passer en jugement: Mme Irina Grivninan, 32 ans, ingénieur, M. Alexandre Podrabinek, 26 ans, infirmier et le docteur Leonard Ternovsky (47 ans).

Les deux principales revues du «samizdat», la «Chronique des événements courants» et «Poiski» (Recherches) ont vu leurs rangs s'éclaircir après la multiplication des arrestations.

La «Chronique» a été privée de Mme Tatiana Velikanova, 48 ans et de M. Alexandre Lavout, 51 ans, condamnés respectivement à des peines de 5 et 3 ans de camp. Ce bulletin de liaison des diverses tendances de la dissidence n'en continue pas moins de paraître, irrégulièrement il est vrai, depuis plus de 12 ans.

«Poiski» semble avoir temporairement interrompu sa publication après la condamnation de trois des principaux rédacteurs: Valery Abramkine, 32 ans et Youri Grimm, 33 ans, condamnés chacun à 3 ans de camp pour «diffusion de calomnies antisoviétiques» et Vladimir Sorokine, condamné à 1 an de camp pour «refus de témoignage» dans le cadre du procès Abramkine. Le mouvement orthodoxe contestataire, sans doute le plus atteint semble aujourd'hui quasiment réduit à néant. Les deux chefs de file de la contestation ne sont plus en mesure d'assurer leur rôle de guide spirituel.

Le père Gleb Yakounine, 44 ans, a été condamné en août à 5 ans de camp à régime sévère suivis de 5 ans d'assignation à résidence pour son action au sein du «comité de défense des croyants» et le père Dimitri Dudko (59 ans) a perdu son audience au sein des orthodoxes contestataires après s'être politiquement repenti de ses «activités antisoviétiques» en juin dernier.

Le malaise causé au sein du mouvement dissident par ce «mea culpa» s'est sensiblement aggravé après le «repentir» de deux autres personnalités de la contestation orthodoxe, MM. Lev Regelson et Viktor Kapitantchouk qui ont reconnu lors de leurs procès s'être livrés à des «activités portant préjudice aux intérêts et au prestige de l'URSS».

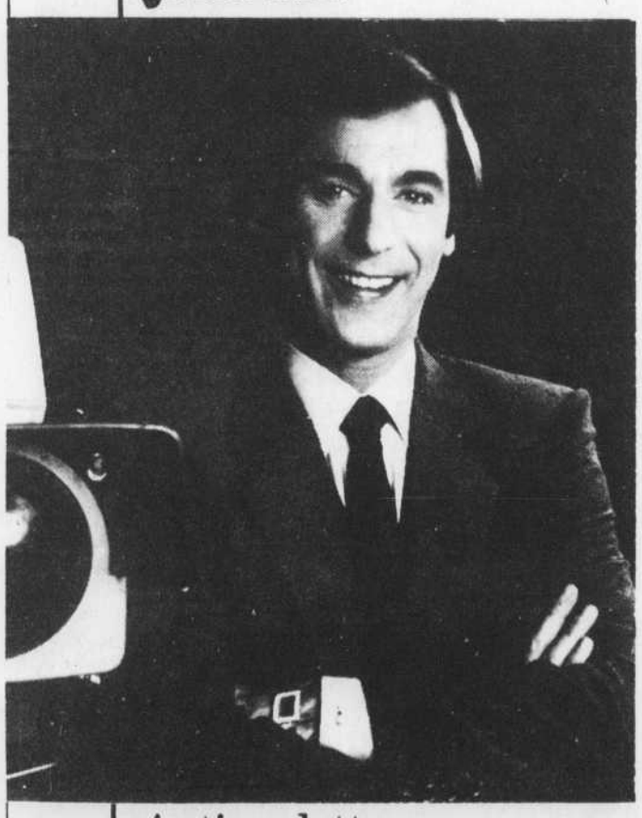
Le «retournement» de dissidents connus, tant en URSS qu'en Occident permet aux autorités soviétiques de provoquer une crise de confiance qui ne manquera pas d'affaiblir le mouvement contestataire, estime-t-on à Moscou. L'URSS peut par ailleurs espérer voir diminuer l'impact du thème de la «défense des droits de l'homme» dans l'opinion publique occidentale.

L'élection de M. Ronald Reagan à la Maison-Blanche pourrait en ce sens laisser les mains plus libres à l'URSS, le nouveau président des États-Unis n'ayant pas manifesté jusqu'à présent le même intérêt pour «le respect des droits de l'homme» dans les pays socialistes que son prédécesseur, M. Jimmy Carter.

L'actualité

EN VENTE MAINTENANT

Le phénomène JASMIN



Anti-vedette, Michel Jasmin est, malgré lui, la plus grande de toutes.

«Tous les soirs de la semaine, un million et demi de Québécois ont rendez-vous avec ce grand garçon de 35 ans, dernier dauphin du royaume électronique qui, vendant des gens plutôt que des idées, fait la fortune de Télé-Métropole et l'envie de Radio-Canada.»

Les conducteurs québécois NON COUPABLES!

Le ministère des Transports perdra-t-il son permis... de conduire les autres?

«Le bilan de l'insécurité routière au Québec a pris les allures d'un bilan de guerre. Mais au-delà des explications faciles, des mythes de sang latin et d'insouciance catholique, c'est du côté du ministère des Transports qu'il faut chercher la réponse et attribuer un zéro de conduite.»



La joyeuse révolution du nouveau théâtre

Au Québec, troupes et spectacles «flyés» explosent partout comme une poêlée de pop-corn.

«Un vaste fourire secoue un Québec en proie aux baladins hystériques des plus folles troupes du jeune théâtre. De la Gargouille à la Marmaille, on répand la bonne nouvelle marxiste et le credo féministe dans la joie. À la Ligue nationale d'improvisation, on ne fait plus la claque, on la lance...»

Que vaut votre vote?

Pas toujours autant que celui de votre voisin...

«40 p. cent de la population qui élisent une poignée de députés, un parti porté au pouvoir avec moins de suffrages que son adversaire, autant de non-sens que seule une réforme du système électoral pourrait corriger.»

Interview

«Lucien Bouchard, négociateur extraordinaire pour le gouvernement lors de la dernière ronde de négociations dit pourquoi il faut repenser le droit de grève dans les services publiques.»

Les martyrs de la liberté

Quand la torture assimile le progrès technologique...

«Pour Amnistie Internationale, il existe des milliers de personnes «disparues» à retrouver, de prisonniers politiques à libérer, de cadavres à déterrer. La seule protection des opprimés: l'opinion.»

ITALIE
Le séisme permanent

Sous le romantisme, le laboratoire social de l'Europe cache la violence, la misère et l'exploitation.

«Dans les décombres d'une Italie trahie par ses dirigeants, ses industriels, ses intellectuels et, une fois de plus, par son propre sol, des Italiens errants, désabusés, cherchant à ramasser les miettes...»



LES CHRONIQUES DE L'ACTUALITÉ

— La boxe: une barbarie à abolir
— Santé: fumer malgré soi
— L'Ombrie: une Italie méconnue
— S'assurer pour tous les risques
— Livres: de Borchgrave à Galbraith
— Les derniers films

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

La Tanzanie

Un modèle socialiste en difficulté

par
Peter Griffiths
Reuter

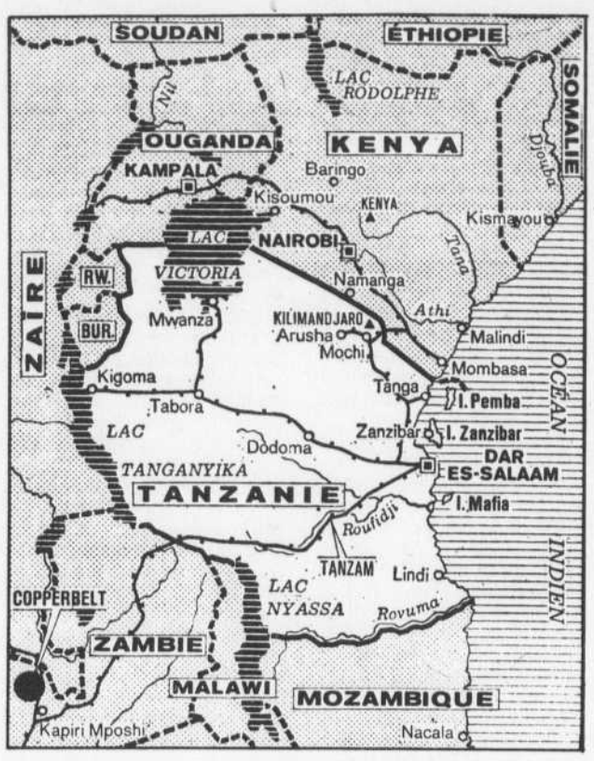
DAR-ES-SALAAM — Depuis longtemps, on reconnaît dans la Tanzanie un modèle du socialisme africain. Mais le vingtième anniversaire de son indépendance, en 1981, a pour toile de fond une crise économique qui ne cesse de s'aggraver. Le pays n'a pratiquement plus de devises extérieures et doit se passer de beaucoup d'importations pourtant vitales, ce qui a entraîné la fermeture d'usines et a conduit à un renouveau de corruption et de marché noir.

Julius Nyerere, qui est président de la Tanzanie depuis son indépendance, est particulièrement irrité par les sous-entendus selon lesquels la crise est le résultat de sa politique socialiste, et il accuse les détracteurs de son pays d'être partiaux et injustes.

Dans une récente déclaration, le gouvernement a reconnu l'existence de graves problèmes économiques, tandis que se développe le «magendo» (le marché noir), mais il a souligné que la Tanzanie réglerait ses difficultés sans se laisser détourner de la voie du socialisme. La même déclaration met en relief les réalisations du parti révolutionnaire de M. Nyerere, notamment l'aménagement de l'eau dans 40 pour cent des campagnes, la scolarisation primaire pour tous, ainsi que l'établissement de magasins et de dispensaires dans les zones rurales.

De la part du gouvernement, aucune tentative, cependant, de dissimuler le caractère sérieux de la crise. La dette extérieure se situe apparemment entre 220 et 250 millions de dollars. Quant aux revenus des exportations — d'à peu près 520 millions de dollars par an — ils ne progressent pas, une situation qui, selon la Banque mondiale, se prolongera en 1981. En revanche, les importations en 1980 représentent un milliard 300,000 dollars, dont 300 millions pour le pétrole.

Si les recettes des exportations connaissent la stagnation, c'est en grande partie parce qu'il y a eu une baisse moyenne de 20 pour cent des principales cultures de rapport pendant les années soixante-dix. Effectivement, le café, le sisal, le coton, les arachides, le thé et le tabac comptent pour 80 pour cent du revenu des exportations.



En contrepartie, la Tanzanie reçoit une aide extérieure d'environ 700 millions de dollars par an: l'une des plus élevées par habitant dans le tiers monde. En septembre dernier, à l'issue d'une année de négociations parfois laborieuses, le Fonds monétaire international (FMI) a accordé à la Tanzanie un crédit standby de 260 millions de dollars.

Le FMI n'en a pas moins différé le mois dernier le paiement d'une deuxième tranche de droits de tirage spéciaux, pendant qu'il vérifie si la Tanzanie s'en tient bien aux conditions posées, notamment de ne pas laisser s'accumuler les arriérés commerciaux.

De son côté, la Banque mondiale a soumis au gouvernement tanzanien une liste de recommandations pour encourager les exportations. Elle estime que les ressources en devises extérieures devraient être canalisées dans l'agriculture, en particulier les engrais, les insecticides et les pièces de remplacement, tandis que les prix à la production devraient être relevés.

Tout indique que des efforts importants vont être accomplis en 1981 pour augmenter la production. Les prix aux agriculteurs ont déjà été relevés. Par ailleurs, des mesures sont prises en vue de démanteler la National Million Corporation (NMC), l'organisme géant, mais inefficace, qui est responsable des récoltes. L'objectif est de remettre en place les coopératives indépendantes sous gestion des paysans, qui avaient apparemment bien fonctionné jusqu'à leur dissolution en 1976.

Près de 85 pour cent des Tanzaniens (une population de 17 millions) sont des ruraux, et c'est dans les campagnes que le président Nyerere avait entrepris son expérience socialiste la plus connue: la création des villages communaux, les ujamaa. En deux ans — de 1973 à 1975 —, neuf millions de Tanzaniens avaient été transférés dans ces aménagements communautaires, mais c'est un concept qui semble aujourd'hui être pratiquement oublié, et au moins 95 pour cent des terres sont cultivées individuellement, comme dans le passé.

Dans un rapport publié en 1980, l'agronome français René Dumont a estimé que la réinsertion obligatoire des paysans tanzaniens avait finalement entravé la production. Beaucoup de villages, a-t-il dit, étaient trop grands et trop éloignés des champs. Il y a eu une érosion rapide et désastreuse des sols.

Et selon une étude effectuée à l'université de Dar-Es-Salaam par l'économiste Frank Ellis, le revenu réel des paysans a fait une chute de 21 à 25 pour cent au cours de la décennie écoulée. L'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déclaré récemment que la Tanzanie devrait importer en 1981 entre 150,000 et 200,000 tonnes de céréales, ce qui pèsera encore davantage sur l'économie.

La vie en milieu urbain est généralement plus facile que celle des paysans, mais les habitants des villes ont, eux aussi, d'énormes problèmes. Les transports publics fonctionnent mal, les hôpitaux ont désespérément besoin de médicaments, l'université est à court de livres, tandis que des pénuries reviennent souvent pour des produits aussi essentiels que le maïs, le riz, le sucre, l'huile et le savon. On les trouve seulement au marché noir.

Le salaire minimum du travailleur urbain est de 480 shillings (60 dollars) par mois. Le professeur d'université touche 2.000 shillings. À cause de l'inflation, le salaire réel du travailleur a diminué de 40 pour cent au cours des dix dernières années.

Les employés de bureaux, les douaniers et la police demandent souvent une petite commission — ce qu'ils appellent le «tchai» c'est-à-dire l'argent du thé — avant d'accomplir les services qu'on leur demande. À un niveau plus élevé, ceux qui accordent les contrats réclament parfois des pourcentages plus gros.

La corruption est loin d'être aussi répandue que dans d'autres pays d'Afrique où le magendo est une véritable institution du haut au bas de l'échelle, mais elle n'en ternit pas moins les beaux idéaux socialistes de la Tanzanie.

Argentine: une économie dictatoriale

par
Xavier Uscategui
correspondance particulière

UN café, à Buenos Aires, coûte de 2,500 à 3,000 pesos, c'est-à-dire de $1.25 à $1.50 US. Dans ce pays où il y a encore deux vaches par habitant, la viande a atteint les prix européens. Une automobile de type «économique» vaut $20,000. Selon une étude publiée en Argentine, si on retient comme indice 100 le coût de la vie à New York, il est de 161 à Buenos Aires, contre 81 à Rio de Janeiro.

D'après une expression devenue courante, la seule marchandise bon marché est le dollar: c'est pourquoi les gens aisés en achètent pour aller les dépenser au Brésil, — ou plus loin quand il s'agit de gens très aisés. Pour les dépenser, — non pour les thésauriser: en effet, au long des six derniers mois l'inflation a atteint 40%, mais le cours du dollar n'a même pas augmenté de 10%. Le dollar valait 1,500 pesos en août 1979: seize mois plus tard, il ne fait qu'approcher de 2,000, sans y parvenir encore.

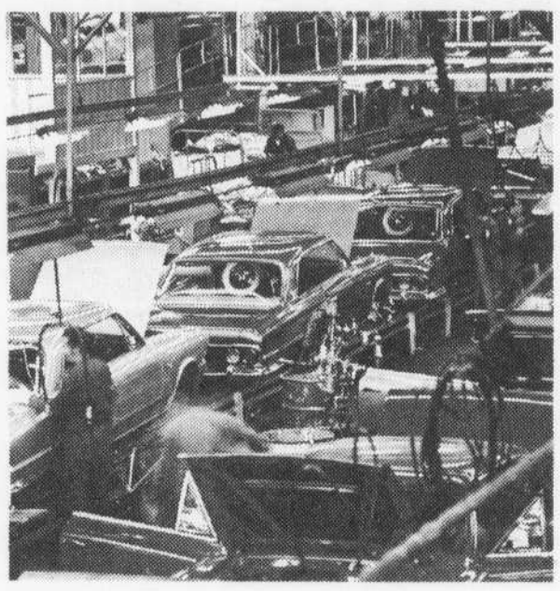
Les salaires suivent en réalité la courbe du dollar plutôt que celle du coût de la vie: on se rend aisément compte de la situation créée pour la masse de la population. «L'échec de la politique économique du gouvernement militaire», comme ont proclamé certains commentateurs? Pas du tout. Cette politique, au contraire, atteint ses objectifs: elle permet aux compagnies multinationales d'envoyer à leurs sièges étrangers des dollars dans les meilleures conditions. Elle permet aux secteurs nationaux favorisés, ceux de la finance en premier lieu, de placer en sûreté et à bon compte leurs bénéfices à l'étranger.

Les données officielles relatives au troisième trimestre de 1980 montrent les tendances suivantes marquées depuis la même période de 1979:

— diminution du produit industriel de 5%;

— augmentation des importations de 20% (l'Argentine produit 85% de sa consommation de pétrole);

— diminution des exportations de 23%.



Pour les neuf premiers mois de 1980, la production d'acier brut et celle de laminés ont diminué respectivement de 11% et de 10%.

Le commerce extérieur, qui présentait des soldes favorables depuis 1976, s'est soldé par un déficit de 1,024 millions de dollars pour les huit premiers mois de cette année. Dans la balance des comptes, on enregistre une augmentation considérable du déficit du compte des services qui, augmentant de 114% en 1979, est monté à 1,674 millions de dollars, et ensuite à 1,320, 5 millions pour le seul premier semestre de 1980: la responsabilité principale en incombe d'une part aux dépenses de tourisme, et de l'autre à l'accroissement des intérêts de la dette extérieure et des virements correspondant aux entreprises de capital étranger. La dette extérieure, — en partie camouflée derrière le mouvement des capitaux à court terme qui sont officiellement enregistrés comme «réserves» —, serait de l'ordre de 30,000 millions de dollars, montant énorme, supérieur aux 60,000 millions du Brésil, si on tient compte du poids relatif des deux économies.

Le système économique actuel se caractérise surtout par la surévaluation du dollar, l'élimination du protectionnisme qui défendait une fragile industrie nationale, l'ouverture généralisée des importations, et les avantages concédés aux secteurs financiers.

Ce système a mérité les éloges du banquier/David Rockefeller, venu en Argentine en novembre à la tête d'un groupe nombreux de ses collaborateurs: il est apparu que le voyage tendait à concéder un appui à cet autre collaborateur sien qu'est (a été et, sans doute, sera) le ministre Martinez de Hoz, dont la gestion à la tête de l'économie est de plus en plus défavorablement discutée. Au même moment, l'un des collègues de David Rockefeller à la Trilatérale, Giovanni Agnelli, s'est référé d'une façon extrêmement critique à la politique économique argentine: il parlait en tant qu'industriel, responsable de la Fiat en Argentine, entreprise qui, devant l'accumulation de résultats négatifs, a cédé ses installations locales à la filiale de la société française Peugeot.

L'avalanche de fermetures d'entreprises et de faillites en chaîne constituerait à elle seule un plébiscite négatif contre l'orientation conférée à l'économie. Le secteur bancaire lui-même, sérieusement secoué par la faillite frauduleuse, il y a six mois, de l'établissement privé le plus important du pays, la Banque d'échanges interrégionaux, se trouve menacé par l'accumulation d'engagements non honorés (9,000 millions de dollars, en septembre, pour une économie où le volume de monnaie en circulation est de 40,000 millions), se voit acculé à la formation d'associations entre banques et à recourir à l'appui étranger, un appui qui correspond à une progressive absorption. Et une irrémédiable échéance approche: la déclaration de faillite de ce qui a été le plus grand groupe industriel et financier, Sasetru, en déconfiture totale: la déclaration, péniblement ajournée mais inévitable, risque d'entraîner l'écroulement d'une bonne partie des banques.

Les syndicats dénoncent la fermeture d'une centaine d'entreprises depuis janvier et une vague de licenciements dans les autres. Pour s'élever contre la politique économique, ils ne sont pas seuls, mais ils reçoivent le renfort des secteurs patronaux, aussi bien ruraux qu'industriels. Le ministère de l'Économie ne se maintient que derrière la protection du gouvernement militaire, qui menace de sanctions les porte-parole de l'opposition économique et empêche par la force les réunions d'associations patronales.

Combien de temps cela pourra-t-il durer? C'est la question posée. Le ministre Martinez de Hoz ne survivra pas à l'actuel président de fait, le général Videla. Mais quelle sera l'orientation suivie par son successeur au début d'avril? Personne n'en sait rien. Pas même, disent les mauvais esprits, le successeur de Videla, le général Viola, évidemment soumis à des pressions sévères.

Quelques espérances se manifestent. Elles risquent de se voir frustrées, après les illusions de vagues mesures superficielles. La vraie question posée, d'ores et déjà, est de nature politique. Elle se réfère à la durée d'un régime de force de plus en plus difficilement accepté mais auquel aucune organisation puissante ne s'affronte.

La Grèce, dixième État de la CEE

par
Anne Vahl
Agence France-Presse

BRUXELLES — La Grèce est devenue le 1er janvier 1981 le 10ème État du Marché commun.

Cet événement est qualifié d'«historique» tant dans l'ancienne communauté des Neuf qu'à Athènes. «En adhérant à notre Communauté, la Grèce vient enrichir cette somme de civilisation que symbolise l'idée européenne», a ainsi déclaré M. Roy Jenkins, président de la Commission européenne. Quant au président de la république hellénique, M. Constantin Caramanlis, il constatait récemment que cette date «marquait le retour de la Grèce dans la famille des peuples européens».

Mais les difficultés qu'entraînera l'adhésion de la Grèce n'ont été minimisées ni par les uns ni par les autres.

«La participation de la Grèce à la Communauté ne sera pas facile et il y aura inévitablement des problèmes d'adaptation», remarquait M. Jenkins, tandis que M. Caramanlis soulignait qu'«un effort intense et inhabituel serait nécessaire dans certains secteurs de l'économie hellénique pour que ceux-ci puissent affronter les conditions de forte concurrence du Marché commun».

Les conséquences de l'entrée de la Grèce dans la CEE seront particulièrement importantes dans le secteur agricole, et du côté grec, dans le secteur industriel.

Les Neuf et Athènes sont parvenus en décembre à un accord sur l'adaptation de la politique agricole commune à l'adhésion de la Grèce. L'agriculture joue d'ailleurs un bien plus grand rôle dans l'économie hellénique que dans le reste de la CEE.

Ainsi, elle emploie 30% de la population active (contre 7,6% dans la CEE à neuf) et représente quelque 17% du produit national brut (contre 4,4% dans le reste de la CEE). En outre, les produits agricoles constituent 34% des exportations grecques (contre 7,7% pour les autres pays du Marché commun). Et la plupart des produits grecs, tels l'huile d'olive, le vin, les fruits et légumes sont déjà considérés comme «sensibles» dans l'agriculture européenne.

Pour la période de transition qui durera 5 ans (et même 7 pour certains produits), Athènes a obtenu pour ses produits qui bénéficieront du soutien financier de l'«Europe verte» des prix assez élevés. Les Neuf lui reprochaient d'ailleurs d'avoir artificiellement gonflé ses prix agricoles depuis 2 ans d'une part pour profiter de ces prix garantis élevés, et d'autre part pour réduire les taxes frappant les échanges Grèce-Europe des Neuf pendant cette période (montants compensatoires d'adhésion). Les Neuf craignent que les nouvelles garanties communautaires ne poussent la Grèce à accroître sa production et à provoquer de nouveaux excédents.

Sur le plan industriel, du côté communautaire, l'entrée de la Grèce dans la CEE n'aura guère de conséquences car les produits helléniques sont déjà dispensés de droits de douane depuis 1968.

Par contre, Athènes devra éliminer progressivement d'ici à janvier 1986 les barrières douanières qui frappent encore le tiers de ses importantions industrielles en provenance des Neuf. Et elle devra supprimer dès janvier 1981 toutes les restrictions quantitatives (contingents) limitant ces importations sauf pour 14 produits (dont les chaudières, les autobus, et les appareils de télévision).

En outre, elle souffrira de la concurrence des pays qui ont signé des accords commerciaux à caractère préférentiel avec la CEE (notamment les pays de l'Association européenne de libre échange, les pays méditerranéens et les pays africains signataires de la convention de Lomé).

La Grèce devra en particulier participer à l'accord d'association CEE-Turquie.

Mais les exportations de produits textiles grecs vers les Neuf qui étaient soumises jusqu'à présent à un contingentement seront maintenant libérées. Les Neuf pourront toutefois jouer la «clause de sauvegarde», c'est-à-dire les interrompre si elles menacent leurs propres industries.

La libre circulation des travailleurs grecs dans la CEE n'est pas prévue avant 1988.

Alors que la CEE doit faire face à la récession économique générale du monde occidental et doit procéder pendant le second semestre 1981 à une difficile réorganisation de sa politique agricole commune, les débats des conseils des ministres des «Dix» à Bruxelles promettent d'être difficiles. Et ce d'autant plus que les dirigeants helléniques ont déjà fait part de leur volonté de «défendre âprement ce qu'ils considèrent comme les intérêts supérieurs» de la Grèce.

Québec ouvre un «COFI» en Thaïlande

BANGKOK (AFP) — Un cours de langue française pour les réfugiés indochinois de Thaïlande qui s'apprêtent à partir pour le Québec vient d'être inauguré au centre de regroupement de Panat Nikhom, à une centaine de kilomètres au sud-est de Bangkok.

Ces cours sont organisés par le gouvernement du Québec et le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM), pour les 215 réfugiés indochinois qui, en 1981, quitteront chaque mois la Thaïlande pour le Québec.

En inaugurant ces cours, M. Florent Fortin, directeur du bureau d'immigration du Québec à Bangkok, a souligné que les réfugiés qui ont représenté, en 1980, 40% des immigrants au Québec, rencontrent souvent «d'énormes problèmes de communications car ils sont généralement illettrés ou peu scolarisés et ne peuvent s'exprimer en français».

Outre les cours de langue qui font appel aux méthodes audio-visuelles, les réfugiés disposent au camp de Panat Nikhom d'une salle de lecture et d'une documentation générale sur le Québec.

éditions hurtubise hmh ltée

La vie trépidante d'un maître-fourreur
Joseph-Edmond Me Comber



$16.95

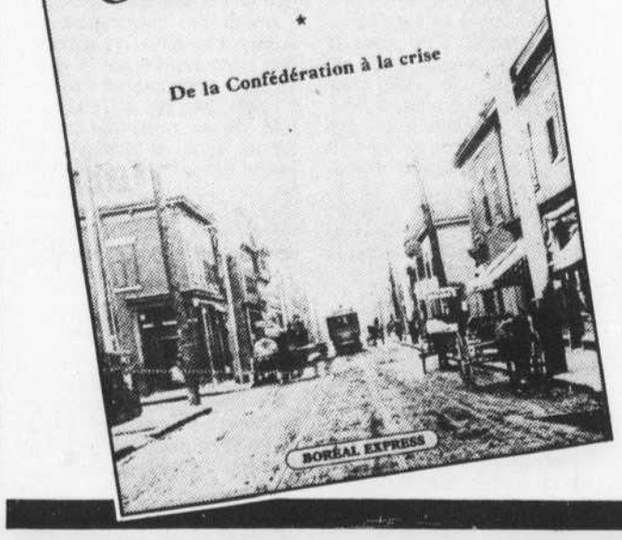
Découvrez l'histoire du commerce des fourrures à Montréal

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323

LINTEAU — DUROCHER — ROBERT

HISTOIRE DU QUÉBEC CONTEMPORAIN

De la Confédération à la crise



Le livre qu'il faut lire pour comprendre le Québec d'aujourd'hui

L'histoire du Québec contemporain — De la Confédération à la crise, de Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, s'est mérité les éloges unanimes des critiques.

«Une fresque historique à la fois nôtre et vraie, à la fois fidèle aux faits et chaleureuse à notre collectivité» *(Laurent Laplante)*

«Ce livre devrait être une lecture obligatoire pour tous les artisans de l'information» *(Jacques Godbout)*

«Quel plaisir d'entrer dans ce monde vivant.» *(Marianne Favreau)*

au boréal express

faut pas se faire avoir

La constitution, c'est un contrat qui nous appartient à nous autres aussi. Seul un contrat négocié avec le Québec est acceptable.
Ottawa doit revenir à la table pour négocier... et s'entendre avec le Québec.

Québec

le point sur...

La pêche au saumon

La logique économique privilégie les sportifs

par Louis-Gilles Francoeur

L'AMPLEUR des retombées économiques de la pêche sportive au saumon a fortement influencé au Québec l'orientation des politiques de gestion de cette ressource naturelle, aux prises depuis deux décennies avec la pollution et les pêches intensives en haute mer, au large de Terre-Neuve et du Groënland. C'est pourquoi le gouvernement a limité puis interdit la pêche commerciale sur les côtes de la Gaspésie en même temps qu'il «ouvrait» plusieurs rivières à la pêche sportive.

Le ministère fédéral des Pêches et Océans attribue le déclin des populations de saumons dans les rivières du Québec et de la région atlantique aux facteurs suivants:

«Le déboisement et l'augmentation subséquente du nombre de terres agricoles créant des établissements permanents sur la côte est en sont responsables. La croissance démographique continue, l'intensification de l'agriculture et l'industrialisation ont occasionné des changements quantitatifs et qualitatifs. La demande accrue des marchés nationaux et étrangers a entraîné une surexploitation des stocks. En outre, l'érection de barrages, la perte des aires de reproduction (dans les rivières), le braconnage et les interceptions dans les pêcheries du Groënland ont contribué à ce déclin des stocks», que l'on évalue à environ 85% dans les provinces atlantiques et à 25% à Terre-Neuve et au Labrador.

Devant le déclin drastique de ses populations de saumons, le Québec a tenté d'enrayer le phénomène par de nombreux ensemencements, par la protection et la construction de frayères en rivières et par diverses actions plus ou moins efficaces contre les principaux pollueurs. Il décrétait, en outre, dès 1972 l'interdiction de toute pêche au saumon sur les côtes de la Gaspésie, la région dont les rivières sont le plus menacées, et n'autorisait plus que la pêche sportive à la mouche, quelques années plus tard, afin de diminuer le nombre de prises.

Ce contexte de restrictions n'empêcherait toutefois pas le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) d'ouvrir l'été dernier sept rivières de la Gaspésie et de la Côte-Nord jusque là «clubbées». L'opération «Gestion Faune», déclenchée en 1977 afin de redonner à la population l'accès aux territoires de chasse et pêche, n'a pas encore touché les clubs privés installés sur les 30 meilleures rivières à saumon de la province.

La priorité accordée à la pêche sportive dans un tel contexte n'est pas le résultat des pressions, fort importantes sans doute, des associations de pêcheurs. Elle se fonde en grande partie sur l'impact économique de cette activité sportive.

Dans une lettre qu'il adressait l'été dernier au ministre fédéral des Pêches et Océans, M. Roméo Leblanc, le titulaire du MLCP, M. Lucien Lessard, estimait sur la foi d'une étude de son ministère à $324 la valeur des retombées économiques de chacun des 18,500 saumons récoltés en 1978 par les pêcheurs sportifs. En comparaison avec cette retombée globale de $6 millions, la pêche commerciale côtière qui se pratique toujours sur la Côte-Nord rapportait au Québec un total de $600,000, soit une moyenne de $20 pour chacune des quelque 30,000 prises recensées.

Le gouvernement fédéral établit aussi le bilan suivant de la pêche sportive au saumon dans l'ensemble des provinces atlantiques: «En moyenne, leur participation a totalisé 20.6 jours et leurs prises se sont élevées à cinq saumons par pêcheur pour un total de 239,400 saumons capturés et un effort global de 987,000 jours de pêche. Sans refléter la valeur économique réelle de l'activité, les dépenses de $10 millions engagées par les pêcheurs pour pratiquer la pêche sportive en 1975 et les $9 millions supplémentaires investis pour du matériel connexe reflètent néanmoins l'importance de la pêche sportive du saumon de l'Atlantique», selon un «document de travail» fédéral publié en 1980.

Au Québec, les gestionnaires du saumon se surprennent de la volonté du gouvernement fédéral — annoncée l'été dernier par M. Leblanc — d'autoriser en 1981 une «pêche commerciale contrôlée» sur les côtes de la Gaspésie alors que les populations de saumon n'ont pas encore été reconstituées à leur niveau des années 60 et que tout indique qu'il faut mettre l'accent sur la pêche sportive. Au cabinet de M. Leblanc, on refuse de préciser la nature des «contrôles» envisagés pour dire finalement qu'on songe à une «émission limitée de licenses de pêche commerciale».

Au Québec, dit-on au MLCP, toute libéralisation de la pêche commerciale doit suivre et non précéder ou accompagner une éventuelle solution durable à l'instabilité des populations de saumons à cause de la ponction drastique qui en résulte.

Les services de recherche du MLCP se sont attardés à déterminer à qui profite le saumon québécois afin d'en mieux contrôler l'exploitation future.

Lorsqu'ils ont quitté en 1978 nos rivières dans leurs périgrinations vers les «pâturages marins» du Groënland, 25% des saumons du Québec, soit 51,700 saumons, ont été capturés sur les bancs de Terre-Neuve. La pêche côtière pratiquée par les multinationales de la mer au large du Groënland a diminué notre population de saumons d'une autre tranche de 26%, pour un total estimé de 53,100 prises.

En comparaison de ses 104,800 prises à l'extérieur de ses eaux, le Québec récoltait en 1978 quelque 60,000 saumons, soit 31% du stock total. Quelque 37,000 poissons, soit 18%, ont échappé à cette récolte et ont servi au repeuplement l'année suivante, taux jugé très faible, puisque tous ces poissons n'agissent pas nécessairement comme géniteurs.

Les solutions qui favoriseraient l'accroissement rapide des populations de saumons au Québec sont connues. On les a même évaluées avec une précision raisonnable.

Selon le sous-ministre québécois de la Faune, M. Armand Leblond, il faut absolument modifier le système de prises sur les côtes de Terre-Neuve et du Groënland en accord avec les principes contenus dans le document fédéral. Ce document propose une priorité absolue aux saumons-géniteurs et à l'exploitation à proximité des lieux de naissance.

«Si on retardait de deux semaines l'ouverture de la pêche commerciale au saumon à Terre-Neuve, au début de mai, on permettrait à 55% des saumons québécois capturés chaque année dans cette région de survivre sans que cela affecte substantiellement le volume des prises dans cette province. Cet effort des Terre-Neuviens aurait par contre des répercussions importantes ici. En effet, les saumons ainsi épargnés doubleraient automatiquement les populations qui remontent chaque année les rivières québécoises».

L'impact pour Terre-Neuve serait de l'ordre d'une réduction globale de 2% ou 3% des prises annuelles, ajoute le sous-ministre. Une telle solution avait été analysée et recommandée par un groupe d'experts fédéraux en 1975, qui avaient constaté que les saumons québécois précédaient de deux semaines les saumons terre-neuviens aux large des côtes de cette province. L'introduction d'une telle mesure permettrait aux pêcheurs terre-neuviens de profiter quand même de nos retardataires en route vers le Groënland sans diminuer substantiellement leurs revenus ni limiter la capture de leur propre saumon.

La définition des quotas de saumons au large du Groënland a fait l'objet de traités internationaux entre les pays de la Communauté économique européenne, le Groënland et le Canada, parce que les saumons de tous ces pays atlantiques s'y rendent au moins une fois dans leur vie.

Récemment, dans le *New York Times*, Sir Alec Douglas-Home, ancien premier ministre de Grande-Bretagne et pêcheur averti, dénonçait une faiblesse du système de quotas internationaux. La limite internationale globale est actuellement fixée à 11,000 tonnes métriques.

Selon Sir Douglas-Home, l'utilisation de filets aux mailles invisibles, à cause de l'emploi de nylon transparent, provoque la perte de nombreux saumons qui meurent en mer sans être recensés dans les statistiques officielles. Ces saumons, ne voyant pas l'obstacle, réussissent à se libérer après des efforts qui leur seront finalement fatals.

Au Québec, on raffine encore cette analyse et on favorise l'établissement d'un «nombre-limite» de prises. Actuellement, le tonnage-limite annuel est atteint grâce à un nombre sans cesse croissant de saumons de plus en plus petits que l'on capture avec des filets aux mailles de plus en plus serrées.

Si le tonnage-limite ou un nombre-limite de prises plus réaliste était déterminé à l'occasion d'un nouvel accord international, le Québec estime qu'il pourrait facilement sauver 50% de ses saumons, qui vont s'engraisser dans cette région. Le gouvernement fédéral comptait l'an passé entamer de nouvelles négociations avec ses partenaires atlantiques, mais le round prévu n'a pas encore donné de résultats concrets, et n'en donnera pas prochainement.

Si Ottawa repoussait de deux semaines l'ouverture de la pêche commerciale au saumon sur les bancs de Terre-Neuve, la population de 2,500 saumons de la rivière Matane, par exemple, passerait à 5,000. En un an toujours, elle atteindrait 7,500 saumons si le Canada parvenait à renégocier des quotas plus réalistes avec les utilisateurs des «pâturages» marins du Groënland, explique le sous-ministre québécois de la Faune.

Les filets de la constitution sont mêlés

LES pêcheurs sportifs du Québec voudraient profiter davantage des saumons qui naissent dans leurs rivières tout comme l'économie de la Côte-Nord et de la Gaspésie attend depuis des années les retombées d'un accroissement éventuel des populations de cette espèce de salmonidés. Mais le saumon québécois semble plus enchevêtré dans les mailles du dossier constitutionnel qu'il ne l'est dans les filets des navires-usines en haute mer.

Contrairement aux autres provinces, le Québec gère lui-même ses pêcheries en eau douce ou salée depuis 1922 alors que le gouvernement fédéral lui déléguait ses responsabilités administratives tout en conservant le pouvoir de réglementation que lui confie la constitution dans ce domaine. Cet accord fut renouvelé en 1943. C'est ainsi que chaque année, le Québec continue de proposer à Ottawa un règlement relatif à la pêche sportive pour toutes les espèces, y compris le saumon, à partir de ses propres inventaires de populations. Mais, contrairement à ce que pense la majorité des pêcheurs québécois, c'est le gouvernement fédéral qui proclame cette réglementation.

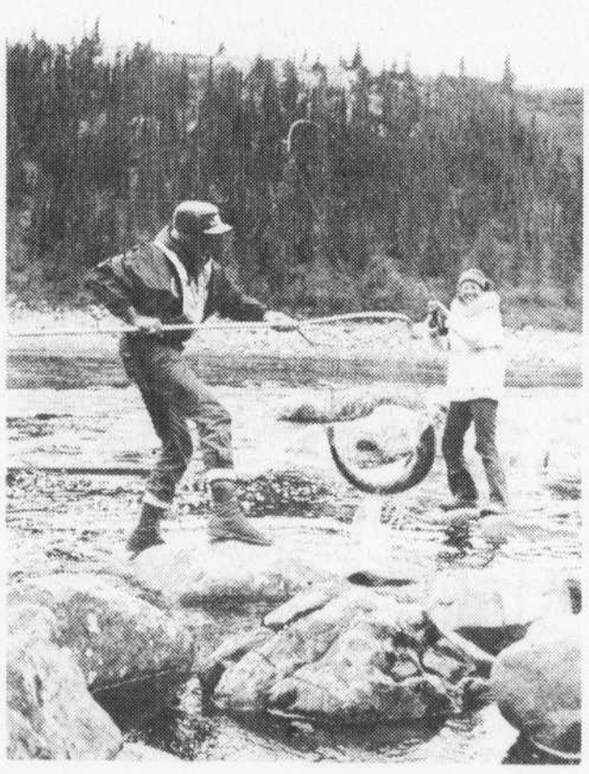
L'importance des retombées économiques de la pêche sportive au saumon dans les rivières de la Gaspésie et de la Côte-Nord (petites et peu profondes ce qui les rend faciles à «moucher») incite le gouvernement du Québec à protéger, voire à reconstituer dans certains cas, les populations de nos rivières à saumon au profit de l'économie de ces régions défavorisées.

Le gouvernement fédéral partage les mêmes préoccupations. Il publiait l'an dernier un «document de travail» (Blue Print) énonçant les principes de sa politique de gestion du saumon atlantique. Les principes énoncés alors par le ministre fédéral des Pêches et Océans, M. Roméo Leblanc, coïncident à plusieurs égards avec les priorités du Québec mais leur mise en application se heurte depuis plusieurs années aux aléas du dossier constitutionnel.

Québec est d'accord avec la priorité accordée par Ottawa à la protection des saumons-géniteurs, sur qui repose la survie de l'espèce. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) a lui-même réparti ainsi ses propres priorités: les saumons-géniteurs d'abord; en deuxième lieu, la pêche d'alimentation nécessaire aux populations autochtones; en troisième lieu, la pêche sportive à cause de ses retombées plus grandes et, finalement, la pêche côtière commerciale, actuellement interdite en Gaspésie à cause de la précarité des populations locales de saumon.

Le Québec est évidemment d'accord avec la mise en place d'un programme fédéral de développement de cette ressource naturelle, à la condition toutefois qu'Ottawa continue de lui déléguer ses pouvoirs administratifs cédés en 1922 et à la condition que le gouvernement fédéral lui accorde en compensations financières l'équivalent de ce qu'il dépensera dans les autres provinces.

Le gouvernement fédéral a déjà accepté de financer des projets mis en oeuvre par le MLCP (comme la construction de passes migratoires pour le saumon sur les rivières Métis et Madeleine, il y a quelques années) mais il refuse encore d'instituer un système de compensation fiscale de portée générale dans le domaine des pêches sportives.



Une telle scène, croquée sur la rivière la Baleine dans l'Ungava, sera de moins en moins fréquente dans les affluents du Saint-Laurent tant que les deux niveaux de gouvernement ne se seront pas entendus sur le partage des responsabilités en vue d'y regénérer les populations de saumon menacées par la pollution et les pêches commerciales intensives.

Le Québec demande en outre depuis quelques années d'être associé directement comme partenaire à la gestion du saumon atlantique, en étant notamment représenté à la table des négociations lors du renouvellement des ententes internationales qui régissent la capture du saumon en haute mer. Il réclame aussi — mais en vain jusqu'à présent — qu'Ottawa donne suite à la priorité qu'il accorde à l'exploitation «locale» du saumon en exigeant de ses partenaires atlantiques, notamment la Communauté économique européenne, l'établissement de quotas dans les 200 milles marins de chaque pays, y compris le Groënland, où nos saumons séjournent pendant un an en moyenne dans leur vie. Le Québec s'insurge enfin contre le fait qu'Ottawa n'utilise pas son pouvoir actuel de réglementation pour retarder de deux semaines l'ouverture de la saison de pêche au saumon au large de Terre-Neuve, comme le lui recommandait un comité d'experts en 1975. Une telle mesure doublerait les populations de saumon dans les rivières du Québec sans affecter sensiblement les revenus des pêcheurs terre-neuviens.

À Québec, on se demande aussi si Ottawa veut remettre en cause la délégation de pouvoir consentie en 1922 lorsqu'il affirme dans son document de travail vouloir «gérer les ressources de saumon atlantique sur la base du meilleur usage possible en consultation avec les provinces». Même si le document fédéral précise qu'Ottawa «demandera à la province de Québec de déployer des efforts dans le même sens» que ses politiques, le système de normes fédérales ne pourrait-il pas éventuellement contrecarrer les politiques du Québec? Quel sera alors le degré d'autonomie administrative de la province?

LE DEVOIR a posé toutes ces questions à un adjoint du ministre fédéral, M. Roméo Leblanc «Toutes ces matières doivent faire l'objet de consultation et sont liées à la négociation constitutionnelle et aux arrangements qui pourraient en résulter», a déclaré ce porte-parole ministériel à Ottawa.

Le MLCP est prêt de son côté à accroître ses efforts — il dépense $2 millions par année au seul chapitre du saumon — pour améliorer les populations de ses rivières. C'est pourquoi il interdit depuis neuf ans toute forme de pêche commerciale côtière en Gaspésie, s'attaque aux pollueurs et procède à des ensemensements importants. Mais il refuse d'aller plus loin sans un sérieux coup de main d'Ottawa de crainte que son «effort ne profite surtout aux pêcheurs terre-neuviens et du Groënland», a déclaré au DEVOIR le sous-ministre responsable de la faune au MLCP, M. Armand Leblond.

Dans un échange de correspondance, en juin dernier, le titulaire du MLCP, M. Lucien Lessard, indiquait clairement à son vis-à-vis fédéral que si Québec et Ottawa s'entendent sur les principes de l'avant-projet fédéral, «nos intérêts et notre stratégie d'intervention peuvent diverger au niveau de l'interception, que ce soit à Terre-Neuve ou au Groënland». À titre d'exemple, le ministre mentionne que le Québec s'opposerait à ce qu'Ottawa échange, par exemple, des saumons du Québec contre des avantages économiques d'un autre ordre que pourrait proposer le Danemark, un des pays de la CEE impliqué dans les accords internationaux.

Ottawa a reconnu dans son document de travail la nécessité de nouvelles négociations au niveau international. Il est co-signataire depuis 1969 d'une résolution de la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest interdisant la pêche en haute mer du saumon atlantique. Cependant, à la suite du remplacement de cette organisation par un autre organisme, il n'existe plus aucune structure internationale régissant la capture de ce poisson dans les limites nationales de 200 milles. Mais le Canada et la CEE doivent convenir de nouveaux arrangements éventuellement.

«Le principal objectif du Canada est d'élaborer une convention internationale sur le saumon atlantique en vue de réglementer les interceptions à partir de 1980 et après», liton dans le document de travail fédéral, qui demeure toutefois muet sur le rôle du Québec dans ce domaine. L'année 80 est terminée et la rumeur veut que l'accord international actuellement en vigueur soit renouvelé prochainement pour trois ans.

«Nos pêcheurs acceptent avec de plus en plus de réticence qu'ils soient toujours les premiers à subir l'application de mesures restrictives tandis qu'ailleurs le niveau des captures augmente», écrivait en juin M. Lessard à M. Leblanc.

Aucun des partenaires en cause n'a bougé et la participation revendiquée par le Québec aux négociations internationales comme à l'élaboration de la politique canadienne dans ce domaine se heurte aux mêmes résistances qui ont alourdi les relations Québec-Ottawa en matière de représentation internationale, notamment à propos des relations avec la francophonie. Ottawa craint de toute évidence les précédents et refuse d'associer les provinces intéressées à des négociations internationales qui les concernent.

La complexité du dossier Québec-Ottawa en matière de pêcheries a amené le Québec à parler de saumon en juillet dernier à la réunion du Comité permanent sur la constitution.

Fidèle à sa volonté traditionnelle de préserver son droit de propriété sur les richesses naturelles, le Québec a demandé une compétence législative «exclusive» dans son territoire sur la pêche en eau douce et les pêcheries maritimes. La notion de territoire serait elle-même élargie, le golfe Saint-Laurent étant alors divisé entre les provinces riveraines.

Mais, dans l'immédiat, le Québec voudrait connaître les intentions d'Ottawa à propos de son programme de développement de la «ressource saumon». En juin, alors qu'il demandait une rencontre à son vis-à-vis fédéral pour connaître ses intentions, M. Lucien Lessard posait les questions suivantes:

«Qui défraiera les coûts d'un d'un tel programme de développement? Quelles seront les responsabilités relatives de chacun des gouvernements, fédéral et provinciaux, dans ce programme? Quels seront les critères de sélection des territoires? Sous quelle forme veut-on exploiter les stocks qui seront mis en valeur si l'on veut que les bénéfices économiques anticipés se matérialisent? Que fera-t-on pour que les stocks canadiens mis en valeur ne contribuent pas tout simplement à augmenter les prises du Groënland? Quelles mesures sont prévues, à Terre-Neuve, pour minimiser l'interception des stocks nouvellement mis en valeur? Quelles mesures prévoit-on pour que l'exploitation des stocks nouvellement mis en valeur ne conduise pas à la surexploitation des stocks existants?»

La rencontre entre les deux ministres, prévue au début de décembre, a été reportée au milieu de janvier. **L.-G. F.**

En l'an 2000 on vivra plus vieux

GENEVE (Reuter) — D'ici la fin de ce siècle, les habitants des pays en développement pourront avoir une espérance de vie moyenne de 65 ans au moins, soit 10 ans de plus qu'actuellement, indique un rapport de l'Organisation mondiale de la santé.

Les pays les plus pauvres se débarrasseront probablement des maladies infectieuses et parasitaires comme le choléra et le paludisme, mais il existe un danger, selon le rapport, que ces pays connaissent de façon plus généralisée des maladies communes dans les pays développés, notamment le cancer et les maladies cardiovasculaires.

L'OMS estime que dans les pays développés, l'espérance moyenne de vie qui était de 72 ans en 1972, passera d'ici la fin du siècle à 75 ou 80 ans.

L'eau potable c'est important
AQTE

Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail

AVIS AUX EMPLOYEURS ASSUJETTIS AU RÈGLEMENT DE PRÉLÈVEMENT DE LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL DU QUÉBEC

La Commission des normes du travail (organisme qui a succédé à la Commission du salaire minimum) désire rappeler à tous les employeurs qui ont des salariés travaillant au Québec qu'ils sont assujettis au règlement de prélèvement n° 1, 1979, sauf les catégories d'employeurs bénéficiant d'une exemption de prélèvement en vertu de l'article 30 de la loi sur les normes du travail ou exclus de l'application de cette loi.

MODALITÉS D'APPLICATION DU RÈGLEMENT

SALAIRES SUJETS AU PRÉLÈVEMENT

Sont sujets au prélèvement tous les salaires payés ou avantages fournis aux salariés jusqu'à un maximum annuel de 21 500$ (établi selon l'article 42 de la loi des accidents du travail du Québec).

TAUX

Ce règlement prévoit que la Commission doit prélever, des employeurs assujettis, une somme égale à un huitième d'un pour cent (1/8 de 1%) des salaires payés à leurs employés à chaque année.

DATE LIMITE DU VERSEMENT

Le prélèvement doit être versé à la Commission au plus tard le 10 mars suivant l'année pour laquelle il est dû.

PÉNALITÉ ET INTÉRÊTS

Tout employeur qui remet son rapport d'accompagnement après cette date doit ajouter **5% à son montant de prélèvement**. De plus, s'il retarde à verser son prélèvement, sa redevance porte intérêt au taux **d'un pour cent (1%) par mois** à compter de l'échéance.

FORMULAIRE À REMPLIR

L'employeur est tenu, en vertu du règlement, de remplir un formulaire spécial que lui fera parvenir la Commission des normes du travail d'ici le 1er février.

Advenant qu'un employeur ne le reçoive pas ou qu'il égare celui qu'il a reçu, son obligation demeure et il doit se procurer une copie du formulaire spécial.

NOTE: **L'article 140 de la loi stipule que tout employeur qui refuse de produire son rapport ou fait une fausse déclaration est passible d'une amende de 200$ à 500$ et ceci dès la première offense.**

RENSEIGNEMENTS

On peut obtenir des informations supplémentaires et le formulaire spécial en communiquant avec le Service du Prélèvement à Québec (418) 643-4912 ou l'un des bureaux régionaux suivants:

ALMA	(418) 662-3975	MONTRÉAL	(514) 873-7249
HAUTERIVE	(418) 589-9931	QUÉBEC	(418) 643-4940
HULL	(819) 771-6259	ROUYN-NORANDA	(819) 762-0867
JONQUIÈRE	(418) 547-6689	SHERBROOKE	(819) 565-0441
LÉVIS	(418) 833-6194	TROIS-RIVIÈRES	(819) 374-4661
MATANE	(418) 562-2010		

Un évêque épiscopalien chez les bénédictins de Montréal

par Denise Robillard

CES jours derniers, Mgr Henry Hill, évêque épiscopalien du diocèse d'Ontario, a quitté son poste pour venir résider au monastère des bénédictins de Montréal. Nommé, en avril dernier, coprésident du comité international pour le dialogue doctrinal anglican-orthodoxe, Mgr Hill compte consacrer tout le temps voulu à ses nouvelles fonctions. Il succède, à ce poste, à l'actuel primat de l'Église d'Angleterre, l'archevêque de Canterbury, Robert Runcie. C'est la première fois qu'on fait appel à un clerc hors de l'Église d'Angleterre, ce qui n'a pas manqué de provoquer des critiques, comme le rapporte le *Canadien Churchman* de décembre.

Peu connu dans la communion anglicane, Mgr Hill se consacre pourtant depuis plusieurs années à l'étude et au dialogue avec les orthodoxes. Il a été professeur à l'université de Windsor (Ont.) et a reçu plusieurs doctorats honorifiques, dont un, en 1977, de l'Institut de théologie de l'Université de Bucarest. En annonçant sa décision de quitter son diocèse, pour mieux remplir ses nouvelles fonctions, et de participer à la vie monastique des bénédictins de Montréal, Mgr Hill a tenu à démentir les rumeurs voulant qu'il songe à quitter l'Église épiscopale. Mgr Reginald Hollis, évêque épiscopalien de Montréal, l'a invité à participer à la vie et au ministère de l'église épiscopale du Christ.

Rejoint au téléphone, le prieur du monastère, dom John Main, a déclaré au DEVOIR que Mgr Hill était oblat oecuménique de la communauté — l'équivalent d'un tiers-ordre — depuis plus d'un an. Sa venue, a-t-il déclaré, est «quelque chose de très naturel pour la communauté, l'expression de notre fraternité avec tous nos frères chrétiens». Spirituellement très proche des membres catholiques de la communauté, Mgr Hill partage avec elle la conviction que le défi principal des Églises aujourd'hui est de découvrir une méthode de prière qui soit vraiment enracinée en chacun. Dom Main a écrit à ce sujet: «Nos contemporains ne pourront jamais croire ce que nous prêchons s'ils n'y trouvent pas l'authenticité de la conviction et de l'expérience personnelles».

Mgr Hill participera à la vie de prière et de silence des moines, tout en respectant la discipline des Églises catholique et épiscopale par rapport aux sacrements, a fait remarquer dom Main. Ainsi, les anglicans acceptent de partager l'eucharistie avec les autres chrétiens, ce que n'autorise pas encore l'Église catholique romaine. «Nous vivrons cette tragédie de ne pas pouvoir partager pleinement l'eucharistie», a-t-il ajouté, et nous porterons ainsi le poids du «péché de la division» entre chrétiens.

C'est à la demande de l'archevêché de Montréal que ce monastère était établi, il y a trois ans, en plein coeur de la ville. La communauté compte aujourd'hui six moines et 40 oblats, dont deux sont résidents. Chaque semaine, quelque 150 personnes se joignent à la prière et à la méditation des moines, ou participent à des conférences. Chaque lundi soir, à 20 h, on donne une conférence d'introduction à la méditation chrétienne; le mardi soir, la conférence s'adresse à ceux qui sont déjà initiés. On accueille aussi un groupe d'enfants entre 9 et 13 ans, la plupart sont fils et filles d'oblats, pour les initier à la prière.

Les rencontres comportent conférence, méditation et discussion. Jusqu'à présent, ces activités se sont déroulées en anglais, mais les participants francophones s'expriment dans leur langue. Les moines sont bilingues. Le monastère a beaucoup de contacts avecles francophones, a précisé le prieur, et des requêtes de plus en plus nombreuses sont faites. Ainsi, l'été dernier, une retraite en français a été donnée au Centre Jean XXIII.

Dès les débuts, la vocation oecuménique du monastère s'est affirmée, a précisé dom Main. Les méditants et les oblats qu'il attire viennent de diverses traditions chrétiennes, hommes et femmes, mariés et célibataires, adultes et enfants. L'activité des moines rejoint aussi le milieu scolaire. Le père Laurent est aumônier au collège Marianapolis où il donne des cours de méditation aux professeurs et aux étudiants.

C'est après avoir fait partie du corps diplomatique anglais en Malaisie et avoir enseigné le droit international au Trinity College de Dublin (Irlande) que John Main se fait bénédictin. Directeur du collège St. Anselme de Washington, il est ensuite prieur et maître des novices à l'abbaye d'Ealing, à Londres. C'est alors qu'il fonde le Centre de prière de cette abbaye, une communauté composée de résidants, autour de laquelle se développent des groupes de méditation. C'est cette formule que dom Main et ses moines ont implantée à Montréal.

Alors qu'il occupait ses fonctions diplomatiques en Malaisie, John Main avait été impressionné par la tranquillité et la sagesse sereine d'un swami qu'il avait rencontré. Il se met à son école pendant 18 mois. Chez les bénédictins, il redécouvre la tradition de Jean Cassien, ce moine du 5e siècle dont les «Conférences» spirituelles sont abondamment citées par saint Benoît. Chez ce maître, dom Main découvre une méthode de prière continuelle similaire à l'utilisation du mantra de la tradition indienne.

Trois manières de relire l'Évangile

TOUT acte de lire peut devenir un acte libre. Nous sommes plus maîtres de nos chemins de lecture que de ceux de l'image, mais nos lectures mêmes peuvent être téléguidées.» Cependant, si nous avons l'expérience active d'une communauté de foi, nous savons «qu'apprendre à lire» peut devenir une chance pour soi et pour la communauté, l'occasion d'échapper à la répétition — qui n'a pas l'impression, en lisant l'évangile, du déjà vu, du trop connu? — bref, «un acte au service de la liberté».

Ces remarques du professeur Jean Delorme lors de la conférence qu'il donnait, ces jours derniers, à l'invitation de la faculté de théologie de l'Université de Montréal, ont servi d'introduction à un exposé sur l'apport de l'analyse structurale à la lecture de l'évangile.

Le professeur Delorme est exégète et semioticien — de l'école de Greimas — c'est-à-dire spécialiste de l'interprétation des textes bibliques et chef de file de l'application de la sémiotique aux textes bibliques (recherches sur le fonctionnement de la signification dans ces textes) à l'Université catholique de Lyon (France). Il est directeur fondateur du CADIR, le Centre d'analyse du discours religieux de Lyon, qui est rattaché au CNRS de Paris.

Le conférencier a fait état de trois manières de lire l'évangile susceptibles de déboucher sur des questions différentes. La plus courante consiste à s'intéresser à ce que le livre raconte; nous assistons, en quelque sorte, aux événements. Par l'imagination, nous nous représentons ce à quoi le texte nous ramène. La question la plus urgente qui se pose est la suivante: «Est-ce que cela s'est bien passé comme le rapporte le récit, dans la vérité de l'histoire?» C'est cette question qui anime toutes les recherches historiques sur l'Écriture et qui suscite, par exemple, les livres sur Jésus.

Une deuxième manière consiste à partir de l'existence de quatre récits d'évangile, donc quatre manières de raconter Jésus. La question qui se pose est celle-ci: «Comment en est-on arrivé là?» On s'intéresse alors à l'histoire du texte, à l'histoire de sa rédaction, à la formation progressive de l'évangile tel qu'on le trouve aujourd'hui, à partir de la tradition orale primitive. Les exégètes s'appliquent à ce travail depuis 35 ans, a fait remarquer le professeur Delorme. Cette méthode, a-t-il poursuivi, «exige de démembrer le texte actuel». Il s'agit d'une dissection souvent arbitraire et invérifiable, on en est aujourd'hui conscient. Une fois recomposé, le texte devient «un assemblage qui tient à la volonté d'un rédacteur». Reste la question du pourquoi, car tout texte a sa logique, obéit à la loi du langage. Reste la question du lecteur: quelle est la manière de lire le texte en fonction de moi? Ce qui ramène à un problème de lecture et d'écriture.

De l'avis du professeur Delorme, l'analyse structurale vient au secours de l'exégèse en ce sens qu'elle tente «d'entrer dans le texte comme dans un monde», d'en faire une lecture interne «pour lui donner toute sa chance», d'y entrer «en profondeur, pour en saisir le sens, la cohérence», découvrir les valeurs qui y sont proposées.

La démarche structurale est simple et modeste, tout en étant rigoureusement scientifique, a fait remarquer M. Delorme. Elle consiste à s'ouvrir «au monde interne du texte», à en rechercher les effets de sens, à découvrir le «monde de sens qu'il nous offre aujourd'hui». Et il précise que «c'est le pas qu'on a du mal à faire et qui empêche de comprendre la démarche structurale», car «la parole crée le monde de sens, à l'écart du monde réel».

Pour y parvenir, l'analyse structurale explore simultanément deux voies vers la profondeur: elle s'interroge sur l'enchaînement des situations et des actions et sur la cohérence des figures ou des représentations du monde présentes dans le texte. Le conférencier a illustré cette méthode à partir du texte de l'onction à Béthanie que l'on retrouve en saint Marc.

L'analyse structurale permet, par exemple, de montrer que Jésus, dans ce récit, donne priorité aux valeurs de l'«unique», de ce qui ne se répète pas — la femme qui répand du parfum sur ses pieds — «en niant la valeur marchande du parfum». Elle permet de comprendre que ce récit constitue une introduction au sens profond du récit de la passion, «ce que cette femme a trouvé, sans le savoir». Bref, que «la valeur pour laquelle l'argent du parfum est perdu — la passion du Christ — ça n'est pas perdu!»

Le centre de Lyon publie un bulletin scientifique, *Sémiotique et Bible* et des efforts sont actuellement faits, pour faire profiter la catéchèse et les études de la Bible de l'apport de cette méthode. Mme Olivette Genest, professeur de sémiotique à la faculté de théologie de l'U de M, qui a donné ces précisions au DEVOIR, a souligné l'existence d'un volume, *Lire les Écritures*, d'André Fossion, de l'Institut de catéchèse Lumen Vitae (Belgique), qui s'inspire de cette démarche.

D.R.

La semaine de l'Unité des chrétiens

■ *Des dons divers, un seul Esprit*

DU 18 au 25 janvier, les diverses confessions chrétiennes sont invitées à une semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Le thème retenu cette année: «Des dons divers, un seul Esprit». Inspiré de la première épître de Saint Paul aux Corinthiens, ce thème se veut une invitation à réfléchir sur la volonté du Christ Jésus de rassembler dans son Église des talents et des dons variés et de les mettre tous au service de la même mission. Cette diversité de charisme doit contribuer à l'enrichissement mutuel et doit être source d'unité plutôt que de division.

Cette semaine de prière est une initiative conjointe du Conseil oecuménique des Églises (Genève) et du Secrétariat pour l'unité des chrétiens (Rome). Au Canada, un comité interconfessionnel et bilingue en assume la préparation et la promotion grâce à une affiche murale illustrant le thème et à une brochure qui offre un modèle de célébration de la Parole et propose des activités. La diffusion en est faite à travers tout le pays. Toutes les communautés locales sont invitées à faire preuve de créativité et de fraternité.

Voici quelques-unes des activités prévues à Montréal: dimanche, le 18 janvier, à 19 h 30, à l'église St. Andrew and St. Paul (angle Sherbrooke et Redpath), il y aura célébration oecuménique de la Parole. Les chefs des différentes Églises de Montréal seront présents et il y aura deux homélies, l'une, en anglais, par le bénédictin John Main, l'autre, en français par le pasteur Guy Deschamps. À 20 h, le même jour, à l'église Saint-Joseph de Ville Mont-Royal, 1620, rue Laird, il y aura célébration de la Parole et exposition oecuménique sur la diffusion des livres saints dans les communautés chrétiennes à travers les siècles. La présentation de l'exposition sera faite par un spécialiste, le père Léandre Poirier. On pourra la visiter tout au long de la semaine. Pour les visites de jour, prière de communiquer au 738-3878. Le P. Poirier donnera également deux conférences à 20 h, mardi en français et jeudi en anglais.

L'émission «Le Jour du Seigneur» diffusée le 18 à 10 h à Radio-Canada présentera la communauté haïtienne épiscopale de Montréal; la célébration eucharistique sera présidée par le père Christopher Carr. La paroisse catholique des Saints-Martyrs canadiens, 1005 rue Parthenais, a invité le pasteur luthérien Daniel Pourchot pour la prédication. À la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Laval, on a invité le pasteur évangélique Gaston Racine.

Le dimanche, 25 janvier, à 10 h 30 à l'église unie Saint-Jean, 110 est, rue Sainte-Catherine, les pères Léo Hébert et Roger Harvey qui exercent un ministère d'accueil, d'accompagnement spirituel et de prière auprès des prostituées sur le territoire adjacent à cette église, seront invités à un partage d'expérience et répondront aux questions des membres de cette communauté chrétienne. Pendant ce temps, M. Claude Lafortune, concepteur de la Bible et de l'Évangile en papier fera de l'animation auprès des enfants. Le même jour, à 11 h, le Père Stéphane Valiquette fera la prédication à la Queen Mary Road United Church de Hampstead.

D.R.

■ *Message des Églises de Montréal*

(Ce message des Églises de Montréal, publié à l'occasion de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens porte la signature des chefs religieux suivants: Paul Grégoire, archevêque catholique romain; Reginald Hollis, évêque anglican; Helen Hanna, présidente du consistoire de l'Église unie; John Tkachuk, président de l'Association des prêtres orthodoxes; Clarence H. Burrows, commandant divisionnaire de l'Armée du salut; James A. Armour, président du consistoire de l'Église presbytérienne; Daniel Pourchot, président du conseil luthérien, et George W. Scott, président de l'Association québécoise des Églises baptistes).

Frères et Soeurs en Jésus-Christ,

«Il y a diversité de dons, mais c'est le même Esprit; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur». (1 Corinthiens, 12)

La lettre de saint Paul à l'église de Corinthe nous rappelle que, aujourd'hui comme alors, la diversité entre chrétiens devrait conduire à l'unité, non à la division. Comme responsables de nos confessions respectives, nous sommes conscients d'être plus unis que divisés par notre commun patrimoine chrétien. Mais le monde extérieur voit surtout nos différences et nos divergences. Il nous juge et il juge nos Églises avec sévérité.

La semaine de prière pour l'unité des chrétiens, du 18 au 25 janvier 1981, nous fournit une occasion providentielle de témoigner de l'unité spirituelle qui est nôtre en Jésus-Christ.

Malgré la «diversité de dons» — les styles distinctifs de nos architectures et de nos liturgies, nos conceptions différentes du ministère et des sacrements, nos divisions géographiques et théologiques — nous sommes habités par le même Esprit-Saint dont l'oeuvre en nous tous produit «amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, foi, douceur, maîtrise de soi». (Galates 5,22)

Malgré la «diversité de ministères» — à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Église — nous mettons notre confiance dans un même Seigneur que nous suivons et que nous attendons, cherchant, par des voies plus complémentaires que compétitives, à Le voir plus vivement, à Le suivre de plus près, à L'aimer mieux, de jour en jour.

Célébrons, partageons, démontrons notre unité dans la diversité, notre communion dans le Christ, à l'occasion des liturgies, des prières et des rencontres fraternelles que nous offre la semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

ENFANTS
EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE

Le Centre Tomatis a le plaisir d'annoncer aux parents d'enfants ayant des difficultés d'apprentissage ou de communication, soit au niveau de la lecture et de l'écriture, que:

le Docteur A.A. Tomatis sera au Centre
les 21 janvier et 4 février

De plus, des séminaires à l'intention des parents portant sur la façon d'aborder les problèmes d'apprentissage selon la méthode Tomatis, ont lieu de façon régulière.

Pour obtenir des renseignements ou un rendez-vous, veuillez écrire ou téléphoner à la:

CENTRE TOMATIS

Coordonnatrice
Centre Tomatis
1, Westmount Square
Bureau 738
Montréal (Québec)
H3Z 2P9
(514) 937-7748

Un endroit paisible, exceptionnel...
Un entraînement sérieux

- conditionnement physique
- conditionnement aquatique
- musculation
- jogging
- sports

Informations: **739-3371** (jusqu'à 17 hres.)
342-0458 (après 17 hres.)

CENTRE NOTRE-DAME
3791, chemin Queen Mary
Montréal H3V 1A8
342-0458 – 739-3371

Laissez-passer pour une soirée

Nom_____
Adresse_____

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
BOURSES

Bourses d'études, de recherches ou de perfectionnement 1981-1982

Le ministère de l'Éducation du Québec offre, pour l'année universitaire 1981-1982, 1,500 bourses d'études, de recherches ou de perfectionnement, pour une somme globale de 6 450 000 $.

Le montant des bourses varie entre 4 500 $ et 12 000 $.

Ce programme de bourses est l'un des moyens mis en oeuvre par le ministère de l'Éducation du Québec pour favoriser l'accessibilité aux études supérieures de 2e et 3e cycles, ainsi qu'à la recherche post-doctorale.

Concours
Maîtrise (B-1)
Environ 600 bourses de 4 500 $, ouvert à toutes les disciplines.

Doctorat (B-2)
Environ 500 bourses de 6 500 $, ouvert à toutes les disciplines.

Post-doctorat (B-3)
20 bourses de 10 000 $, ouvert à toutes les disciplines.

Domaines
Arts (B-4), Jeunes administrateurs (A-3 et A-6), Transport (A-4), Énergie (A-7), Québec-Acadie (C-2), Stages parlementaires (D-1).

Dates limites:
- le 31 janvier 1981, pour les nouvelles demandes
- le 1er mars 1981, pour les demandes de renouvellement

Formules officielles:
- la Direction générale de l'enseignement supérieur, 1035, rue De La Chevrotière, 20e étage, Québec, G1R 5A5
- les directions régionales du ministère de l'Éducation
- les services d'aide aux étudiants des universités
- les délégations et les bureaux du Québec à l'étranger.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Steinberg à $32

La Bourse de Toronto a terminé la semaine sur une note ferme, hier. L'indice composé clôture en hausse de 10.52 points à 2268.34.

Douze des 14 secteurs du marché ont progressé, sous la direction des pétroles qui gagnent 57.35 points à 4489.14. De son côté, le groupe commerce monte de 11.69 points à 1592.83.

Les échanges terminés, on dénombre 250 valeurs en hausse, 238 en baisse et 241 stationnaires. Quelque 7.59 millions d'actions ont changé de mains et la valeur s'établissait à $126.9 millions.

Parmi les industrielles, Petrofina Canada gagne 3 1-2 à $92 1-8, Steinberg A 2 1-2 à $32, Cominco 1 5-8 à $71, BP Canada 1 3-8 à $39 1-2 et Talcorp A 1 1-4 à $12.

Magna International B perd 1 à $14, Zeller's A 1-4 à $17 1-2, Abitibi-Price 1-4 à $24, Mike's Submarines 30 cents à $1.40 et Firan-Glendale Corp. 19 cents à $1.80.

Dans le secteur minier, Lake Shore Mines prend 1 à $32, Little Long Lac 3-4 à $27 3-4 et Dome Mines 3-4 à $98 1-2. Malartic Quebec cède 1 à $8 1-2 et Giant Yellowknife 5-8 à $23 1-4.

Parmi les pétroles, Numac Oil and Gas gagne 1 3-4 à $28 1-4, BlueSky Oil and Gas 1 à $17 7-8 et Ocelot Industries B 3-4 à $37 1-4. Asamera abandonne 3-4 à $19 1-2 et Phoenix Canada Oil 3-8 à $25 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aby Gln w	300	$15	15	15	+ ½
Ab Prc	122335	$24¼	23¾	24	— ¼
Abitbi10	379	$48¼	48	48	— ¼
Ackind 2p	100	$12⅝	12⅝	12⅝	
AdanacM	1000	395	390	395	+10
Afton Min	850	$49	47¾	48½	— ⅜
AgnicoE	23012	$15⅝	15⅜	15½	
Agra Ind A	1100	99	87⅝	9	
Albany	6100	290	275	290	+ 5
Alt Energy	14006	$25½	25	25¼	
Alta Nat	3000	$23	23	23	+ ½
Alcan	49745	$40½	40	40¼	— ¼
AlgoCent	250	$24	23¾	24	+ ⅛
AlgomaSt	1321	$39¼	38¾	39¼	+ ⅛
AStel p	200	$23	23	23	
Amcan	6292	375	200	350	
Am Eagle	1600	380	375	375	
AmLeduc	31600	109	106	107	+ 1
AndresWA	650	$16¼	16	16	— ¼
AndresWB	1000	$16	16	16	— ¼
Ang Am6¼	230	$53	53	53	
Ang CT 4½	z50	$21⅜	21⅜	21⅜	
Ang CT 290	100	$27⅞	27⅛	27⅛	— ⅜
Ang D Gld	15300	455	445	450	
Ang U Dev	5500	24	240	240	+ 1
Aquitaine	19974	$40¾	40	40¾	+1¼
Arbor C	550	475	475	475	— 25
Args 250 p	100	$23	23	23	+ ⅜
Args 260 p	100	24	24	24	
ArVusCpr	600	$6½	6⅛	6⅛	— ⅜
Asamera	10950	$20¼	19½	19½	— ¾
Asbestos	5030	$30	30	30	
AsocPorc	1100	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Astral	300	445	445	445	+ 5
AtcoA	1450	$27¾	27⅜	27⅜	— ½
AtlCCop	1000	145	145	145	— 5
Atlas Yk	9700	190	188	190	
Ato Hard A	300	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
BBCMp	200	$21⅛	21	21	— 1
BC Sugar A	400	$46⅞	45⅞	45⅞	— ⅜
BP Can	32920	$39½	38½	39½	+1⅜
Bachelor	1800	$5⅞	5⅝	5⅝	
Bakertalc	7125	180	171	171	—15
Banister C	1800	$14¾	14½	14¾	+ ½
Bank BC	360	$45½	45½	45½	— ½
Bank Mtl	14778	$32¼	31⅞	32⅛	+ ⅛
Bank NS	59115	$33⅛	32⅛	32⅜	— ⅜
Bankeno	11630	$9	9	9	
Barbecon	500	$15⅛	15	15	
Barex	9000	35	34	34	— 1
Bary Expl	4800	150	150	150	— 5
Basic Res	1700	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
Bay Mills	500	$6	6	6	
Bell Canad	41655	$19¾	19½	19½	
Bell Cpr	150	$23¾	23¾	23¾	— ½
Bell D pr	100	$58⅛	58⅛	58⅛	— ⅜
Bell 2.28	100	$29⅜	29⅜	29⅜	
Bell 1.80	250	$18⅜	18⅜	18⅜	
Bell 1.96	700	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Bell 2.05	3350	$21⅞	21½	21¾	+ ¼
BethCop	170	$37½	37½	37½	—2½
BighartOG	2400	$7	6¾	7	+ ¼
Bl Hawk	2000	86	85	85	— 5
Black Phot	480	$29⅜	29⅜	29⅜	— ⅛
Blackwod	200	475	475	475	
Blake Res	2017	$7⅞	7⅞	7⅞	
Bluesky	77101	$17⅜	16⅜	17⅜	+ 1
Blueskypr	8000	$17¼	16⅜	17¼	+ ½
Bombdr A	800	$16¼	16	16	— ½
Bonza O	3925	$11⅜	11⅛	11¼	+ ¼
Bow Valy	93842	$21¾	21⅛	21½	+ ¼
Bow Vly 7	1100	$83	80	80	
Bralor Res	6721	$16¼	15⅜	15⅜	+ ⅛
Bramalea	1100	$16⅜	16¼	16⅜	— ⅜
Brascan A	2262	$35⅞	35⅜	35⅜	
Brscn 8½	z50	$22½	22½	22½	
Brenda M	910	$28⅜	28⅛	28⅛	— ⅜
Bright A	100	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Brinco	5649	$11⅞	11½	11⅜	
Brincop	1017	$6¾	6½	6½	
BCFP	1400	$15⅜	15⅜	15⅜	
BCRIC	16890	$6	5¾	5⅞	+ ⅛
BC Phone	9771	$16⅜	16	16	
BCPh1956	z50	$44	44	44	
BCPh4.84	980	$12½	12¼	12½	+ ½
BCP7.04p	100	$17½	17½	17½	a8B
Broul Reef	8600	325	315	320	
Brunswk	1560	$16½	16¼	16⅜	— ¼
CC Yachts	100	350	350	350	+10
CAE	900	$24¾	24½	24¾	+ ¼
CCL Ind	1600	$8⅜	8¼	8¼	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIL	3725	$36	35¾	36	+ 1
CME Res	2200	460	450	460	— 5
CMS Mines	1000	160	160	160	—10
Cad Frv	37946	$24½	24	24⅜	+ ⅜
Cad Frv A	3817	$8	8	8	— ⅛
Cal Pow A	41181	$19⅛	18¾	18¾	
Cal P 9.75	100	$99	99	99	
Cal P 2.36	500	$24	23¾	23¾	
Cal P 8¾	z20	$86¼	86¼	86¼	
Calvrt Dle	1550	$6½	6½	6½	— ⅛
Calvert	3500	277	271	273	+ 2
Camel OG	7300	$8¾	8⅜	8½	— ⅛
Camflo	4750	$38¾	38½	38⅝	— ⅜
Camp RL	15455	$66½	65¼	65½	
Camp Res	305	$13¾	13¾	13¾	
Can Cem	5651	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛
C Cem 6½	200	$12⅞	12½	12⅞	
C Cem 2p	7800	$16	15¾	16	
CDC	5784	$14½	14½	14½	
CDC pr B	400	$162	160	160	— 1
CDC 1980	32355	$21¼	21⅛	21¾	+ ¼
Can Malt	365	$38¾	38¾	38¾	
C Nor West	7600	$39⅞	39¼	39⅝	— ⅜
Can P Ent	27381	$24⅛	23⅞	24	+ ⅛
C Packrs	200	$33¾	33¾	33¾	+ ½
Can Perm	125	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
C Perm 6¾	200	$23½	23½	23½	
C Perm 8	100	$20½	20½	20½	+ ½
CS Pete	7250	$11	10¾	10⅞	+ ⅜
Can Trust	750	$28½	28⅛	28⅜	+ ¼
C Tung	200	$39	38½	38½	— ½
C Cablesy A	13150	$14¾	14½	14½	— ⅛
C Cablesy B	26688	$15	14⅝	14⅞	+ ⅜
CC Man Y	1000	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
C Curtis	1500	134	130	130	— 4
C Formst	z50	$13	13	13	
CGE	225	$34	34	34	+2½
C Im B	144735	$29	28⅜	28⅝	+ ¼
C Lencour	17400	120	116	119	+ 2
C Manoir	300	$6	6	6	+ ⅛
C Marconi	900	$22⅜	22	22⅜	+ ⅜
CNat R	15350	$25¾	25¼	25¼	— ⅜
CNat 8.50	200	$54	54	54	— 2
C Ocdental	38943	$17¼	17	17⅛	+ ⅛
C Ocdntl p	300	$24¾	24½	24½	— ¼
CP Ltd	78460	$41½	41⅛	41¼	
CPL A p	z80	$8⅜	8⅜	8⅜	
C Reserve	1300	$21	20¼	21	
Cdn Tire	320	$30½	29¾	30½	+ ½
Cdn Tire A	2548	$32⅜	32½	32⅜	— ¼
C Utilties	550	$22½	22½	22½	
CU 10¼	1370	$24	23½	23½	— ½
C Util 9.24	100	$23½	23½	23½	+ ½
C Util 2nd	400	$25½	25¼	25¼	+ ¼
CWN G 4 pr	100	$8	8	8	+ ½
Canbra	200	$8	8	8	
CandelOil	440	$35¼	35¼	35¼	— ¼
Canray	2600	320	300	320	+20
Canron A	8200	$18⅛	18	18	+ ⅛
Cara	1150	$8⅛	7⅞	8⅛	+ ⅛
Cara A	950	$8	7¾	8	+ ⅜
Carl OK	6255	$8½	8⅜	8½	
Carl Ap	100	$21¼	21¼	21¼	— ½
Carma A	5250	$17	16⅝	17	+ ¼
Carolin M	2800	$36	35	35½	— ½
Casidy Ap	100	$6	6	6	+ ¼
Celanese	17610	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ¼
Ctl Est A	23200	$12	11⅞	11⅞	— ¼
Cent Pat	900	$7¾	7⅜	7⅜	
Chnclr	16800	$5¾	5½	5⅝	— ¼
Charter Ol	300	300	300	300	— 5
Cherokee	3800	$10⅛	9⅞	10⅛	— ⅛
ChibKay	29900	61	56	57	— 3
ChibKr	181333	14	13½	13½	— ½
Chieftan D	3725	$22½	22	22¼	+ ¼
Chimo	100	340	340	340	—35
Chrysler	15571	$7⅜	7⅛	7⅛	
CHUM	252	$14¾	14¾	14¾	+ ¾
CHUM B	950	$15	15	15	
Clarion	5800	$8¾	8⅜	8¾	
Cockfield	100	380	380	380	—20
Coin Lake	5400	137	131	131	— 6
Cmplx	37100	325	310	320	— 5
Comiesa	20000	280	267	280	
Cominco	8503	$71	69⅜	71	+1⅜
Comrcl OG	16800	450	440	445	
Cmplg	7010	$14⅞	14⅛	14⅛	— ⅜
Coniagas	900	460	440	440	—30
Con Bath A	2010	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Con Bathp	800	$17	16	17	+1⅞
Con Fardy	2553	350	350	350	— 5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Durham	8970	475	465	475	
C Marben	7300	198	191	191	
Cons Prof	19800	270	260	265	— 5
C Rambler	700	460	455	460	
Con Distrb	13120	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Con Glass	1200	$18⅛	18⅛	18⅛	
Control F	100	425	425	425	
Conventrs	3650	$14	13⅜	13¾	— ¼
Conwest A	760	$8	7⅞	7⅞	— ⅜
Conwest B	1060	$6½	6½	6½	— ¼
Cooper C	3300	$7¾	7¾	7¾	
Cop Fields	400	$19¾	19¾	19¾	
Corby vt	1150	$25¾	25¼	25¼	— ⅛
C Falcon C	15960	$13¾	12⅜	13½	— ⅜
Coseka R	15265	$23½	22¾	23	— ⅜
Coseka 7 p	3900	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ¼
Costain Ltd	300	$10	10	10	
Costn wf 3	1158	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Courvan	3207	172	166	170	
Craigmt	3650	$6½	6¼	6¼	— ⅛
Crain RL	100	$14½	14½	14½	— ½
Crestbrk	100	$27½	27½	27½	+1½
Crwn Life	z65	$91¼	91¼	91¼	
Crown 8¾	300	$17	17	17	
C Zeirba A	800	$29½	29	29½	
Crush Intl	700	$17¼	17¼	17¼	
Cullaton	4221	$14½	14⅛	14¼	— ¼
Cuvier M	3500	117	115	117	— 1
Cyprus	4200	$23¼	22⅝	23	+ ⅛
Czar Res	6125	$16¾	16¼	16¾	+ ⅛
DRG Ltd A	1000	$7¾	7¾	7¾	
Dalco Pet	19900	$11¼	11	11¼	+ ¼
Dason Dev	20273	$12¼	12	12⅛	— ⅛
Dason A	200	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ¾
Dason 8¾ p	200	$7½	7½	7½	— ⅛
Dejour Mn	37260	170	165	165	— 4
DEldona	26600	297	287	291	— 2
Delhi Pac	10800	157	154	157	+10
Denison	5690	$58½	58	58⅜	+ ⅛
Dicknsn A	16828	$11	10	10⅞	— ⅜
Dicknsn B	19178	$10¾	10	10½	
Digtech	1300	$10¾	10⅜	10⅝	— ⅛
Discovry	4100	425	415	420	
Dofasco A	7568	$40½	40	40½	+ ½
Dfs 235	200	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Dofascowt	3560	$11	10⅞	11	+ ⅛
Doman I	4475	$11	10¾	11	
Dome Mine	11798	$99½	97⅛	98½	+ ¾
Dome Pete	73403	$76¾	75½	76⅜	+ ⅛
D Pete A p	577	$19⅝	19⅜	19⅝	+ ⅛
D Pete B p	365	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ¼
D Bridge	4100	$20⅞	20½	20⅞	+ ⅛
D Citrs A	200	480	480	480	+20
DExplor	36400	240	235	240	— 1
Dom Store	26071	$23	22½	22⅝	— ⅛
D Textle	15055	$19	18⅜	18⅞	+ ⅜
Domtar	10565	$29¼	28⅞	29	
Dover pr	100	$5¾	5¾	5¾	
Dr Mc C A	3500	$11⅝	11	11⅜	+ ¾
Dunde Pal	1133	122	122	122	— 1
Dunraie	7200	300	290	300	+ 8
Du Pont A	150	$31¼	31¼	31¼	— ¼
Dylex Ltd	z50	$13	12⅞	12⅞	
Dylex L A	1000	$13	13	13	— ¼
Dynamar	20400	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Est Mlrtic	2000	495	475	475	—25
Estn Prov	1100	$23	23	23	
Ego Res	19200	233	230	230	— 3
Elhom	1550	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅜
Electhomp	100	$53	53	53	— 2
Emco	800	$13¼	13¼	13¼	
Enrgy Res	10450	315	295	300	+10
Extndcar	12185	$14	13⅞	14	— ⅛
Extd A	2100	$14	13¾	13¾	— ¼
FCA Intl	1614	485	480	480	+ 5
Flbrg Nik	555	$102½	101½	101½	
Fathm Ocn	3000	280	270	278	
Fed Ind A	700	$13	13	13	— ⅛
Fed Pion	100	$46	46	46	
Finning T	1000	$32⅜	32	32⅜	+ ⅜
Firan Gndl	2500	195	180	180	—19
F Calgary	17545	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
F City Fin	200	$13½	13	13	— ⅜
F City wf 4	800	$9	9	9	— ⅜
Foodex p	2500	$5⅛	5⅛	5⅛	
Ford Cnda	171	$47¾	47¾	47¾	— ¼
Francana	1600	$18½	18⅛	18½	+ ⅜
Fraser	800	$24	23½	23½	— ½
G M Res	5050	$6½	6⅛	6⅛	— ¼
GSW Cl A	200	$6¾	6¾	6¾	— ¼
GSW Cl B	100	$6	6	6	— ¾
Galveston	6100	255	251	255	
GazMetr	3150	$7½	7¼	7½	+ ⅛
G Distrbw	220	$7⅛	7	7	— ⅛
GMC	z1	$53¾	53¾	53¾	
Genstar L	5150	$40¼	39¾	40⅛	+ ⅜
Gnstar 2.35	1450	$42	41	41¾	+1¼
Gesco Dis	500	300	300	300	
Giant Yk	1300	$23⅞	23¼	23¼	— ⅜
Gibraltar	4450	$14½	14	14	— ⅜
Glbe Rlty p	3700	$20	19¾	19¾	+ ¼
Goldale A	25300	$17	16½	17	+ ¾
Goldund M	11450	275	260	270	
Grandma	18550	365	350	360	+10
Granduc	1650	340	330	330	—10
G L Nickl	2000	170	170	170	+ 9
GL Forest	1150	$68	67½	67½	— 1
GtWest S	2700	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
G West wt	2900	170	170	170	+10
GGoose	200	$6¼	6¼	6¼	
Greyhnd	133	$17¾	17¾	17¾	— ¼
GuarTrp	100	$15	15	15	+ ⅛
GulfC	354608	$25¼	24¾	25¼	+ ⅛
Gulfstrem	15900	$11	10⅞	11	+ ¼
HCI Hldg A	4300	$19⅜	19⅛	19⅛	— ½
HCI Hldg B	5600	$19½	19	19⅛	— ⅜
Halifax D	100	375	375	375	—20
H Group A	500	$6	6	6	+ ⅛
Hardee	1000	90	90	90	+ 4
Hard Crp A	600	186	186	186	
Hard Crp C	300	170	170	170	—20
Harlequn A	6411	$22¾	22½	22¾	
Harris A	2600	480	475	480	+30
Harris B	3400	450	450	450	
Hatleigh A	250	$5	5	5	— ¼
Hawker	25829	$21¼	20½	21	— ½
Hayes D	345	$8	8	8	
Heritage A	525	17	17	17	— ½
Highwood	1000	495	495	495	— 5
Holinger A	160	47	47	47	— ½
H Bay Mng	1382	$34⅞	34½	34⅞	+ ⅛
H Bay Co	3134	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅜
HBC pr	559	$18	17⅞	17⅞	— ⅜
HBOil Gas	31590	$24¾	24	24¾	+ ¾
Hu-Pam	2600	160	150	155	— 5
Husky	150080	$20⅞	20⅛	20¾	+ ¼
Husky B pr	325	$35	35	35	+ 1
Huskywf7	280	$17	17	17	— ¼
Hydra Ex	3010	207	201	201	— 4
IAC	7417	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
ITL Ind	1000	305	300	305	+ 5
IU Intl	11050	$22½	22¼	22⅜	+ ⅜
Imasco	z40	$30⅜	30⅜	30⅜	
IOil A	112135	$35¾	34⅝	35⅜	+ ⅜
Imp Oil B	z13	$36	34½	36	
Inco	44697	$23⅜	22⅞	23¼	— ⅛
Inco 7.85	400	$20	20	20	
Indal	900	$16⅛	16	16	— ⅛
Indusmin	z40	$15⅜	15⅜	15⅜	
Inland Gas	2605	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Inland G p	300	$10	10	10	
@Ind G 10p	335	$25	24¾	24¾	— ¼
Inter-City	13235	$16⅛	15⅞	16	
Intrmetco	800	$12	12	12	+ ¾
IBM	479	$79½	79½	79½	+ 1
Int Mogul	1200	$11⅞	11¾	11⅞	
Intl Thom	3100	$8	8	8	— ⅛
Intpr Pipe	12278	$16	14¾	15⅜	— ⅛
Inv Grp A	333	$19½	19½	19½	
Iron Bay T	200	$6½	6½	6½	— ⅛
Irwin Toy	10310	445	430	440	+20
Ivaco	3500	$24¼	23½	24¼	+ ¾
JQ Res	15700	178	174	174	— 4
Jannock	726	$13½	13¼	13½	+ ⅛
Jannock 8	629	$11⅛	11⅛	11⅛	— ¼
Janock wf 2	1000	$7½	7½	7½	+ ⅛
Jorex Ltd	76660	128	120	128	+ 3
Joutel	127000	$5⅞	5½	5⅝	— ⅜
K-Tel Intl	800	$16	15	16	
Kaiser Re	2305	$54⅞	54¾	54⅞	+ ⅜
Kam Kotia	30100	$7¼	6⅝	6¾	— 1
Kaps Tran	13300	139	134	135	
Keeprite	550	$18½	18⅜	18⅜	

Junior Mines Oils

Abcourt	688	415	415	415	+10
Abitibi Asb	1000	89	89	89	+ 4
Americ	9000	64	60	65	— 6
Bakertalc	900	180	180	180	—10
Bateman	15500	36	35	35	+ 2
Belchas	800	130	130	130	
Bruneau	17500	63	60	61	— 2
Cadil Ex	20100	59½	59	59¼	— ¼
Cons—Copp	8500	249	240	246	+ 1
Cons I Res	10900	240	230	240	+ 5
C Sum	14400	130	124	124	— 4
Dumgmi	800	$8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
Dumont	13800	100	95	100	+ 1
Dyn Mn	56800	145	133	140	+ 4
Goldex	2000	158	158	158	— 2
Gr Coast	2000	65	65	65	— 5
Jamex Exp	1000	290	290	290	— 3
KewGold	1100	490	480	480	—10
Laduboro	$0000	19	184	186	+ 4
Lynx Exp	15100	238	230	236	+ 5
Massval	14900	90	90	90	— 2
Mnrah Mn	1667	85	85	85	—10
Mid—Can	4800	290	285	285	—10
Mscoch	12300	340	335	340	+ 5
Mus Wt	300	$10	$10	210	
NA Rare	35200	57	51	51	— 4
Proto Ex	1000	160	160	160	+ 3
Prov Exp	7500	200	195	195	— 5
Que Expl	15200	207	200	204	— 1
Queensfn	3735	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
Stanford	8600	$10	9½	9⅝	+ ⅜
Sul Min	100	445	445	445	— 5
Talisman	6900	135	125	130	—10
Univl	3400	210	201	205	
Viking Rs	500	60	60	60	
Wrightbr	1500	410	405	405	— 5

MONTRÉAL

Fermeté des cours

Reprise des cours à la Bourse de Montréal, où l'indice composé termine la journée de vendredi en hausse de 2.15 à 355.44. Le volume a augmenté: 841,831 actions ont été traitées au lieu de 473,205 le jour précédent.

Les bancaires montent de 3.13 à 412.07, les industrielles de 2.04 à 375.18, les services publics de 1.91 à 259.87 et les papetières de 0.07 à 238.31. Les pétrolières avancent de 10.37 à 623.49.

Au total les gains l'emportent sur les pertes par 66 à 54 et 41 titres sont stables.

Torstar, valeur industrielle la plus traitée, perd $1 1-4 et finit à $19 1-4. Silver Stack, vedette des minières, termine en hausse de 1-4 à $24 3-4.

Banque de Commerce gagne $1 3-8 à $29 5-8, Genstar $1 à $40, TransCanada Pipeline 3-4 à $24 1-8, Bow Valley 5-8 à $21 1-2, Walker Home 5-8 à $30, CP Enterprises 3-8 à $24, CP Ltd 3-8 à $41 3-8, Nova Alberta 3-8 à $40 1-4, Banque Royale 3-8 à $60 3-4, Canadian Marconi 1-4 à $24 1-4, Dominion Textiles 1-4 à $18 3-4 et Power Corp. 1-4 à $22 1-2. United Auto Parts perd $1 à $23, Alcan 3-8 à $40 1-4, Abitibi Price 1-4 à $24, Noranda 1-4 à $29 1-2, Seagram 1-4 à $71 1-2, Inco 1-8 à $23 1-4 et Chrysler 1-8 à $7 1-8.

Parmi les pétroles, BP Canada prend $1 1-4 à $39, Imperial Oil A $1 à $35 1-4, Dome Petroleum 3-4 à $76 3-4 et Gulf 1-8 à $25 1-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abi Prce	4425	$24¼	23⅞	24	— !
Alcan	8700	$40½	40⅛	40¼	— ⅜
BC Phone	250	$16	16	16	
BP Can	5800	$39⅜	38⅞	39⅜	+1¼
Bank Mtl	4625	$32¼	35	32⅛	
Bank NS	42200	$33	32	32¾	
Bq Epargne	310	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Bque Nat	47558	$15½	15¼	15⅜	
Bell Canad	18901	$19⅜	19½	19½	
Bell pr H	1500	$8½	21½	21½	— ½
Bomb A	569	$16¼	16	16	— ½
Bow Val	5200	$8¾	21⅛	21½	+ ⅜
Cal Pw A	5700	$19	18⅞	19	+ !
Cal Pw 10	2215	$100	100	100	—2
Cda Cem	1803	$14½	14⅛	14½	+ ¼
Cda Cem A	1000	$12¾	12⅝	13⅜	— ¼
C Devlp	220	$14½	14½	14½	
CDC.PR.C	500	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛
C South Hall	35	$71⅛	71⅛	71⅛	
Clmp Bank	25661	$29⅜	$8¾	29⅜	+1⅜
CMarconi	6100	$22¼	$2	22¼	+ ¼
CP Ltd	36650	$41½	41⅛	41⅜	+ ⅛
Cdn Tire A	903	$32¾	32⅜	33¾	
Cantol	215	20	250	250	
Carl Ok	1300	$8½	8½	8½	
Celanese	1950	$10	9⅞	10	+ ⅛
Cent Dyn	16100	104	101	101	—1
Charter Ind	100	150	150	150	+10
Chieftain	1000	$2½	22½	25½	+ ½
Chrysler	2700	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
C Bath A	18200	$24¼	24⅛	24¼	
C Bath pr	28600	$17¼	17⅛	17¼	+3
Consoltex	515	$6	6	6	— ¼
Dalco Pet	1500	$11⅛	11	11	+ ⅛
Domco	1200	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Dome Pete	7700	$76¾	76	76	+ ¾
DBrdge	650	$20⅞	20½	$0½	+ ⅜
Dom Store	10450	$23	22⅜	22	
Domtex	354	$18

Sun Life avoue avoir aidé à bloquer Campeau à la demande du Royal Trust

TORONTO (d'après CP) — Le président de la compagnie Sun Life de même que celui de la Banque de Montréal ont affirmé hier que M. Kenneth White, p.-d.g. du Royal Trust, leur avait prédit l'échec de la tentative de prise de contrôle du Royal Trust par M. Robert Campeau, au mois d'août dernier.

Téhoignant devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, M. Thomas Galt, président du conseil de la Sun Life, a déclaré que M. White lui avait téléphoné, le 17 septembre dernier, deux jours avant l'expiration de l'offre de M. Campeau, pour lui dire qu'au moins 55% des actions ne seraient pas déposées et que M. Campeau échouerait dans son opération.

La Sun Life a acheté sur le marché boursier des actions du Royal Trust après avoir été priée d'agir en ce sens par le vice-président du Royal Trust, M. John Scholes, le 28 août dernier.

Le 2 septembre, M. Galt donnait ordre à ses cadres d'acheter jusqu'à 5% des actions du Royal Trust. Cependant, le 18 septembre, (le lendemain de l'appel de M. White), les acheteurs de Sun Life arrêtèrent d'accumuler le titre parce qu'ils avaient alors l'impression qu'ils détenaient de l'information que d'autres actionnaires n'avaient pas.

Quatre membres du conseil d'administration de la Sun Life sont également administrateurs de Royal Trust.

La Loi des valeurs mobilières précise que tous les actionnaires d'une compagnie dont on cherche à prendre le contrôle, doivent avoir accès aux mêmes informations pour pouvoir prendre une décision éclairée avant de conserver ou déposer leurs valeurs.

Des milliers de petits actionnaires n'ont pu vendre leurs actions à $23 en raison de l'obstruction faite par les dirigeants du Royal Trust.

Les procureurs de la Commission des valeurs mobilières ontariennes soutiennent que MM. White et Scholes savaient que l'opération de M. Campeau n'avait aucune chance de succès car des groupes amis avaient mis la main sur la majorité des actions.

M. Galt a ajouté: «Le conseil d'administration de la Sun Life a approuvé l'achat d'actions du Royal Trust. Le conseil savait probablement que les gens du Royal Trust ne voulaient pas que nous présentions ces actions à M. Campeau, mais je ne me rappelle pas d'avoir dit quelque chose en ce sens».

Les actions du Royal Trust valaient alors moins de $20 alors que M. Campeau offrait $23 pour la totalité des titres émis.

Un autre témoignage intéressant fut celui du président de la Banque de Montréal, un allié de longue date du Royal Trust.

Lors d'un entretien téléphonique, le 10 septembre, M. William Mulholland, a été informé par M. White que plus de la majorité des actions ne seraient pas déposées.

La Banque de Montréal est à la fois le banquier de Campeau Corp. et du Royal Trust. Aussi, M. Mulholland a tenté de chercher un compromis en suggérant que Campeau achète les actions mais ne reçoivent que 25% des sièges au conseil d'administration. M. White devait rejeter cette proposition, selon M. Mulholland.

Ce dernier a affirmé que MM. White et Campeau lui ont demandé son appui qu'il a refusé à l'un et à l'autre. Je ne favorisais par le projet de M. Campeau car je crois qu'il n'est pas bon qu'un homme contrôle une compagnie de fiducie», a ajouté le banquier montréalais.

Selon les données publiées jeudi, dix grandes corporations canadiennes et trois banques étrangères ont acheté 45% des actions du Royal Trust durant la période de l'offre s'étendant entre le 28 août et le 30 septembre dernier. Ce sont la Banque Toronto-Dominion (9.98%), Oxford Group (9.71%), Olympia and York (9.1%), la Banque de Montréal qui a accru sa participation de 6.4% à 9.1%, la Sun Life a majoré son bloc de 3,5% à 4,8%, National Trust (0.5%), Commercial Union (0.6%), Noranda Mines (2,56%), Canadien Pacifique (0,68%), Banque de Commerce (2.64%), la Deutsche Bank (de 1.79% à 2.56%), la Hongkong and Shangai Bank (2.79%) et la Midlantic Bank (0.8%).

Jeudi, M. Campeau a raconté sa visite à la ferme de M. White à Bromont dans les Cantons de l'Est. Ce dernier lui aurait alors signifié son opposition à la prise de contrôle en mentionnant entre autres que «ce projet n'aidera pas les relations entre les francophones et les anglophones dans ce pays». M. Campeau est un franco-ontarien et plusieur de ses cadres sont des Canadiens français.

Toujours selon M. Campeau, le président du Royal Trust lui aurait dit: «Je ne vous aime pas M. Campeau, ni vous, ni Conrad Black, ni les Bronfman... Des gens qui croient qu'ils peuvent tout simplement prendre le contrôle d'une compagnie en faisant une offre aux actionnaires. Vous croyez que l'argent peut convaincre... Je vais appeler mes amis et mettre la main sur 50% des actions avant que vous ne puissiez faire quoi que ce soit».

L'indice du coût de la vie a progressé de 10.1% en 80

L'indice des prix à la consommation a progressé de 10.1% en 1980. C'est le taux de progression annuel le plus élevé depuis cinq ans.

En publiant hier ses données mensuelles sur la hausse du coût de la vie pour le consommateur, Statistique Canada a noté que de novembre à décembre, malgré une forte augmentation de 1.1% des prix des aliments, la progression du coût général de la vie a été de 0.6% grâce à des hausses moins fortes pour les autres produits de première nécessité.

Malgré ce dernier point, l'indice pour le mois était de 11.2% plus élevé que durant le même mois, en 1979.

Pour l'ensemble de 1980, les prix à la consommation ont donc connu une progression supérieure de 1% par rapport à 1979. C'est toutefois ce qu'avait prévu le gouvernement dans son budget de l'automne.

Selon les dernières données, un panier à provisions ainsi que les services essentiels qui coûtaient $100 en 1971 exigent un déboursé de $221.33 cette année. Vu sous un autre angle, ceci signifie que le pouvoir d'achat d'un dollar de 1971 a perdu encore cinq cents en 1980 et n'est plus que l'équivalent de 45 cents.

Dans le secteur des aliments pour la consommation domestique, on a enregistré en décembre des hausses pour les légumes frais, les produits laitiers ainsi que pour le pain; l'indice de ce secteur a grimpé de 1.3% de novembre à décembre, ce qui aurait dû entraîner, en projection, une progression annuelle supérieure de 14.8% à ce qu'elle représentait au même mois un an plus tôt.

Pour 1980 cependant, les prix des aliments ont finalement augmenté de 10.7%, ce qui équivaut à une amélioration au regard de l'an dernier à la même époque où l'indice connaissait une progression de 13.2%.

Si les prix du porc et d'autres viandes ont contribué à la hausse de l'indice pour les aliments, les consommateurs doivent payer moins cher certaines parties de boeuf, ainsi que les oeufs, le sucre, le café et le thé.

Les prix des aliments oonsommés hors de la maison ont grimpé de seulement 0.7% de novembre à décembre, équivalent à 8.3% de plus qu'en décembre 1979.

Les hausses de prix ont été moins fortes pour les produits de consommation autres que les aliments; une progression de 0.4% dans ce secteur est en majeure partie due à des coûts plus élevés pour l'habitation, en particulier pour le gaz naturel.

Statistique Canada a aussi souligné des hausses pour les admissions aux cinémas, les transports aériens et, en Ontario, pour la bière. En même temps, les coûts des loisirs chez soi ont diminué.

Si les vêtements pour dames et enfants coûtent plus cher, ceux pour hommes coûtent moins cher.

Même si les prix des produits de consommation autres que les aliments ont augmenté à un rythme plus lent le mois dernier, l'indice était de 10.6% plus élevé qu'en décembre 1979.

Pour l'ensemble de 1980, l'indice du secteur des produits de consommation autres que les aliments a connu une progression de 10%; sa progression était de 7.9% un an plus tôt.

Un échantillonnage de quelques-unes des villes les plus importantes du pays démontre qu'en décembre le coût de la vie a augmenté d'aussi peu que 0.2% à Montréal, mais de 0.9% à Toronto. Après étude des diverses données, les prix sont à Montréal de 11.1% plus élevés qu'en décembre 1979; et de 10.9% à Toronto.

Voici les données pour quelques autres villes, avec la progression de l'indice au cours de la dernière année: Saint-Jean, T.-N., 0.8% (13.3); Charlottetown-Summerside, 0.8% (12); Halifax, 0.3% (12.3); Saint-Jean, N.-B., aucun changement (11.5); Québec, 0.6% (11.4); Ottawa, 0.5% (10.7); Winnipeg, 0.7% (10.5); Regina, 0.5% (11.4); Saskatoon, 0.5% (11.4); Edmonton, 0.4% (12.5); Calgary, 0.5% (12.4); et Vancouver 0.7% (11.9).

Quatre groupes financiers québécois se lancent dans le capital de risque

par Michel Nadeau

Quatre importantes institutions financières du Québec ont annoncé hier la création d'une société de capitaux de risque dans laquelle elles détiendront chacune 25% des actions.

La Banque Nationale, la Caisse de dépôt et placement, La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance et la Société Générale de Financement (SGF) investiront chacune $2 millions au cours des deux prochaines années dans une entreprise qui fera des placements de $100,000 à $2 millions dans différentes entreprises surtout au Québec.

Dotée ainsi d'un capital de $8 millions, l'entreprise débutera ses activités le 1er mai prochain. On cherche présentement un nom pour désigner cette société mixte où sont associées deux entreprises privées et deux entreprises publiques. On procèdera prochainement à l'embauche d'un gérant pour assurer la gestion de ce portefeuille de placements.

Avec des actifs dépassant $32 milliards, ces quatre institutions financières pouvaient difficilement accueillir des demandes d'investissements de petites ou moyennes entreprises.

«Il n'est pas exclu que nous élargissions un jour le nombre de membres participants,» a déclaré au DEVOIR le président de La Laurentienne, M. Jean-Marie Poitras.

Les principaux objectifs de cette firme seront

- de procurer des capitaux à des compagnies qui ont un potentiel élevé ou encore fournir le financement qui permettra à des cadres de racheter leur compagnie.
- constituer un réservoir de capitaux «orientés vers des activités d'innovation ou de croissance rapide, principalement dans l'économie du Québec».
- obtenir un rendement élevé sur les investissements ainsi effectués.

La mise sur pied d'une société de capitaux de risque s'inscrit dans une évolution à l'échelle de l'Amérique du Nord, de préciser M. Jean-Houde, vice-président de la SGF.

Le vis-à-vis fédéral de la SGF, la Corporation de développement du Canada est actionnaire dans trois sociétés de capitaux de risque: Innocan à Montréal (37%), Yenturetek à Toronto (32%)...

La venue de cette entreprise permettra aux entrepreneurs québécois d'avoir accès plus facilement à des capitaux pour démarrer, faire grandir ou acquérir des compagnies.

L'autre grand groupe financier québécois, le Mouvement Desjardins, est absent de cette association. Il faut souligner que les Caisses populaires ont une société un peu similaire: la Société d'investissement Desjardins, celle-ci prend des participations dans des entreprises plutôt matures et ayant atteint une dimension assez importante.

Cette nouvelle entreprise s'ajoutera ainsi aux Sociétés de développement de l'entreprise québécoise (SODEQ) qui apportent également des capitaux de risque dans des firmes naissantes.

À Québec, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime s'est dit heureux du protocole d'entente signé cette semaine par les quatre groupes financiers. Ce projet avait été évoqué lors de l'étude du plan de développement de la SGF en commission parlementaire, le mois dernier. M. Duhaime a ajouté que la création de cette société qui favorisera l'innovation, «constitue un jalon important vers l'accès de l'industrie québécoise à des secteurs d'activité présentant un degré élevé de technologie et de croissance rapide».

Autos: la chaîne sera servie par des robots

Le président et directeur général de General Motors du Canada, M. James R. Rinehart, a déclaré mercredi à Montréal, que le problème de la perte de vitesse de la productivité dans l'industrie automobile était sérieux en Amérique du Nord et qu'il faudrait désormais s'appuyer sur une technologie nouvelle pour le résoudre.

Admettant que les Japonais étaient de loin les plus avancés au chapitre de l'application des nouvelles techniques de production, parce que «leurs meilleures idées sont déjà dans leurs usines tandis que les meilleures idées nord-américaines sont encore dans les laboratoires», M. Rinehart a fait savoir que la General Motors investirait $40 milliards d'ici 1984, c'est-à-dire environ $1 million par jour dans de nouveaux produits, de nouvelles usines et de nouveaux procédés de fabrication.

Par technologie nouvelle le président de la GM du Canada a mentionné surtout les ordinateurs, les robots et les machines-outils automatisées. Il a rappelé qu'il y avait 10,000 robots dans les usines japonaises mais seulement 3,200 aux États-Unis et 2,800 en Europe. À la GM seulement il y a 425 robots présentement mais on prévoit qu'il y en aura 5,000 d'ici 1985 et probablement 14,000 en 1990.

Ces machines automatiques qui peuvent faire toutes sortes d'opération parfaitement et plus efficacement qu'un ouvrier ne remplaceront pas la main d'oeuvre, selon M. Rinehart, mais créeront des emplois dans le domaine de l'entretien et de la technologie tout en s'acquittant de tâches malpropres, dangereuses et fastidieuses. Or le président de la General Motors a souligné l'avance de la technologie canadienne dans la fabrication de robots et l'usage plus répandu de ces derniers dans les usines canadiennes.

D'autre part la faible productivité et le mauvais rendement dans l'industrie automobile nord-américaine n'est pas due seulement, selon M. Rinehart, au retard dans l'application de la technologie de production. «Elle peut aussi être imputée, a-t-il prétendu, à une série de lois fiscales défavorables qui tend à décourager l'investissement dans de nouveaux outillages et équipements, à ralentir les activités de recherches et de développement et qui résulte en des dépenses gouvernementales de réglementations, dans l'inflation et la lente application de la nouvelle technologie».

En outre le président de la General Motors du Canada a fait valoir qu'il faudrait mieux gérer la technologie et améliorer le rendement des usines à



James Rinehart

tous les niveaux. Il a donné à ce sujet les progrès accomplis par GM au cours des dix dernières années.

Estimant que toute cette nouvelle technologie de l'automatisation et de l'ordinatrice était indispensable dans la concurrence actuelle pour la survie de cette industrie en Amérique non seulement par une meilleure productivité mais par une meilleure qualité des produits M. Rinehart s'est dit convaincu que «l'industrie automobile sera au premier rang de l'amélioration du rendement de ses opérations qu'elle contribuera sensiblement à la productivité des pays où elle est implantée».

M. Rinehart se trouvait à Montréal pour assister à l'avant-première du Salon 1981 de l'automobile à la Place Bonaventure qui s'ouvre aujourd'hui.

L'avenir de l'amiante passe par une demande accrue du tiers-monde

L'avenir de l'amiante passe par une demande croissante de la fibre longue destinée à l'amiante-ciment et par un déplacement de la demande vers les pays du tiers-monde. Les producteurs québécois devront s'ajuster à ces changements dans le marché, ont déclaré hier le président sortant et son successeur à la tête de l'Association des mines d'amiante du Québec, MM. J.R.M. Hutcheson et Michael Prus.

Cet organisme regroupe quatre des cinq producteurs d'amiante: Lac d'amiante du Québec, Carey-Canada, Johns Manville Canada et Les mines d'amiante Bell. Cette dernière compagnie est la propriété du gouvernement du Québec. Le cinquième producteur, Asbestos Corp., a quitté l'Association après la décision du gouvernement de prendre le contrôle de cette filiale de General Dynamics.

Le nouveau président a mentionné que les firmes québécoises devront déployer de nouveaux efforts pour faire face à la concurrence du Zimbabwe où la production a repris en flèche de même que de la Grèce qui extrait maintenant la fibre chrysotile. L'éloignement du Québec par rapport aux tiers-monde — qui est le secteur géographique où la demande croit le plus fortement — augmentera les coûts de transport, selon M. Prus.

Pour M. Hutcheson, qui est aussi président de Johns-Manville Canada, la situation actuelle, qui s'est traduite par une baisse de production de l'ordre de 10% en 1980, provient en grande partie de l'affaiblissement du marché de la fibre courte, victime de la publicité négative qui détourne de l'amiante un nombre significatif d'utilisateurs, et de réglementations de plus en plus sévères qui augmentent les coûts de fabrication de produits d'amiante au profit de substituts moins réglementés.

S'il prévoit que, dans un avenir prévisible, le déclin du marché de la fibre courte se poursuivra, M. Hutcheson estime, en revanche, que le marché de la fibre longue, qui est le marché du fibrociment, est essentiellement tributaire de la conjoncture économique générale qui a affecté l'industrie de la construction et du bâtiment. «Dans la mesure où les conditions économiques s'amélioreront, notamment aux États-Unis et en Europe, et qu'il y aura une reprise des activités dans l'industrie de la construction et du bâtiment, les perspectives de marché pour le fibrociment (qui représente 70% de la production québécoise d'amiante) sont encourageantes».

Le problème de la réglementation continue cependant d'être très préoccupant pour l'industrie qui constate que certains pays européens ont déjà adopté des législations ou réglementations ayant pour effet de restreindre ou même de bannir l'usage de l'amiante.

«L'industrie, a soutenu M. Hutcheson, ne s'objecte pas à l'établissement de normes, mais s'oppose vigoureusement à l'adoption d'une réglementation discriminatoire, sans fondement scientifique, et qui ne se justifie ni médicalement, ni socialement, ni économiquement».

Tout en reconnaissant que l'industrie n'est probablement pas au bout de ses difficultés en matière de réglementation, le président sortant de l'AMAQ pense que l'amiante triomphera de ses détracteurs «parce que nous avons pour nous la raison et le bon sens et que nous défendons un produit dont la société a besoin».

Quant à M. Prus, tout en souscrivant à l'analyse de son prédécesseur, il estime que certaines conditions doivent être réunies pour pouvoir envisager l'avenir avec confiance.

«Pour maintenir et développer sa position concurrentielle, a commenté le président de Carey-Canada, l'industrie minière de l'amiante du Québec devra surveiller de plus en plus étroitement ses coûts de production et devra pouvoir compter sur des relations de travail harmonieuses et stables, dans le contexte d'une compétition où nous sommes déjà défavorisés, en terme de coûts de main-d'oeuvre et d'exploitation.»

Bombardier: un contrat militaire de $100 millions?

OTTAWA (PC) — La commande de $336 millions pour 2,800 camions militaires en poche, la compagnie Bombardier de Valcourt se prépare à soumissionner sur un contrat de $100 millions pour la construction de 2,500 jeeps pour les Forces armées canadiennes.

En effet, le Conseil du trésor a approuvé les fonds nécessaires pour l'octroi du contrat pour les camions de 2.5 tonnes des forces armées, contrat dont la signature officielle aura lieu à la mi-mars.

La production de ces véhicules, fabriqués par Bombardier sous licence de la compagnie américaine AM-General, débutera vers le mois de juin ou de juillet et la première livraison devrait avoir lieu le 1er avril 1982, selon ce qu'il a été possible d'apprendre au ministère de la Défense nationale. Ce camion, qui jouira d'un contenu canadien à 45% environ, remplacera ceux du même genre qui étaient entrés en service en 1953.

Bombardier, une des plus importantes entreprises québécoises de fabrication, souhaite vendre son camion aux forces armées des pays du Tiers-Monde et de l'Amérique du Sud, où il existerait un excellent marché pour un véhicule de cette catégorie. La compagnie fonde les espoirs les plus sérieux pour l'Afrique française où le seul fait qu'il s'agit d'un constructeur francophone lui donne un avantage sur ses rivales des États-Unis.

Les planificateurs parlent également d'un transporteur de troupes sur chenilles qui constituerait en fait une nouvelle version du tracteur sur chenilles vendu aux clubs de motoneige.

Par ailleurs, les ingénieurs de Bombardier travaillent activement à mettre au point une motoneige deux-places, à partir du modèle Elite, pour servir aux Forces armées en milieu nordique. On songe même à une variante armée de ce nouveau véhicule. Les Forces armées canadiennes possèdent déjà une flotte de 400 motoneiges Bombardier.

Enfin, Bombardier fabrique aussi des motocyclettes pour l'armée britannique et espère pouvoir en vendre à d'autres pays de l'Otan. Une de ses filiales, la compagnie Héroux, spécialisée dans l'aéronautique, s'attend à participer au programme de construction du chasseur F-18 de la McDonnell-Douglas.

le DEVOIR
publiera son
cahier spécial
sur
LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
le jeudi 22 janvier prochain
En vente dans tous les kiosques

LE REER SANS FRAIS

- Un régime enregistré d'épargne-retraite n'entraînant absolument aucuns frais.
- Renseignez-vous sur la possibilité de transférer votre présent REER à notre régime.
- Option Épargne à 12%, passible d'une révision trimestrielle.

13 3/4 % annuellement pour 5 ans GARANTI

- Écrivez, téléphonez (à frais virés) ou passez à notre succursale pour obtenir une brochure de 16 pages et un nécessaire REER.
- Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880
- Québec: (418) 681-0277
- Ottawa: (613) 238-6084

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
INSTITUTION INSCRITE RÉGIE DE L'ASSURANCE-DEPOTS DU QUÉBEC
MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPOTS DU CANADA

éditions hurtubise hmh ltée



M. Guy Rocher

Le Conseil d'administration des Éditions Hurtubise HMH Ltée a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Guy Rocher au poste de président de nos éditions tout en conservant l'ensemble de ses fonctions universitaires.
Monsieur Rocher est bien connu dans le milieu par ses travaux dans les domaines éducatifs et culturels.

faut pas se faire avoir
Ottawa doit revenir à la table pour négocier...et s'entendre avec le Québec.
Québec

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

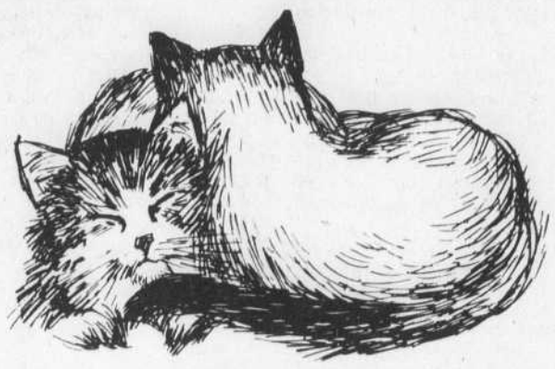
ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- 55¢ la ligne agate
- Minimum $8.80
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

Voir autres annonces classées, en page 28

APPARTEMENTS À LOUER



douceur de vivre

La douceur de vivre au centre ville.

Emménagez à LaCité et profitez de la douceur de vivre dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres.

À LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade.

Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement.

Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette.

LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre en ville, au pied de la montagne.

Appartements LaCité

Visitez nos appartements semaine 9h à 20h week-end 11h à 18h

845-4173
350 ouest, rue Prince Arthur à l'angle de l'avenue du Parc

19-1-81

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉS

AIDE DOMESTIQUE dans Outremont, 1 jour par semaine. 731-5649, soir. 20-01-81

Jeune femme de carrière et fillette de 6 ans cherche dame de plus de 40 ans responsable pour prendre charge de la maison. Samedi: 484-6488. 19-01-81

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. JNO

BOIS DE ROSE: bureau, 3 fauteuils, mur-étagères avec lit, armoires coulissantes, filières au mur, évier, grand miroir, lampes modernes, tapis laine. Valeur $10,000 pour $3000. 376-4519, 284-9515 de 18 h à 22 h. 19-1-81

ANTIQUITÉS À VENDRE

SUCCESSION
Magnifique ensemble de toilette en argent pour dame comprenant, 12 morceaux plus une lampe. Initiales A. Style Carlton. De Birks. Prix à discuter.
655-5887
19-1-80

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morier, 524-1422. 19-01-81

Encan, maison Riveraine, possibilité (duplex) et ménage y compris, beaucoup d'antiquités et bibelots, van G.M., outils, etc... 1223, Principale, Farnham. 1-263-3180 1 h p.m., 24 janvier. 19-01-81

DÉCAPAGE: Boiseries, meubles, fenêtres, portes, traitement du bois, finition professionnelle, travail personnalisé, estimation gratuite. M. Ménard, 364-1838, soir. 22-1-81

HARMONIUM 1887, marque Bell, orné d'un miroir encadré et d'étagères à chandeliers. 525-2374. 19-01-81

APPARTEMENTS À LOUER

Appartement 5½, chauffé. Outremont. 274-2289. 21-1-81

ANGLE CARRÉ ST-LOUIS et Laval, 2½, rez-de-chaussée. Chauffé, cuisinière électrique, réfrigérateur. $195. Références demandées. 738-8872 ou 843-7819. 19-1-81

C.D.N., Decelles coin Ellendale, 3½, premier plancher, grand, propre, équipé, chauffé, balcon. Occupation immédiate. $260. 739-2913. J.N.O.

À SOUS-LOUER, 10 500 l'Acadie, L'Héritage, 3½, immeuble luxueux avec portier. $370. 337-2822. 22-01-81

AUTOS/MOTOS

HONDA CIVIC 1979, 27,000 km, $3,000. Tél.: 481-1522, après 6h p.m.. 23-01-81

VAN ECONOLINE FORD 150, 1981, aménagé pour les voyages en famille, moteur 6 cylindres, balance de garantie. Soir seulement 471-6866. Valeur $14,500, prix $12,500. 19-1-81

BUREAUX À LOUER

BUREAU, PIED-À-TERRE, éclairé, chauffé, tapis, disponible 1er février, boul. Décarie, Ville St-Laurent, 382-5302, 336-1133. 20-1-81

CHALETS À LOUER

CHERIBOURG
CHALETS À LOUER

SEMAINE: À partir de **$290,** janvier, à partir de **$210.**
MOIS: À partir de **$870;** janvier à partir de **$630.**
— Ski alpin au Mont-Orford
— Patin sur nos 3 lacs et 1 patinoire.
— Ski de fond, raquette au parc Orford.

Nos chalets de 2 ou 3 chambres sont entièrement équipés et offrent un confort appréciable au plus près des pistes de ski.

CET HIVER SKIER ORFORD

Pour renseignements ou réservations téléphonez sans frais à:

1-800-567-6132

19-1-81

BUREAUX À LOUER

PLATEAU MONT-ROYAL, bureau 9 pièces, $440, chauffé, eau chaude, 1600 p.c.. Idéal pour professionnel. 522-8396. 19-01-81

AI BUREAUX MAGNIFIQUES, 10 pièces, rue St-Denis, stationnement, près métro. 255-5533, 621-3162. 20-01-81

À AHUNTSIC, Henri Bourassa et Grande Allée, édifice professionnel, demi sous-sol, bien décoré, 1200 p.c., divisé en 5 pièces + 2 salles de bain, tapis, tentures, climatiseurs. $725/mois. Idéal pour professionnel ou petite compagnie. 382-7790. 19-01-81

CHALETS À LOUER

SUTTON, chalets à louer avec foyer, saison, balance de saison et semaine. 1-2-3-4 chambres. Tél.: 538-3930. Prix et détails sur les lieux. 19-01-81

SUTTON, luxueuse résidence, 5 chambres à coucher, disponible pour semaine de ski. 481-2065, fin de semaine 1-538-2241. 19-01-81

SUTTON, louer ou vendre, chalet suisse, construction 1972, 3 chambres à coucher, foyer, vue panoramique. Michel Cousineau. 1-819-566-6644. 19-01-81

CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT, entre St-Viateur et Durocher, tranquille, privilégié, références. 271-0741 19-01-81

CONDOMINIUM À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

VIEUX MONTRÉAL
Condominium à vendre
Magnifique appartement dans "Cours Le Royer". Foyer naturel, poutres apparentes, nombreuses fenêtres. Appareils électriques inclus. Tout le confort moderne dans cet édifice restauré avec un goût exquis. Plus financement intéressant. Michelle Bérard - 876-2515 - 481-2177
18-01-81
COURTIER

COURS

COURS DU VITRAIL, studio du verre, Vieux-Montréal, 842-6957. J.N.O.

COURS

COURS DE MATHÉMATIQUES
Niveau secondaire et collégial. Professeurs expérimentés.
271-2141
J.N.O.

AIMERIEZ-VOUS SAVOIR PARLER EN PUBLIC? Entraînement intensif débutant le 21 janvier (4 mercredis). 482-2060. 19-01-81

DEMANDES D'EMPLOI

ADMINISTRATION DES ARTS
Personne avec expérience recherche emploi à temps partiel dans une compagnie artistique ou une galerie d'art à Montréal.
481-7300
19-01-81

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

COUTURE: notre petit atelier professionnel vous offre une gamme complète de services soignés pour dames et hommes: confection sur mesure ou d'après vos patrons. Prix abordables. Renseignez-vous: 849-9652 19-01-81

CAMÉRA SUPER 8 Yashika", zoom électrique + projecteur "Eumig". 1-785-2242. 19-01-81

DOUILLETTE 100% plumes d'oie, king size, $300, neuve. Cause mariage annulé. 482-2060. 19-01-81

SET VAISELLE "Mikasa", complet et parfait, 31 morceaux (4 couverts), du congélateur au four + murale de métal et tableau, et nombreux bibelots, tous noir et blanc. Après 6 h. au : 254-6408. 19-01-81

DIVERS/SERVICES

CHAÎNE HAUTE FIDÉLITÉ: table "Thorens", T.D. 125 M.K. II. Ampli "Sony", T.A. 5650 V-S.E.T.. Récepteur "Yamaha"N-F- B-P-L-L-M-P-X-C-T-610 II. Hauts parleurs "Grounding". 1-785-2242. 19-01-81

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

2 PEINTRES compétents, grande propreté, réparation plâtre, tireur de joints. 585-4460. 19-1-81

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

ÉQUIPEMENT pour professionnel neuf, ensemble chaise velours brun et bureau modèle fini teck 36 × 72, $600. 276-3328. 19-01-81

GARDERIES

GARDIENNE À DOMICILE, jour semaine. Communiquez au: 277-3886, ou 277-6671. 19-01-81

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

OUTREMONT, Bernard Champagneur, local commercial à louer 2,000 pi.c., $6.00 le pi. Idéal pour commerces et bureaux. 279-3752, de 9h à midi. J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

DEVANT UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, grand 3½, très bien meublé, à sous-louer janvier à juillet. $600/mois tout compris. 739-4228, soirs et fin de sem. 19-01-81

N.D.G., à louer grand 7 ½, propre, sous-sol, réfrigérateur, cuisinière, $400 non chauffé, 1er mars. 484-5390 après 6h. 19-01-81

AHUNTSIC OUEST, rue Meunier entre Gouin et Henri-Bourassa, bas duplex, 5 ½, cour, garage. Libre mars. $425/mois. Avant 18h. 337-3807. 19-01-81

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1½, 3½, 4½ avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O.

C.D.N., 3½, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, $190. 342-4918, 739-3062. J.N.O.

LOGEMENTS DEMANDÉS

OUTREMONT, 6½, 7 pièces, haut ou bas, duplex avec garage, pour 1er mai ou juillet. 733-2701, après 5h. 19-01-81

MAISONS À LOUER

TERRASSE VAUDREUIL, 30 min. centre-ville, maison grandes pièces, terrain paysager, 11 346 pi. car., tranquille. Foyer, chauffage électrique, tapis. Près des services. Occupation juillet 81. Loyer raisonnable. 453-5433. 19-01-81

MAISONS À PARTAGER

MAISON À PARTAGER, 9 pièces, Laval, bord de rivière, foyer, 2 minutes métro Henri Bourassa. $250/mois. 667-7236 entre 6 et 8h. 19-01-81

OCCASIONS D'AFFAIRES

INVESTISSEUR DEMANDÉ pour financer les frais de mise en marché et de brevet d'une nouvelle invention américaine. Rapport d'étude de marché disponible. M. Ron Roy, Jour: 931-6225, soir: 622-6802. 19-01-81

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE MÉDICALE
Secrétaire médicale demandée avec formation académique et expérience de la facturation à la R.A.M.Q.. Centre-ville. Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Mlle C. Gareau
C.P. 217, Succ. Desjardins
Montréal, H5B 1G9
19-01-81

INFIRMIÈRE
Diplomée demandée
En banlieue de Montréal à plein temps, devra conduire et résider.
585-4108
19-01-81

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE LÉGALE BILINGUE, collaboratrice d'un avocat associé senior; expérience appropriée et salaire en conséquence. Tél.: 281-1533. 22-01-81

SECRÉTAIRE JURIDIQUE, étude de notaires à la recherche d'une secrétaire avec formation juridique, sténo-dactylo bilingue. Communiquez avec Me Rénald Beauregard ou Me Paul-André Lazure. Bourbeau & Beauregard, 1 Complexe Desjardins, suite 1609, Mtl. 281-1609. 20-1-81

DACTYLO BILINGUE, centre-ville, $11,500. Une association de médecins recherche une dactylo ayant 1 an d'expérience, fonctions intéressantes et variées. Bonne dactylo et grammaire. Excellents avantages sociaux. S.V.P. communiquez avec Mme Jeannine St-Laurent, 288-7277, poste 16. 19-1-81

MACHINISTES généraux demandés avec au moins 5 ans d'expérience. 327-5810 24-01-81

SECRÉTAIRE DE DIRECTION demandée pour bureau en plein expansion. — Dactylo rapide, - esprit d'initiative, - polyvalence dans diverses tâches. Faire parvenir votre curriculum vitae au : Directeur du Personnel, 4744, Côte-des-Neiges, suite 2, Montréal,H3V 1G2 19-01-81

OCCASION D'AFFAIRES



RÉALISEZ, COMME TANT D'AUTRES, DE GROS PROFITS dans le domaine des

REPAS-MINUTE CHAUDS

Si vous êtes à la recherche d'un moyen qui vous procurera la sécurité financière et la prospérité auxquelles vous avez droit pour vous-même et votre famille, il est probable que nous puissions **VOUS** offrir l'occasion de réaliser de **GROS PROFITS** dans l'industrie de **RESTAURATION RAPIDE À REVENU MULTIMILLIARDAIRE!**

TOUT LE MONDE DOIT S'ALIMENTER et de plus en plus de personnes prennent chaque jour leurs repas en dehors de la maison - les **repas-minute chauds** représentent l'un des commerces les plus fiables, les plus populaires et les plus rentables au Canada! La nouvelle méthode de commercialisation d'Ideal vous permet de vous tailler une place de choix dans l'industrie des casse-croûtes en ouvrant non seulement un, mais 20, 30 ou même 100 établissements très achalandés où vous pouvez servir des casse-croûtes **TRÈS LUCRATIFS,** y compris **PIZZAS, SANDWICHS** et **COLLATIONS CHAUDES,** pour moins qu'il ne vous faudrait investir dans un établissement se spécialisant dans un seul genre de casse-croûte.

VOUS N'AVEZ RIEN À VENDRE! Tous les premiers établissements seront acquis en votre nom par des représentants professionnels en vue de vous permettre de réaliser de **GROS PROFITS** dès les premières semaines. Placement requis: $24,000.

Si vous avez laissé passer d'autres occasions d'ouvrir une concession de casse-croûtes auparavant, **VOUS AVEZ DE LA CHANCE!** Cette offre vous fournira l'opportunité rêvée de vous établir avantageusement à votre compte. Il ne s'agit **PAS** de restaurants, de concessions, de cantines ni de comptoirs de distribution. Ideal Pizza Factory n'exige pas de droits de concession ni de redevances.

Si vous satisfaisez aux conditions requises, **VOUS SEREZ INVITÉ** à venir nous rencontrer, toutes dépenses payées, à notre siège social canadien de Milton, Ontario, où nous vous ferons faire le tour de notre usine de 60,000 pieds carrés et vous expliquerons comment réaliser d'excellents profits en tant que distributeur indépendant d'Ideal Pizza Factory.

TÉLÉPHONEZ-NOUS SANS TARDER ET FAITES VIRER LES FRAIS

(514) 866-1721
Demandez Monsieur J.P. Forget
IDEAL PIZZA FACTORY
19-1-81

OFFRES D'EMPLOIS

GOUVERNANTE

Pour femme âgée de 25-35 ans comme gouvernante dans la région de Los Angeles. Un peu d'anglais demandé, mais pas nécessaire. Doit être intéressée dans le développement des enfants et capable de conduire.
Enfant âgé de 3 ans.

Envoyez vos demandes à:

725 Adelaide Place
Santa Monica
California 90402

20-01-81

OFFRES D'EMPLOIS

Secrétaire de direction
poste temporaire (temps plein)

Compagnie de gestion médicale est à la recherche d'une secrétaire de direction pour assister le Directeur des opérations.

Fonctions: Assister à différents comités, rédiger les procès-verbaux, et fait le suivit; assiste à la coordination des projets; effectue divers travaux généraux.

Qualifications: D.E.C. en secrétariat ou équivalent environ 5 ans d'expérience, disponibilité, connaissance de l'anglais un atout.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 janvier à:

Mme G. Painchaud,
C.P. 217,
Succursale Desjardins,
Montréal, H5B 1G9
19-01-81

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Au moins 2 ans d'expérience. Sténo-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada.
878-9381
24-01-81

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000, 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

MONTRÉAL
Construction 1973, 27 log. $60,000.00 revenus, comptant $27,000.00 prix $287,000.00, 1ère hyp. $220,000.00 à 10½% avril 1983 - 2ième à 12%, mai 1983. VOIR J.C. TREBALAG 463-3731 - 653-6821 SERVICE PAGETTE
19-01-81
COURTIER

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

CANDIAC
Parc Laurier, sur terrain paysagé, bungalow split entrée modèle "Laurier", 5 chambres, chauffage électrique, immaculé et décoré avec goût. MLS. Michelle Loustau 672-0235, 659-3479.

CANDIAC
Parc Laurier, split level, foyer, salle à dîner, piscine creusée, garage, arbres matures, impeccable. MLS. Mireille Charbonneau 672-0235, 656-9841.

CANDIAC
Parc Laurier, superbe cottage colonial Americain, 7 pièces, 2 foyers, cuisine exceptionnelle, finition superbe, luxe et beauté d'une résidence hors pair, dans un secteur prestigieux. MLS. Michelle Loustau 672-0235, 659-3479.

CANDIAC
Parc Laurier, terrain boisé, superbe bungalow, piscine intérieure, 2 foyers, sous-sol fini, secteur prestigieux, propriété exceptionnelle. MLS. Michelle Loustau 672-0235, 659-3479.

ST-LÉONARD
PARC INDUSTRIEL, salle à manger, bar, salle de réception avec licence, à louer avec option d'acheter, 8,000 pieds à $5.00 du pied, superbe décoration, chiffre d'affaire $600,000. 20% net après opération. EXCL. Pearl Gauthier 354-0360, 259-1198. 19-01-81
COURTIER

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-JOSEPH DE LA RIVE, maison de 10 pièces, 6 chambres avec lavabo, 3 étages + cave, 2 s. de bains, 2 toilettes, chauffage électrique, grand jardin, stationnement 5 voitures. Grand confort. (418) 635-2253. 23-01-81

LONGUEUIL, duplex, occasion, vente directe, pas d'intermédiaire. 2x5½, bachelor 3½, hyp. $57,800 à 13½% pour 5 ans, comptant requis: $15,800. Jardin paysager, arbres fruitiers et foyer en pierre. Faut voir. 468-1362. 19-01-81

DORVAL bungalow à vendre, particulier, grand terrain 55 x 163 avec piscine chauffée et "deck" de 39 pieds. Maison 6 appartements excellente condition, tapis mur à mur, lave-vaisselle, sous-sol fini au complet avec Franklin. Visite libre le dimanche de 2h à 4h30. 787 boul. Graham, Dorval. Prix demandé: $69,000 à discuter. 636-8636. 16-01-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE (QUÉBEC) INC. COURTIER

Le nom qu'un ami recommande



CENTRE-VILLE
LE CONDOMINIUM LE NOBLE, 1250 AVENUE DES PINS (en haut de la rue de la Montagne).
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $109,000. pour 2 chambres. Nous avons également quelques beaux appartements à louer: des appartements de 2 chambres à coucher avec garage.

Visite samedi et dimanche.

T.K. Blaner, 935-8541, rés.: 849-5458. Par rendez-vous seulement.

OUTREMONT
MAISON DE VILLE!
Près rue Laurier. 8 pièces, 2 foyers naturels, garage, jardin. Occupation juillet/81. **Anne-Marie Larue 935-8541, rés.: 483-2177.**

ST-LAMBERT
Idéal pour professionnels.
Parc Dulwich & Parc Houde.

1. $97,500. Pour le jeune exécutif! Bungalow avec air conditionné vous offre 8 pièces, 4 ch. à coucher, grande salle familiale, foyer au salon, garage. Résidence très propre, prête à aménager à quelques pas des collèges, écoles et métro.
2. $185,000. Idéal pour professionnel! Bungalow de 4 chambres à coucher, chauffage électrique. Construction supérieure. Immenses pièces, excellent pour réceptions. Garage pour 2 voitures. 12,000 pi. carrés. Quelques pas des collèges, écoles et métro.
3. $189,000. Bungalow de prestige avec 4 belles chambres à coucher. Cuisine moderne, plusieurs salles de bain. Piscine en céramique intérieure très éclairé, grand terrain privé. Hypothèque à 13%.

Beaucoup de belles surprises vous attendent dans ces propriétés. Pour plus d'informations s.v.p. appelez Mme **Rita Shee 672-6489/672-0321.**

UPPER OUTREMONT
Nouvelle exclusivité — Haut Outremont
Magnifique résidence d'une élégance raffinée. Salle de séjour — plafond cathédrale et cheminée — 4 c.c. — Cuisine fonctionnelle et entièrement équipée. Autre salle familiale au sous-sol avec accès à une piscine intérieure. Décoration de choix. Garage double. Nombreux suppléments. **Judith L. Gratton, 733-2808, 342-9671.**
19-01-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

OUTREMONT
Résidence de pierre
9 pièces avec piscine, située sur Spring Grove Crescent. 5 chambres. 3 s. bain 1/2. Superbe cuisine. S. familiale avec cheminée donnant sur jardin et piscine. Françoise Bibaud. 934-1818, 482-1143.

CARRÉ ST-LOUIS
Entièrement modernisé, triplex 7 pièces par logement, le beau caractère préservé. S. à manger et salon séparé. Occupation immédiate dans tous les étages. On demande $197,000. M.L.S. Jules Millian 934-1818, 731-8048.
19-01-81
COURTIER

ST-ALPHONSE DE JOLIETTE. Petit domaine 400×600 irrégulier, arbres natures(1/3 boisé), 2 potagers. Environ 400 p. paysager, bordés par la rivière l'Assomption. Bungalow solide 24×40, 4 chambres à coucher, larges vitrines, veranda, extérieur fini bois et pierre. Garage 15×30. Environnement magnifique et discret. $75,000. 819-843-6562 19-01-81

WESTMOUNT ADJACENT — Avenue Ramezay — Conception architecturale contemporaine, 9 pièces de proportion élégante, spacieuse, 3 ½ salles de bain, une vue dans l'étreinte change au rythme des saisons, magnifique piscine, garage 2 autos. Georgette Tremblay 845-3525, 934-1818 Montréal Trust courtier 19-01-81

WESTMOUNT CHARMANTE — résidence détachée avec vue sur la ville, 4 + 1 chambres à coucher. 3 salles de bain. Foyer. Garage. Jardin. $275,000. En très bon état. Exclusif Ursula Clabon 733-6745, 934-1818 Montréal Trust courtier 19-01-81

CÔTE-DES-NEIGES — L'ACHAT DE L'ANNÉE — PRÈS DE MARIE-DE-FRANCE-NOUVELLE INSCRIPTION. Magnifique duplex 3 et 4 chambres en parfaite condition. Superbes boiseries et vitres plombées. 2 salles de bain. Cuisine moderne, armoires chêne. Appartement au sous-sol avec cuisine et salle de bain. 2 garages. Jardin. Claudette Limoges 481-5907, 934-1818 Montréal Trust courtier. 19-01-81

P.A.T, superbe bungalow pierre et brique, 3 chambres à coucher, cuisine moderne, sous-sol transformé en bachelor, 2 chambres à coucher. $69,500. Immeubles PAL Courtier. 489-1260 21-01-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE COURTIER EN IMMEUBLE

Le nom qu'un ami recommande!
UPPER OUTREMONT
Nouvelle exclusivité - Haut Outremont.
Magnifique résidence d'une élégance raffinée. Salle de séjour - plafond cathédrale et cheminée - 4 c.c. - Cuisine fonctionnelle et entièrement équipée. Autre salle familiale au sous-sol avec accès à une piscine intérieure. Décoration de choix. Garage double. Nombreux suppléments. **Judith L. Gratton, 733-2808, 342-9671.**
19-01-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LAPRAIRIE 2 bungalows semi-détachés, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, sous-sol fini, foyer, garage chauffé, cour, $42,000 et $47,000. Pas d'agent. Après 3h30, 659-4004. 21-01-81

STE-JULIE, domaine Haut-Bois, magnifique canadienne, foyer pierre au salon, immense chambre des maîtres, salle familiale avec wet bar. Hyp. $43,000, à 11 ¼ % due mars 1982. Beau terrain, taxes basses. Suzanne Bourbeau. 653-2496, 461-0189. Montréal Trust Courtier. 19-01-81

ST-LAMBERT: secteur recherché, face à un parc, terrain boisé, patio. 9½ pièces, 2 foyers, 4 chambres, solarium, cuisine fraîchement rénovée. Pas d'agent. $120,000. 672-7107. 19-01-81

ANCIENNE, très belle petite canadienne entièrement rénové, bois naturel, poutres, eau de source, fenêtres françaises, près de montagne, présentement louée. Terrain 22 500 pi. car., $23,500. St-Calixte. 471-9060 19-01-81

VILLE MONT-ROYAL, ouvert aux visiteurs, dimanche de 2h à 4h, 416 Lockhart, à l'est de Rockland — Résidence détachée en brique. Idéal pour professionnel avec une famille, 6 bonnes chambres à coucher, grand "den" au rez-de-chaussée avec foyer, confortable sous-sol fini.Jardin, garage. Appelez Claudette Limoges 481-5907, 934-1818 Montréal Trust courtier 19-01-81

LONGUEUIL: Bungalow, quartier résidentiel. À deux pas des centres d'achats. Foyer, salle de séjour, plus une pièce très originale qu'il faut voir! Michel Grenier 463-2521, 641-0803. A.E. Lepage Inc. Courtier 19-01-81

Le record de la Ligue nationale est menacé

Huit joueurs du Canadien pourraient terminer la saison avec au moins 30 buts

par François Lemenu

Une saison de 20 buts dans la Ligue nationale n'a plus la même signification depuis l'élargissement des cadres. Un joueur marginal qui participe aux 80 parties de son club peut aujourd'hui atteindre ce chiffre jadis réservé à l'élite. Désormais, une production inférieure à 30 buts est jugée sévèrement et le coupable doit parfois s'en repentir avec une autre formation ou, pire encore, dans les mineures.

Chez le Canadien, la production de certains joueurs à caractère défensif n'a jamais fait l'objet de critique sévère de la part de la direction ou du public. L'équipe compte suffisamment d'éléments offensifs pour que des joueurs comme Bob Gainey, Doug Jarvis et autres Réjean Houle puissent accomplir leur rôle sans égard à leur succès à l'attaque. C'est un luxe que le Canadien peut se permettre.

Cela dit, le Tricolore pourrait établir un record de la LNH cette saison avec huit marqueurs d'au moins 30 buts. Le record de six compteurs est présentement partagé par les Sabres de Buffalo (1974-75) et les Islanders de New York (1977-78), mais huit joueurs du Tricolore peuvent espérer une saison d'au moins 30 buts. Ce sont Steve Shutt (23), Mario Tremblay (18), Bob Gainey (16), Mark Napier (16), Réjean Houle (16), Yvon Lambert (14), Guy Lafleur (12) et Pierre Larouche (12).

Cette heureuse situation s'explique, dans une large mesure, par les blessures dont ont été victimes les ténors de l'équipe. Guy Lafleur, par exemple, a raté 17 parties et son absence, parfois prolongée, a permis aux autres ailiers droits du club de s'affirmer. Notamment Mario Tremblay, Mark Napier et même Réjean Houle. D'autres joueurs, comme Bob Gainey, ont également profité de la situation.



Bob Gainey (23) n'est plus un joueur qui excelle exclusivement à la défensive. Comme le montre ici le défenseur Craig Norwich, des Blues de St. Louis, Gainey doit également faire l'objet d'une étroite surveillance devant le but adverse. Gainey est l'un des huit joueurs du Canadien qui pourraient terminer la saison avec au moins 30 buts.
(Photolaser AP)

«Les occasions de marquer ont été plus nombreuses cette saison, remarque Gainey, dont la meilleure production en carrière est de 20 buts seulement en 1978-79. Doug Jarvis et moi-même avons eu l'occasion cette année de jouer avec des joueurs plus offensifs comme Pierre Mondou et Réjean Houle. Pour ma part, je participe également au jeu de puissance. Cela contribue à «élargir nos horizons» et à nous faire penser en fonction de l'attaque, ce qui n'a pas toujours été le cas».

Jarvis, l'infatigable petit joueur de centre, abonde dans le même sens que son coéquipier. Il est conscient de son rôle au sein de l'équipe. Mais il reconnaît également la nécessité de pouvoir marquer. Jarvis, d'un naturel timide et réservé, aimerait ajouter plus de «punch» à son jeu lorsque la situation le permet. Il ne se fixe pas d'objectifs à atteindre ni de buts à marquer. Mais au fil de la conversation, il dira que Jacques Lemaire représente le modèle du joueur idéal, du joueur complet qu'il n'est pas encore.

Gainey rappelle également la nécessité de pouvoir marquer. «Il y a quelques saisons, les Maple Leafs de Toronto avaient désigné Pat Boutette, Jerry Butler et Jim Jones pour surveiller le trio de Lafleur. Ce fut un échec pour eux. Lafleur savait qu'il pouvait se lancer à l'attaque à corps perdu puisque le trio des Leafs étaient nuls à l'attaque.

«Un trio comme celui de Dionne à Los Angeles, ou de Trottier à New York, doit craindre l'attaque de l'adversaire. Dans le cas contraire, un bon trio aura l'impression d'être en avantage numérique. C'est ce qu'il faut éviter à tout prix».

Les «plombiers» du Tricolore auront à nouveau l'occasion d'ajouter à leur production puisque Lafleur manquera à l'appel, ce soir à Toronto. Le numéro 10 doit recommencer à patiner ce matin et il doit en principe rejoindre l'équipe dimanche au Minnesota, où le Canadien jouera le lendemain, en compagnie du gardien Denis Herron.

Le Canadien est présentement dans une période faste, n'ayant pas subi la défaite à ses 11 dernières parties. Les Leafs, en revanche, occupent le 17e rang, et leur nouvel entraîneur, Mike Nykoluk, n'a pas encore trouvé la formule pour relancer l'équipe. Les Leafs ont mérité un match nul et une victoire à leurs deux premiers matchs sous la gouverne de Nykoluk. Mais mercredi, ils se sont effondrés face aux Oilers d'Edmonton, qui ont inscrit six buts en troisième pour l'emporter 7-4.

Les Leafs ne sont donc pas sortis du bois, d'autant qu'ils devront surveiller «huit compteurs de 30 buts».

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 7, Winnipeg 3
Québec 4, Philadelphie 1
Chicago 3, Boston 2
Washington 3, Los Angeles 0
Colorado 4, Rangers NY 3
Calgary 10, Détroit 0
Hier
Edmonton 5, Buffalo 5
Detroit à Vancouver
Ce soir
Montréal à Toronto
Québec au Minnesota
Philadelphie à Boston
Washington à Islanders NY
Winnipeg à Calgary
Chicago à Hartford
Los Angeles à Pittsburgh
Vancouver à Colorado
Edmonton à St-Louis
Dimanche
Québec à Chicago
Rangers NY à Buffalo
Los Angeles à Philadelphie
Hartford à Washington
Toronto à Winnipeg

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Steve Shutt	23	26	49
Mario Tremblay	18	29	47
Guy Lafleur	12	26	38
Yvon Lambert	14	20	34
Bob Gainey	16	17	33
Mark Napier	16	17	33
Rejean Houle	16	16	32
Larry Robinson	6	21	27
Rod Langway	7	19	26
Pierre Larouche	12	13	25
Keith Acton	11	13	24
Doug Jarvis	10	13	23
Pierre Mondou	6	11	17
Gaston Gingras	5	11	16
Doug Wickenheiser	6	8	14
Brian Engblom	1	13	14
Doug Risebrough	4	8	12
Serge Savard	4	6	10
Guy Lapointe	1	8	9
Chris Nilan	4	4	8
Bill Baker	0	0	0
Rick Chartraw	0	0	0

Gardiens

	pj	bc	bl	moy.
R. Sévigny	6	9	1	1.30
R. Wamsley	4	8	1	2.00
M. Larocque	24	68	1	2.80
D. Herron	10	36	1	3.60

(Deux buts dans un filet désert.)

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Cornwall 5, Sorel 5
Laval 5, T.-Rivières 3
Hier
Cornwall 5, Montréal 2
Chicoutimi 7, Québec 6
Hull 5, Shawinigan 4
Dimanche
Chicoutimi à Cornwall
Laval à Hull
Québec à Montréal
Sorel à Shawinigan
T.-Rivières à Sherbrooke

Ligue Collégiale AAA

Hier
St-Laurent à St-Jérôme
Dawson à Thetford Mines
Limoilou à St-Georges
Ce soir
St-Jérôme à Dawson
St-Laurent à Thetford Mines
Dimanche
St-Georges à Dawson

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—ISLANDERS NY	46	28	10	8	208	144	64
2—ST. LOUIS	44	27	10	7	194	152	61
3—LOS ANGELES	45	27	12	6	192	156	60
4—MONTRÉAL	**44**	**26**	**13**	**5**	**192**	**123**	**57**
5—PHILADELPHIE	44	25	12	7	170	124	57
6—BUFFALO	43	19	9	15	167	132	53
7—MINNESOTA	42	20	11	11	150	125	51
8—VANCOUVER	44	18	12	14	172	148	50
9—CALGARY	44	20	15	9	167	157	49
10—BOSTON	44	17	19	8	161	155	42
11—WASHINGTON	44	15	18	11	155	162	41
12—CHICAGO	45	17	22	6	163	188	40
13—COLORADO	45	16	22	7	155	184	39
14—HARTFORD	43	14	20	9	167	207	37
15—RANGERS NY	44	14	22	8	156	176	36
16—PITTSBURGH	44	14	23	7	167	199	35
17—TORONTO	43	14	23	6	168	201	34
18—EDMONTON	43	13	22	8	162	180	34
19—QUÉBEC	44	11	21	12	152	184	34
20—DÉTROIT	43	11	23	9	136	182	31
21—WINNIPEG	44	4	31	9	138	213	17

Les 16 premières équipes accèdent aux éliminatoires.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SOREL	44	25	14	5	213	189	55
CORNWALL	44	25	17	2	234	189	52
MONTRÉAL	44	21	23	0	189	200	42
HULL	47	19	25	3	176	219	41
LAVAL	45	15	28	2	196	225	32

Section Frank Dilio

TROIS-RIVIÈRES	46	24	19	3	227	226	51
CHICOUTIMI	46	24	21	1	241	243	49
SHERBROOKE	47	23	21	3	247	217	49
SHAWINIGAN	47	22	22	3	218	211	47
QUÉBEC	46	18	26	2	194	217	38

CONDITIONS DE SKI

EXPLICATION DES SYMBOLES

A) Qualité de la neige, surface et base.
B) Épaisseur moyenne de la neige damée (cm).
C) Épaisseur de la dernière chute (cm).
D) Date de la dernière chute.
E) Précipitation totale depuis dimanche.
F) Nombre de pistes ouvertes.
G) Remontées, conditions.

POU FON DUR: neige poudreuse sur fond dur.
GRA FON DUR: neige granuleuse sur fond dur.
ART FON DUR: neige artificielle sur fond dur.
ART POU DUR: neige artificielle poudreuse sur fond dur.
ART GRA DUR: neige artificielle granuleuse sur fond dur.
POU DAM: neige poudreuse sur fond damée.
COL FON MOU: neige collante sur fond mou.
GRA FON MOU: neige granuleuse sur fond mou.

QUÉBEC

ALPIN	A	B	C	D	E	F	G
MtSte-Anne	DAM-F-DUR	20/45	20	07/01	0	27/27	TrBon
MtSt-Castin	DAM-F-DUR	37	15	07/01	0	6/6	Exc
Le Relais	POU-F-DUR	37	15	07/01	0	9/9	TrBon
Stoneham	DAM-F-DUR	40	17	07/01	0	11/11	Exc
MtHibou	POU-F-DUR	40	15	07/01	0	6/8	TrBon
Ste-Foy	F-DUR	30	15	07/01	0	2/2	Bon
St-Raymond	POU-F-DUR	57	15	07/01	0	5/6	TrBon
MtOrignal	POU-F-DUR	30	5	13/01	5	7/7	TrBon
MtGrand Fond	POU-F-DUR	50	10	13/01	10	9/9	Exc
Val Neigette	POU-DAM	105	36	11/01	36	8/10	Exc
Val D'Irène	POU-F-DUR	165	35	11/01	35	10/10	TrBon
MtComi	POU-F-DUR	112	15	13/01	15	13/13	Exc
Bechervaise	POU-F-DUR	90	10	07/01	0	10/10	TrBon

Ski du soir: Le Relais, du lundi au vendredi. Mt St-Castin, du mardi au samedi. Val Neigette, du mercredi au samedi.
Ski de randonnée: Les conditions sont d'excellentes à très bonnes et presque tous les sentiers sont ouverts aux endroits suivants: Mt Ste-Anne (150 km) — Camp Mercier — Duchesnay — Lac Delage (ski du soir) — Mt Tourbillon (ski du soir) — Multi-Air — St-Raymond (21 km) — Réserve Portneuf — Mt Comi — Mt Grand Fond — Val Neigette (40 km) — Centre nature St-Basile (40 km).

CANTONS DE L'EST

ALPIN	A	B	C	D	E	F	G
MtSutton	POUD-F-DUR	—	5	11/01	5	25/25	TrBon
MtOrford	POUD-DAM	45	5	11/01	5	13/15	TrBon
Bromont	Art-POUD-F-DUR	45	5	11/01	5	15/15	TrBon
Owl's Head	POUD-F-DUR	45	5	11/01	5	19/19	TrBon
MtShefford	POUD-F-DUR	45	5	11/01	5	12/12	TrBon
MtSt-Bruno	POUD-F-DUR	45	3	11/01	3	8/8	TrBon
Monjoye	POUD-F-DUR	40	3	11/01	3	15/15	TrBon
MtGleason	POUD-F-DUR	45	3	11/01	3	6/6	Bon
MtBellevue	POUD-F-DUR	35	3	11/01	3	7/7	Bon
MtGlen	POUD-F-DUR	40	5	11/01	5	8/8	Bon
MtAdstock	POUD-F-DUR	45	4	11/01	4	12/12	TrBon
MtElan	POUD-F-DUR	40	3	11/01	3	6/6	Bon
Centre d'Arthabaska	POUD-F-DUR	45	3	11/01	3	9/9	TrBon

Ski du soir: Bromont, St-Bruno, Bellevue, tous les soirs sauf le dimanche. Mt Adstock, Mt Gleason et le centre d'Arthabaska, du mardi au jeudi. Montjoye, tous les soirs sauf le dimanche et lundi. Mt Elan, du mardi au vendredi.
Ski de randonnée: Les conditions sont très bonnes et tous les sentiers sont ouverts aux endroits suivants: Parc Orford (37 km) — Parc St-Bruno — Mt Scotch Hill (84 km ski du soir) — Mt Shefford (35 km) — Mt Adstock (25 km) — Club Copains des Neiges (16 km).

LAURENTIDES

ALPIN	A	B	C	D	E	F	G
MtAvila	POU-F-DUR	33	5	09/01	0	8/8	TrBon
St-Sauveur	POU-F-DUR	30/60	5	09/01	0	16/16	TrBon
Habitant	POU-F-DUR	25/40	5	09/01	0	7/7	TrBon
Olympia	POU-F-DUR	28	5	09/01	0	12/12	Bon
Gabriel	POU-F-DUR	40	5	09/01	0	10/10	TrBon
Côtes 40-80	POU-F-DUR	35	5	09/01	0	5/5	TrBon
Chantecler	POU-F-DUR	35	5	09/01	0	16/16	TrBon
Alouette	POU-F-DUR	30	5	09/01	0	10/10	TrBon
Sun Valley	POU-F-DUR	33	5	09/01	0	7/7	TrBon
Lac Lucerne	POU-F-DUR	28	5	09/01	0	—	Bon
Sauvage	POU-F-DUR	18	5	09/01	0	7/7	Bon
Belle Neige	POU-F-DUR	28	5	09/01	0	10/10	Bon
MtPlante	POU-F-DUR	33	5	09/01	0	11/11	TrBon
La Réserve	POU-F-DUR	32	5	09/01	0	9/9	TrBon
MtGarceau	POU-F-DUR	28	5	09/01	0	10/10	Bon
MtAlta	POU-F-DUR	38	5	09/01	0	7/7	TrBon
MtBlanc	POU-F-DUR	20/38	5	09/01	0	10/10	TrBon
Gray Rocks	POU-F-DUR	28/65	5	09/01	0	10/10	TrBon
Tremblant	POU-F-DUR	30/40	5	09/01	0	25/25	TrBon
Bermont	POU-F-DUR	18	5	09/01	0	4/4	Bon
MtChristie	POU-F-DUR	22	5	09/01	0	12/12	Bon
Lac Carling	POU-F-DUR	33	5	09/01	0	8/8	TrBon

Ski du soir: Mt Gabriel — Mt Avila — Mt Olympia — Lac Lucerne — Mt Habitant — Mt St-Sauveur — Mt Plante — Belle Neige.
Ski de randonnée: Les conditions sont de très bonnes à bonnes aux endroits suivants: Parc Mt Tremblant — St-Donat — Lac Monroe — Parc Paul-Sauvé — Parc Mt St-Bruno — Parc Yamaska — Alpin Inn et L'Estérel.

Source: Direction des communications, Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche: (418) 643-3127.

en bref...

■ Mayer vainc Borg

NEW YORK (AFP) — L'Américain Gene Mayer, déjà vainqueur de son compatriote John McEnroe lors du premier match du «Masters», a causé une deuxième surprise en battant le Suédois Bjorn Borg, 6-0, 6-3, hier après-midi au Madison Square Garden. Brillant vainqueur jeudi soir, au terme d'un match qui s'est terminé très tard de John McEnroe, Borg n'était manifestement pas «en jambes», hier après-midi. Le début de la rencontre a d'ailleurs été révélateur: Mayer aligna sept jeux de suite. Grâce à sa victoire, Mayer termine en tête de son groupe, devant Borg, l'Argentin José-Luis Clerc et McEnroe, qui a subi sa 4e défaite du tournoi, cette fois devant Clerc. Mayer et Borg participeront cet après-midi aux demi-finales, en compagnie des deux premiers de l'autre groupe, le Tchécoslovaque Ivan Lendl et l'Américain Jimmy Connors.

■ Ski: entraînement annulé

KITZBUEHEL, Autriche (AFP et CP) — Les deux dernières séances d'entraînement en vue de la descente masculine de Coupe du Monde de ski, prévue pour aujourd'hui à Kitzbuehel, ont dû être annulées en raison des chutes de neige et de l'épais brouillard qui recouvrait la piste de Hahnenkamm Streif. Les juges ont décidé que si les conditions s'amélioraient, l'épreuve sera disputée aujourd'hui après un parcours d'essai. Dans le cas contraire, elle sera remplacée par un slalom et la descente sera reportée à demain. Jeudi, les premiers essais avaient été dominés par Giulio Giardini et Herbert Plank, le meilleur Canadien, Steve Podborski, prenant les 7e et 17e temps en vue de cette descente de Kitzbuehel, qui marquera les débuts du Suédois Ingemar Stenmark dans cette spécialité.

D'autre part, les activités de la Coupe du Monde féminine se poursuivront demain à Crans-Montana, en Suisse, par une descente, dont les skieuses suisses Marie-Thérèse Nadig et Doris de Agostini ont d'ailleurs dominé les séances d'entraînement, hier.

■ Un compromis en formule un?

Les représentants des organisateurs des trois grands prix de formule un devant avoir lieu à Montréal et aux États-Unis en 1981 viennent de se réunir à New York pour mettre au point un compromis assurant la tenue de ces trois épreuves, malgré les divergences qui opposent actuellement Bernie Ecclestone, président de l'Association des constructeurs, et Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale de sport automobile. Robert Ferland, directeur général du Grand Prix de Montréal, a laissé entendre dans un communiqué émis hier que si les deux parties acceptaient ce compromis, il était clair que les trois épreuves prévues en Amérique du Nord auraient lieu tel que prévu.

En deux mots...

Sylvie Daigle, de Sherbrooke, a pris la troisième place hier lors du sprint de 500 mètres disputé lors d'une compétition internationale de patinage de vitesse à Daves... Les jours de René Robert seraient comptés avec les Rockies du Colorado... Bruce Lietzke a pris une avance de cinq coups en ramenant une carte de 65, hier, lors de la troisième ronde de la Classique Bob Hope.

1,000 personnes au dîner des célébrités

Cromartie signe un nouveau contrat et demande du renfort au monticule

par Richard Milo

Warren Cromartie a signé hier après-midi un contrat de trois ans avec les Expos et hier soir, il a indiqué qu'il s'attendait à ce que les Expos effectuent une transaction qui amènera du renfort au monticule, pendant le camp d'entraînement.

Invité à l'Hôtel Reine Elizabeth au dîner des célébrités sportives qui a attiré 1,030 personnes, et dont les profits ont été remis au Montreal Children's Hospital, Cromartie s'est dit heureux des termes de son nouveau contrat, mais il a laissé entendre qu'il vaudrait mieux que les Expos effectuent un échange important en Floride pour renforcer l'équipe au monticule, où il n'y a guère d'amélioration depuis la dernière saison.

«Les Expos ont obtenu Rich Warthen, mais il s'agit d'un gaucher qui a connu une mauvaise année en 1980, donc d'un risque à courir, a-t-il dit. Ce qu'il nous faut, c'est un débutant, ou encore un releveur au talent reconnu, et nous aurons suffisamment de bons joueurs à l'entraînement pour espérer bâcler une bonne transaction.

«Quant à moi, je jouerai où Dick Williams l'exigera, même au champ gauche, où je n'ai pas si mal fait en 1979, a ajouté Cromartie. Si j'ai accepté de jouer au premier but l'an dernier, c'est à la demande des Expos.

«Je suis fier de l'acquisition de Willie Montanez, au premier but. Il s'agit d'un excellent joueur, et il est spectaculaire par surcroît», a conclu Cromartie.

Le joueur des Expos était l'un des 13 invités au dîner des célébrités auquel n'a pu participer la marathonienne Jacqueline Gareau, qui a quitté le Québec il y a quelques jours pour s'envoler vers la Nouvelle-Zélande, où elle s'entraînera en vue du marathon de Boston. Il aura néanmoins renoué connaissance avec l'inter Chris Speier, qui se dit remis de son mal de dos, et il a fait la connaissance de Frank Selke, ex-directeur-gérant du Canadien qui a des idées bien arrêtées sur notre sport national.

«Le hockey d'aujourd'hui n'est pas violent, a-t-il dit. Il n'y a aucune comparaison entre les coups d'épaule et les bagarres d'antan, et les enfantillages que l'on voit aujourd'hui.

«Je l'ai déjà dit et je le répète: ce sont les agents négociateurs qui ont ruiné le hockey, a-t-il ajouté. De nos jours, les propriétaires sont obligés de se comporter comme des hommes d'affaires, et non plus des amateurs de hockey.»

Le vénérable Selke n'était cependant pas le seul à représenter le monde du hockey, hier soir, puisque Bill Baker et Pierre Larouche, du Canadien, et Don Cherry, autrefois des Bruins de Boston, ont également accepté l'invitation des organisateurs, entre autres Dick Irvin, le directeur des sports à CFCF.

«Rien ne sert de courir, a dit Baker. Mieux vaut jouer à l'occasion avec le Canadien que de jouer régulièrement avec les Jets de Winnipeg. J'aime bien Montréal, et j'ai l'intention de faire carrière avec le Canadien. J'attendrai ma chance».

«Je vise un objectif de 30 buts, a dit Pierre Larouche, qui a marqué à trois reprises contre les Jets, jeudi. J'ai connu une première moitié difficile, mais je me suis retrouvé, etj'espère que le Canadien va faire une chaude lutte aux Islanders de NY pour l'obtention du premier rang.

«Je pense avant tout à l'équipe, j'ai confiance que l'on bataille pour l'obtention d'une place au sommet au cours des mois qui viennent», a-t-il dit, en présence de sa femme, et en discutant avec l'incomparable Don Cherry, qui se cherche toujours un emploi à titre d'entraîneur.

«J'ai reçu plusieurs propositions, mais rien de sérieux, a dit Cherry, habillé comme lui seul le fait, portant un complet à la dernière mode, avec cravate rouge à pois blancs et bretelles oranges!

«À vrai dire, je devrai sans doute consulter mon chien, Blue, qui ne me quitte pas depuis plusieurs années. Il aime bien l'Est des États-Unis, et je crois bien que j'étudierai attentivement les offres des clubs de l'Est au cours des prochains mois. D'ici là, je poursuivrai ma carrière d'analyste, à CBC, tout en percevant la dernière année de mon salaire avec les Rockies du Colorado».

Tom Cousineau, des Alouettes, était également de la partie. Il a tenu à réitérer sa confiance en Joe Scannella, l'entraîneur qui a donné une première chance à Gerry Dattilio au poste de quart-arrière, et pour lequel il jouera encore l'an prochain.

«J'aime Montréal, j'aime la ville, ses partisans, et j'espère que les Alouettes connaîtront une meilleure saison l'an prochain, a-t-il dit. Il n'est pas question que je quitte les Alouettes, du moins pas dans l'immédiat».

Cousineau a bien sûr rencontré Dattilio, également invité, avant de se livrer à une séance de signature d'autographes pendant au moins 15 minutes, sous le regard amusé de Cromartie, qui avait eu droit au même traitement, à son arrivée.

Cromartie n'est pas le seul joueur des Expos qui a signé un nouveau contrat, hier, puisque le président et directeur-gérant John McHale a également annoncé la mise sous contrat du lanceur droitier David Palmer pour la prochaine saison. Âgé de 23 ans, Palmer a remporté huit victoires et subi six défaites en 1980. Il a subi une intervention au coude droit le 22 novembre dernier, et il ne sera pas en mesure de reprendre son poste de débutant avant le mois de juin. Palmer a conservé une moyenne de points mérités de 2.98 en 130 manches lancées.

Quant à Cromartie, il a quitté Miami alors que le mercure indiquait 72 degrés farenheit et que son ami Andre Dawson s'entraînait sérieusement pour être en bonne forme au début du camp d'entraînement. Warren a frappé pour une excellente moyenne de .288 l'an dernier, produisant 70 points avec 14 circuits. Il est âgé de 27 ans.

Le golf n'a plus la même importance pour Carol Man

par François Lemenu

Carol Mann, l'un des grands noms du golf féminin, est à la croisée des chemins. À la recherche de son premier succès depuis 1975, Carol Mann renouera sérieusement avec la compétition cette année, à l'aube de ses 40 ans.

La golfeuse, qui dit à la blague faire 5 pieds 15 pouces, entend participer à 15 tournois cette année, dont la Classique Peter Jackson, disputée du 29 juin au 5 juillet prochain au club Summerlea, en banlieue de Montréal.

«La saison 1980 fut la pire de ma carrière et, pour la première fois, je me suis senti ridicule et humiliée sur un terrain de golf», explique-t-elle avant de se rendre au Montreal Children's Hospital, dans le cadre de la Soirée des célébrités sportives, présentée hier au Reine-Élizabeth.

«Ce fut une expérience traumatisante et mon ego en a souffert terriblement, ajoute-t-elle. On ne quitte pas les places d'honneur facilement, vous savez. Les échecs répétés blessent profondément et il faut une bonne dose de réalisme pour garder un sain équilibre».

Si son jeu a connu une forte baisse ces dernières années, Carol Mann n'a pas perdu son temps pour autant. Elle a en effet lancé un réseau d'écoles de golf à travers les États-Unis en 1977, et elle a signé un contrat avec le réseau NBC à titre de commentatrice aux tournois de la PGA et de la LPGA. Et, plus important encore, elle a trouvé l'homme de sa vie, Jim Hardy, qu'elle a épousé en avril 1979.

Maintenant radieuse et épanouie comme seuls le sont les gens heureux, Carol Mann croyait avoir raté le train du mariage. Au mieux, elle voyait sa vie sentimentale à travers des amours éphémères et sans lendemain. Et puis le miracle s'est produit.

«Nous nous sommes rencontré à une clinique de golf, rappelle-t-elle. Lorsque nos regards se sont croisés, je savais que c'était spécial.»

Le golf, depuis, n'a plus la même importance chez Carol Mann. Ses priorités ont changé. Sa personnalité aussi. Son mariage passe désormais bien avant le golf. Et elle s'interroge aujourd'hui sur ses chances de victoire.

«Il y a quelques mois, j'ai demandé à Arnold Palmer s'il désirait encore gagner. Il ne m'a pas répondu. Il a plutôt levé les yeux au ciel, comme s'il ne m'avait pas entendue. Aujourd'hui, c'est une question à laquelle je dois répondre.

«Techniquement, je suis au meilleur de ma forme. Mais je ne sais pas si j'ai suffisamment d'énergie pour me concentrer durant quatre jours et faire le vide autour de moi. Je sais ce que cela prend pour gagner, mais j'ignore si je suis capable de fournir l'effort psychologique nécessaire pour l'emporter.»

Et les 40 ans? «J'aurai 40 ans le 3 février et mon mari me taquine beaucoup, d'autant qu'il est plus jeune que moi de trois ans. Mais cela est sain puisque j'en parle librement, sans amertume aucune. Et puis quand je fais le bilan, je suis satisfaite du résultat. J'ai connu une belle carrière, et me voici heureuse en mariage. Je regrette une seule chose, soit d'avoir dépensé autant d'argent. Mais pour le reste, c'est OK.»

Si la vie de Carol Mann est au beau fixe, celui du golf professionnel est à l'orage. Les cotes d'écoutes ont dégringolé au cours des deux dernières années.

Les Sabres font match nul

BUFFALO (PC) — Les matches nuls se multiplient chez les Sabres de Buffalo. En effet, pour la sixième fois au cours de leurs sept dernières rencontres, les Sabres ont dû se contenter d'un verdict nul, 5-5 devant les Oilers d'Edmonton, hier.

C'est un but du vétéran Richard Martin, son deuxième du match et son septième de la saison, qui a permis aux Sabres de mériter ce point au classement. Martin, qui a raté 23 matches plus tôt cette saison en raison d'une blessure à un genou, a contourné le défenseur Risto Siltanen pour ensuite déjouer le gardien Ed Mio, à 11:57 de l'engagement final.

Edmonton avait auparavant pris l'avance pour la première fois du match, en vertu du deuxième but de la soirée de Brent Callighen. Buffalo menait 3-1 en première période et avait largement dominé au chapitre des tirs au but, par la marque de 15-6.

Larry Playfair, André Savard et Martin ont marqué les filets des Sabres au premier vingt, alors que Kevin Lane répliquait pour les Oilers. Mais les Oilers ont réussi à niveler les chances en période médiane grâce à des filets de Dave Hunter, Matti Hagman et Callighen. Rich Dunn était le seul à riposter pour les Sabres, au deuxième engagement.

Oilers 5, Sabres 5

Première période

1—BUFFALO: Playfair (1)
Ramsay, Van Boxmeer 1:34
2—EDMONTON: Lone (5)
Coffey, Callighen 6:42
3—BUFFALO: Savard (14)
Hajt, Ramsay 13:48
4—BUFFALO: Martin (6)
Haworth 19:44
Pénalités—Brackenbury Edm et Schoenfeld Buf 0:09.

Deuxième période

5—EDMONTON: Hunter (9)
Brackenbury, Weir 0:27
6—BUFFALO: Dunn (4)
Van Boxmeer, Perreault 7:26
7—EDMONTON: Hagman (10)
Driscoll, Coffey 9:37
8—EDMONTON: Callighen (5)
Kurri, Siltanen 16:36
Pénalités—Van Boxmeer Buf 1:02, Weir Edm 7:01, Price Edm 11:15.

Troisième période

9—EDMONTON: Callighen (6)
Price, Mio 9:15
10—BUFFALO: Martin (7)
Hawnorth, Van Boxmeer 11:57
Pénalités—Aucune.

Tirs au but

Edmonton	6	10	5	—21
Buffalo	15	7	11	—33

Gardiens—Mio, Edmonton; Sauvé, Buffalo.
A—16,433.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Le Canada de M. Chrétien

L'ARCHITECTE apparent du Canada de demain, M. Jean Chrétien a déposé ses amendements au projet de résolution constitutionnelle. Ces textes ont une importance capitale. Sanctionnés par les parlements canadien et britannique, ils deviendraient alors pour un temps indéfini, principes d'organisation du Canada. Ils formeraient d'importants chapitres de la première loi du pays. Ils auraient préséance sur les lois futures des parlements fédéral et provinciaux. Ils constitueraient la référence obligée pour les tribunaux dans un grand nombre de domaines. Le DEVOIR s'est opposé au projet initial. Les amendements du ministre de la Justice fournissent de nouveaux motifs pour dire que nous ne voulons pas de ce modèle de pays.

■

La résolution constitutionnelle ne répond pas aux critères proposés pour la modifier. Une majorité des provinces, tous les partis politiques du Québec, l'opposition officielle à Ottawa, une fraction des députés libéraux fédéraux, plus de 60% des citoyens canadiens, s'il faut en croire les plus récents sondages, s'y opposent formellement. M. Chrétien répète qu'on ne pourra modifier la constitution sans le concours d'une majorité des provinces, comprenant le Québec. Cependant on veut et on prétend pouvoir l'imposer malgré toutes ces oppositions, y compris celle du Québec.

Le Canada de M. Chrétien est un pays multiculturel. Un article nouveau force à interpréter la Charte des droits en concordance «avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel du Canada». On mesurera l'extraordinaire glissement de la perspective fédérale en rappelant les paroles choisies par le premier ministre Pearson à l'ouverture de la première session de la Conférence constitutionnelle en 1968. Il proposait alors «l'acceptation, avec les garanties constitutionnelles qui s'ensuivent, des recommandations de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme portant sur le statut du français et de l'anglais en tant que langues officielles et sur l'établissement de l'égalité culturelle et linguistique des deux groupes qui, ensemble, ont fait la Confédération». De biculturel, le Canada serait devenu multiculturel. En conséquence la Constitution qu'on veut lui imposer reste absolument muette sur la notion historique de la dualité. Dans ce contexte, les Québécois et les francophones hors Québec sont ramenés au statut d'une minorité certes d'une dimension importante, mais minorité parmi d'autres.

Le Canada de M. Chrétien est un pays officiellement bilingue. L'article 20 assujettit l'usage des langues officielles dans les bureaux régionaux du gouvernement fédéral à des critères élargis par rapport au projet initial. Cependant son application limitera sévèrement, dans la majorité des provinces, le droit des citoyens francophones à l'emploi de leur langue dans leurs communications avec ces bureaux.

Aux termes du projet fédéral, les francophones de sept provinces canadiennes seraient, par rapport à la langue de leurs parlements provinciaux, par rapport à la publication des textes officiels de ces derniers, dans les cours de justice provinciales, dépourvus de toute garantie constitutionnelle quant à l'usage de leur langue. Dans la perspective de la réforme constitutionnelle, il s'agit d'un recul spectaculaire. Dans la Charte de Victoria, en 1971, l'usage de la langue française était constitutionnellement protégé et garanti dans les parlements de sept provinces et les textes de loi de toutes les provinces canadiennes devaient être publiés dans les deux langues officielles. Les citoyens de cinq provinces pouvaient constitutionnellement choisir l'une ou l'autre des langues officielles comme langue de communication avec les administrations provinciales. Le projet actuel réduit à trois le nombre de provinces où cette garantie subsisterait. De plus, alors que toutes les provinces conservent le choix de leur régime linguistique, le bilinguisme institutionnel est maintenu au Québec et au Manitoba.

Dans le Canada de M. Chrétien, les minorités anglophones au Québec et francophones dans les autres provinces, à l'exception de celle du Nouveau-Brunswick et suite à une libre décision du gouvernement de cette province, n'auront pas constitutionnellement le même statut. De plus, les amendements déposés par le ministre de la Justice, en élargissant les critères d'accès à l'école de la minorité, assurent la croissance du système scolaire du secteur anglophone au Québec.

À l'exception du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, les membres des minorités francophones n'auront plus accès à des «installations d'enseignement», comme le prévoyait le projet initial. Le texte amendé leur assure, «s'ils résident dans une région où le nombre d'enfants le justifie», le droit à l'instruction dans la langue de la minorité grâce à «des prestations sur les fonds publics». Ces textes cependant ne leur garantissent ni l'existence d'écoles ni le pouvoir d'en contrôler les activités et le développement.

Les amendements soumis par le ministre aux articles relatifs aux droits fondamentaux ont, dans l'ensemble, bonifié le projet initial. Robert Décary, dans l'étude que publiait hier LE DEVOIR, en a souligné l'importance et signalé les limites. On ne doit cependant pas oublier que cette Charte aurait pour effet d'affecter et de réduire la compétence des provinces et cela sans leur consentement. L'ancien juge de la Cour suprême du Canada, Me Yves Pratte, affirmait en août dernier que les provinces seraient davantage «amputées» de compétences législatives que le Fédéral parce que leur champ d'action est tel qu'il est davantage susceptible d'être affecté. Il invoquait de plus l'incertitude juridique qui marquerait un grand nombre de lois québécoises et l'instabilité juridique qui découlerait de cette situation.

Il n'est pas, dans ce contexte, du pouvoir du Parlement fédéral de définir et d'adopter une Charte des droits sans tenir compte du partage des compétences législatives des deux ordres de gouvernement. Cela ne saurait signifier qu'il faut exclure toute possibilité de Charte des droits en régime fédéral. Cette dernière doit cependant, au préalable, faire l'objet d'une négociation et d'un accord entre les interlocuteurs fédéraux et provinciaux. Le projet actuel ne répond pas, comme on le sait, à cette norme évidente.

Enfin dans le Canada de M. Chrétien le gouvernement fédéral conserve, en dernier recours, le pouvoir de tenir un référendum pancanadien pour amender la Constitution. Si les provinces sont représentées par un membre à la «Commission référendaire» qui en compte trois, les rapports de cette commission ne lient pas le Parlement. Le gouvernement fédéral pourrait, malgré l'opposition de toutes les provinces, tenir un référendum dont le résultat modifierait la constitution du pays.

■

Les amendements déposés par le ministre de la Justice n'affectent en rien le caractère inacceptable, en régime fédéral, de la démarche unilatérale du gouvernement canadien. Aucun amendement ne pourrait d'ailleurs dans l'avenir lever cette hypothèque. La première règle dans ce régime est simple. Aucun niveau de gouvernement ne peut affecter la souveraineté de l'autre sans le consentement de celui-ci. Or, la démarche actuelle modifie le degré et le contenu de la compétence législative des provinces. Elle agrandit démesurément les domaines d'intervention des tribunaux dans des matières où la décision politique s'impose. Elle suscite à cet égard de sérieuses craintes exprimées par des juristes éminents. Ces derniers s'interrogent sur le maintien de l'équilibre indispensable entre les compétences respectives du pouvoir judiciaire et du pouvoir politique.

Le statut réel que réserve ce projet aux minorités francophones les forcera à recourir aux tribunaux pour que soit clarifié le sens des restrictions qui encadrent l'exercice de leur droit constitutionnel.

Le Québec a des raisons spécifiques de s'opposer au Canada de M. Chrétien. Ce projet affecte sa compétence législative dans les domaines qui touchent à son avenir et à sa sécurité culturelle. Il menace la paix linguistique. L'équilibre actuel, faut-il le rappeler, fut acquis au terme d'une longue et difficile recherche marquée par l'affrontement et la violence.

De plus, ce projet dissout le fondement même de la réforme constitutionnelle, telle qu'envisagée par le Québec depuis vingt ans, soit la reconnaissance politique et institutionnelle de la dualité. Ce faisant elle fixe et fige pour l'avenir prévisible, toute reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise.

Jean-Louis ROY



Les amis du Trust Royal

L'amitié n'a pas de prix. Surtout si l'on appartient au cercle d'amis des dirigeants du Trust Royal. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario mène ces jours-ci une enquête fascinante sur les manoeuvres présumées du président et du vice-président du Trust Royal. Ces derniers sont parvenus, en septembre dernier, à bloquer une tentative de prise de contrôle de leur entreprise par l'homme d'affaires franco-ontarien, M. Robert Campeau. Ce dernier offrait $23 pour des actions qui depuis des années s'échangeaient entre $12 et $16. La logique de notre économie de marché aurait normalement conduit à la réalisation de cette opération financière. Mais c'était surestimer la rationalité et la froideur des alliés du Trust Royal.

Pour permettre aux cadres supérieurs de conserver les rênes de la plus grande compagnie de fiducie au Canada, quelques très grandes entreprises ont mis la main sur 45% des actions en acceptant de payer un prix beaucoup plus élevé que celui du marché. Pour des milliers de petits actionnaires, l'échec de cette opération signifiait l'impossibilité de vendre leurs valeurs au prix de $23.

Ce qui surprend dans cette affaire est précisément l'absence de cette froide logique chez ceux à qui la population confie des milliards de dollars sous les diverses formes de l'épargne. Selon M. Campeau, le p.d.g. du Trust Royal aurait affirmé que cette opération n'améliorerait pas les relations entre francophones et anglophones au pays. Si l'argent n'avait pas d'odeur à Rome, elle a une langue dans certains milieux financiers torontois. Il est évident que la venue d'un propriétaire francophone déplaisait royalement à certains individus.

On aurait reproché à M. Campeau de croire que l'argent pouvait tout acheter... Mais quelle est donc cette logique nouvelle de notre système boursier? Dans tous les cas, l'orthodoxie capitaliste veut que l'offre la plus élevée l'emporte. Mais voilà, on arrange le système selon ses besoins. Les plus valeureux chevaliers de notre système de libre entreprise n'hésitent pas à faire des contorsions à la vérité des prix lorsque cela peut arranger certaines affaires.

Finalement, plusieurs grandes banques ont déboursé des dizaines de millions de dollars de plus que la valeur antérieure du marché pour voler au secours de leurs amis du Trust Royal. Quels motifs expliquent cet empressement? Cet appui spontané était-il dénué de toute arrière-pensée?

Cette parade d'une partie de l'establishment canadien devant la Commission ontarienne constitue en fait un triste spectacle. Ces coalitions douteuses n'amélioreront certainement pas la crédibilité de ces hommes chargés de gérer les économies de la population.

Mais si de petits épargnants ont été réellement lésés, si M. Campeau n'a pu présenter son offre dans des conditions normales, il faut souhaiter que les commissaires auront la fermeté qui s'impose pour remettre en question publiquement le jugement des dirigeants de grandes institutions financières.

En soi, l'amitié est une vertu admirable. Pour grandir, elle demande des sacrifices. Mais ce beau sentiment ne doit pas être payé avec l'argent des autres.

Michel NADEAU

Le discernement du juge Mayrand

Refusant de céder à une prudence qui aurait été excessive, le juge en chef des Sessions de la paix de Montréal a reporté au mois de mai la sentence de M. Nigel Hamer et clairement indiqué qu'entre-temps la règle du *sub judice* n'interdisait pas au gouvernement de rendre publics le rapport Keable et les portions qui ont été retirées du rapport Duchaine. M. Yves Mayrand a maintenu de la sorte la distinction et l'équilibre qu'il y a lieu de garder entre les procès impliquant des protagonistes de la crise d'octobre et les enquêtes qui ont été menées sur certaines activités troublantes de la police en 1970 et après.

Le troisième procès felquiste présidé par le juge Mayrand n'est pas très différent des deux autres, qu'il a su terminer avec modération, fermeté et dignité. D'après les informations fournies au tribunal, ce dossier ne comporte guère, au regard de la jurisprudence, de difficultés ou de nouveautés qui auraient pu inciter la cour à prendre des mesures particulières à l'égard de l'accusé ou du ministère public. Quelle que soit la sentence qui sera imposée, la décision du juge ne devrait pas susciter grand remous dans le public.

Dès que cette cause-là connaîtra une conclusion «au mérite», le public pourra entre-temps, sans plus de délais ni de tergiversations, être informé des autres constatations qui ont été faites par le procureur du ministère, Me Jean-François Duchaine (sur la crise d'octobre) et par le commissaire, Me Jean Keable (sur certaines activités policières en territoire québécois).

Ce n'est pas trop tôt!

Certains milieux qui s'affichent progressistes s'étaient inquiétés de la publicité faite à M. Nigel Hamer et de l'impact qu'elle pouvait avoir sur le procès de l'accusé. Si certains doutes persistent, qu'il n'appartenait à la cour ni d'infirmer ni de confirmer, sur le rôle qu'a joué le «sixième homme», en tout cas rien n'aura empêché cette fois la justice de suivre son cours.

Il faut souhaiter que les felquistes de 1970 qui sont encore à l'étranger fassent eux aussi confiance à la justice québécoise, s'ils veulent revenir au pays. Le réalisme et l'équité du tribunal dans les cas qui ont été réglés par le juge Mayrand, inspirent confiance. (Il faut le signaler, et déplorer qu'à Ottawa la Commission des libérations conditionnelles n'ait pas su faire montre d'une égale sagesse dans le cas de M. Paul Rose.)

Tout n'a pas été tiré au clair encore, pourtant. Et, curieux paradoxe, c'est l'avocat de M. Nigel Hamer qui aura relancé les spéculations en invitant le tribunal à ne pas faire payer par son client, rangé depuis, la gravité d'une crise qui a peut-être été «la résultante de provocations policières». En tout état de cause, M. Hamer a raison de s'attendre qu'on ne voit pas en lui, sans plus de preuve, un agent de quelque puissance clandestine.

Devant le tribunal, M. Hamer a répudié le terrorisme et la naïveté felquiste en mettant les jeunes en garde, avec raison, contre «une forme d'action qui n'implique pas l'engagement ouvert de larges couches de la population». En 1981, il importe même d'aller plus loin et d'inviter les organisations mêmes les plus démocratiques et les plus «ouvertes» à se prémunir contre des manipulations et des infiltrations bien plus sophistiquées encore que celles qui caractérisèrent le FLQ d'après 1970.

Jean-Claude LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

■ *Un Canada uni librement*

(Lettre adressée à M. Pierre-Elliott Trudeau)

Après la lecture des derniers échos de vos propos tenus contre nous, intellectuels du peuple, réclamant le réalisme et la justice politique, nous, pauvres ou fortunés 40% de la population, conscients du gaspillage inouï qu'on nous impose, dénonçons le caractère illusoire de la politique fasciste que vous exercez sur le Canada entier. Comment osez-vous prétendre être du peuple? Et de quel peuple, s'il vous plaît? J'en ai la nausée à vous entendre dire que ça vous suffit comme consolation. Une autre belle illusion, couvrant l'ineptie de votre gouvernement.

De fait, il n'y a pas mieux placé que vous pour parler de totalitarisme. D'ailleurs, avez-vous utilisé l'appellation d'intelligensia inconsciemment?

Du haut de votre socle, M. Trudeau, il est apparemment facile de brouiller les cartes (et ainsi exercer votre répression) mais vous vous faites prendre dans l'engrenage névrotique, le mythe que vous essayez en vain de soutenir, mais vous vous enfoncez peu à peu, au fur et à mesure que votre idole fond.

Il nous reste à nous, intellectuels (et non «prophètes de liberté masochiste que vous vous plaisez à décrire pour nous ridiculiser) de continuer à dénoncer l'injustice de votre pouvoir. Et nous ne sommes pas les seuls à désirer un Canada, mais ce, librement.

Martin MAYRAND

Québec, 3 janvier

■ *Les jeunes aussi ont droit à l'information*

(Lettre adressée à Radio-Canada et à ses journalistes en grève).

«Toute personne a droit à l'information», article 44 de la Charte québécoise des droits et libertés. Comment pouvez-vous, alors, expliquer le fait que vous nous privez de ce droit?

Malgré notre modeste statut d'étudiants, nous aimons nous tenir au courant de ce qui se passe dans le monde. L'actualité nous tient très à coeur. Jusqu'ici Radio-Canada nous avait servi grandement! Le service des nouvelles à Radio-Canada a le devoir de nous renseigner. Mais depuis plus de 70 jours, il nous laisse dans l'ignorance et l'incertitude.

Nous croyons, qu'avec un bon pas de part et d'autre, il vous serait sûrement possible (sinon facile) de régler ce conflit. À coeur vaillant rien n'est impossible. Il n'y a que le premier pas qui coûte, mais pensez un peu, qu'en restant passifs devant le problème, vous privez un tas de gens de leur droit, et ça croyez-nous, c'est injuste!

Dominique LEBLANC
Nathalie TESSIER
Michèle SÉNÉCAL
étudiants

Pointe-aux-Trembles, 13 janvier

■ *Que peut le Comité mixte?*

(Lettre adressée au Comité mixte spécial sur la Constitution du Canada).

La prolongation accordée à votre comité ne sera semble-t-elle pas suffisante pour vous permettre de m'entendre. Je prends donc la liberté de vous écrire à nouveau pour élaborer sur les deux points déjà portés à votre attention.

La charte des droits d'abord. La seule garantie actuellement acceptable pour la survivance du français en Amérique du Nord est l'existence de pouvoirs politiques suffisants détenus par un gouvernement où les francophones sont majoritaires. Dans un tel domaine en effet, le politique l'emporte sur le juridique, même dans les pays où le second n'est pas qu'un instrument au service du premier.

Il est normal que la minorité anglo-québécoise souhaite la réalisation du projet Trudeau, puisqu'il la ferait passer de son statut de politiquement minoritaire à celui de majorité et la mettrait à ce point de vue sur un pied d'égalité avec le milieu anglo-ontarien. N'oublions pas cependant que si le risque d'abus de pouvoir du gouvernement du Québec envers sa minorité est contrebalancé par l'existence et la force politique du gouvernement fédéral, l'inverse n'est pas vrai et le transfert de pouvoirs fondamentaux du Québec vers le fédéral est une menace aujourd'hui pour les francophones.

Il est par conséquent tout aussi normal, et il ne s'agit là ni de racisme ni d'étroitesse d'esprit comme on a trop cherché à le faire croire, que la majorité francophone du Québec veuille conserver son statut et refuse de céder la place pour devenir politiquement minoritaire. Si Monsieur Trudeau refuse de comprendre cet aspect, c'est qu'il s'est fait une notion fausse de la réalité canadienne, et surtout qu'il a toujours été plus près de la minorité anglo-québécoise qui l'a bercé que de ses compatriotes francophones.

L'existence de votre comité ensuite. Comment pouvez-vous croire que vous saurez en si peu de temps, alors que la voie est déjà tracée et les décisions prises, proposer les meilleures solutions pour l'avenir de notre pays. Comment pouvez-vous négliger la commission Pépin-Robarts qui, bien que formée de façon unilatérale par le gouvernement fédéral, après avoir pris le temps nécessaire et s'être promenée d'un bout à l'autre du pays, est arrivée à des conclusions tout à fait opposées à celles qui vous sont soumises?

Aucun nouveau délai, aucune modification à la proposition originale, aucune caution morale, viendrait-elle de M. Ryan, ne peuvent justifier la procédure employée. Il vous faut donc trouver le moyen de retourner la proposition à son auteur en lui demandant de trouver un terrain d'entente avec ses homologues provinciaux avant de pousser plus avant son projet de rapatriement. L'avenir de notre pays passe par une redistribution des pouvoirs permettant aux peuples qui lui ont donné naissance, autochtones, francophone et anglophone, de se développer suivant leurs aspirations.

Denys CLOUTIER

Sherbrooke, 8 janvier

■ *La Constitution et les personnes handicapées*

(Télégramme adressé à M. Jean Chrétien, ministre de la Justice du Canada).

Je dois protester immédiatement relativement à une omission dans les amendements proposés à la résolution sur la Constitution hier soir et concernant les droits des handicapés. Votre réponse à savoir que ces droits ne sont pas dus est incompréhensible non seulement pour les handicapés mais pour la plupart des Canadiens.

En cette année consacrée à la personne handicapée, je fais appel à votre sens de la justice et de l'humanité pour corriger cette omission. Je suggère que vous nommiez un comité composé de personnes handicapées qui pourrait dresser une liste de tous les droits des personnes handicapées que vous pourriez soumettre au comité conjoint et que le Parlement établira par la suite.

Il nous fera plaisir de donner toute l'aide possible audit comité ou à votre ministère afin que ce travail se fasse dans les plus brefs délais.

Alex K. PATERSON
président du
Centre Mackay pour Enfants
sourds et infirmes

Montréal, 13 janvier

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Le pays de l'esprit

Jacques Dufresne



NOUS sommes de culture française; on a dit que l'un des signes distinctifs de cette culture était l'esprit. Qu'est-ce donc que l'esprit?

À chacun de nos mauvais mots, plus fréquents que les bons, on nous disait, au collège: «l'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a». C'était l'ébauche d'une définition. L'esprit n'est pas volontaire. Mais il n'est pas non plus spontané: il est libre. S'il a la légèreté de la chose spontanée, il a aussi la précision de la chose voulue. Il ne faut pas confondre cette liberté avec la facilité qui conduit au calembour, lequel, dans la mesure où il résulte d'une association mécanique, est le contraire d'un bon mot. Certes, pour Victor Hugo, un bouvreuil blessé, devient, en guérissant, un rouvreuil, mais les calembours sont rarement aussi réussis.

Au cours d'une discussion philosophique Mirabeau dit un jour à Talleyrand: «Je vais vous enfermer dans un cercle vicieux». «Vous voulez donc m'embrasser», répondit distraitement Talleyrand. On sait que Mirabeau avait de nombreux vices et que son visage les trahissait tous.

À l'âge des ordinateurs, il convient peut-être de rappeler que le mot d'esprit résulte d'une prodigieuse concentration d'information. Un bon mot est souvent un traité résumé en une phrase. Au dix-huitième siècle, il arrivait que les maris, trouvant un ami dans le lit de leur femme, commentent ainsi la scène: «Méfiez-vous, madame, un autre que moi pourrait voir». Tout ce que suppose un tel mot! Notre psychologie apparaît tout à coup pédante et lourde. C'est pourquoi Nietzche disait que ce qui avait manqué à l'Allemagne c'est le dix-huitième siècle français, ce siècle où, en mourant, les vieilles dames disaient: «Nous verrons donc si Dieu gagne à être connu».

D'un mauvais recueil de poésie, Rivarol dit un jour: «C'est de la prose dans laquelle les vers se sont mis». L'auteur du recueil est plus connu par ce mot que par ses oeuvres complètes. Le même Rivarol, méridional, traitant de haut les gens du Nord: «Ces gens que le soleil regarde de travers».

Le poète renaissant Maynard n'aimait pas les écrivains obscurs, ceux dont «les ouvrages ont besoin d'un devin qui les explique». Il le dit d'une façon simple et directe: «Si ton esprit veut cacher / Les belles choses qu'il pense, / Dy-moi, qui peut t'empescher / De te servir du Silence?»

Et voici ce que la duchesse deChoiseul pensait du style de Rousseau: «Il a de la chaleur mais c'est celle de la fièvre, il a de la clarté, mais c'est celle des éclairs».

Pourquoi a-t-on retenu surtout des mots d'homme? Il semble bien pourtant que l'esprit, comme les salons, ait surtout été l'affaire des femmes. Pourquoi mettaient-elles tant de soin à faire briller les hommes? «Pour être aimable en société, disait Chamfort, il faut se laisser apprendre ce que l'on sait».

Mme de Stael a voulu rivaliser avec Talleyrand. Pour mieux l'atteindre elle l'a représenté en femme dans l'un de ses romans, Delphine. Cela lui valut cette réplique de l'ancien évêque d'Autun: «Elle a réussi à nous représenter elle et moi, déguisés en femme». On sait que la féminité n'était pas le trait dominant de Mme de Stael.

Le poète Louis Bouihet a eu ce mot très tendre, d'un grand secours, surtout dans les époques d'abondance où la ligne droite est l'idéal de beauté: «Qu'importe ton sein maigre, o mon objet aimé, / On est plus près du coeur quand la poitrine est plate».

Il est difficile d'échapper à la méchanceté quand on a de l'esprit mais elle n'est alors qu'un prétexte et elle est rachetée par ce fait. Une dame borgne s'inquiétait de la santé de Talleyrand avec une insistance malveillante. Comment vous portez-vous, dit-elle? «Comme vous voyez», répondit le ministre boiteux.

Nietzsche disait, ce qui était plus que de l'esprit, «certes si vous étiez des dieux vous pourriez avoir honte de vos vêtements». D'une femme à qui le décolleté généreux ne convenait pas, faute de formes, Talleyrand dit un jour: «Il est impossible de plus découvrir et de moins montrer». À un être vertueux qui lui dit: «Je n'ai fait qu'une méchanceté dans ma vie», le même diable boiteux demanda: «Quand finira-t-elle?»

Le mariage est l'un des thèmes préférés des faiseurs de bons mots. «C'est une si belle chose, disait Talleyrand, qu'il faut y songer toute sa vie». Chateaubriand excusait ainsi ses libertés: «Madame de Chateaubriand m'a inspiré le respect de mes devoirs, sinon la force de les accomplir».

Les rois aussi pouvaient avoir de l'esprit. Ainsi, Louis XVIII disait de Chateaubriand «qu'il voyait loin lorsqu'il ne se mettait pas devant lui-même». L'auteur des *Martyrs* avait autant de moi que d'âme.

S'il est essentiel dans le mariage, l'esprit est aussi utile dans la vieillesse. Comment allez-vous, demanda-t-on à un vieillard qui répondit: «Mieux que demain». Le même vieillard se voyant enlaidi, dans un miroir, soupira: «Et dire que je regretterai ça l'an prochain».

Talleyrand est l'homme d'esprit le plus souvent cité. Étant donné les côtés bas du personnage, ce n'est pas là, à tous égards une référence pour l'esprit. Un journaliste a dit de lui que s'il avait fait fortune c'est parce qu'il avait vendu tous ceux qui l'avaient acheté. Ce Français que les Anglais adorèrent fut néanmoins le diplomate le plus habile et peut-être aussi le plus sage de son temps. Entre deux mots, il a laissé quelques conseils qui ont conservé toute leur pertinence. Il fut le premier homme politique à deviner l'importance que l'opinion publique allait prendre; avant que les sondages ne soient pratiqués systématiquement, il nous a dit quel usage il faut en faire: «L'opinion, qui est un contrôle utile, est un guide dangereux pour les gouvernements». Comment s'est-il enrichi? Il l'a dit de façon à éviter que son histoire ne se répète. «Les financiers ne font bien leurs affaires que quand les États font mal les leurs».

Et voici le jugement qu'il a porté à l'avance sur la politique extérieure française à l'égard du Canada: «Non-intervention est un mot métaphysique et politique, qui signifie à peu près la même chose qu'Intervention».

Ses compatriotes n'ont pas pris sa mort exemplaire au sérieux. Je souffre comme un damné, aurait-il dit, agonisant, au roi Louis-Philippe. «Déjà», aurait répondu ce dernier. Un tel mot n'aurait sans doute pas déplu au vieux voltairien qui faisait mine de mourir en chrétien et qui disait toujours: «Je pardonne aux gens de n'être pas de mon avis, mais je leur pardonne pas de n'être pas du leur».

Une réponse unanime à une inquiétude commune

En collaboration, **La Réponse du Québec,** Montréal, Libre Expression, Montréal, 1980, 410 pages.

par Roger Duhamel

EN ramassant quelque 87 articles d'une quarantaine d'auteurs, vous parvenez à fabriquer un volume de 400 pages. Cette simple constatation statistique ne rend pas toutefois justice à l'entreprise. La lecture attentive de ce livre d'une évidente actualité nous révèle qu'environ un texte sur trois porte la signature de M. Rosaire Morin, sans doute le maître d'oeuvre de cette compilation où se retrouvent des noms aussi prestigieux que le Père R. Arès, MM. Robert Décary, Jean Ethier-Blais et Jean-Paul L'Allier. En revanche, je souligne l'absence de MM. François-Albert Angers, Gérard Bergeron et Pierre Vadboncoeur. Sans doute ne peut-on jamais convier tout le monde à la fête.

Le public aura deviné qu'il s'agit de notre crise constitutionnelle permanente, aggravée par le coup de force fédéral consécutif aux résultats du référendum de mai dernier. Le titre de cet ouvrage collectif est peut-être exagérément optimiste. Nous n'y lisons pas en effet *la* réponse du Québec, mais *une* réponse du Québec, bien qu'il soit loisible d'y voir l'expression des vues traditionnelles de notre élite intellectuelle.

À repasser les déclarations officielles de nos chefs politiques provinciaux, il est saisissant de relever une continuité historique qui tient un compte rigoureux de la situation particulière de notre groupe ethnique. C'est bien la même pensée d'irrédentisme lucide et modéré qui se poursuit de Lomer Gouin jusqu'à nos jours. Les seules exceptions, c'est Godbout, à qui les conditions de la guerre fournissent un prétexte plausible à ses abandons, ce sont aussi Sauvé et Barrette à qui le temps a fait défaut pour s'accomplir en plénitude.

Les partisans du chambardement en cours protestent de leurs intentions généreuses à l'égard de nos minorités. Les principaux intéressés ne se laissent pas prendre à ce miroir aux alouettes. Au nom de ses compatriotes, M. Gilles Halley, précise que «la Société des Acadiens reconnaît que la vitalité de la vie française en Acadie est intimement liée à l'épanouissement d'un Québec français, culturellement et politiquement fort». Porte-parole des Franco-Ontariens, Mme Jeannine Séguin s'inquiète de nombreuses équivoques. M. Maurice Champagne-Gilbert fait preuve d'un réalisme salubre en nous rappelant que «la meilleure protection des minorités francophones hors Québec, c'est la force d'un Québec français et pluraliste».

On nous rebat volontiers les oreilles avec le jugement récent intervenu au Manitoba. Pour susciter ou ranimer notre ferveur, il eût été excellent que cette reconnaissance de la légalité constitutionnelle n'ait pas attendu près d'un siècle. Elle eût été utile quand les Franco-Manitobains comptaient encore pour une minorité numériquement significative. C'est en Ontario et au Nouveau-Brunswick qu'il importerait d'agir énergiquement pendant qu'il en est encore temps. Tout le reste n'est qu'écran de fumée qui ne cache même pas le rythme galopant de l'assimilation. Au recensement de 1971, il y avait près d'un demi-million — exactement 492,470 — de Canadiens d'origine *française* et de langue maternelle *anglaise*. Quand certains collaborateurs emploient l'expression de génocide national, il est difficile de les accuser de céder à la fantaisie de l'emphase stylistique.

À constater l'insistance que mettent certaines gens à vouloir enchâsser les droits fondamentaux, il semblerait que nous vivions dans une contrée politiquement primitive, à la merci d'un Amin Dada ou d'un Bokassa! La vérité est bien différente. Que l'on se reporte à sa longue tradition civilisée ou à ses législations fédérales et provinciales, le Canada, souligne M. Robert Décary, «est plus que jamais terre de libertés». Nous n'avons jamais eu à en douter, encore qu'on doive souvent regretter l'accent trop fortement placé sur les droits individuels au détriment des droits collectifs.

Beaucoup de gens se réjouissent de ce que le Québec, si directement menacé par le cours actuel de l'histoire, se soit trouvé des alliés objectifs dans certaines autres provinces. Nous ne méconnaissons pas l'utilité tactique de ces appuis circonstanciels, mais il serait illusoire de croire à leur permanence et de fonder sur eux une stratégie à long terme. Notre droit essentiel à la différence ne repose pas sur des intérêts divergents et temporaires concernant le pétrole, les fonds marins ou les pêches, il correspond à notre être profond et inaliénable. Dans sa lettre ouverte aux premiers ministres des autres provinces, M. Rosaire Morin écrit avec bon sens: «Si vous désirez confier toutes vos affaires importantes au gouvernement central, sachez que nous n'y apporterons aucune objection. Mais au même moment, consentez à nous accorder tous les instruments qui permettent à un peuple de vivre et de se développer librement». De son côté, M. Bertrand Dionne justifie cette position en notant que «l'échelle pan-canadienne ne pourra jamais répondre aux caractéristiques de la société québécoise». Il est assez pénible qu'il faille répéter de tels truismes en 1981.

Un ancien ministre libéral, M. L'Allier voit dans M. Trudeau «le roi dictateur des Québécois au sein du système canadien» et il lui reproche durement son comportement «face à un peuple qu'il méprise, qu'il rapetisse et dans lequel il n'a aucun espoir». Mme Hélène Pelletier-Baillargeon n'est pas plus tendre: «M. Trudeau est bel et bien en train de s'inscrire dans le rang de tous les adversaires historiques du Québec français». Et aussitôt d'évoquer la figure de Durham qui, lui, au moins n'était pas francophone.

Sur la personnalité véritable du premier ministre fédéral, il semble que beaucoup de gens ne cessent de se tromper. Au fond, il n'a jamais trahi que ceux qui ont voulu l'être plus ou moins sciemment. Dès les débuts de sa carrière météorique, il n'a eu recours à aucun masque, il a affiché au contraire une franchise brutale et implacable. En somme, il rejette en toute probité nos aspirations les plus profondes, il recherche l'unicité d'un peuple canadien dépouillé de tous ses attributs ethniques, il envisage l'émergence d'un groupe humain miraculeusement guéri de toutes les cicatrices de l'histoire. C'est une vision qui peut avoir sa forme de grandeur, bien que chimérique et artificielle; elle a le tort de ne pas coller à notre réalité concrète. La chair et le sang l'emportent toujours sur les concepts abstraits, colifichets des esprits désincarnés.

Grouper des articles brefs qui ont d'abord paru dans un quotidien aboutit forcément à un éparpillement kaléidoscopique qui entraîne un certain agacement. C'est la rançon de la formule et *La Réponse du Québec* n'y échappe pas. Ce moment d'impatience surmonté, le lecteur y puisera d'opportuns rappels documentaires et des réflexions généralement couchées en une prose concise et simple.

Daniel Johnson: le destin réconcilié

Pierre Godin, **Daniel Johnson,** Montréal, éd. de l'Homme, 1980, deux tomes: 1) «1946-1964, la passion du pouvoir», 456 pages; 2) «1964-1968, la difficile recherche de l'égalité», 403 pages.

par Marie Laurier

VOILA un livre qui arrive à point nommé au moment où l'on assiste à une tentative de renaissance de l'Union nationale. Pierre Godin raconte la vie de Daniel Johnson et tente de dénouer l'énigme de cet homme contraint par sa seule volonté et sa soif inextinguible de pouvoir de se bâtir une personnalité, au point d'être considéré à sa mort comme un «grand chef d'État». Cet ouvrage en deux tomes se lit comme un long article de journal et son auteur aura mis deux ans à le rédiger: quelque 900 pages qui illustrent dans ses moindres détails un bien étrange destin.

Mais peut-être est-il injuste de croire que l'ancien premier ministre de 1966 à 1968 qui a incontestablement laissé sa marque à une époque tumultueuse de notre histoire, n'avait pas vraiment une personnalité très forte lorsqu'il vivait dans le sérail duplessiste.

Il l'avait forcément mise en veilleuse, peut-on constater en parcourant la première partie de l'ouvrage couvrant les années 1946-1964 qui rappelle le cheminement de cet homme déterminé à s'engager dans des avenues qu'il voulait décisives pour l'avenir du Québec. Encore aujourd'hui, l'observateur s'interroge et spécule sur les options que prendrait Daniel Johnson dans la conjoncture politique actuelle et l'on se demande jusqu'où l'évolution de sa pensée nationaliste l'aurait conduit.

Le lecteur éprouve un intérêt croissant au fur et à mesure qu'il dévore cet impressionnant récit. Celui-ci nous fait pénétrer dans l'intimité d'un homme que rien ne destinait au départ à une carrière aussi faste, bien qu'il l'ait ardemment désirée, mais que les circonstances ont favorisée, pour ainsi dire, en prenant une place laissée libre sur l'échiquier politique de son parti par la mort de Paul Sauvé et la démission d'Antonio Barrette.

L'histoire de l'Union nationale et des chefs qui ont succédé à son fondateur, Maurice Duplessis, tous morts à la tâche dans la force de l'âge et des choses — Sauvé, Johnson, Bertrand — recèle un côté tragique que la dernière décennie n'a pas réussi à infléchir. À ce point que ce parti en déroute constante depuis 1970 se cherche encore le sauveur qui pourrait lui redonner sa vigueur d'antan. L'avenir nous dira si l'exemple de Daniel Johnson dont avoue s'inspirer le plus récent chef de l'UN réussira à captiver les Québécois. Il nous est permis d'en douter à la lecture attentive du livre de Pierre Godin qui raconte la longue et difficile marche de Daniel Johnson vers le pouvoir. Il lui aura fallu plus de vingt ans ponctués de mille et un événements que l'auteur nous livre minutieusement dans leurs moindres détails, recoupements et rebondissements.

Il serait superflu de rappeler dans cette trop brève recension les étapes de la carrière politique de Daniel Johnson, elles sont contemporaines et encore suffisamment fraîches dans tous les esprits. Ce que l'on connaît moins cependant et que Pierre Godin s'emploie à souligner avec beaucoup de vivacité et de sensibilité, c'est la description du caractère de l'ancien premier ministre pour en faire ressortir les aspects humains. À la lumière de multiples témoignages qu'il a recueillis auprès des collaborateurs de Daniel Johnson, il brosse un portrait fascinant du personnage.

Ce long récit est parsemé d'anecdotes savoureuses, parfois tristes aussi, et il nous apprend par exemple comment ce



chef politique, d'origine modeste, portait un nom anglais, fut affublé du surnom de Danny Boy. Comment surtout il a réussi à se défaire, non sans mal, de cette réputation odieuse et grotesque. Il y a mis le temps, le courage, l'humilité pour ainsi dire qui, dans son cas, était de l'orgueil larvé au temps où il gravitait dans l'environnement duplessiste. Libéré de la férule du matamore, Daniel Johnson entreprit de dominer les sarcasmes d'une presse hostile, de neutraliser les unionistes ratoureux, inventant pour ainsi dire une diplomatie politique pour contrer les effets gênants de l'héritage de Duplessis, sans jamais cependant trahir ou désavouer ce dernier.

Nous apprenons aussi que Daniel Johnson était un homme malade et il savait que le temps qui lui était imparti serait court. Pour la première fois, à ma connaissance, Pierre Godin révèle que Johnson a été victime d'une première crise cardiaque en 1964. Un mal soudain le foudroya sur les marches de l'Opéra de Paris et il interdit à ses amis d'en parler à quiconque. Ce fut en effet un secret bien gardé mais cette alerte contribua à transformer l'homme. Dès lors sa fièvre nationaliste et sa passion du pouvoir s'en trouvèrent décuplées et devinrent plus importantes à ses yeux que tous les conseils qu'on lui prodiguait pour préserver un coeur chancelant.

C'est à ce moment, semble-t-il, qu'il se sentit plus déterminé que jamais à forcer le destin et à poursuivre son rêve de prendre un jour en main celui de tous les Québécois. Cette heure allait venir en 1966 et pendant deux brèves années mais combien retentissantes sur tous les plans, Daniel Johnson allait réaliser son ambition sans vaincre toutefois la fatalité de la maladie.

Se sachant condamné, on comprend mieux que Daniel Johnson ait été un premier ministre pressé, angoissé, ambivalent, contradictoire même. Dans la grande solitude qu'il supportait mal, il avait conscience du temps qui lui était compté, ce qui explique sans doute sa précipitation de vouloir s'inscrire dans l'histoire en mettant en exergue sa pensée articulée dans le manifeste au titre-choc «Égalité ou indépendance» qu'il n'aura pas eu le loisir d'assimiler lui-même suffisamment pour s'en convaincre vraiment.

Ironie du sort, c'est en voulant défendre cette thèse à Ottawa qu'il affronta celui qu'il faisait du même souffle émerger sur la scène politique, Pierre Trudeau. Ce dernier allait se charger, lui, de démonter la mécanique de Daniel Johnson, au vu et au sus de tous les Canadiens braqués devant leur écran de télévision.

Que de moments exaltants Pierre Godin nous fait revivre dans son ouvrage écrit dans un style de fort belle tenue. Il faut savoir gré à cet auteur d'avoir eu la patience et la «passion journalistique» de nous offrir un aussi captivant récit de notre histoire politique.

Le testament de Donald Creighton

par Luc Mailloux

Donald Creighton, **The Passionate Observer: selected writings** Toronto, McClelland and Stewart, 1980, 211 pages.

NOUS avons déjà présenté aux lecteurs du DEVOIR, le 2 décembre 1978, la personne et l'oeuvre de Donald Creighton, décédé le 19 décembre 1979 à 77 ans. Voici un recueil posthume d'articles écrits au cours de la dernière décennie.

Il n'y a peut-être rien de plus révélateur de la division essentielle de ce pays que les perceptions contradictoires que peuvent en avoir les historiens de ses deux grandes communautés linguistiques. Un ultra-nationaliste québécois n'a jamais entendu parler de Donald Creighton, et fût-il amené à commencer à lire un seul de ses ouvrages qu'il est probable qu'il le refermerait passées les premières pages. Quant au Québécois fédéraliste, il se demandera si le Canada anglais n'est pas un autre monde, plutôt que l'autre moitié d'un même pays. Mais cette disparité si troublante a le mérite capital de forcer les plus nationalistes des Québécois à comprendre que la perception que les autres Canadiens se font des Québécois et de leur force véritable est au moins aussi importante que celle que les Québécois, bornés par des décennies de nationalisme, se font d'eux-mêmes. Car ce qui comptera dans d'éventuelles négociations, c'est le poids objectif du Québec, et non l'appréciation qu'en auront ses éléments les plus nationalistes. En un mot, le Québec n'a ni la force économique, ni l'ascendant culturel susceptibles de lui permettre de dicter toutes ses volontés au Canada anglais. C'est dire que le concept de la souveraineté-association est, au yeux de M. Creighton, foncièrement absurde: «There is something peculiarly offensive, écrit-il dans le fameux essai originellement paru dans le *Maclean's* du 27 juin 1977, in the calm assumption of the leaders of the Parti québécois that Quebec should be able at one and the same time to enjoy all the political liberties of independence and all the econimic advantages of union» (p. 55). Cette position d'extrême rigueur à l'endroit du Québec péquiste, qui va jusqu'à refuser à un Québec indépendant la souveraineté sur l'immense territoire du Nouveau-Québec, se situe dans le plus pur prolongement de la pensée creightonienne: le Québec a toujours été l'épine au pied du Canada, l'empêchant d'accomplir pleinement son destin, et la Confédération n'est *pas* «a cultural compact between two ethnic communities», mais d'abord «a political union of a number of different provinces» (p. 49). En conséquence, Creighton n'hésite pas à rejeter la politique de bilinguisme du Parti libéral fédéral, ce bras politique des Canadiens français.

Le conservatisme de Donald Creighton, au sens plus largement politique comme au sens plus étroitement partisan du terme, tire le plus clair de sa substance d'une intransigeante loyauté aux institutions britanniques — la monarchie constitutionnelle et le gouvernement parlementaire avec la responsabilité ministérielle qui en découle —, ainsi que d'une méfiance toujours plus agressive à l'égard des Etats-Unis. «Preserving the Peaceable Kingdom» est le titre de l'un de ces essais. «Un royaume pacifique», entendons d'abord: soustrait au pouvoir des idéologies, et où le but du législateur est «la paix, l'ordre et le bon gouvernement» avant d'être «la liberté et la recherche du bonheur». Et l'opposition de l'historien aux Etats-Unis ne procède pas seulement d'une aversion à l'égard du système constitutionnel américain, mais aussi d'une appréhension devant l'emprise croissante des Américains sur l'économie et l'âme canadiennes. Creighton ne cache pas son pessimisme devant l'irréparable dilapidation de nos ressources pétrolières au profit des Américains. Ce fils d'un pasteur méthodiste retrouve l'ardeur du sermonnaire pour dénoncer le matérialisme vide des Canadiens, leur dévotion aveugle au principe de la croissance économique, et leur mépris des valeurs spirituelles et intellectuelles. Les essais sur l'historien continentaliste Frank Underhill et le constitutionnaliste Eugene Forsey illustrent cette grande orientation creightonienne: d'une part, la fidélité aux traditions britanniques au sein d'une fédération centralisée, incarnée par le sénateur Forsey; d'autre part, le rejet des thèses continentalistes, incarnées par l'historien Underhill dans les années 30 et 40 et endossées par les gouvernements libéraux de l'après-guerre, selon lesquelles le Canada et les Etats-Unis ne forment vraiment qu'une seule entité, promise à un destin commun, façonné par l'unité nord-américaine.

Il se mêle à ces textes historiques et politiques une indiscutable qualité littéraire. Le recueil contient d'ailleurs quelques études sur des écrivains anglais, tels Arnold Bennett et Somerset Maugham, d'abord publiées dans le *Globe and Mail*, de même qu'un fort intéressant article intitulé «The Reviewers Reviewed», où Creighton se plaint de la piètre qualité de la critique journalistique au Canada et où il énonce le devoir premier du critique: «to tell the reader what the book is about and what were the author's evident intentions in writing it» (p. 74). Mais les mérites du livre de M. Creighton — dont les grands principes sont: traditions britanniques, gouvernement central fort, hostilité aux Etats-Unis et méfiance à l'endroit du Québec — ne seront sans doute appréciés que par un nombre très petit de Québécois, tant cet écrivain de race est le produit d'une formation et d'une tradition complètement étrangères à la pensée québécoise contemporaine. Il serait pourtant incontestablement utile aux Québécois de s'ouvrir à un courant capital de la pensée historique et politique du Canada anglais.

■ *Des fromages à découvrir*

(Lettre adressée à M. Eugène F. Whelan, ministre de l'Agriculture du Canada).

Lors de récentes vacances en France, j'ai été étonné de la saveur extraordinaire des fromages dont les variétés importées ici ne sont qu'un pâle reflet, voire un ersatz. Le brie français, par exemple, que l'on achète ici n'a rien à voir avec celui que l'on trouve en France et fait parfois penser à du plâtre quand il ne goûte pas l'ammoniac. Ce fut vraiment une découverte, une révélation que de manger du brie en France.

De retour, je me suis évidemment plaint à mon fromager du goût minable de ses fromages français et il m'expliqua, un peu excédé, que l'on n'importait que du fromage fait avec du lait pasteurisé, ce qui l'assassine en pratique. Il m'a aussi parlé du boursaut et de quelques autres gloires de la gastronomie française qui seraient trop «sales» pour nos faibles systèmes digestifs et qu'on n'importe même plus depuis quelques années.

La France, le pays de Pasteur, n'a pas à recevoir de leçon d'hygiène de nous, qui par contre avons beaucoup à apprendre d'elle, en matière de nourriture. Une première leçon: on ne fait pas de bon fromage avec du lait pasteurisé. Il y a des limites à être des maniaques de la propreté. Un autre exemple dans le même ordre d'idée est la pasteurisation du miel qui est non seulement inutile mais nuisible car elle en émascule le goût. Heureusement qu'il y a quelques producteurs qui vendent du miel non pasteurisé. On devrait également permettre la fabrication et surtout l'importation de fromages non pasteurisés; les fétichistes du tout-bouilli y trouveront leur compte et les gastronomes canadiens pourront enfin apprécier les délices de St-Uguzon.

En terminant, Monsieur le ministre, je vous souhaite des vacances en France et d'y bien manger. Ne sautez surtout pas le fromage avant la poire; c'est une expérience inoubliable.

Louis DUCHESNE

Québec, 7 janvier

COLLOQUE

Association canadienne d'éducation

LES PROGRAMMES SCOLAIRES: à la carte ou table d'hôte

Auberge des Gouverneurs, Place Hauterive
Québec, 4 et 5 février 1981

Me Paul Gérin-Lajoie, président d'honneur
Prof. Raymond Laliberté, conférencier
Dix intervenants invités

Renseignements, inscription, réservation de chambre:

Brigitte Lee, Toronto, (416) 924-7721
ou Jacques Lamarche, Québec (418) 643-1386

«Accord de principe» sur la libération des otages

suite de la première page

cain et les banques n'étaient pas encore parvenus à un accord complet sur les mécanismes de transfert des avoirs iraniens.

À Washington d'un accord de principe entre l'Iran et les États-Unis sur la libération des otages n'a entraîné aucune réaction officielle hier soir à Téhéran.

Toutefois, on confirmait de source informée dans la capitale iranienne qu'un message américain n'était pas attendu par Téhéran avant la matinée aujourd'hui.

En ce qui concerne le processus technique de libération des otages, les autorités iraniennes ont conservé jusqu'à hier soir le même mutisme.

Interrogé sur la libération des cinquante-deux Américains, M. Behzad Nabavi, porte-parole du gouvernement, avait, quant à lui, déclaré jeudi soir qu'une telle libération ne serait effective que lorsque les avoirs iraniens gelés aux États-Unis seraient transférés dans un pays tiers.

Aucun signe particulier de préparatifs pour un départ imminent des cinquante-deux Américains détenus en Iran depuis plus de quatorze mois n'était décelable hier à Téhéran, et il n'a pas été possible de savoir de source officielle comment se déroulerait exactement la libération des otages. Il n'a pas plus été possible de savoir de quelle nationalité serait l'avion chargé d'évacuer les otages hors d'Iran.

À l'aéroport international Mehrabad de Téhéran, les services de sécurité étaient hier les mêmes qu'à l'accoutumée, et l'accès à l'aérogare était tout à fait libre au public. Le départ et l'arrivée des vols intérieurs se faisaient normalement.

D'autre part, l'ambassade de Suisse à Téhéran, chargée de la protection des intérêts américains en Iran, n'a pas été informée du processus de libération des otages envisagé par les autorités iraniennes, a-t-on appris hier soir à la mission diplomatique helvétique.

Enfin, Radio-Téhéran, qui consacre chaque vendredi, après les informations de minuit, un commentaire sur les questions essentielles de la vie politique iranienne, n'a pas évoqué, hier soir, la question des otages.

Cette question avait notamment été le thème d'un commentaire très dur, en forme de communiqué de victoire, de la part de Radio-Téhéran vendredi dernier.

Par ailleurs, en prenant hier les dispositions nécessaires pour restituer à l'Iran, notamment par le biais de la Banque d'Angleterre, 1,6 million d'onces d'or ainsi que 1,2 milliard de dollars représentant la contre-valeur de fonds d'État américains, le gouvernement de Washington n'a résolu qu'une partie du problème du «déblocage» et du transfert des avoirs iraniens.

Cet or et ces fonds d'État se trouvaient, en effet, dans des établissements financiers appartenant à l'État américain.

Or, la majeure partie des avoirs iraniens bloqués — estimés au total à 9,5 milliards de dollars par Washington — se trouve en effet aux mains des banques américaines et font, pour une large part, l'objet d'actions judiciaires — suspendues sur l'ordre du président Carter — de la part de créanciers américains de l'Iran.

La situation se trouve en outre compliquée du fait que, depuis novembre dernier, l'Iran a été déclarée en défaut sur un certain nombre de prêts importants que lui avaient consentis des instituts financiers américains.

Il s'agit d'un «véritable casse-tête», déclare-t-on dans les milieux bancaires, «casse-tête» que les experts et les banquiers réunis au département d'État, avec le secrétaire d'État Edmund Muskie et le secrétaire au Trésor William Miller, se sont efforcés de résoudre hier, sans désemparer.

M. Miller déclarait en fin d'après-midi qu'il n'y avait pas «manque de coopération» de la part des banquiers, mais que les problèmes à résoudre sont fort «complexes». Il ajoutait que les discussions se poursuivront «jour et nuit» s'il le faut.

Dans les milieux bancaires, on estime par ailleurs qu'en cas de solution de l'essentiel de ces problèmes, il faudra — compte tenu du décalage horaire entre les États-Unis et l'Iran — une bonne journée aux banques américaines pour procéder au transfert à l'Iran des sommes qu'elles seraient amenées à lui restituer immédiatement.

Toutes les précautions seront prises, indique-t-on dans les milieux compétents, pour que ces transferts éventuels n'aient pas de répercussions importantes sur les marchés des changes.

L'annonce hier du transfert de l'or iranien détenu par la banque de réserve de New York à la Banque d'Angleterre n'a, souligne-t-on, nullement affecté les marchés du métal.

Un transfert éventuel de plusieurs milliards de dollars, s'effectuant notamment par des arrangements entre banques, et notamment entre banques centrales, ne devrait pas davantage affecter de manière substantielle les marchés des changes, estime-t-on dans les mêmes milieux.

La coopération des banques centrales, avec leurs moyens d'interventions, devrait d'ailleurs etre en mesure de faire face a toute éventualité, ajoute-t-on.

L'opposition au projet de résolution incite Chrétien à redoubler d'ardeur

par Claude Turcotte

OTTAWA — «J'aime être dans l'eau chaude, ça me tient net».

Voilà où en était M. Jean Chrétien, ministre de la Justice, hier matin, presque une semaine après avoir déposé des amendements qui devaient rallier l'opinion publique au projet de résolution constitutionnel du gouvernement de M. Pierre Trudeau.

Évidemment par ce commentaire sous forme de boutade le ministre a reconnu que l'opposition est vive, ce qu'il juge cependant «parfaitement normal en politique», mais ce qui l'incite aussi à redoubler d'ardeur pour défendre son point de vue. «Si juridiquement nous avons tort, les tribunaux décideront; si nous avons fait une erreur fondamentale, les électeurs nous le diront», a-t-il déclaré hier matin devant le comité spécial mixte sur la constitution, devant lequel il comparaîtra à nouveau la semaine prochaine.

C'était tout de même la première fois hier que M. Chrétien reconnaissait publiquement être «dans l'eau chaude» avec ce projet de résolution. Mais M. Chrétien est un batailleur infatigable et même «obstiné» pour reprendre un mot utilisé jeudi par le député de Montmorency, M. Louis Duclos.

«La tyrannie de l'unanimité nous a empêchés dans le passé de faire le rapatriement», a-t-il répondu au cours du débat, alors que le sénateur Arthur Tremblay cherchait à le convaincre que le Québec dit non à ce projet de résolution comme il a dit non à l'option de la souveraineté-association en mai dernier.

«Vous nous dites en somme que vous préférez la tyrannie de l'unilatéralisme. Votre hypothèse est que les Québécois préfèrent cette tyrannie à l'autre», a rétorqué M. Tremblay, qui pour sa part fait sienne une autre interprétation, celle que les Québécois entre ces deux tyrannies optent pour celle de l'unanimité.

Et quand le sénateur affirme que le Québec dit non au projet de résolution, il veut dire le gouvernement du Québec, le chef de l'opposition officielle (M. Claude Ryan), le chef de l'autre parti d'opposition (l'Union nationale), quelques membres du caucus libéral fédéral, le dernier sondage Gallup qui indique «une proportion de non plus forte que celle enregistrée au référendum», et enfin les éditorialistes et les commentateurs.

En considérant tout cela, comment le ministre peut-il encore défendre le projet fédéral? a demandé le sénateur Tremblay.

M. Chrétien a soutenu que le non dont parle M. Tremblay porte sur la forme et la procédure et non pas sur la substance. Dans une situation inversée, «je serais beaucoup plus préoccupé», a ajouté M. Chrétien, qui dit avoir l'appui général des Canadiens pour l'adoption d'une charte des droits, pour le rapatriement et pour l'enchâssement des droits linguistiques.

Le ministre de la Justice a répété hier qu'il n'est pas impressionné par les résultats de Gallup à cause de la façon dont la question a été posée. Mais sur ce point également, les opinions sont partagées et ultimement le ministre a déclaré qu'à défaut d'accord il faudrait bien s'en remettre aux tribunaux pour déterminer la valeur juridique du projet de résolution et aux électeurs pour en tester la légitimité politique.

M. Chrétien a noté que jamais au Québec un parti politique n'a reçu un appui aussi massif et aussi soutenu que le parti libéral fédéral. «Ça doit bien vouloir dire quelque chose», a-t-il ajouté.

Mais ces arguments n'ont pas davantage convaincu M. Tremblay, qui a vécu de près les revendications constitutionnelles du gouvernement de M. Jean Lesage jusqu'à M. René Lévesque. Le sénateur a dit qu'il avait la très forte impression que le projet fédéral va «à l'encontre de convictions très profondes et très anciennes des Québécois».

À la suite de ce nouvel échange verbal entre francophones (il y en a eu plus d'un ces jours derniers), un anglophone libéral, M. Ron Irwin, secrétaire parlementaire de M. Chrétien, qui avait écouté sans mot dire cette discussion, a simplement fait le commentaire suivant: «Tyrannie, c'est un terme de perdants d'habitude».

Quoi qu'il en soit, le ministre de la Justice reviendra devant le comité lundi soir; il a du reste indiqué sa disponibilité pour le comité pendant toute la durée de ses travaux dont la fin est prévue pour le 6 février.

D'autre part, les conservateurs ont l'intention de divulguer mardi leur liste d'amendements. Le parti de M. Joe Clark favorise un rapatriement simple, c'est-à-dire sans amendements apportés à Westminster. Hier à Halifax, M. Joe Clark a laissé entendre que l'un de ces amendements ferait en sorte que l'enchâssement d'une charte des droits ne serait possible que si les provinces avaient exprimé leur accord.

Bien qu'il soit très difficile pour le comité de planifier ses travaux quelques jours à l'avance, on espérait hier que l'étude article par article puisse commencer mercredi. On sait que le projet de résolution contient 39 articles et qu'il reste exactement trois semaines au comité pour compléter les tâches suivantes: le témoignage du ministre de la Justice, l'étude des articles des divers amendements qui seront présentés par les conservateurs, le NPD et quelques libéraux, et la rédaction d'un rapport.

M. Chrétien a formellement promis hier que l'engagement pris envers le NPD concernant les ressources naturelles sera respecté; mais on ne sait pas encore par le truchement de quelle procédure le gouvernement pourra y arriver, advenant le cas que le mandat actuel du comité ne le permette pas.

Pour l'instant cependant, les membres du comité voient venir très rapidement l'échéance du 6 février et il paraît évident que chaque journée va compter et que le risque de manquer de temps devient de plus en plus réel.



Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, a admis hier que ses propositions sur le renouvellement de la constitution le plaçaient dans «l'eau chaude». Mais en terminant son intervention d'une semaine au comité spécial mixte sur la constitution, il a ajouté qu'il aimait bien «être dans l'eau chaude parce que ça me tient net». (Photolaser CP)

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Davis

les. Un avis favorable de la Cour suprême, a-t-il dit, dissiperait les doutes et permettrait au Parlement britannique d'accéder sans délai à la requête canadienne.

À son retour au Canada, la semaine prochaine, M. McMurtry compte discuter de cette suggestion avec M. Davis. Si l'Ontario devait se prononcer en faveur du renvoi par le gouvernement central à la Cour suprême, il s'en suivrait que sept des 10 provinces canadiennes veulent connaître l'avis des tribunaux sur la démarche d'Ottawa.

M. McMurtry pense que le gouvernement de M. Trudeau a commis une erreur en sous-estimant la connaissance que les parlementaires britanniques ont acquise de la constitution canadienne. Certes, le gouvernement de Toronto reste favorable à la résolution constitutionnelle, mais il remet sérieusement en question la méthode retenue par le gouvernement fédéral. En adressant au Royaume-Uni une demande de rapatriement qui suscite autant d'opposition de la part des provinces, M. Trudeau place les Britanniques en posture difficile. Les Anglais ne veulent pas intervenir dans les affaires canadiennes, a encore dit M. McMurtry, mais la façon de procéder de M. Trudeau rend cette intervention presque inévitable.

Dans l'entourage de M. Davis hier soir, on s'efforçait d'atténuer l'importance d'une apparente contradiction entre M. McMurtry et le premier ministre, d'autant que l'Ontario est la seule province qui a jusqu'ici soutenu sans réserve le gouvernement fédéral.

Télé-2: décision du CRTC dans trois mois

HULL (PC) — Ce n'est que dans trois mois que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes prendra une décision sur la requête de Radio-Canada d'avoir une deuxième chaîne.

Le président du CRTC, M. John Meisel, a expliqué que la question de CBC-2 et de Télé-2 ne pouvait pas être discutée avant la réunion de février.

Au cours des deux journées et demie d'audiences, qui se sont terminées vendredi, les Canadiens ont appris qu'ils pourraient avoir un réseau anglais et réseau français avec une programmation canadienne à 80 pour cent.

Grâce à un câblo-sélecteur, il y aurait 40% de production nationale, 40% de répétitions de la chaîne ordinaire et 20% d'émissions étrangères.

Ce réseau canadien ressemblerait au réseau américain Public Broadasting System.

Le président de Radio-Canada, M. Al Johnson, n'a réclamé pour la nouvelle chaîne qu'un budget de $27.5 millions.

Il a rappelé que 83% des enfants de langue anglaise et 50% des enfants de langue française regardaient actuellement des émissions étrangères. «Nos enfants sont élevés à l'américaine», a-t-il noté.

Il est urgent d'agir, selon lui, car les canaux disponibles sont de plus en plus accaparés par les Américains.

De Bané à Bamako

BAMAKO (Reuter) — M. Pierre de Bané, ministre fédéral de Expansion économique régionale, est arrivé jeudi à Bamako pour participer aux travaux de la commission mixte Canada-Mali.

M. de Bané a également déclaré que le gouvernement canadien était très favorable à la création d'une communauté organique francophone, préconisée par l'ancien président sénégalais, M. Léopold Sedar Senghor.

Québec ouvrirait un dossier sur la fermeture d'Admiral

par André Tardif

Le gouvernement du Québec nommerait bientôt un responsable dans le dossier «Admiral», sous la pression des 252 travailleurs licenciés par cette compagnie à Saint-Bruno-de-Montarville.

Les employés de l'usine de montage de réfrigérateurs Admiral, mis à pied à la fin de l'année à la suite de la décision de la direction de transférer la production en Ontario, refusent catégoriquement de laisser filer leur gagne-pain vers d'autres cieux.

Convoqués en assemblée générale d'information hier par le Syndicat des salarié(e)s de l'électro-ménager de Saint-Bruno (CSN), lequel représente 187 travailleurs de l'usine fermée, ils ont décidé d'appuyer leurs dirigeants dans toutes les démarches que ceux-ci ont entreprises pour contrer la fermeture.

Le syndicat demande, d'une part, que le gouvernement du Québec décrète une enquête publique sur la gestion de l'usine Admiral, propriété du consortium manufacturier York Lambton, lui-même contrôlé par la société de gestion Sogebry. Or, l'actionnaire principal de ces deux sociétés est la Caisse de dépôt et de placement du Québec, une société d'État.

«Suite à une vaine tentative de rencontrer le premier ministre Lévesque lundi, nous venons d'apprendre que le gouvernement a décidé de nommer, d'ici lundi prochain, un responsable dans ce dossier avec un mandat dépassant la responsabilité des ministères du Travail et de l'Industrie et du Commerce», a déclaré au DEVOIR M. Benoît Brais, responsable de l'action politique au Conseil central montréalais de la CSN.

Le syndicat exige également de pouvoir consulter les états financiers de l'entreprise dont la direction, pour justifier sa décision de transférer la production à son usine de Mississauga, en banlieue de Toronto, a invoqué un déficit de $1 million en 1979.

«Mécontents de toujours se faire rabrouer par l'administration d'Admiral qui refuse continuellement de les rencontrer, et devant la non-implication des gouvernements fédéral et provincial, explique M. Brais, une centaine de nos membres ont décidé mercredi d'obtenir ces états financiers de leur employeur immédiat, York Lambton, afin de constater par eux-mêmes la mauvaise gestion de l'entreprise.

«Les boss, comme d'habitude, ont téléphoné à la police qui s'est empressée d'accourir sur les lieux. Mais nous avons quand même réussi à obtenir une rencontre un peu plus tard».

Le conseiller en relations de travail chez York Lambton, M. Gilles Laporte (sous-ministre du Travail durant le régime Bourassa), a donné un autre rendez-vous aux représentants du syndicat pour mardi prochain. À défaut d'y obtenir les états financiers demandés — et que le syndicat croit pouvoir obtenir d'une autre source, — on y discutera des modalités de versement de salaires aux travailleurs.

«La compagnie accepte de rémunérer nos gens pour les 11 jours ouvrables durant lesquels l'usine fut lock-outée le 24 novembre dernier, poursuit M. Brais. D'ailleurs, elle n'avait pas le choix puisque ce lock-out fut déclaré illégal. De plus, les travailleurs aimeraient obtenir d'un seul coup l'indemnité de licenciement de trois mois qui leur revient de droit, au lieu d'avoir à se présenter chaque semaine pour recevoir un chèque».

«Mais jamais le syndicat n'acceptera de mettre fin à la convention collective qui le lie à la direction de l'entreprise», souligne M. Brais, en ajoutant que tous les moyens de pression jugés nécessaires seront utilisés pour empêcher que l'usine ne soit définitivement fermée.

Le mouvement anti-Clark prend de l'ampleur

suite de la première page

tee, en vue du vote du vendredi soir, sont outrancièrement optimistes. S'il fallait ajouter foi aux prétentions du président de ce mouvement, M. Tom Diersen, les délégués d'au moins six provinces voteront majoritairement en faveur de la tenue d'un congrès de leadership. Interrogé par le DEVOIR, M. Diersen a exprimé l'avis que seules les délégations du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et du Québec s'opposeront à la remise en question du leadership. Mieux encore, M. Diersen est convaincu qu'au moins 60% des 2,000 délégués attendus au congrès d'Ottawa se rallieront à l'idée d'un congrès de leadership, qui aurait normalement lieu en 1982.

Entre la myopie des indéfectibles partisans de M. Joe Clark et les trompeuses fantasmagories des animateurs du PC Review Committee, l'évaluation du mouvement de contestation devenait une périlleuse opération. L'enquête menée par Le DEVOIR auprès de dizaines de conservateurs crédibles de toutes les régions du Canada, a permis une évaluation approximative du sentiment des conservateurs envers le contentieux du leadership de M. Joe Clark. Il en ressort que le PC Review Committee obtiendra un appui substantiel des délégués du Toronto-métropolitain, du sud-ouest de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et des Maritimes.

Le mouvement de remise en question du leadership se manifeste également avec une certaine vigueur au Québec. Les témoignages recueillis ces derniers jours permettent en effet de croire que près de 50% des délégués du Québec voteront en faveur de la tenue d'un congrès de leadership. Les militants de la Côte-Nord, de la Côte-Sud, de la Gaspésie, de la région de Québec et du grand Montréal-métropolitain et de l'Outaouais semblent particulièrement enclins à demander la tête de M. Joe Clark. D'autre part, tout indique que les conservateurs de l'Estrie, de la Beauce, des Bois-Francs, des Laurentides et de l'Abitibi resteront fidèles à leur chef.

Quoi qu'il en soit, la délégation du Québec au congrès d'Ottawa comptera plus de 500 militants et les stratèges de M. Joe Clark savent bien que cet appui est indispensable pour traverser l'épreuve d'Ottawa. Ils ont donc décidé de former le comité des trois «D», (Dupras, De Cotret et Danis) dont le mandat consiste à faire revivre l'espoir du pouvoir, chasser la morosité et tordre les bras des rebelles. C'est ainsi que chacun des membres de l'exécutif du PC-Québec a déjà été sollicité et sommé de se brancher pour M. Joe Clark. Dans les 75 comtés du Québec, les éclaireurs du comité des trois «D» ont entrepris des sondages sur les intentions de vote des délégués, ils seront sous peu convoqués à Montréal pour remettre leurs «feuilles de pointage». Le chef, M. Joe Clark, sera à Montréal, lundi, d'abord pour participer à l'émission *Les lundis de Pierre Nadeau* à Radio-Québec puis pour rencontrer des délégués. Il est déjà prévu à son agenda qu'il devra revenir au début de février.

Qu'ils soient du Québec ou des autres provinces, les conservateurs interrogés partagent sensiblement la même évaluation du leadership de M. Joe Clark. Les uns et les autres invoquent également les mêmes arguments pour tenter de justifier leur comportement, leur état d'esprit: la certitude que M. Joe Clark est incapable de reprendre le pouvoir; l'impression qu'il a pris le pouvoir par accident et qu'il l'a perdu par sa faute; la nécessité de choisir un leader dont le panache, l'autorité morale, la puissance de persuasion, l'image et la capacité intellectuelle permettront de «challenger» Trudeau. Les conservateurs québécois estiment en outre que le PC n'a aucune chance d'effectuer une percée au Québec aussi longtemps qu'il ne saura pas se donner un leader qui puisse parler convenablement le français. Mais le président du PC Review Committee, M. Tom Diersen, n'est pas de cet avis. Il nous faisait observer hier que M. John Diefenbaker a fait élire 58 députés du Québec en 1958 et qu'il ne parlait pas un traître mot de français.

D'ici au congrès d'Ottawa, M. Joe Clark restera en position de conserver l'initiative de la lutte pour sa survivance. Tout en intensifiant sa campagne pour la reconquête des délégués à travers le pays, M. Joe Clark misera sur le regain de popularité que pourrait lui apporter l'échec du projet de rapatriement du premier ministre Trudeau. Mais ses adversaires au sein du parti se frottent déjà les mains de satisfaction à l'idée que le prochain sondage d'opinion publique viendra confirmer une nouvelle baisse de popularité du Parti conservateur et de leur chef.

Au Québec la remontée du chef conservateur s'annonce particulièrement ardue. M. Joe Clark se bat contre un fantôme. Il est difficile de trouver un conservateur qui ne déborde pas d'admiration pour le président de l'Iron Ore, M. Brian Mulroney. Même les plus indéfectibles partisans de M. Joe Clark confessent que si jamais ils devaient se choisir un autre chef, ils n'hésiteraient pas un instant à faire campagne pour M. Brian Mulroney. C'est un sentiment unanime chez les conservateurs québécois. C'est également une manifestation spontanée de sympathie pendant que M. Brian Mulroney fuit les journalistes pour ne pas se faire accuser de complot contre son chef. Au congrès d'Ottawa, tous les présumés aspirants, y compris M. Mulroney, afficheront publiquement leur fidélité à l'endroit de leur chef, M. Joe Clark.

La rue Viger barrée à la circulation

Le service de la circulation de la Ville de Montréal avise les automobilistes qu'à compter de 9 h 30 lundi, l'avenue Viger entre les rues Saint-André et Berri sera barrée pour une durée approximative de trois mois. Cette mesure s'impose afin de permettre la reconstruction des égouts et conduites d'eau.

Ces travaux devaient être exécutés à partir du 6 janvier 1981 mais furent retardés pendant que l'entrepreneur oeuvrait à l'intersection Viger et Amherst.

Certaines mesures seront prises pour faciliter les déviations dans ce secteur, c'est-à-dire:

- établissement temporaire à deux sens de la rue St-Antoine entre les rues St-André et Berri;
- permission temporaire de virage à gauche au carrefour Berri et boulevard Dorchester;
- élimination du virage à gauche St-Hubert et boulevard Dorchester.

Les usagers sont priés de prendre note de ces changements et respecter les indications et déviations qui seront placées.

Tour du monde d'un sourd-muet

MACON (AFP) — Un sourd-muet japonais, qui a quitté son pays le 16 janvier 1971 pour un tour du monde à bicyclette, a fêté cette semaine à Macon, en France, ses 40 ans et ses dix années de périple.

Le cyclotouriste, Kojiro Hirayama, de Kyoto, qui vient d'achever la visite de l'Europe et va s'embarquer prochainement pour l'Australie, ne compte pas rentrer dans son pays avant 1986.

17 janvier

par la PC et l'AP

1980: le gouvernement afghan expulse tous les journalistes américains;
1979: le président Carter lance un appel à l'ayatollah Khomeiny, en exil en France, lui demandant de donner une chance au nouveau gouvernement iranien;
1978: des négociations de paix s'ouvrent à Jérusalem entre les ministres des Affaires étrangères israélien, égyptien et américain;
1976: l'ex-président Nixon déclare qu'il n'a jamais désigné les gens qui devaient être branchés sur des tables d'écoute par le FBI afin de découvrir l'origine des fuites d'informations secrètes;
1974: accord égypto-israélien sur le désengagement des forces militaires des deux pays le long du canal de Suez;
1959: le Sénégal et le Soudan forment le Mali;
1948: les Pays-Bas et la République indonésienne signent une trêve;
1893: signature de l'alliance franco-russe;
1601: signature de l'accord de Lyon entre la France, l'Espagne et la Savoie;
1595: le roi de France Henri IV déclare la guerre à l'Espagne.

Ils sont nés un 17 janvier: le pape Pie V (1504-1572); L'écrivain russe Anton Tchékhov (1860-1904).

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 17 janvier 1981

Vie des Arts
après 25 ans

par René Viau

«Vie des Arts» entre dans sa vingt-cinquième année. À sa naissance, en janvier 1956, il y avait le sentiment d'une urgence: rendre compte de ce qui se passe. S'ouvrir. Faire écho sans étanchéité aux formidables et féconds brassages que connaîtront les arts visuels, les arts tout court, au Québec et ailleurs. Le faire en textes où l'apport de l'image s'entrelace. Dès le début, des collaborateurs fervents se joignent à la revue: Gérard Morisset, Rodolphe de Repentigny, Andrée Paradis, Claude Beaulieu, Jules Bazin... j'en passe, forcément! Tout ce que le Québec compte d'observateurs curieux et passionnés de l'art y a, au moins, écrit un article.

DEPUIS 25 ans, *Vie des Arts* commente, ausculte, encourage sans jamais se dérober à ses responsabilités. Entre les pages du musée de papier qu'est devenue la revue, depuis toutes ces années, on y côtoie mille et une aventures artistiques. Après vingt-cinq ans, *Vie des Arts* dure. Peu de périodiques culturels ici peuvent se vanter d'une aussi longue longévité, au Québec du moins. Pourtant, au moment même où l'on souffle les bougies du gâteau d'anniversaire, des nuages, financiers, s'annoncent à l'horizon. Coupures, non-indexation des argents versés par l'État qui pourvoit à la moitié des dépenses de la revue. Le déficit s'accumule. Bon anniversaire *Vie des Arts* et... Adieu! Après 25 ans, on en est encore à tout recommencer à chaque année à *Vie des Arts!*

Directeur et rédacteur en chef de la publication, Andrée Paradis n'a rien perdu de l'enthousiasme des premiers jours. Elle nous parle de la revue: du premier numéro à la situation actuelle, celle de l'après numéro 100.

«Au début, se souvient Andrée Paradis, tout était bénévole. Vous vous rendez compte! Cela a duré huit ans. Photos, textes... tout». En prenant les rênes de la revue en 1963, Andrée Paradis verra à ce que les collaborateurs soient payés. Nommée directeur en 1963, elle était de l'équipe de la première heure. *Vie des Arts* nous explique-t-elle a pris la relève *d'Art et Pensée*, une revue de combat animée par Gilles Corbeil notamment. «Avant *Art et Pensée*, il n'y avait qu'*Amérique française* qui avait parlé en profondeur d'art à Montréal, peut-être aussi dans *La Nouvelle relève*, parfois. Sur les cendres d'*Art et Pensée* en 56, Gérard Morisset devient le premier directeur d'une revue entièrement neuve. Au sommaire du premier numéro, l'architecture est à l'honneur. Toujours avec son souci de mettre en valeur le patrimoine, Gérard Morisset avait écrit un article intitulé «Portraits de cadavres». Avec ce titre, téméraire, pour un premier numéro, nous nous sommes dit que c'était fini et que nous serions la risée de tous! L'article était pourtant vivant et intéressant. Quelle ferveur! Je me rappelle comme d'hier de la réunion de la fondation de *Vie des Arts* qui a eu lieu «Chez Pierre», rue Labelle. Les débats y étaient fort animés».

«Nous voulions, et c'était avant les sociologues, faire se rapprocher art et société. Depuis quinze ans, du reste, l'époque en art était bouillannante. De cette effervescence, le public nous semblait à l'écart. Il fallait tenter de faire en sorte que le public participe à l'expérience artistique en arts visuels. Nous l'avons fait du reste en tant qu'amateurs d'art et non en tant qu'historiens d'art. Il y en avait très peu alors».

Le premier numéro est diffusé à 1,000 exemplaires. Cela prendra dix ans avant que la revue atteigne un tirage de 6,000 exemplaires. Tirage qui s'est stabilisé maintenant autour de 10,000 exemplaires. «Notre meilleur tirage se chiffre à 12,000 exemplaires alors que nous jouissions de l'abonnement d'Air Canada. Un abonnement massif que nous avons perdu. C'était trop beau pour durer,» regrette madame Paradis.

A *Vie des Arts*, lisibilité et excellence graphique sont de mise. Andrée Paradis nous expliquera que le directeur artistique Claude Beaulieu, en poste depuis 25 ans, a toujours l'oeil et le bon. Pour cet architecte l'aspect visuel est primordial. Une revue d'art, qui l'en blâmera, c'est d'abord le beau document. L'image y est servie par des textes intelligents où la qualité de la langue prime.

En 1963, au moment où Andrée Paradis prend la direction de la revue, une permanence s'instaure. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Institut des arts appliqués offre un lieu tout à côté de sa collection d'arts décoratifs. *Vie des Arts* y restersa jusqu'en 1970. À partir de là, *Vie des Arts* grossit. Les textes et les rubriques s'y multiplient. Toujours une fête pour l'oeil, l'impression y est soignée: procédés techniques et papier de qualité. Une qualité depuis quatre ans que l'on emploie l'offset sans cesse menacée par les coûts de production grandissants. «Nous devons faire des prouesses en graphisme pour compenser,



Andrée Paradis, qui dirige «Vie des Arts» depuis 1963. (Photo Jacques Grenier)

de commenter madame Paradis».

«Du reste, à chaque année, la revue est en péril. Chaque année! Depuis seize ans que je suis là, jamais je n'ai connu un moment confortable sauf lors de ce fameux abonnement d'Air Canada». Pourtant nécessaire, l'information artistique et critique telle qu'on la prône à *Vie des Arts* coûte cher. «Les artistes, les lecteurs ont besoin de l'outil que nous sommes. Un outil qui doit conduire vers l'exposition ou faire réfléchir sur celle qui a eu lieu; un outil qui doit conduire vers d'autres lectures ou vers le besoin d'autres oeuvres. Nous devons faire prendre conscience, stimuler, mettre en garde. Et toujours avec une variété d'approches qui se doit de garder les oeuvres les plus vivantes possible, de les faire connaître à l'étranger ou de faire connaître ici l'actualité d'ailleurs.»

«La situation financière actuelle de *Vie des Arts*, lance Andrée Paradis, est loin d'être rose, presque désespérée. Nous sommes au point du ressac. Les coûts de production augmentent sans cesse alors que les subventions publiques n'ont pas été indexées depuis trois ans. Nos recettes suivent toutefois nos prévisions mais ce sont les subventions qui n'augmentent pas! Il faut vraiment cette année que les gouvernements nous aident davantage et que surtout les corporations publiques commencent à réaliser qu'on a besoin d'elles.»

Sous quelles formes peuvent se concrétiser ces appuis tant souhaités? «Mais de mille façons, s'empresse de répondre mon interlocuteur. Il y a le don direct, l'abonnement, la publicité, il y a la subvention à un projet comme cela s'est vu pour l'album «16 peintres du Québec dans leur milieu» dont un second volet verra le jour. Si on nous logeait par exemple, cela nous éviterait le poids énorme d'un loyer. Si nous pouvions trouver des corporations qui à elles seules s'abonneraient à quelques milliers d'exemplaires, cela serait formidable. Vous savez, la situation est sombre et ce n'est pas toutes les compagnies qui comprennent également l'importance dans notre société de ce support. Nous aurions besoin, des corporations, d'une aide additionnelle d'environ $50,000».

À Québec, soulignons-le, la subvention versée cette année à la revue a même diminué du cinquième. Pourtant, selon l'entente qui a toujours prévalu, le ministère des Affaires culturelles aurait dû accorder à *Vie des Arts* au moins la moitié des $110,000 versés par le Conseil des Arts. «*Vie des Arts*, de rappeler sa directrice, va tout de même chercher plus de la moitié de ses besoins financiers ailleurs qu'en subventions. Seulement, si celles-ci n'augmentent pas, s'inquiète-t-elle, comment allons-nous faire pour durer encore?»

Le sens de la continuité

LA survie des principaux organismes culturels du Québec dépend le plus souvent de la volonté de ses animateurs. Dans ces conditions, il faut souligner aujourd'hui le travail acharné de madame Andrée Paradis, qui dirige notre seule revue d'information générale sur les arts visuels: *Vie des Arts* dont le premier numéro paraissait il y a un quart de siècle.

Cette continuité est rare dans le secteur culturel. On pourrait citer, à côté de *Vie des Arts*, quelques exemples dans la vie littéraire: ceux de l'Hexagone, animée par Gaston Miron et Alain Horick, et de la revue *Liberté*, longtemps dirigée par Jean-Guy Pilon. Mais peu d'entreprises de création et d'information culturelle ont traversé le mur de l'indifférence populaire et gouvernementale depuis les années cinquante. Car, en dehors des domaines rentables politiquement, comme ceux des arts d'interprétation (théâtre, opéra), de l'artisanat et des «industries culturelles», on chercherait en vain une politique cohérente et suivie de la part de nos divers ministres des Affaires culturelles. Les écrivains, les peintres et les chercheurs reçoivent leurs prix annuels mais très peu d'aide à la création. La société québécoise les considère peu «rentables». Les gouvernements, eux, préfèrent aider les marchands de la culture.

Quel ministre de l'Éducation ou des Affaires culturelles a relu le rapport Rioux sur l'enseignement des arts? Qui a fait disparaître la revue *Culture vivante* et le projet de la revue *Espace* qui devait lui succéder? La formation et l'information culturelles restent les parents pauvres de la vie québécoise. On est encore très loin de la démocratisation dans ce domaine.

Autant il faut soutenir les éditeurs littéraires, autant il faut assurer la survie de l'unique revue d'information en arts visuels. *Vie des Arts* a certes un rôle immense à remplir au Québec. Son défi est grand. Andrée Paradis l'a gagné jusqu'à ce jour.

On peut cependant s'étonner que l'animatrice de *Vie des Arts* s'exclame qu'après vingt-cinq ans «c'est toujours à recommencer». On peut s'étonner que la subvention du Québec pour la revue ne soit pas à la hauteur de celle d'Ottawa, cette année. C'est pourtant au Québec et à ses artistes que profite d'abord *Vie des Arts*.

La revue a été fondée au milieu des années 50. C'était avant les sociologues et avant l'existence d'un ministère québécois des Affaires culturelles. C'était au temps où le premier directeur de la revue, M. Gérard Morisset, se faisait le pionnier de l'inventaire du patrimoine québécois. En même temps, paradoxalement, cet homme dévoué aux arts combattait avec acharnement Borduas et les Automatistes. L'art faisait au moins partie des convictions des élites. Et *Vie des Arts* a été fondée par un souci d'éducation et d'information.

Sans nier ce didactisme essentiel, la revue, sous la direction d'Andrée Paradis, veut être «le miroir de la modernité», un outil d'information et d'expression ouvert à toutes les tendances. De plus, insiste madame Paradis, *Vie des Arts* veut être attentive à l'art des régions, loin des marchés et des modes, autant qu'elle veut faire connaître l'art québécois dans le monde.

Cette mission exemplaire et essentielle pour la société québécoise, *Vie des Arts* est seule pour l'accomplir. Cette revue unique doit survivre. Qui le niera?

Mais le gouvernement québécois n'est pas seul responsable de la situation précaire de la revue qui fête ses 25 ans. Il faut aussi souligner le peu d'intérêt et de soutien de l'entreprise privée québécoise pour les arts visuels et la revue qui leur est vouée. Les hommes d'affaires québécois se font parfois mécènes auprès des arts d'interprétation, plus populaires. Mais il faut espérer qu'ils comprendront mieux le rôle de miroir que deviennent les arts visuels pour une société qui consomme ses images sans s'inquiéter de ses artistes.

D'ailleurs, «la société québécoise s'en va vers une très grande période culturelle, nous affirmait, cette semaine, avec confiance, madame Paradis. Avec tous ces jeunes qui sont formés dans les divers domaines culturels, ce n'est pas le temps de lâcher. Nulle part.»

Voilà pourquoi *Vie des Arts* nous est nécessaire.

Jean ROYER

Françoise Faucher
Une grande dame du Théâtre

par Renée Rowan



Françoise Faucher. (Photo Jacques Grenier)

DEPUIS 30 ans qu'elle est au Québec, Françoise Faucher a toujours eu du travail. À la scène. À la télévision. Comme comédienne, mais aussi comme animatrice.

Elle est, pour moi, la grande dame du théâtre chez nous. Un titre qu'elle partage avec d'autres, rétorqueront certains. Peut-être, mais qu'on ne saurait lui nier. En plus de son grand talent de comédienne, sa sensibilité, sa chaleur, sa sincérité en font une femme particulièrement attachante.

Je suis allée l'interviewer la veille de la première de *Oh les beaux jours*, de Samuel Beckett, qui restera à l'affiche du Café de la Place jusqu'à la fin de février.

Elle me reçoit chez elle, avec cette simplicité qui la caractérise, dans un décor raffiné qui est le reflet de ce qu'elle est.

Nous parlons d'abord d'elle, petite fille. Elle le fait sans faux-fuyant.

«Je suis née en 1929, en banlieue de Paris, à Montmorency. La famille comprenanit maman, célibataire, mon grand-père et ma grand-mère. j'ai eu une enfance extrêmement choyée entre une grand-mère qui me dorlotait, un grand-père que j'avais complètement conquis et une maman qui ne vivait que pour moi. Il y a un terme qui me vient à l'esprit... on dit toujours «c'est un enfant de l'amour»: en ce qui me concerne, c'était vraiment ça. Ce sentiment très fort d'être aimé a compensé pour tout le reste.

«Je n'ai jamais connu mon père et je n'ai jamais cherché à le connaître. On m'a parlé du monsieur en question et j'ai une photo où on le voit dans l'ombre de maman.

«L'élément mâle de la famille, c'était mon grand-père que j'appelais d'ailleurs papa. Toute petite, je me rappelle que je cherchais à comprendre la situation... il y avait papa, il y avait mémée, il y avait maman. Mémée rentrait dans la chambre avec papa... alors papa et mémée, ils étaient mariés. Maman, c'était à moi.

«Quand je suis allée à l'école, je me suis fait poser l'inévitable question, «Ton père, qu'est-ce qu'il fait?» Et je répondais «Je n'ai pas de père», jusqu'au jour où on m'a balancé le nom de bâtarde. J'ai demandé à maman ce que cela voulait dire. Comme il n'y avait pas de cachette entre nous, elle m'a expliqué, la larme à l'oeil, et ça c'est terminé là. Même à l'âge de l'adolescence, je n'ai jamais éprouvé le besoin d'aller plus loin. Non, vraiment, pour moi ça n'a aucune espèce d'importance. J'ai eu toute ma part d'amour».

Cette enfance heureuse a fait de Françoise Faucher une enfant sans problème.

«Très bonne élève à l'école, j'étais première de classe. J'étais une enfant grave, réfléchie, pondérée qu'on avait du plaisir à sortir. J'étais de toutes les fêtes, de tous les mariages. Comme j'avais une jolie frimousse et que ma grand-mère adorait coudre de mignonnes petites robes, j'étais d'office bouquetière. Ma tante, qui n'avait pas d'enfant, m'empruntait. J'étais ravie. Ça me permettait de me balader».

Françoise Faucher a une grande admiration pour sa mère.

«Ce n'était pas une comédienne professionnelle, mais elle adorait le théâtre et elle était douée. Elle a fait du théâtre amateur avec beaucoup de succès. Elle avait une très belle voix et elle a chanté dans des opérettes et même de l'opéra comique sans jamais avoir suivi de cours. Quand elle parlait de théâtre, elle s'enthousiasmait. Elle racontait les pièces qu'elle allait voir et c'était comme si on y était... c'était très imagé. Mon goût du théâtre, c'est elle qui me l'a donné. C'est elle aussi qui m'a donné le goût de la musique, de la peinture, de la littérature. Ensemble, nous avons lu *l'Aiglon*, *Cyrano de Bergerac*, *Les Trois Messes basses* d'Alphonse Daudet. Elle faisait relier les livres qu'elle aimait. Je les garde précieusement.

«J'ai perdu maman beaucoup trop tôt. Elle est morte à 67 ans. Ce n'était pas complet. Surtout, c'était ma grande, grande amie».

Après avoir complété ses deux «bacs», Françoise Faucher s'est inscrite à la Sorbonne où elle a suivi des cours de philosophie avec l'intention de faire une licence. Et puis, par hasard, des camarades qui faisaient du théâtre amateur lui ont proposé un rôle

«Je n'attendais que cela. C'était dans *Les Jours heureux*, de Puget. Il se trouve que j'ai eu du succès et c'est comme ça que tout a commencé».

De la Sorbonne, elle est passée chez René Simon, le grand cours de théâtre de Paris, puis ensuite chez Bernard Bimont où elle a rencontré Jean Faucher qui allait devenir son mari. C'est là aussi qu'elle a rencontré des Québécois: Georges Groulx et sa femme, Guy Provost et sa femme.

«Ils nous ont parlé du Québec, des Compagnons de Saint-Laurent, du Père Legault, de la télévision qui allait bientôt commencer. Nous avons aussi rencontré Jean Gascon qui parlait d'un certain théâtre qui allait ouvrir et qui s'est appelé Le Nouveau Monde».

Françoise et Jean Faucher sont arrivés à Montréal en 1951. Elle était enceinte.

«Le Père Legault, qui m'avait fait passer une audition, m'avait dit qu'il avait quelque chose pour moi dans *Les Noces de sang*, de Lorca, qu'il devait monter en décembre. Il a tenu promesse. Ç'a été ma première pièce avec Charlotte Boisjoly, Mme Thierry, Juuen Bessette et Paul Dupuis. Je n'ai jamais cessé de travailler depuis».

C'est un bourreau de travail. Dans tout ce qu'elle entreprend, il y a une constante: elle le fait à fond, avec tout son coeur. «Si j'accepte de faire quelque chose, je le fais bien, du mieux que je peux, le mieux possible. Je ne peux faire autrement».

Quels rôles aiment-elles jouer?

«Tous... tous les rôles. Ce que je n'aime pas, ce sont les rôles «plates», les rôles où c'est juste de l'eau tiède. Dieu merci! je n'en ai pas eu souvent à jouer. Ce que j'aime, c'est le très dramatique, quand on y va avec ses tripes et que l'on fait pleurer les gens, ou le complètement fou qui amuse, qui fait rire. Ou bien alors ce que j'appelle des rôles de lumière comme dans *Juliette et ses hommes*... une femme très simple, généreuse, qui apporte de la clarté. Quand je joue un rôle comme celui-là, j'ai l'impression de faire oeuvre constructive».

On s'imagine Françoise Faucher comme une femme très douce.

«Douce, je ne le sais pas. Mais je suis totalement non-violente. Se mettre en colère contre une chose, contre quelqu'un, je trouve ça tellement ridicule, ça me paraît tellement grotesque que ça ne me vient jamais à l'idée. Je n'ai pas d'énergie à perdre de cette façon. La colère ne fait pas partie de mes moyens de défense. Je pleure. Oui, ça m'arrive de pleurer devant l'injustice, la méchanceté.

Me mettre en colère, non, vraiment ce n'est pas pour moi.

«La violence, je garde ça pour les planches. Tout le côté excessif d'ailleurs je le garde pour le théâtre. Je me suis découvert des trésors d'autorité, de mesquinerie, de méchanceté, de sadisme. Dans *Madame de Sade*, je faisais la mère. J'ai été très étonnée de ce que j'étais capable de faire. Ça m'a fait peur. Surtout qu'après, dans la vie, je me suis rendu compte que je décidais, je tranchais. C'est bizarre. On est multiple. Toute femme, tout être humain est multiple. Il suffit qu'on nous en donne l'occasion pour que le meilleur sorte et le pire aussi. Dans ce sens-là, le théâtre permet de sortir tout ce qui est rentré, tout ce qui est caché et qu'on porte en soi.»

Y a-t-il des rôles qu'elle aurait rêvé de jouer?

«Je ne peux même plus rêver... il y a un rôle que j'aurais bien aimé, mais qui ne me convient plus. C'est celui d'Isée dans *Partage du midi*.

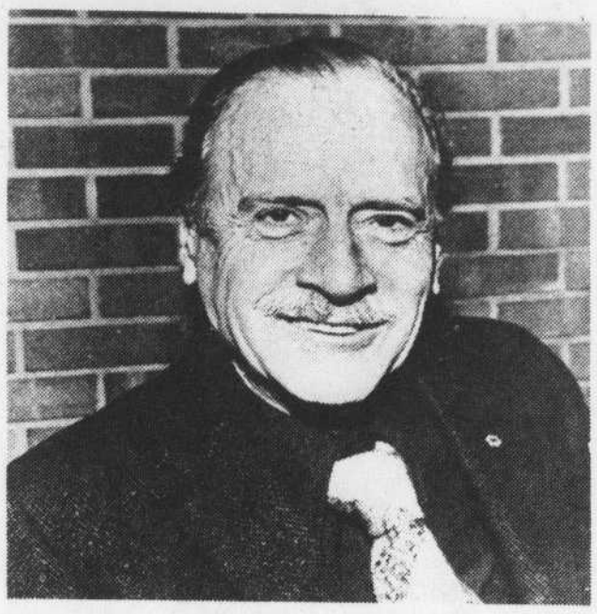
Suite à la page 29

Marshall MacLuhan

L'interaction mystérieuse entre le fond et la forme

par Dominique Clift

Journaliste depuis plus de 25 ans, l'auteur a exercé sa profession à La Presse, *au* Montreal Star, *au* Toronto Star, *au* Soleil *et à la* Presse Canadienne; *il a été chargé de cours au Département de journalisme de l'Université Laval; il a publié, en collaboration avec Sheila McLeod Arnopoulos,* Le Fait anglais au Québec *(Éditions Libre expression), et fera prochainement paraître chez le même éditeur* Le Déclin du nationalisme.



UNE des activités les plus insolites qu'il m'ait été donné d'avoir fut d'être chargé d'un cours sur Marshall MacLuhan au département de journalisme à l'Université Laval. C'était vers la fin des années 60 alors que ses écrits commençaient à sensibiliser l'opinion à l'impact des médias électroniques et faisaient l'objet d'un engouement de plus en plus vif. La réputation de MacLuhan, qui était alors directeur du Center for Culture and Technology à l'Université de Toronto, avait atteint une envergure mondiale.

La pensée et la démarche de MacLuhan sont difficiles à communiquer parce qu'elles sont antithétiques à celles du milieu universitaire. Il se trouve que les universités s'orientent de plus en plus vers des formes de connaissance qui sont quantifiables, ceci en réponse aux exigences d'une société obsédée de technologie et qui en conserve encore une vue optimiste. Ainsi, la sociologie, la psychologie et l'économie ont tendance à se travestir en sciences exactes. C'est cette abdication, ce recours abusif à la technicité, qui font du milieu universitaire contemporain un somptueux parking de l'esprit.

La grande originalité de MacLuhan réside dans les moyens utilisés pour contrecarrer la tendance générale à la bureaucratisation de la connaissance. Il fut l'un des rares penseurs nord-américains dont la discipline de base est la littérature. En valorisant l'intuition littéraire et en s'y référant constamment, il fit ressortir les changements de mentalité qui s'opèrent alors que les médias électroniques remplacent graduellement l'imprimé comme source de culture générale. Il s'intéresse surtout à l'influence de la technologie sur la manière d'appréhender la réalité. Ses données, il les puisa dans la littérature plutôt que dans les sondages scientifiques et les statistiques.

On conçoit que cette démarche ne soit pas facile à accepter et que les habitudes mentales enracinées depuis longtemps constituent un obstacle à la compréhension. Deux années de cours et de discussions m'ont montré que si les idées reçues sont tyranniques, les formes reçues le sont bien davantage. Ce qui tient l'intelligence emprisonnée, ce sont les formes désuètes mais invisibles beaucoup plus que les idées caduques.

Le milieu universitaire est généralement méfiant à l'égard de MacLuhan. Ce dernier annonce, si l'on peut dire, un déplacement du centre de gravité psychique dans la civilisation occidentale. Il s'intéresse à la conscience plutôt qu'à la connaissance, à l'idée d'être plutôt que de faire. En parler constitue donc une tentative de subvertir le milieu.

Le premier ouvrage de MacLuhan fut publié en 1951 et s'intitulait *The Mechanical Bride: Folklore of Industrial Man.* L'auteur s'appliquait à faire ressortir la fragmentation de la personnalité que l'on associe au fétichisme de la société de consommation et telle qu'elle se manifeste par le truchement de la publicité. Les effets de cette fragmentation sont analogues à ceux de la division du travail que Marx a analysée au XIXe siècle. Contrairement à Roland Barthes, qui a traité du même sujet dans *Mythologies*, MacLuhan ne tire aucune conclusion philosophique de son enquête. Ce sont les formes qu'épouse la pensée qui retiennent son attention davantage que leur contenu ou leur signification.

The Gutenberg Galaxy, paru en 1962, constitue son oeuvre majeure. Comme le titre l'indique, il s'agit d'une étude de l'homme «typographique». Selon MacLuhan, l'invention de l'imprimerie, au milieu du XVe siècle, contribua à créer une nouvelle manière de présenter la connaissance — linéaire et séquentielle — qui a décuplé l'efficacité des activités administratives et scientifiques. L'imprimé aida à détruire l'esprit tribal et communautaire qui subsistait encore pour faire apparaître des notions inédites d'intimité et d'autonomie personnelle.

À partir de cette transformation, qui encourageait la division croissante du travail et la fragmentation de la personnalité, l'homme commença à subir les conséquences sociales et psychologiques de l'opposition quasi irréductible entre la raison et le coeur, entre la science et l'art, entre le conscient et l'inconscient.

The Gutenberg Galaxy se compose principalement de citations d'auteurs les plus divers, reliées entre elles par des commentaires-chocs qui emportent le lecteur comme autant de vagues et de remous. L'ouvrage est divisé en de nombreuses sections, chacune précédée d'un aphorisme qui résume la démonstration voulue par MacLuhan. En voici quelques unes que je traduis:

— «L'intériorisation de la technologie de l'alphabet phonétique transporte l'homme du monde magique de l'oreille au monde impassible de l'oeil».

— «La Galaxie Gutenberg cherche à montrer comment l'homme alphabétique était disposé à désacraliser son mode d'existence».

— «Rabelais présente l'avenir de la culture typographique comme un paradis de connaissances appliquées destinées au consommateur».

— «L'imprimé a créé l'uniformité nationale et la centralisation gouvernementale en même temps qu'il a créé l'individualisme et l'opposition au pouvoir même de l'État».

— «L'appauvrissement de la vie consciente et sa réduction unidimensionnelle a créé le nouveau monde de «l'inconscient» au 17e siècle. Débarrassée des archétypes et des attitudes soutenus par les esprits individuels, la société se montra disposée à accepter les archétypes de l'inconscient collectif».

En 1964, MacLuhan fit paraître *Understanding Media: the Extensions of Man*, ouvrage qui portait surtout sur l'impact de la technologie et des médias électroniques. En guise de défi à la culture de l'homme typographique, il proclamait: «The medium is the message», c'est-à-dire que la forme, le moyen et le contenant ont plus d'importance que le message qu'ils véhiculent car ce sont eux en définitive qui transforment les mentalités et les sociétés. Ce qui importe, ce sont les conséquences sociales et personnelles de toute extension des capacités humaines — de l'expérience sensorielle, dirait MacLuhan — au moyen de la technologie. En ce qui a trait aux médias électroniques, ils contribuent au renversement des valeurs associées à l'imprimé et à la logique séquentielle qui s'y rattache; ces médias provoquent l'apparition d'une nouvelle culture qui s'appuie davantage sur les perceptions sensorielles et intuitives et qui tend à substituer la notion de rôle à celle de «job», de travail et de carrière.

En guise d'exemple, voici un passage sur la télévision: «N'est-il pas étrange que la télévision ait eu un effet aussi révolutionnaire en Amérique au cours des années 50 que la radio en Europe durant les années 30? La radio, qui a fait revivre les réseaux de solidarité tribale dans l'esprit européen en 1920 et en 1930, n'eut aucun effet de ce genre en Angleterre et en Amérique. L'érosion de la solidarité tribale y était si avancée à la suite de l'alphabétisation et de ses applications industrielles que la radio ne produisit aucune réaction tribale perceptible. Par contre, dix ans de télévision ont européanisé même les Américains, ainsi qu'on peut le constater par leur perception nouvelle de l'espace et des relations interpersonnelles. On note aux États-Unis un intérêt croissant pour la danse, les arts plastiques et l'architecture, ainsi que pour les petites voitures, les livres de poche, les coiffures sculptées et les vêtements qui moulent; sans oublier une préoccupation inattendue pour la gastronomie et les vins. Néanmoins il serait erroné de prétendre que la télévision va tribaliser l'Angleterre et l'Amérique de nouveau. L'action de la radio sur la résonnance de la parole et de la mémoire fut de provoquer l'hystérie. Or la télévision a certainement rendu l'Angleterre et l'Amérique vulnérables à la radio contre laquelle elles étaient immunisées jusqu'à un certain point. Pour le mieux ou pour le pire, l'image télévisée constitue une force unificatrice qui stimule aussi l'imagination et qui affecte le sens de la vie parmi ces populations fortement scolarisées. C'est une influence qu'elles n'avaient pas connue depuis des siècles».

Ce genre de discours attira inévitablement l'attention de ceux qui avaient charge des sommes énormes investies dans les médias, de ceux qui avaient des messages politiques ou publicitaires à y faire passer, ainsi que de ceux qui y travaillaient et en étaient les vedettes. Tous tenaient à voir clair dans la situation créée par cette technologie relativement neuve dont on voulait connaître tous les effets. Cette appropriation utilitaire et l'usage souvent incongru des aphorismes de MacLuhan répandirent l'idée chez certains que l'on avait affaire à un mystificateur, voire un imposteur. Cette situation a contribué à la célébrité de l'auteur mais a nui à la compréhension de sa pensée.

MacLuhan, en fait, est-il un grand penseur? Je ne saurais y répondre autrement qu'en disant qu'il est utile et stimulant. Son influence libératrice est due au fait qu'il s'est arrêté à l'interaction mystérieuse entre le fond et la forme, entre le contenu et le contenant, entre le message et le véhicule choisi pour sa diffusion, interaction en vertu de laquelle les uns et les autres peuvent être pratiquement interchangeables. C'est justement cette attitude qui éveille la méfiance de certains esprits routiniers qui y voient une négation de la pensée et une attaque sournoise contre les valeurs de l'intelligence et de la culture. Mais, en réalité, le combat que livre MacLuhan est le combat que chaque génération doit reprendre à son propre compte pour affirmer son identité dans des circonstances toujours changeantes.

Deux auteurs auxquels MacLuhan ne s'est guère intéressé et avec lesquels il ne semble pas avoir beaucoup d'affinités peuvent servir de témoins. Il y a cent ans, Nietzche écrivait dans *Le Gai Savoir:* «Les fils des greffiers et bureaucrates de toute espèce, dont la tâche principale a toujours consisté à classer force documents, à les répartir dans des cases, en un mot à schématiser, marquent, lorsqu'ils font des savants, une propension particulière à tenir un problème pour presque résolu du moment qu'ils en ont fait le schème. Il y a des philosophes qui, tout considéré, ne sont pas autre chose que des têtes schématiques: ce qui était forme dans le métier de leur père est devenu pour eux le fond».

C'est exactement cela dont MacLuhan parle. Dans le même ordre d'idée, mais dans un domaine très différent de celui de Nietzsche, on peut invoquer le témoignage de Marcel Proust. Dans *Le Temps retrouvé,* on peut lire: «...le style pour l'écrivain, aussi bien que la couleur pour le peintre, est une question non de technique mais de vision. Il est la révélation, qui serait impossible par des moyens directs et conscients, de la différence qualitative qu'il y a dans la façon dont nous apparaît le monde, différence qui, s'il n'y avait pas l'art, resterait le secret éternel de chacun. Par l'art seulement nous pouvons sortir de nous, savoir ce que voit un autre de cet univers qui n'est pas le même que le nôtre...»

En d'autres termes, «the medium is the message». La forme est elle-même un message; elle est porteuse de signification et elle constitue un moyen parmi d'autres de cerner la réalité. Cette constatation est centrale dans l'oeuvre de MacLuhan car c'est elle qui va permettre d'arriver à une conscience plus aiguë de l'univers technologique ambiant. C'est ainsi que de vastes secteurs de notre vie psychique sortent soudainement de l'ombre où les avaient maintenus l'inertie et l'attachement à des modes de pensée périmés.

NOTE DE LECTURE

Jean Grosjean, **Les Beaux Jours,** Gallimard.

Grosjean est d'abord et avant tout un poète. On sait aussi qu'il est traducteur de la Bible, des Évangiles et du Coran. Dans ce livre court, dense et aérien on est pris et happé par le poète. Et puis, on retrouve le grand lecteur des Évangiles. Jésus n'est pas nommé, il est le maître. C'est un homme parm. les hommes et pour ses disciples c'est l'indicateur du chemin. Au-delà de toute théologie, de tout commentaire et de toute analyse, Grosjean a cherché la transparence religieuse, l'adéquation du verbe et de la chair et la disparition de l'un dans l'autre.

Ici la poésie est synonyme de piété dans le sens le plus noble du mot. L'appel du ciel est constant mais la vie se déroule dans la nature. Celle-ci est quotidienne mais la présence du maître lui octroie sa puissante charge de vie. Grosjean rattrape le souffle, les mots le fixent, mais il l'effleure à peine. Il lui obéit. Il se laisse entraîner et nous entraîne. «Est-ce que les paroles ne sont pas un peu dérisoires? Est-ce que la vie ne les dépasse pas à mesure qu'elles la disent? Les ruses de l'écriture n'y peuvent rien. Ce que les livres croient livrer est stérile. Ce que les images croient tenir est dégermé. Rien ne s'emmagasine. L'âme ne s'apprivoise pas. Ce que l'homme pense saisir le défait. Le ciel seul peut impunément prendre en main l'eau ou le feu. L'homme n'a que des reflets à épier.»

Naïm KATTAN

Guérin, l'éditeur des écoles, reçoit avec plaisir les auteurs ayant des manuscrits relatifs aux programmes suivants:

ÉDUCATION POPULAIRE:
Parents d'enfants de 0 à 3 ans
Relations parents-adolescents
Relations parents-enfants
Se reconnaître comme femme I & II
Apprendre à travailler en groupe
Approche auprès des personnes âgées
Comment demeurer dynamique à sa retraite
Comment parler en public
Relations humaines I & II
Comment administrer mon budget
Consommation — Transport
La loi et la vie courante
La politique, c'est pas sorcier

ARTS & CULTURE:
Alimentation I & II
Bricolage pratique
Couture I & II
Femme vivante
Initiation à la couture
Nutrition pour tous
Amélioration de mon français écrit I & II
Automobile pour tous
Dactylographie I & II
Le français écrit et le secrétariat
Sténographie I & II

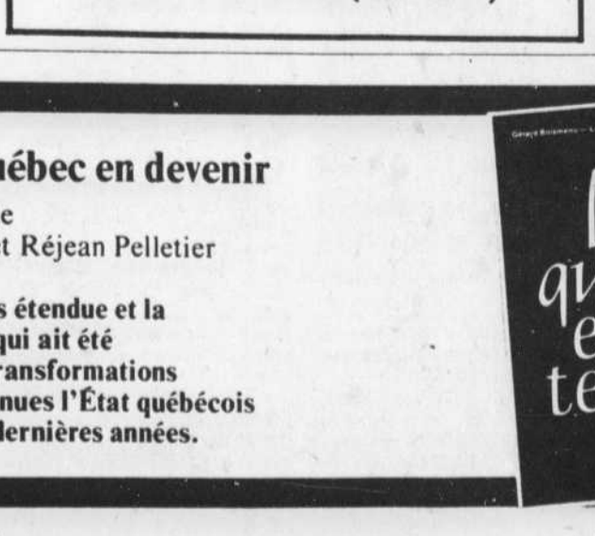
FORMATION GÉNÉRALE:
Éducation de base, pré-secondaire

LANGUES SECONDES:
Français
Anglais

Voyez Gill Robert, éditeur responsable des «cours aux adultes»: à domicile 585-1344 au bureau éditorial 842-3481



guérin éditeur
éditeur / imprimeur / libraire
4574, Saint-Denis
Montréal Québec
H2J 2L3 tél.: 842-3481



Bouquinez partout et achetez chez nous parce que nous avons les livres que vous cherchez .

Librairie Guérin
168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Gérant: **Luc Boutin (861-5647)**

librairie denizon galerie
347 est, rue St-Paul
Montreal
Tel.: (514) 866-2049

la seule *librairie de prestige* capable de vous offrir un choix de plus de *2200 titres spécialisés en art (peinture, sculpture, architecture,...)* vous invite à la plus importante vente de livres d'art jamais vue à Montréal:

ESCOMPTE de 10 à 30%

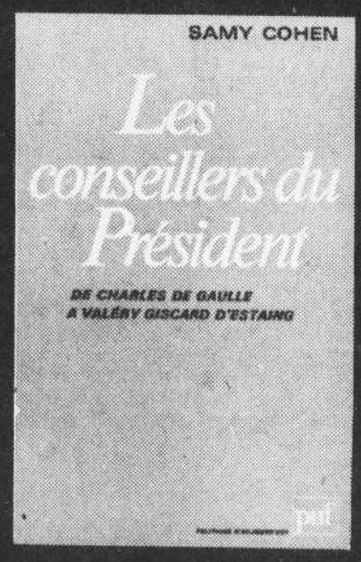
sur l'ensemble des volumes disponibles en magasin.
(offre valable du 3 janvier au 1er février 1981).

Conditions:
— premier arrivé, premier servi
— aucune mise de côté
— cartes de crédit acceptées.

heures d'ouverture
mardi au dimanche
de 12h à 18h

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf



LES CONSEILLERS DU PRÉSIDENT

De Charles de Gaulle à Valéry Giscard D'Estaing

par Samy COHEN

Depuis le retour du général de Gaulle au pouvoir et l'avènement de la Ve République, le cabinet du chef de l'État joue un rôle croissant dans la vie politique française. L'opinion se passionne pour les «éminences grises», pourtant l'histoire et la science politique commencent à peine à s'interroger sur le rôle de ces conseillers du prince.
Qui sont ces hommes qui peuplent l'Elysée? Comment sont-ils choisis? Quelle part prennent-ils à l'élaboration des décisions présidentielles? Etc.
C'est à ces questions que Samy Cohen a consacré plusieurs années de recherches au cours desquelles il a interrogé une soixantaine de collaborateurs de de Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing. Ce livre apporte des réponses précises sur le rôle des «hommes du Président», leur influence et les obstacles auxquels ils sont confrontés.

Prix de l'ouvrage $19.80

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE



L'État du Québec en devenir
Sous la direction de
Gérard Bergeron et Réjean Pelletier

La réflexion la plus étendue et la plus systématique qui ait été entreprise sur les transformations profondes qu'a connues l'État québécois au cours des vingt dernières années.



Le Québec en textes
Sous la direction de Gérard Boismenu, Laurent Mailhot et Jacques Rouillard

Un vaste tour d'horizon de la réalité québécoise de 1940 à 1980.
Une introduction multidimensionnelle à notre histoire récente.

Le Québec qui se fait

au ***boréal*** *express*

Gilbert LaRocque

Un livre qui envoûte et dérange

par Madeleine Ouellette-Michalska

Gilbert LaRocque, Les Masques, Québec/Amérique, Montréal, 1980, 191 p.

LA saison littéraire progresse tout doucement, et puis soudain, voilà qu'un livre vous frappe et crée un état de fascination si intense que l'on se demande comment l'on pourra en rendre compte sans trahir l'auteur ou court-circuiter l'effet d'envoûtement attaché à sa parole. Car il s'agit d'une parole, c'est-à-dire de la mouvance d'un imaginaire sous-tendant un monologue intérieur non encore complètement figé dans la graphie. Voilà *Les Masques* de Gilbert LaRocque.

L'intrigue se résume en peu de mots. Un homme perd son fils, emporté par les remous de la rivière des Prairies, le jour même où l'on célèbre le 91e anniversaire de grand-père Tobie. Il perd aussi sa femme Anne, qui a glissé dans l'absence et la folie douce bien avant de le quitter. À partir de là, tout aurait pu arriver. Une suite de péripéties mélodramatiques auraient pu relancer l'intrigue, ou même la tuer dans l'oeuf, si le personnage eut été un homme ordinaire. Or, cet homme est un écrivain moderne. Il n'en fera rien. Et c'est ce rien qui formera le noyau central du livre.

Le personnage, devenu narrateur sans perdre son statut d'homme vivant, en sort gagnant sur deux tableaux. Il laisse croire aux amants de la modernité qu'il a morcelé son sujet — et a fortiori le Sujet — sur le clavier de sa machine à écrire. Mais il ménage à ceux, pour qui la vie reste un défi, un acte et un mystère dont on aime retrouver quelque trace dans un récit, un accueil chaleureux. Ce livre est intelligent sans pédantisme. Novateur et fort habilement construit, il reste vibrant et présent de la première page à la dernière. On a compris que s'il était disgracieux, et démodé, de faire pleurer Margot (car les pleurs de Margot, comme sa voix, doivent passer inaperçues), il était non moins ennuyeux, et un tantinet désuet, d'entendre Trissotin nouveau style vanter les effets de sens programmés ou programmables par ordinateur.

Le livre de LaRocque se prête à plusieurs niveaux de lecture. N'importe qui peut se reconnaître dans la douleur d'un homme frappé par les événements tragiques qui l'arrachent au train-train quotidien. Et chaque écrivain verra son double à l'oeuvre dans cet écrivant soudé au personnage, attendu par lui, et par les autres, tous ces lecteurs qui espèrent le chef-d'oeuvre leur donnant une vision parfaite d'eux-mêmes. À un niveau plus poussé, ce récit convie à l'expérience initiatique. La lutte menée contre la boue, la mort, la putrite, parfaitement illustrée dans la descente au sous-sol d'un restaurant montréalais donnée parallèlement à la plongée dans l'inconscient attiré par la révulsion anale, cette traversée de couloirs multiples ou règnent le rouge et le rat, est la lutte entreprise pour retrouver l'innocence de l'enfance, état inaugural encore imprégné de la béatitude foetale.

Le désir initiatique de «retrouver le passage qui donnait sur cette rue de son enfance», doit vaincre deux obstacles: la femme et la fatalité. La femme, «l'animale qui baille suinte», matrice envoûteuse honnie et inévitable, menace d'avalement l'adulte/enfant lancé sur le parcours d'ombre («aspiré sucé par le bas ô glauque ne pas disparaître dans moman»). Chaque rencontre avec une femme de chair — la journaliste, l'amie Louise — renvoie à ces «courses éperdues dans des boyaux souterrains» où l'on cherche la lumière restée là-haut, hors de la conscience puritaine qui abhorre la femelle et le sexe. Comme chez Miller, on ne peut se passer de la chose, mais on n'y touche qu'avec dégoût et remords.

L'enfant, né de cette rencontre appréhendée, ne peut être qu' «un bout de viande rouge, petit animal grenouillesque gigotant et hurlant (...) une chose haletante et frétillante venant de nulle part (...) obligé de passer au moins une fois par le tunnel gluant, le portail à barbe qui s'était ouvert entre les cuisses». On peut ouvrir un roman de Miller au hasard et trouver, presque mot pour mot, des fragments semblables à propos d'actes copulatifs.

C'est le procès même de la culture occidentale qu'intente LaRocque, sa course aux ruts honteux et aux voyages initiatiques purificateurs et unificateurs qui aboliraient enfin le divorce institutionnalisé du corps et de l'esprit, et mettraient un terme à la fatalité et à la putrescence qui semble régir le monde. Cette inertie du mouvement concentrique axé sur l'impossible retour à l'origine et la répétition du même — «rien ne change jamais c'est le grand cycle l'ouroboros de l'éternité» — qui conduit inévitablement à la mort considérée comme fin, fermeture, et non comme départ, mutation dynamique, prolongement spatio-temporel de l'oeuvre et de la vie. Mais LaRocque sait dénouer la contradiction. S'il laisse entendre parfois que le livre est déjà écrit puisque les événements, surdéterminés, sont déjà vécus, il emprunte au temps de quoi revitaliser le fil du récit.

Le temps est mémoire, d'où l'importance des souvenirs, mais il est aussi rivière. Et à propos de ce déferlement liquide et de ce jaillissement perpétuel de l'écriture, ce sont des pages entières qu'il faudrait citer. Une osmose, des échanges s'établissent entre la parole et la biographie, même si le narrateur abandonne l'événement, y revient, en subit la réimpression jusqu'à l'insoutenable, donnant constamment l'impression qu'il «les percevait comme un tout, la rivière et le livre, la même chose, le même écoulement». Mais la traversée du temps filiatif subit un glissement libidinal et discursif inattendu. D'un côté, on laisse vivre le grand-père et le père, à qui on enlève Eric. De l'autre, on fait disparaître la mère et l'épouse, mais on garde la fille Myriam. Cette triade incestueuse, aussi parfaitement symétrique dans la mort que dans la vie, profite au père, à l'écrivain et à l'initié.

Le projet initiatique, conforme au projet littéraire qui se voulait acte de connaissance et repossession de soi devant susciter l'oeuvre et donner statut d'immortel, est résolu. À l'écrivant qui projetait de poser «les interrogations primordiales qui contiendraient virtuellement en elles des évidences qui rendraient dérisoires et inutiles toutes les pages, tous les mots», le bébé Myriam apporte une réponse. Car les nouveaux pères écrivants ont des bébés qui pleurent et mouillent leurs couches. Myriam se réveille donc, obligeant l'écrivain à quitter sa machine à écrire. Il est ravi, «l'enfant annulerait dans le splendide effaçage, dans le hors-temps radieux de la petite enfance, tous les efforts qu'il avait commencé à déployer pour dire ce qui devait être dit...» Que la littérature serait riche si toutes les mères avaient eu l'idée d'utiliser l'enfant comme matière première de l'oeuvre!

Il y aurait encore beaucoup à dire à propos du récit *Les Masques*. Ce lent phrasé qui s'étale parfois sans ponctuation sur un paragraphe entier et même une page, ce sens tragique et cette tendresse portée à l'humain, à sa solitude, à son innocence et à sa dégradation, rappellent *Le Sourd dans la ville* de Marie-Claire Blais. Ce livre riche, important, qui envoûte et dérange tout à la fois, exige un certain effort à la lecture. Mais on l'aime malgré ses défauts, un réalisme cru et tous ces clichés ou, disons-le clairement, cette misogynie archaïque à propos de la pute contaminante ou de la «journalâtre» batracienne, grosse, puante et bête de la revue *Gazelle*.

Mais les revues *Gazelle*, c'est de même famille que le *Discours des fragments amoureux* ou le *Discours de la méthode*. Et ça remplit une même fonction. Ça maquille et relance sur la voie culturelle ce qui en a été banni, le corps ostracisé par les têtes raisonnantes et les langues trop bien pendues.

les carnets de Jean Ethier-Blais

IL n'y a pas à dire, la vie est la meilleure des écoles. On regarde vivre les gens, ses contemporains ou, dans les livres, les autres; on apprend à se connaître, à agir. Goethe disait qu'on ne pouvait juger un homme que dans l'action, ce décapant suprême. Autour de nous, que de choses surprenantes! La vie, avec ses enchevêtrements infinis, compose un tableau dont chaque millimètre renferme des trésors pour qui sait regarder et s'amuser. Ou pleurer. Ainsi, une amie à moi (morte depuis) adorait les chiens. Elle en avait constamment un, sinon deux, à ses côtés. Ils régentaient sa vie. Elle les traînaient partout. Le dernier qu'elle eut, ce fils de sa vieillesse, était un molosse, dominateur, archi gâté, farfouillant dans les replis des juges de ces dames. Incapable de le dresser elle-même, mon amie confia ce trésor à un conservatoire canin. On y enseignait le maintient, l'art de la politesse, le baise-main, les ronds-de-jambe, les aboiements rythmés. Enfin, tout ce qu'un chien de l'avenue des Pins se doit de savoir. Hélas! Jéricho (car tel était son nom) se révéla être un mauvais élève. Le jour de la distribution des prix, il y en eut pour tout le monde, sauf pour lui, qui attendait dans la coulisse. Fureur de mon amie. Le directeur lui expliqua que Jéricho s'était non seulement mal conduit, mais encore qu'il avait sur ses camarades, garçons et filles, une influence pernicieuse. À qui n'a rien appris, ni diplôme, ni prix. Telle est la première loi du savoir.

J'ai pensé à Jéricho lorsqu'un ami m'a appris qu'une famille américaine avait intenté un procès à l'école où gitait, à grands frais, leur fils. Pourquoi? Simplement parce que ce fils, muni d'un diplôme de sortie de l'établissement de haut savoir, ne savait ni lire ni écrire. Il est donc possible, dans notre continent, de porter la toge et le bonnet et d'être plus ignorant qu'un docteur de Molière? Les maîtres à penser de Jéricho étaient honnêtes. Jolie société où les chiens sont traités avec plus de véritable équité que les humains. Ne voilà-il pas une jolie fable? Le jeune homme diplômé et le chien sans diplôme.

■

Tout à la littérature, il y a longtemps que j'ai parlé politique. Autour de moi, phénomène significatif, on se désintéresse de la chose commune. Le machiavélisme ludique de Pierre Trudeau au sujet du rapatriement de la constitution est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et le mépris coule à flots. Signe des temps, ce mépris se résout en silence, comme si devant les tactiques savantes des hommes politiques, on se disait une fois pour toutes qu'il n'y avait rien à faire. Heureusement, sur la scène internationale, quelques lueurs. Ainsi la nomination du général Haig au secrétariat d'État américain augure bien de l'avenir. Ainsi le voyage à Rome de Lech Walesa, venu chercher auprès du pape la seule autorité morale dont puisse se targuer un homme public en Pologne. Et cette ganache immonde de Staline qui demandait combien de légions avait le pape! Au moment de la première insurrection de Poznan, je suis allé en Pologne. J'ai vu les foules sur les trottoirs méditant avant la messe. Après l'office, on se retrouvait dans le jardin d'une taverne, à boire du vin, sous la tonnelle, à discuter longuement de l'avenir. Il y avait là une extraordinaire correspondante de presse américaine, qui rentrait d'Albanie et qui nous décrivait la répression d'Enver Hodja, les arrestations, les camps. Tout comme la Chine. Impossible de plaider l'ignorance. Mais nous avons peur de la Russie, nos gouvernants sont de mèche avec elle, d'où le silence.

Il n'empêche que le voyage de Walesa au Vatican a un sens bien précis. Sous l'égide de Jean-Paul II se forme une internationale des hommes de bonne volonté, qui en ont assez de la propagande insidieuse et malhonnête des Russes par gauchistes et arrivistes interposés. Nos dirigeants sont comme nous, lâches, terrorisés par Moscou. Les interventions généreuses du pape, le renouveau américain (s'il a lieu), les excès soviétiques en Afghanistan où le génocide se met résolument en place; tout cela nous amènera peut-être à nous donner les moyens d'une politique du courage. Le Canada sera sûrement le dernier pays occidental à agir dans ce sens, notre gouvernement étant notoirement défaitiste, je-m'en-foutiste et tremblotant devant les sautes d'humeur de l'ambassadeur soviétique. Mais peu importe. Nous savons que depuis le départ de Lester Pearson, la voix du Canada ne compte plus dans la vie internationale. Les dirigeants étrangers dans leur insigne médiocrité ont pris la mesure des nôtres. Dès qu'un Helmut Schmidt ou un Brandt se sent par trop rapetissé, il tourne les yeux vers Ottawa et redresse les épaules. Devant nous, les pygmées deviennent géants.

■

J'ai suivi de près les avatars du Commonwealth francophone, dont ne feront partie ni la France ni le Québec. Excusez du peu, tout simplement les deux pays les plus importants de la francophonie. Le gouvernement canadien continue quand même à agir, à étendre sa diplomatie zizanesque. On a l'impression qu'il s'agit non pas de construire, mais de détruire, de créer une situation de fait qui rende impossible toute participation du Québec aux affaires internationales françaises. Le Canada, nous dit-on, a seul le droit de défendre notre francité. Qu'est-ce à dire? Notre destin français serait-il régi par l'Ontario, où la minorité française est constamment brimée? Un exemple, celui du Collège des jésuites de Sudbury, où j'ai fait mes études. Établissement libre et français de qualité supérieure, il dut fermer ses portes à la suite de brimades, de la politique sournoise des subventions ontariennes, le tout, bien sûr, avec le sourire et dans la légalité la plus parfaite. Les Québécois se leurrent s'ils croient que le Canada dans son ensemble souhaite leur durée dans l'être. En ce moment, nos hommes politiques cherchent à nous endormir. Le réveil sera d'autant plus brutal qu'il sera trop tard. Pour tout dire, le Commonwealth francophone, dès lors qu'on est attaché à sa langue et à son histoire, ne doit être et ne peut être qu'un instrument qui permette aux Québécois, détenteurs de la légitimité francophone dans ce pays, de s'épanouir dans leur civilisation, d'accéder, en ce domaine qui scelle leur destin, à la personnalité internationale totale, de s'exprimer en tant que culture autonome sur la vaste place du monde. Le reste est sans intérêt et c'est se moquer de nous que de soutenir le contraire.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

HUGO
C'EST
jusqu'au 17 janvier
20% de rabais sur tous nos
Livres et Disques
sauf sur marchandise marquée "Prix net"
Librairie Hugo
Centre commercial Wilderton
2735, Van Horne, Montréal
739-9251 — 739-0512
NOUVEAUTÉS ■ LITTÉRATURE ■ CASSETTES ■ DISQUES
■ PSYCHOLOGIE ■ PHILOSOPHIE ■ DICTIONNAIRES ■

guérin l'éditeur qui édite
Le Tournoi international d'échecs
Montréal 1979
15 cm x 22,5 cm
353 pages $14,00
En vente dans toutes les librairies
Anatoly Karpov
Mikhail Tal
Lajos Portisch
Ljubomir Ljubojevic
Boris Spassky
Jan Timman
Vlastimil Hort
Bent Larsen
Lubomir Kavalek
Robert Hübner
guérin éditeur limitée 4574 rue SAINT-DENIS MONTRÉAL H2J 2L3 TÉL.: (514) 842-3481
En vente dans toutes bonnes librairies et aux librairies Guérin:
4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

PROGRAMME D'AIDE À LA CRÉATION
INSCRIPTION EN COURS
Ce programme offre une aide financière pour des projets de création et de perfectionnement en arts d'interprétation, arts visuels, littérature et métiers d'art.
Conditions d'admissibilité
- être créateur, critique, danseur ou interprète professionnel, c'est-à-dire, avoir acquis une solide formation de base ou compétence reconnue, pratiquer son métier depuis au moins un an et avoir quelques réalisations rendues publiques à son actif;
- s'inscrire au volet national ou régional à l'aide du formulaire requis.
Type de bourses:
- bourses de réalisation d'un maximum de 12 000 $;
- bourses de frais d'un maximum de 3 000 $.
Date limite d'inscription: 31 janvier 1981
Volet national:
La priorité ira aux créateurs professionnels ayant plusieurs années de carrière et plusieurs réalisations rendues publiques.
Pour tout renseignement sur les priorités nationales ou pour obtenir le formulaire d'inscription, s'adresser au bureau régional du ministère des Affaires culturelles ou au Service de l'aide à la création.
Toutes les candidatures au volet national devront parvenir directement au ministère des Affaires culturelles, Service de l'aide à la création, 225, Grande-Allée est, Québec, G1R 5G5.
Volet régional
Des priorités régionales ont été retenues par les Conseil de la culture de la Rive sud de Montréal, des Laurentides et de Lanaudière. Dans la région centre de Montréal la priorité sera accordée aux jeunes créateurs de moins de 5 ans de carrière.
Pour tout renseignement sur ces priorités ou pour obtenir le formulaire d'inscription, s'adresser au: Ministère des Affaires culturelles, Bureau régional de Montréal, 222, boulevard Saint-Laurent, MONTRÉAL (Québec) H2Y 2Y3, Tél.: 873-2255
Ministère des Affaires culturelles
Direction générale des arts et des lettres

ÉDITIONS SÉLECT — LA MAISON DES BEST SELLERS
Scrupules
NOUVEAUTÉ DE JUDITH KRANTZ, auteur du Best Seller PRINCESSE DAISY. L'histoire d'une femme qui osa réussir tout ce qu'elle désirait. Elle avait été la fille malheureuse et sans grâce d'une famille aristocratique de Boston. Et maintenant elle était belle, terriblement séduisante, courtisée... et elle s'en faisait gloire. UN FASCINANT ROMAN D'AMOUR ET D'AVENTURES. 432 pages—$14.95
Kathy
Par Barbara Miller et Charles Paul Conn. Les mystères de la vie et de la mort, de la souffrance et de la guérison, vont au delà de l'intelligence humaine. Voici la fabuleuse histoire de la guérison miraculeuse d'une jeune fille. Son courageux exemple nous fait comprendre que LA PRÉSENCE DE DIEU fait toute la différence, quelle que soit la circonstance. 168 pages—$8.95
Le défi mondial
Une nouveauté de Jean-Jacques Servan-Schreiber, auteur du best-seller LE DÉFI AMÉRICAIN. Au milieu de la crise mondiale, voici un livre qui saisit l'imagination et éclaire l'avenir. Un groupe d'hommes — Européens, Arabes, Japonais — conscients et informés, ont exploré ensemble, au long de l'année 80, la voix de la Renaissance. Oui, elle existe. 478 pages — $15.95
Les secrets du coeur
de KHALIL GIBRAN sont parmi les premiers écrits de Gibran. Avec une lucidité éclatante, il décrit les grands combats qui se livrent dans la conscience des êtres. L'ensemble des textes portent en eux suffisamment de symbolisme et de spiritualité pour guider le lecteur vers une réflexion profonde qui lui permettra une introspection en lui-même. 216 pages—$11.95
Mon jardin secret
Par Nancy Friday, auteur du best-seller MA MÈRE MON MIRROIR. Peut-être le livre le plus étonnant de ces dernières années. Pour la première fois au monde, des femmes ont accepté de mettre à nu et de révéler la face cachée de leur subconscient. Effarantes, colorées, variées, ces confidences, jamais formulées auparavant, ont une résonance irremplaçable: l'authenticité. 286 pages — $7.95
Dictionnaire de la publicité et du marketing — Sélect
FR/ANG ENG/FR
de Sylvain Glomot et Henry Solen
Un «Dictionnaire anglais-français/ français anglais de la Publicité et du Marketing» visant à l'efficacité et qui puisse être consulté quotidiennement était donc devenu indispensable pour: — les professionnels: agences de publicité, médias; les étudiants: écoles de commerce, de publicité et de Marketing; le grand public. 472 pages—$19.95
EN VENTE PARTOUT ET CHEZ L'ÉDITEUR — 1555 GUEST RUE DE LOUVAIN — MONTRÉAL — QUÉBEC — H4N 1G6 — COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

Jocelyne Goyette joue sa vie...

par Julie Stanton

JOCELYNE Goyette est catégorique: son spectacle présentement en cours à l'Ex-tasse n'est pas un spectacle féministe. Elle ne veut rien dénoncer, elle ne revendique rien, elle n'est pas là pour parler au nom de personne sinon le sien. En fait, *Ma p'tite vache a mal aux pattes*, c'est tout simplement le constat, parfois amusant mais surtout émouvant d'une femme — «remarque que ça pourrait être aussi celui d'un homme-père» — qui veut vivre intensément l'amour, les enfants, le travail, les projets et par-dessus tout: la création. Dans ce monde où les journées n'ont encore que vingt-quatre heures et les semaines, sept jours. Ce monde fou et essoufflant de l'éternelle course contre la montre.

Qui a vu les pièces de Jacqueline Barrette, ou suivi la Ligue Nationale d'Improvisation, ou écouté *Grand-papa* à la télévision, connaît Jocelyne Goyette puisqu'elle a été de toutes les pièces de Barrette, qu'elle participait régulièrement aux exigeantes joutes de la LNI et qu'elle a interprété le rôle d'Estelle dans la série télévisée de Jannette Bertrand et de Jean Lajeunesse. Les enfants, eux, reconnaîtraient Jocelyne Goyette les yeux fermés, pourvu qu'elle parle un tout petit peu, car la comédienne prête sa voix à plusieurs de leurs marionnettes préférées. Elle est la voix de Nic dans la série télévisée *Nic et Pic*, celle de Mélodie dans *Passe-partout* (où elle tient également le rôle de Julie) et celle de la petite fille qui demande régulièrement au spectateur: «Qui veut de la go—om—me?»

Les enfants, Jocelyne Goyette les envie! Comme si elle voulait retrouver l'enfance, elle qui a raté la sienne. Non pas à cause du climat familial mais à cause des barrières rigides de la religion «me faisant courir au confessionnal dès que le mot «fesse» me traversait l'esprit, me faisant tomber en enfer dès qu'il s'imposait à moi plus de cinq fois! J'ai passé mon enfance à essayer de retenir l'état de grâce au côté d'un ange gardien imbécile qui ne faisait rien pour m'aider. J'ai passé mon adolescence à me tourmenter, à m'inquiéter de la blancheur ou de la noirceur de mon âme. Quand je joue avec les enfants, je me dis: «Ah, si je pouvais donc retourner dans cet univers!»



Jocelyne Goyette

Déjà mère d'un petit garçon de cinq ans avec qui, jour après jour depuis sa naissance douloureuse et dramatique, elle se bat contre la mort intérieure pour que la flamme vacillante de son cerveau devienne brasier, devienne poésie, Jocelyne Goyette vit depuis trois ans avec le cinéaste André Mélançon, lui-même père de deux enfants. Il se sont vus, se sont reconnus, le voyage de noces à duré trois heures et, le lendemain matin au déjeuner, ils étaient cinq à se présenter les uns aux autres. Depuis, avec l'amour et la tendresse comme moteur, la femme-aimante-amante - mère - comédienne-créatrice court, court, court... et ma p'tite vache a mal aux pattes:

«Il y a des fois où, comme une chatte exaspérée, je voudrais pousser tous ces enfants loin de moi pour qu'ils me laissent écrire tranquillement, parler à André intimement, prendre le temps intensément. Je sais bien que je ne suis pas la seule à vivre les contradictions de l'amour et c'est pourquoi j'ai voulu poser ce constat en prenant ma vie, notre vie, comme toile de fond à l'expression de tous ces sentiments contradictoires, parfois déchirants, parfois stimulants. J'ai voulu que le spectateur s'asseoit et regarde peut-être défiler les heures de sa propre journée.»

La mise en scène de *Ma p'tite vache a mal aux pattes*, que la comédienne dit être du théâtre cinématographique, revient à André Mélançon. Et quand je demande à Jocelyne Goyette s'il n'est pas difficile et parfois délicat de travailler avec son «chum», elle répond, enflammée: «Ce sont nos plus beaux moments! Parce qu'il fait éclater, sauter ce qu'il faut faire sauter à l'intérieur de toi, la relation avec un metteur en scène est toujours très intense. Avec André, la mienne devient amoureuse. Créer ensemble, c'est comme faire l'amour. Je ne sais pas encore si j'ai le trac. Ce que je sais, c'est que je flotte sur un nuage. C'est le bonheur total!»

Pendant une heure et demie, jusqu'au 15 février, Jocelyne Goyette occupera donc la scène de l'Ex-tasse avec le temps qui file devant elle et elle qui court après. Entre ménage et déjeuner, entre les impératifs de la famille et ses folles envolées poétiques dans son journal où elle rêve d'être «un cheval fou lâché lousse à la pointe du printemps». Jocelyne Goyette joue sa vie.

«Ce spectacle, dit-elle, c'est presque un hommage à mon fils. Et, tu vois, pendant que je lui rends hommage, je suis obligée de le faire garder. Ça fait presque trois semaines que Jocelyn est chez sa gardienne mais, je regrette, quand je crée, je crée!»... ma p'tite vache a mal aux pattes.

Livres reçus

L'homme en accusation, Pierre-Paul Grassé, Albin Michel

Qui a peur du tiers monde? J.-Y. Carfantan/C. Condamines, Inédit Politique

Histoire de la province de Québec (Lomer Gouin), Robert Rumilly, Fides 14

Histoire de la province de Québec, (Mgr Bruchésie), Robert Rumilly, Fides 15

Rites et mystères au Proche-Orient, Nicole et Paul-Jacques Callebaut, Robert Laffont

À l'UQAM, impasse de l'innovation, Normand Wener et 15 intervenants, Éditions coopératives Albert Saint-Martin

PRO MUSICA présente
Haydn: Quatuor opus 20, no 5
Mozart: Quatuor opus 465
Beethoven: Quatuor opus 133
Bartok: Quatuor no 1
par le QUATUOR ORFORD
Dimanche — 8 février — 15 h 30
Billets: $10, $9, $8. — Étudiants 7/25: $4
Pro Musica, 1270 O. Sherbrooke, Montréal H3G 1H7 — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

atelier beauregard inc.
Cours de tapisserie haute lisse
Nous offrons 3 niveaux de cours:
Débutant
Intermédiaire
Avancé
L'équipement est fourni pour la durée du cours
Durée: 15 semaines (45 heures)
Date: du 26 janvier au 8 mai 1981
Inscription: Dès le 19 janvier
s'adresser au
477 St-François Xavier
Vieux Montréal, 843-3187

centre st-pierre
Un an après l'accueil des réfugiés: des chrétiens s'interrogent
Plusieurs personnes ont participé à l'accueil, dans leur milieu paroissial ou communautaire, de réfugiés du sud-est asiatique. Certaines ont alors fait plusieurs prises de conscience et aimeraient en faire bénéficier leur milieu. D'autres aimeraient approfondir leurs questions. Mais on ne sait pas trop comment s'y prendre.
Le Centre Saint-Pierre organise un **atelier de recherches pratiques** pour répondre à de telles attentes.
L'atelier comprendra dix rencontres de trois heures, le lundi soir, de sept hres à dix hres, du 26 janvier au 30 mars inclusivement.
INSCRIPTION ou INFORMATION
Pierrette Petit ou Guy Paiement
Secteur de Pastorale: 524-3561, poste 44 ou 74

L'Ex-Tasse
CAFÉ • GALÉRIE • THÉÂTRE
PRÉSENTE:
"MA P'TITE VACHE A MAL AUX PATTES"
de et par Jocelyne Goyette
mise en scène André Melançon
Mer. au dim. 21 h
dès le 14 janvier 1981
"BEAUTÉ BAROQUE"
de Claude Gauvreau
spectacle — lecture
avec Julie Vincent et Raymond Legeault
Mer. au sam. 23 h
dim. 15 h
dès le 14 janv. 81
816 Ontario est (coin St-Hubert)
TÉL: 526-9396

Ice Follies and Holiday On Ice
UNE PRODUCTION DE IRVIN FELD ET KENNETH FELD
Spectacles Combinés
EN VEDETTE LES CHAMPIONS DU MONDE DE LA DANSE SUR GLACE
CHRISTINA REGOCZY ET ANDRAS SALLAY
★27 JAN. au 1er FEV.★
MATINEES: SAMEDI et DIMANCHE
SAM. 31 JAN. à 13 h 30 et 17 h 30
DIM. 1 FEV. à 13 h et 16 h 30
SAM SOIR à 21 h - DIMANCHE SOIR à 20 h
SOIREE D'OUVERTURE-MARDI 27 JANVIER
En vente aux MAGASINS DOMINION seulement
EN VENTE MAINTENANT
FORUM ET A TOUS LES COMPTOIRS T.R.S.
PRIX POPULAIRES $6.00 - $7.00 - $8.50
EN SOIREE DU MAR. AU DIM.
A 8 h - SAM. SOIR A 9 h.
COMMANDEZ PAR LA POSTE AUJOURD'HUI
★ FORUM ★ FORUM ★ FORUM ★ FORUM ★

Université de Montréal
Faculté de musique
La Faculté de musique vous invite au
Récital de violon
de
Vladimir Landsman
au piano, Tatiana Yampolsky
Oeuvres de Bach, Vitali, Beethoven, Tchaïkovski et Paganini
Ce récital aura lieu:
Le jeudi 22 janvier 1981
à 20:30
Salle Claude-Champagne
220, avenue Vincent-d'Indy
Entrée libre

UNIVERSITE CONCORDIA
La Division des arts d'interprétation de la Faculté des beaux-arts présente
Bartholomew Crago, guitariste
Lise Daous, flûtiste
Sherman Friedland, clarinettiste
le jeudi 22 janvier 1981
20h30
chapelle Loyola
7141, rue Sherbrooke ouest
(autobus 105)
Programme
Guardamas las Vacas — Luis de Narvaez
Fantasia — Alonso Mudarra
Fugue en la — J.S. Bach
Grande Ouverture — Mauro Guiliani
Thème, Variations et Finale — Manuel Ponce
Sicilienne — G. Fauré
Le Petit Bergère — C. Debussy
Ballade pour clarinette et guitare — Hugo Pfister
Trio pour guitare, clarinette et flûte — Joseph Kreutzer
Entrée libre
Renseignements: 482-0320, poste 765

BOTTIN DES FEMMES PROFESSIONNELLES ET COMMERÇANTES
POUR VOUS INSCRIRE, COMPOSEZ:
(514) 653-4722

OPTION THEATRE
CEGEP DE SAINT-HYACINTHE
AUDITIONS
EN INTERPRÉTATION, EN PRODUCTION
24 janvier
21 février
28 mars
11 avril
16 mai 1981
3000 rue boullé, St-Hyacinthe (514)773-6800 poste 36

VIENT DE PARAÎTRE
jeu
cahiers de théâtre
théâtre-femmes
femmes: au jeu!
la l.n.i., comme dans la vraie vie
plaidoyer pour mon image
réquisitoires
dire aux éclats
entretiens avec: le théâtre des cuisines;
des femmes de québec;
les comédiennes du «teatre de la carriera»
suite en images
plurielles
éditorial en forme de test
252 pages, illustrées, 6,95$
disponible en librairie
par téléphone (514) 523 1757
ou en postant un chèque ou mandat à
cahiers de théâtre jeu
case postale 1600, succursale E, montréal H2T 3B1
je veux recevoir ____ exemplaires de jeu 16
nom
adresse
ville code postal
16

les ballets jazz de montréal
21 au 24 janvier, 20h30.
Billets: $15., $12., $9., $6.
4 soirs seulement
(Étudiants et personnes de 65 ans et plus, réduction le 21 et 22 janvier: $8. Carte d'identité exigée à la porte).
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Ottawa
Une idée capitale!
Le Bal des neiges, c'est ...
Patiner sur la plus longue patinoire en plein air au monde ... Du plaisir en famille pour tous!
Le Bal des neiges ... du 6 au 15 février
Ecrivez ou téléphonez à
Mary Frost
Office du tourisme et des congrès de la capitale du Canada
7e étage, 222, rue Queen,
Ottawa K1P 5V9
(613) 237-5150
THE SKYLINE OTTAWA
"PREMIER CHOIX À OTTAWA"
RESERVATIONS
1-800-268-1332
CHIMO INNS
ST. LAURENT & QUEENSWAY
1-800-267-1881
Réservez chez nous votre chez-vous au "Bal de neige"
Le Château Laurier
(613) 232-6411
hôtels CN
MACIES OTTAWAN FLAG INN
1274 AV. CARLING
OTTAWA K1Z 7K8
1-613-728-1951
PRIX INVITANTS..AU CENTRE DE L'ACTION
LORD ELGIN HOTEL
Distinctivement Outaouais
Réserves sans frais dès aujourd'hui
1-800-267-4298
Tarifs spéciaux Bal de neige
• chambre simple ou double $29 par jour
• suites familiales-deux chambres $40 par jour (maximum 4 personnes)
Bienvenue à Ottawa!

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Mardi ou sam. 20 h Dimanche 19 h
Faut pas payer
de Dario Fo adaptation de Valeria Tasca et Tony Ceccinato
mise en scène Gaétan Labrèche
Lénie Scoffié
Diane Lavallée
Jacques Piperni
Michel Bergeron
Edgar Fruitier
Aubert Pallascio
Pierre Lenoir
décor Guy Rajotte
costumes François Barbeau
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
Tél. 844 1793

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les quatre métiers de Marie Laberge

par Jacques Larue-Langlois

MARIE Laberge a 30 ans et sa tignasse noire de sauvageonne se pare déjà de mèches grises qui donnent un air sérieux à son enthousiasme déterminé et sans illusions. Née dans la ville de Québec où elle habite toujours, elle écrit depuis l'âge de dix ou douze ans et se donne littéralement au théâtre, comme comédienne, auteur, metteur en scène et professeur, depuis 1970. «Je suis avant tout comédienne. Écrire, ça va avec moi, tout simplement. C'était d'abord un jeu et j'ai été longtemps à ne pas croire que le monde puisse jamais l'entendre.»

Et pourtant, trois des six pièces qu'elle a écrites ont déjà été jouées au moment où l'Atelier de la Nouvelle Compagnie Théâtrale met à l'affiche, depuis deux jours et jusqu'au 9 février prochain, sa dernière-née, *C'était avant la guerre, à l'Anse-à-Gilles*, une cinquième devant faire l'objet de lectures publiques à Montréal et à Québec, en mars. C'est que cette jeune femme, qui cause sans gêne et avec une rare vivacité, ne se contente justement pas de causer: elle travaille. «À mon avis, être féministe ce n'est pas passer son temps assise sur son liniment à se frotter le bobo.» En fait, elle ne doit pas passer tellement de temps assise «à se frotter le bobo» si on en juge par les multiples activités qu'elle a menées et continue de maintenir.



Marie Laberge

En 1972, Marie Laberge abandonnait l'école de journalisme et d'information de l'Université Laval qu'elle avait fréquentée pendant deux ans pour se consacrer entièrement au théâtre, lequel, de toutes façons, rongeait ses cours. Sérieuse, elle entre au Conservatoire d'Art dramatique de Québec, section jeu, et complète le cours de trois ans qui fait d'elle une comédienne professionnelle. Elle ira même jusqu'à faire un stage de Commedia dell'arte au Théâtre de l'Avogaria, de Venise, à la fin de ses études dramatiques, en 1975. C'est d'abord au sein de la Troupe des Treize, à l'Université Laval même, qu'elle avait pris goût au théâtre, participant à des créations collectives, à des rédactions de textes, à des ateliers et à des mises en scène avec Raymond Bouchard.

Comme comédienne professionnelle, le public de théâtre de la vieille capitale l'a vue à maintes reprises, en particulier au Trident, où elle a joué *Lucy Brown* dans *L'Opéra de Quat'Sous*, de Brecht, *Macha* dans *La Mouette*, de Tchékhov, et *Pauline* dans *Quatre à Quatre*, de Michel Garneau, avant de tenir, l'automne dernier, au Théâtre du Vieux Québec, le rôle-titre dans *Les Larmes amères de Petra Von Kant*, de Fassbinder. Aussi étrange que cela puisse sembler, elle n'a cependant jamais «osé» (le mot est d'elle) jouer dans ses propres pièces même si elle a tenu jusqu'ici à assurer elle-même chacune de ses premières mises en scène. *C'était avant la guerre, à l'Anse-à-Gilles* lui offrira cependant l'occasion de renverser la vapeur. La production de l'Atelier de la N.C.T., la première de cette pièce écrite l'été dernier, est en effet mise en scène par Lorraine Pintal cependant que Marie Laberge tiendra le rôle de Mariana dans une autre version de ce spectacle qui sera jouée par la Commune à Marie, au Théâtre du Petit Champlain, à Québec, le mois prochain, et mise en scène par Manon Vallée.

Cette pièce est particulière à plus d'un égard dans l'oeuvre de Marie Laberge. Non seulement elle sera mise en scène en création par quelqu'un d'autre, non seulement son auteur acceptera enfin d'y jouer, mais elle sera publiée avant toutes les autres, VLB Éditeur devant lancer le livre au cours de la semaine qui vient. L'auteur insiste cependant sur le fait que, contrairement à ce qui a déjà été publié à cet effet dans les journaux, *C'était avant la guerre, à l'Anse-à-Gilles* n'a pas été écrite sur commande: «Je suis incapable de remplir des commandes. On m'a passé une commande que j'ai refusée et, finalement, Lorraine Pintal a choisi cette pièce que j'étais alors en train d'écrire.

«Ce qu'elle et son équipe de comédiens en tireront ne peut qu'aider mon texte à passer la rampe. On a pu se parler beaucoup, elle et moi. Elle souhaitait mon avis sur la mise en scène et je crois que sa vision plus symbolique de la pièce est devenue un peu plus réaliste à mon contact. Au début des répétitions, j'ai passé quinze jours avec toute l'équipe, ce qui m'a permis de constater qu'ils étaient tous excellents. Dans le cas de Michel Daigle, qui jouera le jardinier, j'ai écrit le rôle en pensant à lui et il y entre comme dans un gant, d'autant plus que l'Anse-à-Gilles, près de Montmagny, c'est juste à côté de son coin de pays à lui. Il retrouve donc dans ce rôle son accent d'origine.

«C'est, de toutes façons, une distribution parfaite» qui regroupe autour du personnage central de *Mariana*, une veuve de 29 ans vivant de lavages et de repassages, à l'Anse-à-Gilles, en 1936 — «rôle que tient superbement Christiane Raymond avec la force qu'on lui connaît» — la tante Mina, 59 ans et outrée de son mari (Luce Guilbeault), Rosalie, 19 ans, la servante des riches du village (Monique Spaziani) et Honoré, le jardinier (Michel Daigle).

De l'atmosphère de sa pièce, Marie Laberge dit qu'il s'agit de «la chronique des petites et grandes misères de la vie à la campagne à cette époque, alors que le ressac de la crise économique se faisait sentir partout et que Duplessis soulevait un vent d'espoir tout en s'entendant avec le clergé pour maintenir le petit peuple en bon état de dépendance». Le titre et le lieu de l'action lui furent partiellement inspirés par les vieilles photos sépia ou simplement jaunies par le temps qu'elle a feuilletées chez ses parents durant toute son enfance et dont plusieurs représentaient des scènes de l'Anse-à-Gilles, champêtre et fluvial lieu de villégiature de la génération précédente devenu pour elle image lointaine et presque idyllique.

Les niveaux de langue (*Profession: je l'aime*) et les accents du langage (*Ils étaient venus pour...*) intéressent particulièrement l'auteur dramatique qu'est Marie Laberge. «C'est peut-être avant tout une affaire de comédienne, explique-t-elle, mais c'est un domaine qui me parle beaucoup. J'estime qu'une langue parlée est le reflet exact d'une condition sociale.»

Outre ces deux pièces, dont la première, écrite en 1977, fut créée au Théâtre du Vieux Québec en janvier de 1979, et la seconde, écrite l'année suivante, fut montée dans le cadre des cours de production par les étudiants en théâtre de l'Université du Québec à Chicoutimi, Marie Laberge est l'auteur de *Avec l'hiver qui s'en vient*, créée par La Commune à Marie, au Théâtre du Vieux Québec, en septembre dernier, de *Jocelyne Trudelle, trouvée morte dans ses larmes* (un essai sur le suicide qui fera l'objet d'une lecture publique du Centre d'essai des auteurs dramatiques (CEAD), à Montréal, en mars) et de *Le Bourreau* (réflexion sur la peine capitale), l'une et l'autre jamais encore jouées.

À Montréal, les Productions Germaine Larose ont joué, il y a un an, au café-théâtre Le Quartier-Latin, *Profession: je l'aime*, alors que le CEAD a monté une lecture publique de *Ils étaient venus pour...*, à l'École Nationale, en avril dernier, deux moments beaucoup plus forts, dans la dernière saison théâtrale locale, que l'écho qu'ils ont provoqué.

En plus d'écrire, de jouer la comédie et de mettre en scène, Marie Laberge enseigne le théâtre, le jeu et l'interprétation, à l'Atelier Danse-Partout. «Enseigner m'apprend beaucoup, glisse-t-

Suite à la page 29

Un Concert d'Inauguration
à
Christ Church Cathédral
(entre Eaton et La Baie)
avec
MIREILLE ET BERNARD LAGACÉ,
ORGANISTES
le dimanche, 25 janvier à 16 h 00
billets $6.00 en vente chez Diocesan Book Room
1446 avenue Union et à l'entrée
des oeuvres de:
Buxtehude, Bach, Messiaen, Mozart et Couperin

Je persiste et signe...
BREL
avec Danielle Oddera
et Jean Marchand
Mise en scène: Gaétan Labrèche
9 Janvier au 10 Février — Relâche mercredi et jeudi
AUX 4 SAOÛLS BAR
100 est, ave des Pins — Réservations: 845-7277

Mardi et mercredi à l'OSM



Claudio Arrau

Lopez-Cobos — Arrau
Les Grands Concerts
Ce concert est commandité par la GARANTIE, Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord
Jesus-Lopez-Cobos, chef d'orchestre
Claudio Arrau, pianiste
Mercure: Triptyque
Beethoven: Concerto pour piano no 5 "Empereur"
Sibelius: Symphonie no 1
20-21 janvier
$4.50 à $12.50



Yo-Yo Ma

Dutoit — Yo-Yo Ma
Les Grands Concerts
Ce concert est commandité par la société Northern Telecom Canada Limitée
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Yo-Yo Ma, Violoncelliste
Schubert: Symphonie no 8 "Inachevée"
Haydn: Concerto pour violoncelle en ré majeur
Ligeti: Lontano
Stravinsky: Symphonie en trois mouvements
27-28 janvier
$4.50 à $12.50

Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardis et mercredis à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier
Renseignements Place des Arts: 842-2141
Billets à prix réduits pour groupes: 842-3402
Si disponibles à 19h 100 billets de dernière heure à $2.50
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

14 JANV. au 1er FÉV.
BELLAVANCE
Ven. & Sam.: 20:30 & 23:00 hr.
Dim.: 20:30 hr.
$8.00
Mar., mer., jeu.: 20:30 hr.
$7.00
8 musiciens sur scène
Le Conventum, 1237, rue Sanguinet,
Réservations et guichets — 284-9352

me queda la palabra
la maison culturelle québec-amérique latine
(taller de teatro) presenta un recital de poesia
dirección: alberto Kurapel
Pavillon lafontaine 1301 Sherbrooke est
viernes 23 enero 20:30 hr.

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
COSÌ FAN TUTTE
de Mozart (chanté en italien)



Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec
le 17 février
Gaz Métropolitain Inc.
le 19 février
Hydro-Québec
le 21 février
La Banque Royale du Canada
le 23 février
Votre concessionnaire Toyota
le 26 février
Shell Canada
le 28 février
Compagnie Pétrolière Impériale ltée
le 2 mars

Les 17, 19, 21, 23, 26, 28 février et 2 mars 1981
Rideau: 20 heures précises
Avec Clarice Carson, Gabrielle Lavigne, Colette Boky, Paul Trépanier, Dominic Cossa et Joseph Rouleau
Chef d'orchestre: Mario Bernardi
Mise en scène: Olivier Reichenbach
Décors: Guy Neveu
Costumes: Mérédith Caron
Éclairages: Michel Beaulieu
Maître des choeurs: René Lacourse
L'Orchestre symphonique de Montréal
Une production de la Régie de la Place des Arts
Billets: $10, $15, $20, $25
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

SPECTACLE
ionesco
ionesco
ionesco
ionesco
ionesco
du 14 janvier au 22 février 20 h.
4 SOUS
MISES EN SCENE PAUL BUISSONNEAU
LOTHAIRE BLUTEAU
Réservations: 845-7277 — 78
100 est avenue des Pins — (Bus 144)



14 janvier au 28 février
Oh les beaux jours
de Samuel Beckett
Mise en scène: **Jean Faucher**
En vedette:
Françoise Faucher et Jean-Louis Paris
Scénographie: **Claude Fortin**
Éclairages: **Jean Benoit**
Une production de la Régie de la Place des Arts
Lundi au jeudi, 20h30, $5
Vendredi et samedi, 19h30 et 22 heures, $6
Relâche le dimanche
Restaurant et bar

«Tribute»: du cinéma canadien à l'américaine

par Richard Gay

LE film *Tribute*, à l'affiche depuis hier sur nos écrans, a été sélectionné pour représenter le Canada au prochain festival du film de Berlin. C'est donc un film canadien. Mais ce long métrage tourné par Bob Clark, un cinéaste canadien-anglais, ressemble étrangement à un film américain pure laine. Qu'on en juge. Les principaux interprètes sont Jack Lemmon, Robby Benson et Lee Remick, l'action se situe à New-York, le scénario est une adaptation d'une pièce de Bernard Slade qui avait connu un grand succès sur Broadway et la chanson-thème est rendue par le chanteur Barry Manilow. D'ailleurs les producteurs Joel B. Michaels et Garth H. Drabinsky semblent vouloir se spécialiser dans ce genre de produits à l'américaine puisqu'on leur doit aussi *The Silent Partner* et *The Changeling*, deux longs métrages canadiens mais d'une facture tout à fait «made in USA».

Ce film si peu canadien que le grand public ne pourra faire autrement que de considérer comme un nouveau film américain est centré sur le personnage de Scottie Templeton (Jack Lemmon), écrivain, ex-producteur et agent de presse sur Broadway. Pour Scottie, la vie est une comédie, une farce qu'il interprète du matin au soir en multipliant les blagues de toutes sortes et en fuyant toutes responsabilités. Il joue aux cartes, fume le cigare, boit un coup, voit ses amis, tout cela pour se perdre dans un tourbillon qui lui permet de ne jamais regarder la vie en face. Or trois mois avant son cinquante et unième anniversaire, on lui annonce qu'il a le cancer et qu'il doit rentrer à l'hôpital. Il s'y refuse, bien sûr, mais en même temps une chose devient très importante pour lui: se réconcilier avec son fils Jud (Robby Benson). La démarche n'est pas facile car le fils et le père diffèrent énormément: alors que le père blague toujours même s'il se sait malade, le fils est timide, sérieux, troublé, troublé par son père à qui il reproche tout. Mais non seulement Jud réussira-t-il à convaincre son père d'entrer à l'hôpital pour y suivre les traitements dont il a besoin, mais Jud comprendra aussi que Scottie est aimé de tous, admirable par certains côtés et il louera même un théâtre pour lui rendre hommage à l'occasion de son anniversaire.



Robby Benson, Jack Lemmon et Lee Remick dans «Tribute».

Je ne nierai pas que plusieurs des répliques de Scottie sont drôles, irrésistibles même, mais cette comédie dramatique demeure fort conventionnelle, mécanique et cela du début jusqu'à la fin qui n'échappe pas au mélo. Mécanique parce qu'on sent tout de suite la recette, les moyens, les intentions. Tout est trop appuyé, dans le scénario lui-même mais aussi dans la réalisation de Bob Clark et le jeu de Jack Lemmon. Clark, malgré ses efforts, ne réussit pas vraiment à faire oublier que son long métrage est tiré d'une pièce de théâtre tandis que Lemmon, tout en portant le film sur ses épaules, en met trop, cabotine plus qu'il ne le devrait et semble vouloir constamment attirer l'attention de ceux qui prochainement auront à voter pour l'Oscar du meilleur interprète. Lemmon est pourtant un comédien merveilleux, d'une sensibilité accaparante et d'ailleurs à de trop rares moments dans le film on se rend compte comment il peut avec un simple regard, un léger silence, rendre l'essentiel de son personnage. Lemmon avait interprété ce rôle à la scène. Or il a joué pour la caméra comme il avait joué sur les planches et cela le cinéma le pardonne difficilement. (Au cinéma Claremont).

■

Jean-Louis Trintignant, surtout connu en tant que comédien, passe de temps en temps derrière la caméra pour réaliser ses propres films. *Le Maître-Nageur* est son deuxième long métrage. Le premier, tourné en 1972, s'intitulait *Une journée bien remplie*. Dans le second comme dans le premier, on trouve un humour noir, grinçant, un regard féroce qui s'arrête sur notre société et l'homme qui la fait. *Le Maître-nageur* commence comme un conte anodin: Marie, une belle Italienne vivant en France, réalise un autre de ses rêves prémonitoires et épouse Marcel, un chanteur de charme qui ne chante cependant qu'une seule et même chanson. Or Marie rêve d'argent et informe Marcel qu'il fera fortune en travaillant comme maître-nageur chez le richissime Zopoulos. Chez Zopoulos, on le paye bien mais on l'exploite de façon extravagante. Cette exploitation devient particulièrement évidente quand Zopoulos et son bras-droit Logan forcent Marcel à participer à un marathon de nage où le vainqueur pourra empocher toute la fortune du patron. Réalisé à partir d'un roman de Vahé Katcha, ce film apparaît donc finalement comme une parabole satirique ayant pour cible les comportements provoqués par l'amour, l'argent et l'ambition. Malheureusement le début est lent, n'accroche pas vraiment et la séquence du marathon paraît inutilement longue. L'intention est louable, le ton différent, mais le souffle manque. Avec Guy Marchand, Stefania Sandrelli, Jean-Claude Brialy, Moustache et Jean-Louis Trintignant. (Au cinéma Parisien 5).

■

Jamais je ne t'oublierai est la version française du film *La Isla* du cinéaste argentin Alejandro Doria. Présenté en 1979 au Festival des films du monde, ce film s'était mérité deux prix: le prix oecuménique et un prix d'interprétation pour la comédienne Graciela Dufau. Il s'agit d'un drame qui prend place dans une clinique psychiatrique et centré principalement sur deux patients qui tentent de s'aider en s'aimant. Le milieu et le propos font penser tout de suite à *One flew over the cuckoo's nest*. Un peu trop peut-être. L'originalité en souffre, l'impact émotionnel aussi. Le récit n'est pas totalement maîtrisé, le rythme non plus. Il reste surtout des numéros d'acteurs. (Au complexe Desjardins).

à voir

■ **Raging Bull** — La carrière du boxeur Jake La Motta. Interprété par Robert De Niro. Réalisé par Martin Scorsese. Avec furie dans les deux cas (au York).

■ **Prends l'oseille et tire-toi** — Tourné en 1969. Du Woody Allen première époque. Son humour à l'état brut. (Au Ouimetoscope).

■ **Mon Oncle d'Amérique** — Les théories du professeur Henri Laborit brillamment illustrées par le cinéaste Alain Resnais et les comédiens Gérard Depardieu , Nicole Garcia et Roger-Pierre. (Au cinéma Berri).

■ **La Mort en direct** — La mort et la télévision vues par un Bertrand Tavernier plus lyrique que jamais. Romy Schneider y est étonnante. (Au St-Denis III).

■ **Une semaine de vacances** — L'enseignement et les enseignants vus par le même Tavernier qui cette fois est plus sensible que jamais. Nathalie Baye y joue son meilleur rôle. (Au cinéma Élysée).

■ **Ordinary People** — Un drame familial interprété avec intensité par Mary Tyler Moore, Donald Sutherland et Timothy Hutton. Première réalisation de Robert Redford. (Au cinéma Place Ville-Marie).

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Jean Royer

Enfin disponible,

L'Édition 1981 du catalogue des films distribués par

LES FILMS DU CRÉPUSCULE

Pour l'obtenir, écrire à:

Les Films du Crépuscule

4503 St-Denis, suite 1
Montréal Québec
H2J 2L4

OU téléphoner à:

(514) 849-2477

LES SOUS-DOUÉS S'EN VIENNENT

LE DEVOIR et CFGL FM 105.7

invitent 550 personnes à assister à la Première du nouveau film de MOSHE MIZRAHI

(lauréat de l'Oscar Meilleur Film Étranger pour son film "LA VIE DEVANT SOI")



Chère Inconnue

avec

SIMONE SIGNORET • JEAN ROCHEFORT • DELPHINE SEYRIG

mercredi 28 janvier à 20h30 au cinéma LE DAUPHIN, 2396 est, rue Beaubien

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

1. Pour participer au concours, une personne doit inscrire ses nom, adresse et numéro de téléphone sur la formule de participation ou sur une simple feuille de papier et la faire parvenir à l'endroit mentionné dans la réclame;
2. Le concours débute le samedi 10 janvier pour se terminer le samedi 17 janvier;
3. L'attribution des invitations aux gagnants se fera entre le 19 et le 22 janvier par tirage au sort parmi toutes les formules admissibles reçues;
4. Les employés du Devoir, CFGL-FM et Les Films Mutuels, ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles;
5. Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés;
6. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

Remplir et retourner à:
Première "CHÈRE INCONNUE"
FILMS MUTUELS
225 est, rue Roy, Montréal, H2W 1M5

QUESTION: L'animateur Georges Pothier travaille à quelle station de radio?

RÉPONSE:
NOM:
ADRESSE:
VILLE: CODE:
TÉLÉPHONE:

On est ébloui pendant une heure trente et on ri à s'en étrangler — R.T.L.

Cette parabole sur la dignité humaine... traitée par l'absurde luxueux et grinçant, nous enchante — Le Nouvel Observateur

Une fable tout à fait immorale, cruelle et drolatique sur l'amour et l'ambition — L'Express

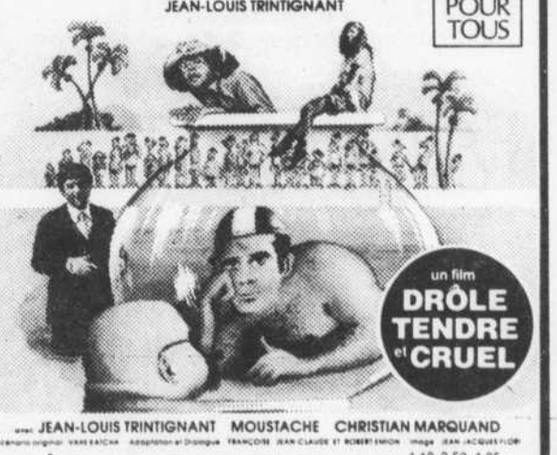
Une étonnante réussite — V.S.D

JEAN-CLAUDE BRIALY STEFANIA SANDRELLI
GUY MARCHAND

LE MAITRE-NAGEUR

un film de JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

POUR TOUS



un film DRÔLE TENDRE et CRUEL

avec JEAN-LOUIS TRINTIGNANT MOUSTACHE CHRISTIAN MARQUAND

À L'AFFICHE! Le PARISIEN 5 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856

1.10, 2.50, 4.35, 6.20, 8.05, 9.50, SAM.: dernier spectacle 11.30.

"LES JORDACHE", "DÉTROIT"... et maintenant le BEST-SELLER de HAROLD ROBBINS

12 MILLIONS VENDUS EN LIVRE DE POCHE

LES INTRIGUES ET AFFRONTEMENTS DES DYNASTIES AMÉRICAINES.

L'ARGENT, LES FEMMES, LES SCANDALES OU LES VIOLENCES. RIEN NE LES ARRÊTE POUR CONSERVER LE POUVOIR!



14 ANS

KARIM présente

"Betsy"



LAURENCE OLIVIER — KATHARINE ROSS — ROBERT DUVAL — JANE ALEXANDER

Plus 2e film aux cinémas suivants:

st-denis 2 — 1 — le paradis 1
omega 1 — viau LAVAL — carrefour 1

En nomination pour le 'Golden Globe' du meilleur acteur — Jack Lemmon

" 'TRIBUTE' EST UN FILM EXTRAORDINAIRE!" GENE SHALIT, THE TODAY SHOW, NBC-TV



POUR TOUS

Il y a plus à être père que le fait d'avoir un fils!

JACK LEMMON
ROBBY BENSON
LEE REMICK

TRIBUTE

LAWRENCE TURMAN and DAVID FOSTER present a JOEL B. MICHAELS, GARTH H. DRABINSKY Production a BOB CLARK film "TRIBUTE" starring JOHN MARLEY KIM CATTRALL GALE GARNETT and COLLEEN DEWHURST

Screenplay by BERNARD SLADE Based on his Stage Play Produced on the Stage by MORTON GOTTLIEB Executive Producers THE TURMAN-FOSTER COMPANY and RICHARD S. BRIGHT Produced by JOEL B. MICHAELS and GARTH H. DRABINSKY Directed by BOB CLARK "We Still Have Time" sung by BARRY MANILOW Words and Music by BARRY MANILOW. JACK FELDMAN and BRUCE SUSSMAN Music by KEN WANNBERG

A L'AFFICHE! A Pan-Canadian Release

CLAREMONT — 5038 SHERBROOKE O. 486-7395

SAM., DIM.: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30. SEMAINE: 7.10, 9.30.

LA MORT EN DIRECT — POUR TOUS — Romy SCHNEIDER — st-denis 3 — 1590 RUE ST-DENIS 845-3222

jamais je ne t'oublierai — POUR TOUS — desjardins 1 — BASILAIRE 1 288-3141 — PRIX D'INTERPRÉTATION FESTIVAL DE MONTRÉAL

LA BELLE ETOILE — POUR TOUS — desjardins 2 — BASILAIRE 1 288-3141

LA BANQUIÈRE — POUR TOUS — desjardins 4 — BASILAIRE 1 288-3141 — ROMY SHNEIDER

"NE MANQUEZ SURTOUT PAS LE FILM LE PLUS SENSIBLE ET LE PLUS ÉMOUVANT DE BERTRAND TAVERNIER!" — *Francine Laurendeau, Le Devoir*

ALAIN SARDE présente

LE NOUVEAU FILM DE BERTRAND TAVERNIER

POUR TOUS

UNE SEMAINE DE VACANCES

NATHALIE BAYE MICHEL GALABRU ... PHILIPPE NOIRET

2e SEMAINE!

ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON 842-6053

SAM. DIM. 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, SEM. 7.20, 9.20.

ENFIN EN FRANÇAIS... POUR TOUS

LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE WOODY ALLEN

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI!



Sem: 7.15, 9.15. Sam: 7.15, 9.15, 11.00. Dim: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. 3ème Sem.

Ouimetoscope 2 — 1204 EST, STE-CATHERINE • 525-8600 — BEAUDRY

LE MEILLEUR FILM DE GODARD

SAUVE QUI PEUT LA VIE



ISABELLE HUPPERT
JACQUES DUTRONC

UN FILM COMPOSÉ PAR JEAN-LUC GODARD

LA LUTTE D'UNE FEMME POUR SE LIBÉRER DE L'ENFER DE LA PROSTITUTION

18 ANS Adultes



César MIOU-MIOU MEILLEURE ACTRICE 1980

2e FILM La Dérobade

Un film de DANIEL DUVAL d'après le roman de JEANNE CORDELIER
MIOU-MIOU
MARIA SCHNEIDER

SAUVE: Sem: 9:30. Sam: 6:30 - 10:00. Dim: 2:30 - 6:00 - 9:40.
DÉROBADE: Sem: 7:30. Sam: 4:30 - 8:00. Dim: 12:30 - 4:00 - 7:40.

Cinéma 7e art — 722 0302 — 3180 rue BELANGER

"UN CHEF D'OEUVRE D'ANIMATION!" — *Franco Nuovo, Journal de Montréal*

"UN GRAND FILM..."

On ne peut pas résumer ce film extraordinaire en quelques lignes. Disons simplement que Picha a créé là des personnages qui pourraient bien passer à l'histoire du dessin animé!" — *Louis-Guy Lemieux Le Soleil (Québec)*

UNE AVENTURE DANS LE MONDE FOU FOU DE LA PRÉHISTOIRE

JENNY GÉRARD, PICHA et MICHEL GAST présentent

LE CHAÎNON MANQUANT

Pour tous

En compétition Cannes 80

UN FILM DE Picha

Distribué par VIVAFILM — Une production SND-PILS FILMS — DOLBY STEREO

Plus; 2eFilm au Greenfield

ÉLYSÉE: SAM.DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SEM. 7.00 & 9.00, LAVAL: SAM. DIM. 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.15, SEM. 7.15, 9.15, GREENFIELD: SAM.DIM. 1.10, 4.30, 7.50, SEM. 6.05, 7.50.

ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053

LAVAL 4 — CENTRE LAVAL 688-7776

GREENFIELD PARK 2 — GREENFIELD PARK PL 671-6129

CULTURE ET SOCIÉTÉ

«Liliom» dans la série Fritz Lang

par Francine Laurendeau

LA série consacrée à Fritz Lang se poursuit ce soir à la Cinémathèque avec deux films de sa période allemande. *M le Maudit* (1931), premier film parlant du cinéaste viennois, est généralement considéré comme son chef-d'oeuvre. Si vous ne connaissez pas, à voir absolument. Les esprits curieux voudront découvrir, à leurs risques et périls, *La Femme sur la lune* (1928), projeté le même soir. Car c'est aux esprits curieux que je m'adresse ici pour leur conseiller vivement d'aller voir *Liliom* (1933) mardi, à 19 h 30. Il s'agit en effet d'un film qui occupe une place toute particulière dans l'oeuvre de Fritz Lang que les exégètes divisent habituellement en deux parties: la période allemande qui se termine en 1932 par *Le Testament du docteur Mabuse* et la période américaine qui débute en 1936 avec *Fury*. Et on a tendance à oublier qu'entre les deux, fuyant Goebbels et le nazisme, le réalisateur se réfugia d'abord en France où il ne tourna qu'un seul film, *Liliom*, librement adapté de la pièce de Ferenc Molnar.



Fritz Lang

Boudé par les distributeurs, ce long métrage connut une brève et piètre carrière pour être pratiquement retiré de la circulation après qu'Henry King eut tourné chez Fox, en 1956, *Carousel*, un remake de *Liliom*. C'est donc dire que le seul film français de Fritz Lang a été très peu vu et dans de mauvaises conditions, les distributeurs de l'époque ne s'étant pas privés de mutiler un film auquel ils ne croyaient pas. La copie présentée mardi prochain à la Bibliothèque Nationale, rassurez-vous, est la copie même dont Fritz Lang fit don à la Cinémathèque en 1967, lors de son passage à Montréal à l'occasion du Festival International du Film. Autre particularité intéressante de ce film: son exceptionnelle distribution qui regroupe plusieurs des meilleurs comédiens français d'avant-guerre. Charles Boyer interprète le personnage principal, Liliom, je ne vous le présenterai pas. Madeleine Ozeray, tendre victime de ce mauvais garçon a joué dans plusieurs films dont *La Fin du jour*, de Julien Duvivier. Son avant-dernier, *Le Père Chopin*, de Fédor Ozep (avec Ginette Letondal, François Rozet, Janine Sutto, Guy Maufette), fut tourné ici pendant la guerre. Mais c'est au théâtre que Madeleine Ozeray connut ses plus beaux triomphes. On la vit aux côtés de Louis Jouvet dans *L'Ecole des femmes*. Inspiratrice et interprète de Jean Giraudoux, elle participa à la création de pièces comme *Electre*, *Ondine*, *La guerre de Troie n'aura pas lieu*.

Cette impressionnante brochette d'acteurs comprend d'autres noms qui firent les beaux jours de l'entre-deux-guerres. Ainsi, celui de Mila Parély, qui jouera notamment dans *La Règle du jeu* (Jean Renoir), *Les Anges du péché* (Robert Bresson) et *Le Plaisir* (Max Ophüls). Dans *Liliom*, elle tient le tout petit rôle de la dactylo du ciel (car cette histoire fantaisiste a des prolongements célestes). La comédienne Florelle (patronne et maîtresse évincée de Liliom) avait déjà, en 1933, quelques films à son actif dont deux G.W. Pabst. Il ..e faut pas avoir de distractions si on veut ne pas rater des comédiens devenus célèbres par la suite, certaines scènes passent très vite. Par exemple, la vendeuse de cigarettes de l'Île d'Amour, le café où ce mauvais bougre de Liliom passe ses nuits à jouer, c'est Viviane Romance qui avait débuté comme figurante dans *La Chienne* (Jean Renoir) et qui devait incarner longtemps la belle fille du cinéma français. Le matelot ivre du début, c'est Roland Toutain, qu'on retrouvera plus tard dans des films de Marcel L'Herbier, Marcel Carné, Abel Gance, Yves Ciampi... Mais surtout, regardez bien le «repasseur» (c'est-à-dire le rémouleur, l'aiguiseur de couteaux) qui fait trois courtes apparitions. C'est Antonin Artaud, l'écrivain maudit (on sait qu'Artaud, comme Boris Vian, s'intéressa beaucoup au cinéma, il écrivit pas moins de sept scénarios, et qu'acteur de talent, il joua dans une dizaine de films et pas des moindres, citons *Napoléon*, d'Abel Gance, et *La Passion de Jeanne d'Arc*, de Carl Dreyer). J'espère avoir alléché les esprits curieux.

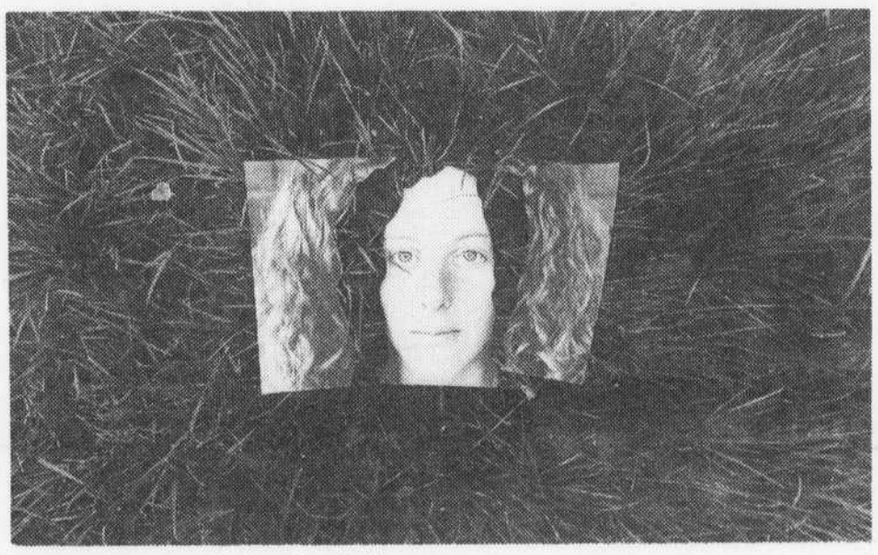
Mardi soir également, *You Only Live Once* (1936), avec Henry Fonda et Sylvia Sidney. Un des meilleurs films de la période américaine. Un film généreux, révolté et naïvement poétique sur l'injustice, un thème cher à Fritz Lang. La série consacrée à Fritz Lang par la Cinémathèque Québecoise se termine samedi prochain. Allez au moins y faire un tour.

Les galeries rouvrent leurs portes

par René Viau

L'ACTIVITÉ reprend peu à peu dans les galeries. Cette période de calme que sont hélas les Fêtes sur la scène des arts visuels a été heureusement marquée par deux expositions importantes. Celles de Pierre Boogaerts ainsi que «Dix ans de propositions géométriques» qui se termineront à la fin du mois au Musée d'art contemporain. Cette dernière exposition, on le sait, nous en avons parlé il y a quelques semaines dans nos pages, met en lumière une période cruciale de l'art au Québec. Entre 1955 et 1965 où émergeaient les plasticiens et tous ceux qui, d'une façon ou l'autre, se sont inspirés de l'apport géométrique: Juneau, Tousignant et Molinari bien sûr, Leduc. À voir donc au musée de la Cité du havre qui, tranquillement semble reprendre du poil de la bête. Si Fernand Leduc s'est illustré alors, dans son oeuvre, le passage de l'automatisme aux *Michromies* comme il appelle ses toiles peintes depuis dix ans, s'est fait dans une grande continuité. Leduc a à son actif près de 40 années de peinture. L'exposition que lui avait consacrée le Musée d'art contemporain l'an dernier intitulée «Dix ans de *Michromies*» se tient au Musée du Québec jusqu'au 1er mars prochain.

Lieu consacré à la création jeune et inédite, une visite à la galerie Articule surprend toujours. Robert Perreault nous y présente ses feuilles de plastique transparentes où sont inscrits des mots, concepts séparés par une flèche. Bien que mal définie, cette ponctuation de mots dans l'espace équivaut à un questionnement courageux sur la nature de l'oeuvre d'art.



Une photo de Nomi Koplan, chez Optica.

Toujours chez Articule, Philippe Valois tente, comme il l'explique, de «rendre saisissable l'exécution de mes travaux, par des couches de couleurs superposées et transparentes. Ces ouvertures, poursuit-il, laissent voir ce qui les précède. Ayant une direction définie à chaque plan, elles sont en fait des repères, des indices de fabrication». Valois nous présente ainsi deux séries où se jouent ces ouvertures, ces couches. L'une d'elles où le motif de la croix est prépondérant, quoique léchée, fait preuve d'une innovation visuelle baroque. On pense à David Bolduc mais à un David Bolduc qui serait allé faire un petit tour amusé du côté des constructivistes. Bien sûr, c'est à travailler et ces références valent ce qu'elles valent. Il s'agit seulement de donner une petite idée de cette peinture qui s'annonce bien.

Les visiteurs d'Articule seront davantage captivés par l'installation très cohérente, *Transmutation 5*, et particulièrement soignée qu'a faite Jean-François L'Homme. C'est probablement la pièce la plus réussie et la plus maîtrisée que j'aie vue de cet artiste. Un «pont» en bois, long déambulatoire qui va d'un amas de cadres appuyés tel un château de cartes, à des «bâtons rompus» s'éclatant dans diverses directions. Au mur, au sol, de la toile, des tasseaux de bois, quelques lignes de couleur: les matériaux du tableau de chevalet. Cette oeuvre «in situ» est paradoxalement un commentaire narquois et subtil, peut-être trop ou pas assez au goût de certains, sur la peinture. Une peinture qui, ici, laisse des «traces».

Flore chez Optica se veut en quelque sorte un petit bilan maison de la photographie qui se fait surtout au Canada anglais. Pourquoi ce titre *Flore*? Beaucoup de jeunes photographes, connus et moins connus, avaient présenté des demandes pour exposer chez Optica. Les responsables de la galerie ont cru déceler parmi tous ces travaux une propension commune à s'attarder aux images de la nature. La photo devient une sorte de floralie esthétisante et écologique qui contraste avec l'apport social des documentaristes du Québec, tel qu'on peut le voir à Ovo par exemple. Le résultat: une exposition touffue et souriante, toute en paysages, en racines, en foisonnements végétaux, en cadrages insolites où la couleur verte domine. Quelquefois, et surtout chez les photographes de l'Ouest, la photographie devient manipulée, travaillée comme une gravure. Seul Robert Walker se fait plus expressionniste dans ses vues tourmentées des camps de concentration de la dernière guerre mondiale où la terre a recommencé à refleurir. Ce panorama réussit à faire verdoyer janvier de visions quasi tropicales! Il informe aussi, à sa façon, sur l'état de la photographie au Canada anglais. Jusqu'au 31 janvier.

Chez Optica, dans la salle d'à côté, Judith Schwarz empile les plaquettes de bois et de ciment reconstituant une topographie toujours étrange et ingénieuse qui se joue du temps et des échelles.

Jusqu'au 31 janvier, Yajima présente les photographies récentes de l'artiste américain Benno Friedman. Une quarantaine de photographies nous font voir des ruines au Mexique, des gratte-ciel, à New York et Chicago, des vues urbaines à Los Angeles. Colorées et travaillées à la main, ce sont des monotypes. Pour ce photographe les techniques habituelles de la photographie ne sont rien d'autre qu'un point de départ. Il retouchera l'épreuve. Il y appliquera de la couleur à la main. ajoutant des lignes dessinées, des marques vaporisées. Ces monotypes sont à exemplaire unique.

Les amateurs d'estampes sont toujours bien servis à l'Aquatinte. Régis Fournier nous y présente ces jours-ci des oeuvres récentes de Louise Forget. Le métier impeccable de Louise Forget lui a valu d'être présente dans nombre de musées et de collections prestigieuses. On y verra des lithographies sur zinc où des masses graphiques soulignent le traitement somptueux que fait subir l'artiste au papier. Des constantes visuelles sont évidentes: bordure importante, jeux d'angles, «rectangles dans le rectangle» Il y a aussi des dessins qui m'ont semblé plus académiques dans, par exemple, leur jeu de plans en perspective. Cependant, la matière y est toujours aussi riche et soignée. Les eaux-fortes impressionneront. C'est de la dentelle, de l'orfèvrerie... que dis-je, de la gravure authentique! À noter que l'Aquatinte, et du reste la galerie Treize, rue Drolet, accueillent le public le dimanche.

télévision/Place au théâtre

par Clément Trudel

LE prix de la Communauté des télévisions francophones (CTF) ou Prix Kammans, est allé cette année à Antenne-2 (France) avec *Le Mécréant*, de Jean L'Hôte que Radio-Québec diffusera mercredi (21 janvier, 21 h). Splendide reconstitution de la Lorraine de 1914 où s'insère une oeuvre baignée de pleurs et parfumée de métaphysique. Le mélange est risible? Vous rirez par moments. Vincent Chaumel (Hervé Furic) a 18 ans, vient de décrocher un diplôme d'enseignement et il est amoureux de Bernadette (Agnès Garreau). Vincent a une mère à poigne mais il ne démordra pas de ses convictions: Dieu est une invention des hommes servant surtout à la classe des possédants et il ne sied pas de se présenter à la messe. Scandale! Les deux familles ont des alliés qui essaieront d'ébranler Vincent: dans la Lorraine catholique, comment accepter que Bernadette et Vincent, s'ils se marient, ne se rendent qu'à la mairie, pas à l'Église? Jean L'Hôte a décidément l'inspiration qui lui pousse à l'ombre des sacristies puisqu'en 1977 il remportait le même prix avec *Confessions d'un enfant de choeur*.

Dans *Le Mécréant*, Pierre Doris joue le curé; Maurice Biraud: Edmond, père de Vincent, qui se morfond dans sa boulangerie. Voyez ce rusé député radical-socialiste (Jean-Marc Thibault) cherchant à ne pas perdre de votes; cet Adrien (Jacques Maginot), cheminot romantique amoureux fou de sa fille Bernadette. Ça se prend en douceur.

Tout autre sera le spectacle qu'avait présenté Radio-Québec au même prix Kammans. *De jour en jour* (scénario d'André Caron, réalisation de Pierre Desrosiers) passera le mercredi 28 janvier (21 h) à Radio-Québec. Ne ratez pas cette dramatique très forte où s'entremêlent pleurs et métastases.

Rien de réjouissant? Vous pleurerez sans doute durant ces 100 minutes en compagnie de patients atteints d'un cancer dont ils savent qu'ils mourront, et qui se retrouvent dans une «unité de soins palliatifs». Posologie condensée d'émotions, mais pas de mélodrame. Tout s'explique: la gentillesse du personnel et la mise à nu de chacun des malades. Le très méthodique Pierre Clément (Michel Dumont) se cambre devant cette Parque qui le visite; à 43 ans, il pourrait s'offrir encore un quart de siècle de bonheur. Et Jean-René Bouchard (Marc Messier), Abitibien de 34 ans atteint d'une tumeur cérébrale, préfère paraître impassible; il est toujours le seul à ne jamais recevoir de visite. Armand Boisvert (Paul Hébert) et Berthe Lagacé (Olivette Thibault) sont touchants de candeur et découvrent en commun la tendresse mais «pourquoi ne nous sommes-nous pas rencontrés de notre vivant», demande Boisvert, fort ragaillardi par ses bains d'éponge. Ce qui tracasse Boisvert, ce sont les vautours qui en veulent à son héritage! Léo Lapierre (Guy L'Écuyer) fournit à ce groupe de patients un compte à rebours sans complication: bourru et tendre, Lapierre demande au médecin: pouquoi «vous attendez qu'on soit mourants pour nous traiter comme des humains»?

André Caron fut volontaire dans une «unité de soins palliatifs», pour mieux se pénétrer de son sujet. Une équipe de l'hôpital Notre-Dame a oeuvré comme conseillers en période de tournage et... j'ignore si sur petit écran l'effet sera le même mais, sur grand écran, Montréal l'hiver était alléchant. *De jour en jour*, c'est aussi selon moi une très valable réflexion sur la mort qui meuble parfois avec fracas notre actualité. Boisvert a cette remarque touchante: «c'est la nuit que je me sens plus vulnérable».

■

Je n'aime pas outre-mesure la comédie de boulevard mais il est bon d'écouter les *Propos et confidences* d'André Roussin (réalisation de Jean Faucher) à compter de demain (dimanche 13 h 30) à la chaîne française de Radio-Canada. Deux heures d'entretiens découpées en quatre tranches, avec un homme simple, tenace, mordu du théâtre comme l'était Molière et qui a connu les plus grands noms du théâtre français. L'une de ses pièces, *La Petite Hutte*, a eu 1500 représentations consécutives à Paris, et *Lorsque l'enfant paraît* a plu à tous les genres de publics. Roussin, né à Marseille, a d'abord dû faire dans les assurances avant de se savoir dramaturge.

JAZZ/DISCOGRAPHIE IX

par Gilles Archambault

POUR cette dernière tranche de notre discographie de jazz, nous nous contenterons, cette semaine, d'énumérer des disques qui ont le mérite non négligeable d'être accessibles. Pas nécessairement significatifs pour l'histoire du jazz, pas indispensables non plus, ils se laissent écouter avec plaisir.

Pepper Adams — *Reflectory* — Muse 5182.
Toshiko Akyoshi — *Finesse* — Concord 69.
Richard Beirach — *Elm* — ECM 1-1142.
Ruby Braff — *Quartet Salutes Rodgers & Hart* — Concord 7.
Bob Brookmeyer — *Small Band* — Gryphon 2-785.
Jaki Byard — *Family Man* — Muse 5173.
Cal Collins — *Blues on My Mind* — Concord 95.
Herb Ellis — *Seven Come Eleven* — Concord 2.
Tal Farlow — *'78* — Concord 57.
David Friesen — *Color Pool* — Muse 5109.
Stéphane Grappelli — *Young Django* — Pausa 7041.
Grant Green — *Green Blues* — Muse 5014.
Scott Hamilton — Buddy Tate — *Back to Back* — Concord 85.
Roland Hanna — *Sir Elf* — Choice 1003.
Eric Kloss — *One Two Three* — Muse 5019.
Steve Kuhn — *Playground* — ECM 1159.
Ellis Larkins — *Smooth One* — Classic Jazz 145.
Fraser McPherson — *Live At The Planetarium* — Concord 92.
Dave McKenna — *Giant Strides* — Concord 99.
Marian McPartland — *Portrait of* — Concord 101.
Jay McShann — *A Tribute to Fats Waller* — Sackville 3019.
Sam Most — *Mostly Flute* — Xanadu 133.
Ted Nash — *Conception* — Concord 106.
New York Jazz Quartet — *Blues For Sarka* — Inner City 3024.
Sal Nistico — *Neo Nistico* — Bee Hive 7006.
Prez Conference — *Prez Conference* — GNP Crescendo 2122.
Oscar Peterson — *& Bassists* — Pablo 2308213; *History of An Artist* — Pablo 2-2625702; *& Dizzy Gillespie* — Pablo 2310 740.
Bucky Pizzarelli — *Plays Beiderbecke* — Monmouth-Evergreen 7066.
Jean-Luc Ponty — *Sunday*

Suite à la page 29

EXPOSITION
LOUIS HÉBERT
Vernissage le mercredi 21 janvier 1981 à 21h00
Exposition jusqu'au 16 février
Centre culturel de Verdun
5955, av. Bannantyne
Lun. au jeu. de 9 h à 17 h et de 19 h 21 h
Ven. de 9 h 17 h. Dim. de 14 h à 17 h fermé le sam.

centre des arts visuels
Ingrid Nicolai Céramiques
Beth MacPhail Tapisseries
Du 8 au 31 janvier
350 avenue Victoria, Montréal H3Z 2N4

GALERIE L'AQUATINTE
LOUISE FORGET
estampes originales et dessins
jusqu'au 1er février
4933 Rue de grand pré 849-6527
(Métro Laurier)
Maintenant ouvert le dimanche de 13h à 16h.
Ouvert du mardi au vendredi de 12h à 18h, le samedi de 10h à 17h

oeuvres choisies
Hesyl Boultbee Mabel May
Eric Goldberg Jeanne Rheaume
T.R. MacDonald Jori Smith
le sam. jusqu'à 17h. fermé dim. et lun. NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ du mar. au ven. de 9h à 17h 30
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833



DALI
60 gravures originales
aussi:
Leonor Fini
La Tauromachie
«L'OEIL»
4427 St-Denis • 282-1756
du lundi au samedi de 11 h. à 17 h. ou sur rendez-vous

galerie jolliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
richard mill
Tableaux récents
du 21 janv. au 14 fév. 1981
Vernissage le samedi 24 janv. de 12 h 00 à 18 h 00
en présence de l'artiste.
à venir
paul lacroix du 18 fév. au 14 mars
judit reigl du 18 mars au 11 avril
Jacques Hurtubise du 15 avril au 9 mai
n.b. le vernissage a lieu le samedi suivant le début de l'exposition
horaire
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h00
et sur rendez-vous

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
SALLE I
OEUVRES DE
Yves Bergeron
Claude Blin
Graham Cantieni
Raymond Dupuis
Lise Gaucher
Louis Jaque
Reynald Piché
SALLE II
Petits formats
du mardi au vendredi de 11h à 17h ou sur rendez-vous 272-6983

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC 7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST VIEUX-MONTREAL 844-3638

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CSS GIM

Le Centre de Services sociaux de la Gaspésie et des Iles de la Madeleine

RECHERCHE

Deux (2) Agents de relations humaines

(travailleurs (euses) sociaux (sociales)

FONCTIONS:
Le(la) titulaire du poste exercera des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Plus particulièrement, il(elle) concevra et élaborera des programmes de services sociaux, aidera à leur application, en évaluera les résultats et verra à leur mise à jour.

Il(elle) exécutera toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

(Réf. # 284) 1 poste: programmes de services sociaux dispensés dans des établissements (Centres hospitaliers, Milieu scolaire et Centres d'Accueil, Réadaptation).

(Réf. # 285) 1 poste: Programmes Enfance-Jeunesse

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en Service Social d'une Université reconnue au Québec.

Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience en service social clinique.

Toutefois, une scolarité et/ou une expérience additionnelle en service social clinique seront considérées.

EXIGENCES:
Détenir un permis de conduire en vigueur permettant la conduite d'une automobile.

PORT D'ATTACHE:
Centre administratif, York (GASPÉ)

RÉMUNÉRATION:
Conformément à la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur offre d'emploi, en mentionnant le numéro d'affichage, avant le 23 janvier 1981 à 16:30 heures à l'adresse ci-dessous mentionnée:

C.S.S. G.I.M.,
Direction des Ressources Humaines,
Case Postale 39 - GASPÉ
G0C 1R0

Voir autres Carrières et Professions, en pages 25, 26, 27 et 28

Centre de services sociaux de l'Outaouais

POSTE VACANT

Agent de relations humaines, Unité Famille-Enfance

POSTE:
numéro 834, concours numéro 73

ENDROIT:
Succursale de Mont-Laurier
511 rue Salaberry
C.P. 120
(doit couvrir tout le territoire desservi par la succursale)

FONCTIONS:
- Fournir le support professionnel nécessaire à l'implantation d'un service complet de planification des naissances et d'avortements thérapeutique dans la sous-région Nord de l'Outaouais;
- Fournir une expertise psycho-sociale dans les cas où des besoins en fertilité sont exprimés, et dans les cas ou une demande en vue d'obtenir une stérilisation ou un avortement thérapeutique est acheminée, et assurer le suivi des cas lorsque nécessaire;
- Agir comme consultant en matière d'avortement thérapeutique et de stérilisation pour les praticiens des autres organismes du réseau;
- Remplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme universitaire en service social ou en consultation matrimoniale et posséder au moins deux (2) années d'expérience clinique;

Sérieuses connaissances en matière de planification des naissances et d'avortement thérapeutique;

Expérience pertinente reliée aux fonctions;

Capacité de travailler avec différentes équipes (C.S.S.O. — C.L.S.C. — etc...)

CONDITION PARTICULIÈRE:
Le C.S.S.O. exige que le titulaire de ce poste se serve de son auto personnelle à des fins professionnelles. Ce poste nécessite de nombreux déplacements.

Prière de faire parvenir toute demande accompagnée de votre curriculum vitae à:

La direction des ressources humaines
105 boul. Sacré-Coeur
Hull (Québec)
J8X 1C5

AVANT LE 5 FÉVRIER 1981

AVOCATS (ES)

L'étude légale **GRONDIN, LEBEL, POUDRIER, ISABEL, MORIN & GAGNON**

requiert pour son bureau de Québec les services de deux avocats ayant au moins un an et préférablement moins de quatre ans d'expérience.

Les candidats choisis seront appelés à oeuvrer dans le domaine du droit du travail pour l'un et du droit commercial et corporatif pour l'autre.

Un très bon dossier académique est exigé.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 janvier 1981, à:

GRONDIN, LEBEL & ASSOCIÉS
a/s Le Bâtonnier Henri Grondin
1, Parc Samuel Holland
suite 2340
Québec, G1S 4P2

GÉRANT

Agence De La Pomme De Terre du Nouveau Brunswick

La gérance d'une agence de commercialisation de la pomme de terre est une position de défi.

RESPONSABILITÉS
- direction et gestion de l'organisation
- développement de programmes et de services aux producteurs
- développement de la mise en marché et promotion
- programmation financière
- services aux producteurs
- gestion du personnel de l'agence
- agir comme secrétaire d'un bureau de direction composé de 10 membres.

QUALIFICATIONS
- expérience dans l'organisation agricole et gestion de programmes
- démontrer sa capacité de gérer
- Bilingue (Anglais-Français)

SALAIRE ET BÉNÉFICE
— négociable.

DATE LIMITE DES APPLICATIONS
— 14 février, 1981.

Envoyer curriculum vitae à:

Gérant
Agence de Pommes de Terre du N.B.
C.P. 238
Florenceville, N.B. E0J 1K0

CONSEILLER JURIDIQUE

Service Juridique et Documentaire

Concours no.: 81-FQ-E-2

LA DESCRIPTION:
Sous l'autorité du Directeur du Service Juridique et Documentaire, conseille et informe les dirigeants des caisses et le personnel de la Fédération sur les aspects juridiques de leurs activités; effectue des travaux de recherche, d'analyse et d'interprétation des lois et règlements régissant la Fédération et ses caisses affiliées; participe, sur demande, à l'analyse légale des transactions et ententes contractuelles de la Fédération; peut siéger sur différents comités et participer aux tâches de formation légale requises dans les caisses et la Fédération.

LES EXIGENCES:
- Membre du Barreau ou de la Chambre des Notaires.
- Quelques années d'expérience en pratique privée ou en tant que conseiller juridique dans une entreprise. Cette expérience doit être axée principalement sur le droit civil, commercial et immobilier.
- Capacité à communiquer oralement et par écrit des avis, interprétations, rapports et contenus juridiques autant à une personne qu'à des groupes.

LES CONDITIONS:
- Plan complet d'avantages sociaux

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, avant le 30 janvier 1981, au: Service du Personnel, Fédération des Caisses Populaires Desjardins de Québec, 95 avenue des Commandeurs, Lévis, G6V 6P6.

fédération
des caisses populaires desjardins
de québec

LE GROUPE LA LAURENTIENNE

LA LAURENTIENNE,
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE

Professionnels · Informatique

Etes-vous de ces personnes ambitieuses qui recherchent actuellement de nouveaux défis? Désirez-vous travailler dans un milieu où le travail d'équipe, l'initiative personnelle sont requis et où votre potentiel personnel et professionnel seront utilisés?

Notre entreprise, un chef de file québécois dans le domaine de l'assurance-vie, composante d'un Groupe qui ne cesse de prendre de l'expansion sur les marchés québécois et extérieurs, offre actuellement différentes possibilités de carrière en informatique.

Notre environnement technique en constante évolution est à la fine pointe de la technologie.
(Ordinateurs I.B.M. 3031 et 4341 avec VM et MVS)

ANALYSTE DE SYSTÈME

Il(elle) agit à titre de chargé de projet. Il(elle) voit au développement et à l'implantation de nouveaux systèmes. Il(elle) recommande et effectue les modifications aux systèmes existants. Il(elle) est appelé(e) à superviser le travail d'analystes-programmeurs et programmeurs.

Exigences:
Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée et de trois à cinq ans d'expérience pertinente.

Salaire:
23 400 $ à 31 400 $ et régime complet d'avantages sociaux.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Il(elle) participe au développement et à l'implantation de nouveaux systèmes. Il(elle) effectue des recommandations en regard des changements à apporter. Il(elle) élabore des normes relatives à la programmation et est appelé(e) à effectuer à l'occasion le travail du programmeur.

Exigences:
Diplôme universaire de 1er cycle dans une discipline appropriée.
Connaissance: Cobol, Assembler, OS, CICS et PL/1

Salaire:
17 985 $ à 26 630 $ et régime complet d'avantages sociaux.

PROGRAMMEUR

Il(elle) participe à l'analyse détaillée des spécifications de programme. Il(elle) étudie les possibilités de réalisation des programmes et en établit les diagrammes. Il(elle) teste et met au point les programmes. Il(elle) rectifie et épure les programmes existants.

Exigences:
D.E.C. en informatique.
Connaissance: Cobol, Assembler, OS, CICS et PL/1.
2 à 3 ans d'expérience.

Salaire:
14 670 $ à 23 540 $ et régime complet d'avantages sociaux.

Lieu de travail:
Des postes sont actuellement vacants à Québec et Montréal. Nous désirons mettre sur pied une nouvelle équipe à Montréal.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:
Service du personnel
Le Groupe La Laurentienne
Case postale 1216
Québec (Québec) G1K 7E3

fonction publique municipale

AGENT DE PERSONNEL grade 1

NATURE DE L'EMPLOI: L'emploi comporte l'exécution de tâches diverses en rapport avec un ou des domaines de l'administration du personnel.

QUALITÉS REQUISES: Détenir un diplôme de fin d'études collégiales en techniques administratives avec option en personnel. Posséder au moins un (1) an d'expérience dans des travaux relatifs à l'administration du personnel. Des études supérieures à celles demandées pourront compenser une partie de l'expérience exigée.

Divers: parler et écrire le français et l'anglais; aptitudes à l'analyse et à la synthèse; facilité d'expression verbale et écrite.

TRAITEMENT: $18,037. — $25,655.

S'inscrire au moyen du questionnaire «demande d'emploi» qui s'obtient au service du Personnel, «Édifice le Vieux Palais», 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél: 872-3236. **Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et satisfaire aux exigences physiques de l'emploi. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.**

P.S.: Seules les candidatures dont l'enveloppe aura été oblitérée avant minuit le 23 janvier 1981 pourront être considérées.

VILLE DE MONTRÉAL

LE GROUPE LA LAURENTIENNE

LA LAURENTIENNE,
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE

Agent de gestion du personnel

(3 jours par semaine)

La Laurentienne, Compagnie mutuelle d'Assurance, est à la recherche de candidats(tes) pour combler son poste d'agent de gestion du personnel au secteur collectif à Montréal.

Sommaire des responsabilités:
Le(la) titulaire de ce poste participe à la description et à l'évaluation des postes. Il(elle) effectue le recrutement et la sélection du personnel de bureau et technique. Il(elle) participe à l'administration des salaires et aux divers régimes d'avantages sociaux. Dans le cadre général de son travail, il(elle) assiste les gestionnaires dans la résolution de problèmes reliés à la gestion de personnel et apporte son aide aux employés. Il(elle) participe également à la réalisation des activités de formation.

Exigences:
Diplôme universitaire de premier cycle en administration, relations industrielles, psychologie ou orientation.
Trois années d'expérience pertinente en gestion du personnel.
Posséder les aptitudes, habiletés et traits de personnalité inhérents au poste.

Conditions de travail:
Salaire déterminé selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:
Service du personnel
Le Groupe La Laurentienne
Case postale 1216
Québec (Québec) G1K 7E3

HÔPITAL MARIE ENFANT

DIRECTEUR DU PERSONNEL

pour hôpital de soins prolongés pour convalescents ayant un permis d'opération de 150 lits, dispensant des soins de réadaptation tant sur base externe qu'interne et opérant également des services tant médicaux que diagnostiques sur base externe à la population infantile du territoire.

NATURE DE LA FONCTION :
Administrer les activités relatives à la gestion du personnel et aux relations de travail dans le but d'assurer le rendement optimal des ressources humaines dans un milieu de travail favorable.

EXIGENCES :
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences sociales (relations industrielles) ou en sciences de l'administration.
- Posséder au moins trois (3) ans d'expérience en gestion du personnel.

RÉMUNÉRATION :
Conformément au système de rémunération en vigueur dans le réseau des Affaires Sociales; ce poste de classe 15 prévoit une rémunération, variant en fonction de la scolarité et de l'expérience, de $27,529 à $38,805.

INSCRIPTION :
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant 17:00 heures le 6 février 1981 au :

Directeur général
Hôpital Marie Enfant
5200, rue Bélanger est
Montréal
H1T 1C9

Le Conseil des Arts du Canada cherche un

Agent de finances pour son Service de la musique

Fonctions

Apprécier la compétence financière, administrative et artistique des candidats aux subventions de la musique; veiller à ce que les fonds destinés à ces subventions (plus de neuf millions par année) soient utilisés conformément aux politiques et méthodes du Conseil; aider à la préparation du budget du Service; donner aux candidats des avis en matière de finances et de gestion.

Qualités

Posséder des connaissances de base sur l'économie des arts de la scène au Canada et connaître le financement des institutions artistiques. Pouvoir juger du savoir-faire artistique et administratif des organismes musicaux. Avoir exercé durant cinq ans des fonctions administratives d'importance croissante, dans un secteur lié aux arts de la scène.

Langues

Les deux langues officielles.

Lieu de travail

Ottawa.

Traitement

A partir de $24 000, selon les qualités.

Présenter un curriculum vitae avant le 6 février à
M. Yves Carrière
Agent du personnel
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LE CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY
recherche

CHEF D'UNITÉ

pour l'ouverture d'une nouvelle unité de pédiatrie (14 lits).

Fonctions:
Organiser, coordonner, contrôler et évaluer les soins infirmiers en pédiatrie; diriger le personnel sous sa responsabilité; voir à son intégration au milieu et en évaluer le rendement.

Exigences:
— D.E.C. en techniques infirmières;
— Membre en règle de l'O.I.I.Q.;
— Formation spécialisée:
BAC en sciences infirmières ou certificat en santé communautaire
— Formation en administration
— Expérience: clinique - 3 ans y compris la pédiatrie
gestion - 2 ans

Salaire: selon l'expérience et suivant les échelles salariales du M.A.S.

Faire parvenir curriculum vitae le ou avant le 2 février 1981 au:

Directeur du personnel
Centre Hospitalier de Granby
205, boul. Leclerc
Granby, Qué. J2G 1T7

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24, 26, 27 et 28

COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

INGÉNIEUR

FONCTIONS
En étroite collaboration avec la direction du service, effectuer divers travaux relevant du génie municipal pour la réalisation du programme d'assainissement du territoire urbanisé de l'ouest québécois. Ses responsabilités sont de voir à la coordination, la surveillance et la réalisation de travaux en cours telle la construction d'une usine d'épuration et des installations qui s'y rattachent.

QUALIFICATIONS
1. Posséder un diplôme universitaire en génie civil et être reconnu membre de l'ordre des ingénieurs du Québec.
2. Avoir environ cinq années d'expérience dans le domaine ou dans un poste similaire.

TRAITEMENT: selon les qualifications

DURÉE DE L'EMPLOI: contrat d'un an (renouvelable)

ENTRÉE EN FONCTION: immédiate.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé doivent parvenir avant le 9 février 1981 à 16 h 30 au:

Directeur du personnel
25, rue Laurier
Case postale 2210
Succursale B
Hull, Québec
J8X 3Z4

CONCOURS #586

TRADUCTEUR (TRICE)

Une importante association canadienne oeuvrant dans le domaine de l'assurance-vie est à la recherche d'un (e) traducteur (trice).

Fonctions:
— Traduction principalement de l'anglais en français;
— Traduction et mise à jour de documents traitant directement ou indirectement d'assurance-vie.
— Révision du travail d'un traducteur débutant.

Qualifications:
Le candidat est détenteur d'un diplôme universitaire, de préférence en traduction et possède une année d'expérience dans le domaine de l'assurance-vie. Il a de bonnes aptitudes pour l'assurance-vie.

Salaire de départ: $15,500.
Le poste à pourvoir est à Toronto.

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

KATHY McDONNELL
(416) 444-5251

ROYAL MILITARY COLLEGE OF CANADA
KINGSTON, ONTARIO

Nous offrons des postes pour enseigner en français dans les spécialités suivantes:

Génie civil	— résistance des matériaux — structures, acier et béton
Génie combustibles et matériaux	— sciences de matériaux, métallurgie — contrôle des processus
Génie électrique	— logique digitale, accouplement des périphéraux et des ordinateurs
Génie et gestion	— recherches opérationnelles — gestion des opérations et de la production — facteurs humains et fiabilité
Génie mécanique	— conceptions des machines, sciences des matériaux, dynamique, vibration
Mathématiques	— mathématiques appliquées — méthodes numériques — sciences de l'ordinateur
Traitement automatique des données	— sciences de l'ordinateur, logiciel et méthodes numériques.

Le doctorat ou l'équivalence démontrée par des travaux reconnus est préféré.

Les candidats qui ont atteint le niveau de la Maîtrise et qui ont démontré un potentiel pour les études avancées seront sérieusement considérés.

La connaissance des deux langues officielles est requise.

Concours ouvert aux hommes et aux femmes.

Envoyer curriculum vitae au:

Dr. Pierre Bussières
Assistant au principal
Royal Military College of Canada
Kingston, Ontario
K7L 2W3

CABINET DE COMPTABLES AGRÉÉS
(St-Jérôme)

Un cabinet de comptables agréés bien établi à St-Jérôme recherche les services d'un

VÉRIFICATEUR

Le candidat est comptable agréé ou stagiaire possédant un baccalauréat en administration et a au moins deux (2) années d'expérience dans la pratique de la vérification publique.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés
comptables agréés
420, Place du Marché
St-Jérôme, Cté Prévost, Qué.
J7Z 2B2

att.: Roger Guénette, C.A.

C.L.S.C. MÉTRO
POSTE DISPONIBLE

SECRÉTAIRE
À TEMPS COMPLET

auprès de la direction des services professionnels.

Exigences:
— Formation de secrétaire avec au moins 5 années d'expérience pertinente;
— Expérience dans l'utilisation du dictaphone;
— Excellente connaissance du français et connaissance appropriée de l'anglais;
— La candidate devra faire preuve d'initiative, d'un bon sens des responsabilités et d'organisation.

Salaire pouvant atteindre $14,300 selon l'expérience

Conditions de travail et bénéfices marginaux intéressant.(1 mois de vacances, régime d'assurance-salaire, banque de jours de maladie, etc.)

Communiquer le plus tôt possible avec:

Mme Marie Beauchamp
Service du personnel
C.L.S.C. Métro
1550 ouest, de Maisonneuve
Montréal H3G 1N2
Tél.: 934-0361

C. L. S. C.
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU RICHELIEU

OFFRE D'EMPLOI

DEUX MÉDECINS À TEMPS PLEIN

Fonctions:
— Consultations sur rendez-vous, clinique externe, visites à domicile;
— Participation à l'élaboration et la mise sur pied de programme de santé préventive;
— Participation à de l'enseignement pour résidents en médecine familiale.

Exigences:
— Membre de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec;
— Intérêt marqué pour la médecine préventive et le travail médical de groupe.

Rémunération:
Honoraires fixes - selon l'entente M.A.S. - F.M.O.Q.

Endroit: Richelieu, Québec (30 minutes de Montréal, direction est).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 23 février 1981, à:

C.L.S.C. du Richelieu
a/s M. Jacques Jobin, directeur général
633 - 12e avenue
Richelieu, Qué. J3L 4V5

Université Laval

PROFESSEUR
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Description du poste

Un poste de professeur en relations internationales. Le candidat devra pouvoir dispenser des enseignements en théories et méthodologie et manifester un certain intérêt pour la politique étrangère canadienne.

Critères de sélection

Être titulaire d'un doctorat;
Pouvoir assumer des enseignements et un encadrement des étudiants au niveau des trois cycles, et être actif dans le domaine de la recherche.

Traitement et conditions de travail

Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction

1er juin 1981.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et les noms de trois répondants avant le 31 janvier 1981 à l'adresse suivante:

M. Réjean Pelletier, directeur
Département de science politique
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Cité universitaire
Québec, G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Doyen des études avancées et de la recherche

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur scientifique, il dirige les activités qui relèvent de la direction scientifique en matières d'organisation de l'enseignement et de promotion de la recherche.
— Il voit, en ce qui concerne les études avancées, à l'élaboration, au cheminement d'approbation, à la mise en place, à la bonne marche et à l'évaluation périodique des programmes d'enseignement.
— Il a, au niveau plus particulier de l'étudiant, la responsabilité d'assurer l'application des différents règlements (admission, approbation de programmes, évaluation et sanction des études).
— Il participe à la promotion de la recherche notamment, en préparant des dossiers et études liés à la planification et à l'évaluation de la recherche ainsi qu'à l'élaboration de politiques de recherche à l'Institut, en développant des relations avec les organismes subventionnaires et organismes de coopération et en voyant à la bonne marche des demandes.

EXIGENCES: Diplôme universitaire de troisième (3e) cycle ou l'équivalent. Cinq (5) ans d'expérience d'enseignement et de recherche dans le milieu universitaire.

LIEU DE TRAVAIL: Institut National de la Recherche Scientifique
Complexe scientifique
2 700, rue Einstein
Sainte-Foy
Québec

TRAITEMENT: Selon la politique de rémunération des cadres de l'Institut.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur inscription en y joignant leur curriculum vitae complet avant le 6 février 1981 au:

Secrétaire général, Institut National de la Recherche Scientifique
2 700, rue Einstein, Case postale 7 500, Sainte-Foy, Québec, G1V 4C7

Université du Québec
Institut National de la recherche scientifique

OUTRE-MER

L'École polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) est à la recherche de candidats(es) pour assumer les responsabilités suivantes à l'École polytechnique de Thiès au Sénégal.

PROFESSEURS

— Transmission de la chaleur, plomberie et ventilation, air climatisé et réfrigération
— Mécanique des fluides. Pompes
— Écoulement à surface libre. Ports et navigation
— Thermodynamique appliquée. Compresseurs, moteurs et turbines
— Technologie du béton. Gestion des constructions
— Informatique

Exigences
Ces candidats(es) devront posséder préférablement un doctorat ou au moins une maîtrise en sciences ou en sciences appliquées avec expérience dans l'enseignement.

TECHNICIEN

— Informatique

Exigences
Ces candidats devront posséder un dipiôme approprié et une expérience professionnelle de 3 ans.

Tous les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des conditions de logement sont prévues. Les candidats choisis devront s'engager pour une période minimale d'une année avec possibilité de renouvellement.

Les personnes intéressées devront adresser leur demande accompagné d'un curriculum vitae avant le 7 février 1981 à:

Monsieur Jacques Martin
Responsable du recrutement
Projet de l'École polytechnique de Thiès
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale «A»
Montréal (Québec) H3C 3A7
Tél. (514) 344-4650

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur du service de l'inspection des produits laitiers

Concours spécifique numéro 623J-450001/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation — Direction générale de l'inspection des aliments - 1 emploi à Québec

Attributions — Coordonner l'application des lois, règlements et ordonnances sur les produits laitiers et leurs succédanés; oeuvrer dans le développement de politiques et pratiques reliées au contrôle de la qualité des produits laitiers et de leurs succédanés à l'intérieur de tout le réseau de commercialisation, y compris le secteur de la consommation.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestation d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine du contrôle de la qualité des aliments.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K N8

Administrateur, classe III

Traitement à de 39 088 $ à 53 973 $

Période d'inscription:
du 17 janvier au 30 janvier 1981

Directeur du bureau d'admissibilité à l'enseignement en anglais

Concours spécifique numéro 625J-450002/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'éducation — Direction régionale de Montréal- 1 emploi à Montréal.

Attributions — Planifier, organiser et coordonner, sur le plan juridique et administratif, la mise en oeuvre des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'admissibilité à l'enseignement en anglais, notamment en dirigeant la mise en oeuvre des dispositions prévues dans la charte de la langue française, en administrant le bureau de l'admissibilité à l'enseignement en anglaise, en assurant le contrôle de la clientèle scolaire recevant l'enseignement en anglais.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'admissibilité à l'enseignement en anglais.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs

Traitement — de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 17 janvier au 30 janvier 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24, 25, 27 et 28

LE CENTRE HOSPITALIER DE LACHINE

a un pressant besoin d'un ou d'une

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Poste à temps complet, quart de travail de midi à 20 hres.

Exigences:

— Détenir un diplôme terminal universitaire en physiothérapie.

Salaire: selon convention collective.

Les personnes intéressées doivent communiquer avec:

Le Service du personnel
650-16e avenue
Lachine, Qué. H8S 3N5
Tél.: 637-2351, poste 267

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Conseiller en développement des marchés d'exportation

Pour les produits agricoles et alimentaires

Concours spécifiques — Ces concours visent à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation —
Concours numéro 102J-453001/JD- 1 emploi à Tokyo
Concours numéro 102J-453002/JD- 1 emploi à New-York
Concours numéro 102J-453003/JD- 1 emploi à Los Angeles

Attributions — Évaluer les possibilités d'exportation de produits agricoles et alimentaires sur le territoire concerné notamment en analysant le marché, les circuits commerciaux alimentaires que les centres décisionnels s'y rattachant: identifier les techniques de promotion les plus appropriées à une opération de pénétration de marché, participer à l'organisation d'activités de promotion de groupes et réaliser des interventions devant soutenir à postériori de telles activités de façon à provoquer la réalisation des projets spécifiques; favoriser la conclusion d'accords techniques et technologiques; élaborer et mettre en application une stratégie de prospection et de promotion industrielle et commerciale auprès des entreprises étrangères du secteur agro-alimentaire dans le but d'accroître les possibilités d'exportation et de générer des investissements manufacturiers au Québec.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences commerciales, économiques, agronomiques ou dans une autre discipline appropriée, de préférence avec spécialité en marketing et en commerce international; 8 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi, notamment en marketing et en commerce international, de préférence acquise dans le domaine agro-alimentaire. Chaque année d'études pertinentes complémentaires à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Connaissance d'usage de la langue anglaise pour les emplois à New York et Los Angeles, des langues anglaise et japonaise pour l'emploi à Tokyo. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec QC G1K 7X2

Agent de développement industriel, classe I

Traitement — de 32 179 $ à 37 949 $ Période d'inscription: du 17 janvier au 30 janvier 1981

Arpenteur-géomètre

Concours général numéro 110G-452001/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et, au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères de toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement au ministère des Transports
— 1 emploi à Hull
— 1 emploi à Jonquière
— 1 emploi à Noranda
— 1 emploi à Hauterive
— 1 emploi prévu à Montréal

Attributions — Exercer les attributions conformes à celles prévues dans la Loi des arpenteurs-géomètres en vue de l'établissement du réseau géodésique, de la délimitation du territoire et sa description légale, de la description graphique du domaine par la cartographie, le partage ou la délimitation de la propriété privée; intervenir dans l'inventaire et la mise en valeur des richesses naturelles, la réalisation des travaux publics et l'aménagement du territoire; accomplir d'autres travaux relevant de leur compétence.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec et posséder 3 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études et de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, G1K 7N8

Arpenteur-géomètre classe II

Traitement — de 24 242 $ à 32 233 $ Période d'inscription: du 17 janvier au 30 janvier 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Postes en

TRADUCTION ET TERMINOLOGIE JURIDIQUES

Le Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'Université de Moncton a pour mandat de produire des traductions et des glossaires français en "common law". D'importants travaux lexicographiques sont en cours dans les domaines du droit des biens, de la responsabilité civile et de la procédure civile. Le Centre est à la recherche de candidats pour chacun des postes suivants:

1 - Juriste

Le candidat a un intérêt marqué pour la recherche. Il sera appelé à faire la révision juridique des textes traduits pour en vérifier la concordance, et à collaborer activement aux travaux lexicographiques. Il doit avoir une bonne connaissance de la langue française. La connaissance de la "common law" constitue un atout considérable, bien qu'elle ne soit pas essentielle.

2 - Traducteur expérimenté

Le candidat a plusieurs années d'expérience en traduction vers le français. Il possède une bonne connaissance de l'anglais lui permettant de comprendre des textes compliqués. Ses tâches l'amèneront à participer aussi bien aux travaux lexicographiques qu'à ceux de traduction.

Les candidatures seront étudiées avec discrétion. S'adresser au plus tard le 16 février (avec curriculum vitae et trois noms de répondants) à:

Me Gérard Snow
Directeur du Centre de traduction et de terminologie juridiques
École de Droit
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

Pour renseignements: (506) 858-4560.

ARBITRAGISTE

(marché monétaire et obligataire)

Service Financier

Concours no.: 81-FQ-E-1

LA DESCRIPTION:
Sous l'autorité du Gestionnaire du porte-feuille, effectue la gestion de l'encaisse et procède aux transactions nécessaires au bon maintien du portefeuille sur le marché monétaire et obligataire. Compile diverses données portant sur la conjoncture économique et l'évolution des marchés financiers et participe à leur analyse. Prépare certains rapports reliés à la gestion du porte-feuille.

LES EXIGENCES:
— D.E.C. en techniques administratives, option finance; expérience de la gestion du portefeuille. Cependant, toute autre combinaison de scolarité et d'expérience pertinente pourra être examinée.
— Connaissance de la langue française et anglaise parlée et écrite.

LES CONDITIONS:
— Plan complet d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, avant le 28 janvier 1981, au: Service du Personnel, Fédération des Caisses Populaires Desjardins de Québec, 95 avenue des Commandeurs, Lévis, G6V 6P6.

fédération des caisses populaires desjardins de québec

CENTRE DE SANTÉ DE L'ARCHIPEL

Directeur(trice) Général(e)

Le Centre de Santé
Le Centre de Santé de l'Archipel est un établissement à vocations multiples comprenant un centre local de services communautaires (CLSC) et un centre hospitalier de 52 lits de soins aigus et de 60 lits de soins prolongés. Le centre fournit l'ensemble des services de santé et une très grande partie des services sociaux à la population des Îles-de-la-Madeleine, soit 13,500 habitants. La mission du Centre de Santé est de travailler au maintien et à la promotion de la santé de la population des Îles.

Le poste:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'ensemble des activités de l'établissement dans le but d'assurer des services à la population, conformément à la mission et aux objectifs de l'établissement et dans le cadre de la Loi et des règlements.

Le Candidat:
Le candidat choisi devra posséder une formation universitaire en administration et/ou en sciences humaines.

Il devra avoir trois années d'expérience administrative dans le domaine des affaires sociales, dont deux à un poste de cadre supérieur.

Il devra être sensibilisé aux multiples déterminants de la santé (physique, psychologique, social, environnement, etc...).

Il devra posséder de la créativité, du leadership, du dynamisme et être un bon communicateur.

Rémunération:
En conformité avec la politique des cadres du Ministère des Affaires Sociales (classe 21). De plus certains bénéfices additionnels sont prévus (prime d'éloignement, déménagement) pour tenir compte du contexte géographique.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 31 janvier 1981.

Président du Conseil d'Administration
Concours du Directeur Général
Centre de Santé de l'Archipel
Cap-aux-Meules
Îles de la Madeleine
G0B 1B0

Le centre de services sociaux Ville-Marie

est à la recherche d'un

TECHNICIEN EN RECHERCHE STATISTIQUE

pour la conception et la coordination de projets précis en collaboration avec d'autres organismes de services sociaux.

- Expérience dans le domaine de l'évaluation d'un programme de services sociaux de grande envergure subventionné par le gouvernement.
- Connaissance des politiques en matière de services sociaux.
- Expérience dans l'utilisation du S.P.S.S. et d'autres systèmes de recherches statistiques ainsi que dans l'analyse de données démographiques.

Exigences:
Maîtrise en sciences humaines ou l'équivalent.
Connaissance des deux langues officielles.

Envoyer curriculum vitae à:

Eileen Shore
4081, rue Ste-Catherine ouest
Westmount, (Québec)
H3Z 1P2

National Capital Commission / Commission de la Capitale nationale

Chef de la politique d'urbanisme

La Commission de la Capitale nationale (Ottawa) requiert les services d'un urbaniste d'expérience pour diriger et coordonner le travail de quatre urbanistes principaux effectuant l'analyse, l'évaluation et la formulation des politiques d'urbanisme touchant avant tout les aspects physico-spatiaux de l'aménagement entraînant la préparation et la mise à jour d'une stratégie générale servant de guide en matière de participation fédérale à l'aménagement, à la conservation et à l'embellissement de la région de la Capitale nationale et de base à l'élaboration des programmes et à la planification des projets.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: diplôme de deuxième cycle en urbanisme et planification régionale, avec plusieurs années d'expérience pertinente, de préférence à des tâches de surveillance, dans un organisme public ou une firme privée de conseils s'occupant activement d'un large éventail de question d'urbanisme et d'urbanisme régional.

TRAITEMENT: jusqu'à $37,040, selon la compétence et l'expérience.

En raison de la nature du poste, le titulaire devra pouvoir immédiatement travailler en français et en anglais (conditions essentielles).

Transmettre les demandes d'emploi à l'adresse qui suit, au plus tard le 30 janvier 1981, sans oublier d'inscrire le numéro du concours (1980-62-DE) et en donnant tous les renseignements pertinents:

Agent principal de dotation
Division du personnel
Commission de la Capitale nationale
161 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario)
K1P 6J6

Canada

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL / INTERNATIONAL DEVELOPMENT RESEARCH CENTRE
CANADA

Le Centre de recherches pour le développement international, société publique créée par une loi du Parlement canadien, a pour mission d'appuyer des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en voie de développement. Le Centre souhaite recruter un/une

SCIENTIFIQUE

titulaire d'une maîtrise qui aura la charge d'établir un service d'information en agroforesterie. Le service en question sera basé à Nairobi, au Kenya, et couvrira des projets de recherche se déroulant dans plusieurs pays et coordonnées par le Conseil international pour la recherche en agroforesterie. Ce domaine scientifique qui est relativement nouveau porte à la fois sur les systèmes culturaux agricoles et la foresterie. Des connaissances dans des domaines connexes tels que l'horticulture et la botanique économique seraient appréciées. Le candidat recherché doit avoir une personnalité ouverte, de l'initiative et une bonne aptitude à entretenir des relations avec des scientifiques de diverses nationalités et spécialisés dans des domaines différents. Le service à établir devrait être hautement sélectif. Le titulaire répondra aux demandes après consultation de toutes les sources d'information disponibles plutôt qu'il ne constituera un dossier d'ensemble en prévision de demandes d'informations à venir. Une expérience en information est une qualité importante mais non indispensable. Une parfaite connaissance du français est essentielle.

Le contrat de travail proposé est d'une durée déterminée de deux ans, mais il n'est pas exclu qu'il soit prorogé directement par le CIRAF. Le salaire de base peut aller jusqu'à 25,000 $ avec en plus des indemnités d'expatriation. Le candidat sera appelé à se déplacer dans la région de Nairobi et à visiter des projets du CIRAF dans d'autres pays.

Les candidats doivent faire parvenir leur demande confidentielle avec C.V. au Bureau du Personnel, Centre de recherches pour le développement international, B.P. 8500, Ottawa, Ont. K1G 3H9.

Centre de services sociaux de l'Outaouais

POSTE VACANT

Chef du service d'information

Cadre intermédiaire: classe 14

POSTE: numéro 846

ENDROIT: Direction des services professionnels Hull.

ENDROIT:
Direction des services professionnels Hull.

FONCTIONS:
Gérer les activités relatives au systèmes de conservation et de traitement d'information, c'est-à-dire:
— voir à la planification et au fonctionnement quotidien des systèmes d'archives, de statistiques et d'informatique;
— voir à la planification du développement d'un centre de documentation et d'un système audio-visuel.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire en administration ou en informatique et trois (3) années d'expérience en système de gestion. Une connaissance pertinente de la progammation en informatique est nécessaire.

TRAITEMENT:
À établir selon les règles de rémunération des cadres du réseau des affaires sociales (classe 14)

Prière de faire parvenir toute demande accompagnée de votre curriculum vitae à la:

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
105 boul. Sacré-Coeur
Hull (Québec)
J8X 1C5

AVANT LE 27 JANVIER 1981

hôtel-dieu de montmagny

Recherche les services d'un (e)

Directeur (trice) des soins infirmiers

Centre Hospitalier de 150 lits dont 125 de soins de courte durée et 25 de soins prolongés, offrant des soins généraux et spécialisés, opérant un Département de Santé Communautaire.

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur des soins Infirmiers exerce les activités ou fonctions en vertu de la Loi et des Règlements sur les Services de Santé et les Services Sociaux ainsi que celles prévues au plan d'organisation du Centre Hospitalier.

EXIGENCES:
Infirmier (ère) licencié (e) possédant un baccalauréat en sciences infirmières ou préférablement une maîtrise dans cette même science ou en administration hospitalière ou l'équivalent.
Posséder une expérience directe ou connexe à la fonction d'au moins 2 à 3 ans.

SALAIRES ET AVANTAGES D'EMPLOI:
Application des échelles de salaires et des avantages d'emploi en provenance du Ministère des Affaires Sociales.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae seront adressées avant le 30 janvier 1981 à:

DIRECTEUR GÉNÉRAL,
HOTEL-DIEU DE MONTMAGNY,
350 BLVD TACHE OUEST,
MONTMAGNY, P.Q.
G5V 3R8
TÉL: 418-248-0630

Université Laval

PROFESSEURS DÉPARTEMENT DE DIDACTIQUE

Domaine:
Didactique du français, langue maternelle au primaire.
Poste I: application linguistique à l'enseignement dans les domaines suivants: phonologie, grammaire et lexicologie.
Poste II: didactique de la littérature enfantine au primaire.

Fonctions:
Domaine et perfectionnement des enseignants du niveau primaire. Programme de perfectionnement des maîtres de français (PPMF-Laval). Formation des animateurs du PPMF. Rédaction de cours du PPMF. Recherche-action dans des classes du primaire. Enseignement, encadrement et supervision des étudiants des 1er et 2e cycles. Participation aux activités départementales.

Critères de sélection:
Doctorat ou l'équivalent. Expérience d'enseignement et de recherche. Expérience de travail dans le milieu scolaire, au préscolaire ou au primaire. Intérêt marqué pour la formation théorique et pratique des enseignants de français, et pour la recherche appliquée.
Poste I: connaissances en didactique du français au primaire.
Poste II: connaissances théoriques et pratiques en littérature enfantine.

Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction:
1er juin 1981.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 février 1981 (Spécifier le poste) à:

Madame Lucie Samson-Turcotte, directrice
Département de didactique
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

AVOCAT(E)

Jeune avocat(e) bilingue est recherché(e) par une étude de pratique générale importante.

Le Candidat(e) doit manifester un intérêt pour les affaires commerciales et contentieuses.

De plus, on vous prie de faire valoir vos expériences en plaidoirie.

Le Curriculum Vitae devra nous être expédié à:

King, Haberkorn & Durocher
PLACE SHERBROOKE
1010 ouest, rue Sherbrooke
SUITE 2114
Montréal, Québec
H3A 2R7

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public à soins multiples de 568 lits situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche un (e)

CHEF D'UNITÉ «SOINS PHYSIQUES»

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur des soins infirmiers, le chef d'unité identifie, planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à l'administration des soins de son service dans le but d'assurer aux bénéficiaires des soins adéquats.

EXIGENCES:

A) Scolarité: D.E.C. en techniques infirmières, plus une année de spécialisation dans la même discipline ou en techniques administratives ou l'équivalent.

B) Expérience: Deux (2) ans d'expérience pratique, deux (2) ans d'expérience de gestion.

C) Autres: Etre membre en règle de l'O.I.I.Q.

SALAIRE: Selon la politique de rémunération du Ministère des Affaires Sociales (Classe 13) et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats (tes) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 février 1981 au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Québec, G0T 1T0

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

ATTENTION

INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN!!

(Concours ouvert aux hommes et aux femmes)

Le Collège requiert les services d'un instructeur pour renseigner dans leur programme de technologie électronique au Campus de Bathurst.

Le postulant devra enseigner dans un programme post-secondaire de deux ans conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études techniques. Il devra enseigner en français, la partie théorique ainsi que la partie pratique de l'électronique, soulignant particulièrement l'application industrielle. Le poste offre d'excellentes conditions de travail, des heures de travail régulières, des avantages sociaux tels que pension, l'occasion de participer à une assurance-vie et à une assurance médicale (Croix-bleue), ainsi que des vacances et des congés de maladie pouvant être accumulés. Lorsqu'un instructeur possède la compétence voulue, il a droit à deux mois de vacances.

Nous invitons les candidatures de ceux qui possèdent un diplôme universitaire en électrotechnique ou qui sont membres de l'Association des ingénieurs professionnels du Nouveau-Brunswick, et qui possèdent trois années d'expérience dans l'industrie. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Le salaire varie entre $19,860 et $28,152 (présentement à l'étude) selon les titres et qualités et l'expérience. Nous offrons la formation pédagogique nécessaire à ceux qui n'ont pas cette formation.

Faites parvenir votre candidature au soussigné avant le 30 janvier 1981. Envoyez un résumé de vos titres et qualités, votre formation et votre expérience.

M. T. Belliveau,
Directeur adjoint de l'administration
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Campus de Bathurst
C.P. "I"
Bathurst, N.-B.
E2A 3Z2

AVON

SERVICE DU PERSONNEL

Section de la francisation de l'entreprise

La francisation de notre entreprise nécessite la création de nouveaux postes offerts aux femmes et aux hommes.

TRADUCTEURS (2)

Fonctions:

Traduire des textes de nature technique, semi-technique et administrative, principalement de l'anglais au français.

Exigences:

Posséder, de préférence, un diplôme universitaire en traduction, plus un minimum de 3 ans d'expérience dans le domaine de la traduction.

Traitement:

Une gamme complète d'avantages sociaux est offerte et la rémunération sera proportionnelle à la compétence et à l'expérience de la personne choisie.

Lieu de travail: Pointe Claire.

Les demandes seront traitées confidentiellement.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae ou téléphoner à:

695-3371

Service du personnel
AVON CANADA INC.
Case postale 8000
Pointe-Claire, Québec, H9R 4R3

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

DOYEN

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Un comité de mise en candidature a été constitué, selon les Statuts de l'Université, en vue de la nomination d'un doyen, à la Faculté de théologie. Présidé par le recteur, le Comité comprend deux professeurs de cette faculté, MM. Yvon Bonneville et Louis Racine, un étudiant, M. Jean Brouillette, et un membre extérieur à l'Université désigné par le Conseil de la Faculté, M. Jean-Pierre Proulx.

Le Comité invite toute personne ou tout organisme intéressés à faire des recommandations, commentaires ou suggestions relativement à cette nomination, à les présenter par écrit ou en audience.

Pour une audience auprès du Comité, prendre rendez-vous avant le 17 février 1981 auprès du secrétaire du Comité. Téléphone: (819) 565-5954 ou 5913.

Les interventions faites par écrit doivent parvenir au plus tard le 24 février 1981 à M. Yvon Bonneville à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature au poste mentionné doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au plus tard le 24 février 1981 à:

M. Yvon Bonneville, secrétaire
Comité de mise en candidature
Faculté de théologie
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

OFFRE D'EMPLOI

GREFFIER ADJOINT

SOMMAIRE

Sous la direction du Greffier, réalise toutes les tâches qui lui sont confiées, relevant de par leur nature du service du Greffe et remplace celui-ci dans l'accomplissement des fonctions et attributions qui lui sont dévolues en application de la Loi des Cités et Villes. Peut, à l'occasion, conseiller du point de vue légal les différents services municipaux.

EXIGENCES

— Licence en droit avec quelques années d'expérience pertinente au domaine municipal;
— Un candidat membre du barreau serait un atout;
— Capacité et volonté d'assumer des responsabilités nombreuses et variées et aptitudes personnelles appropriées;
— Connaissance de la Loi des Cités et Villes, des règlements municipaux et de la législation relative à d'autres matières civiles et administratives.

TRAITEMENT

Le traitement sera déterminé sur la base de l'échelle salariale du personnel de la Direction générale de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. De plus, est accordé un excellent programme d'avantages sociaux.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Toute offre d'emploi sera traitée confidentiellement et devra parvenir à l'adresse indiquée avant 16 h 30 le vendredi 30 janvier 1981.

Service du Personnel
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
Case postale 1025
Saint-Jean-sur-Richelieu, (Québec)
J3B 7B2

COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE

COORDONNATEUR DE SECTEUR

(SECTEUR DES SCIENCES ET TECHNIQUES PHYSIQUES ET ADMINISTRATIVES)

FONCTIONS:

Sous la responsabilité du directeur des services pédagogiques, il exerce les fonctions de gestion du secteur tant à l'enseignement régulier qu'à l'éducation aux adultes.

Tout en participant à la gestion de l'ensemble des services pédagogiques, il est plus particulièrement chargé pour son secteur des activités suivantes:

— coordination de l'animation pédagogique, des activités d'enseignement et du développement;
— participation au processus de sélection et d'évaluation du personnel;
— gestion des ressources;
— coordination avec le monde du travail;
— participation au processus d'information scolaire et professionnelle.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:

— diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié;
— cinq (5) années d'expérience pertinente dans le milieu de l'éducation.

TRAITEMENT:

Selon le règlement relatif aux conditions d'emploi des cadres et gérants des Collèges du Québec.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des documents attestant leur expérience et leur scolarité au plus tard le 30 janvier 1981 à:

M. Jean Dagnault
Secrétaire général
Collège de la région de l'amiante
671 sud, boulevard Smith
Thetford Mines, QC G6G 1N1

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24, 25, 26 et 28

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL (secteur anglais) requiert immédiatement les services de personnes qualifiées pour enseigner les matières suivantes:

— l'hydrothermie (métal en feuille)

— l'art dramatique et la lecture.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir une lettre et leur curriculum vitae ainsi qu'un résumé de leur expérience au

Responsable du personnel
Division des ressources humaines
La Commission des écoles catholiques de Montréal (secteur anglais)
3737 est, rue Sherbrooke
Pièce B-200
Montréal
H1X 3B3

CÉCM
LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SUCO

Service universitaire canadien outre-mer

AVIS D'OUVERTURE DE POSTE-CANADA

Le SUCO recherche, pour son Service des Finances,

une SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Fonctions:

- Assure le secrétariat du Service;
- prépare l'ensemble des transactions bancaires incluant les lettres de crédit pour les programmes outre-mer et l'émission des chèques au Canada;
- assure le suivi des dossiers du personnel.

Exigences:

- Une scolarité adéquate ainsi que plusieurs années d'expérience pertinentes à la tâche sont requises.

CONDITIONS GÉNÉRALES:

Poste à:
Montréal, poste contractuel pour deux (2) ans

Salaire et avantages sociaux:
Selon la convention collective (en négociation).

Entrée en fonction:
Le plus tôt possible.

Fermeture du concours:
30 janvier 1981.

Faire parvenir les curriculum vitae à:

Raphaël Assor
Directeur des Finances
SUCO
4824, Côte des Neiges
Montréal, Qué.
H3V 1G4

Université Laval

PROFESSEUR DE TRADUCTION DE L'ANGLAIS VERS LE FRANÇAIS

Département de langues et linguistique

Un poste de professeur à temps complet. Traitement et termes d'engagement selon la convention collective entre l'Université Laval et le Syndicat des professeurs de l'Université Laval.

Date d'entrée en fonction: 1er juin 1981
Durée du contrat: 3 ans, renouvelable.

DESCRIPTION DU POSTE:

Enseignement de la traduction (théorie et pratique), de la version approfondie et, le cas échéant, de la version scientifique dans le cadre du programme de Baccalauréat spécialisé en traduction. Enseignement éventuel au niveau de la Maîtrise en terminologie et traduction, et encadrement d'étudiants gradués. Recherche dans les domaines de la traduction, de la terminologie ou de la linguistique différentielle.

Qualifications:

Doctorat en linguistique ou en traduction ou équivalence de doctorat dans l'un de ces domaines. Expérience de traducteur professionnel essentielle et expérience de réviseur professionnel souhaitable. Langue maternelle française. Excellente connaissance de l'anglais.

Date de clôture du concours:

Le 28 février 1981 ou ultérieurement si à cette date le poste n'est pas pourvu.

Faire parvenir un curriculum vitae complet et à jour, les principales publications, de même que le nom et l'adresse de trois répondants à:

Monsieur André Boudreau
Directeur
Département de langues et linguistique
Faculté des lettres
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES

La Clinique Communautaire de Pointe St-Charles est un organisme de santé contrôlé par les citoyens dont l'objectif est d'organiser des services préventifs et curatifs et de regrouper les citoyens autour des questions de santé afin d'améliorer les conditions de santé à court et à long terme.

MÉDECIN À PLEIN TEMPS

TACHES:

— S'occuper de la distribution des soins individuels de base et de prévention
— Travailler avec une équipe multidisciplinaire
— Participer aux activités de la Clinique

EXIGENCES:

— Omnipraticien diplômé
— Capable de travailler en équipe avec des "non professionnels"

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur Curriculum Vitae à la

Clinique Communautaire de Pointe St-Charles, 2312 Centre, Montréal, Québec, à l'attention de Gary Furlong. No. de tél.: 937-9251, local 57

Université Laval

Professeur en sociologie

TYPE DE POSTE:

Poste régulier à temps plein au Département de sociologie.

FONCTIONS:

Le candidat devra pouvoir assumer des tâches d'enseignement dans les programmes offerts par le Département de sociologie aux trois cycles d'études, participer aux activités de recherches du département et au développement de nouveaux champs de recherches et apporter une contribution à la gestion des activités courantes du département.

CRITÈRES DE SÉLECTION:

Le candidat sera choisi en fonction de l'excellence de son dossier. Le département se réfèrera en particulier aux critères suivants pour effectuer son choix:

- aptitudes à contribuer par l'enseignement ou la recherche à l'un ou l'autre des quatre champs qui sont prioritaires aux études avancées: culture, développement, travail et interventions sociales;
- avoir de l'expérience en recherche;
- posséder des qualités reconnues de pédagogue.

EXIGENCES:

Doctorat en sociologie (Les candidatures de personnes en rédaction de thèse seront prises en considération, compte tenu de l'excellence du dossier).

TRAITEMENT:

Le traitement et le rang académique seront fixés selon les normes de la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Le 1er juin 1981.

Faire parvenir avant le 28 février 1981 le curriculum vitae détaillé et la liste des publications à:

Simon Langlois
Directeur
Département de sociologie
Université Laval
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2226

Cité universitaire, Québec

CSS GIM

Le Centre de Services Sociaux de la Gaspésie et des Iles de la Madeleine

RECHERCHE

DEUX (2) Chefs d'Unité

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur de succursale le (la) titulaire du poste dirige et contrôle les activités professionnelles et administratives relatives aux services sociaux dispensés dans son unité.

De façon plus particulière, il(elle):

— supporte par son expertise le personnel clinique dans ses activités professionnelles quotidiennes;
— participe à l'élaboration des normes et standards de pratiques professionnelles et s'assure de leur application dans les interventions auprès des bénéficiaires;
— s'assure de la livraison des services sociaux dispensés par son unité;
— s'assure de l'application des politiques, procédures et mécanismes en vigueur;
— dirige le personnel de son unité, participe à sa sélection et procède à des évaluations périodiques du rendement;
— accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS:

Détenir un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en service social d'une Université reconnue au Québec.

Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience en service social clinique.

Toutefois, une scolarité et/ou une expérience additionnelle en service social clinique sera (seront) considérée (ées).

EXIGENCES:

Utiliser un véhicule automobile personnel dans l'exercice de ses fonctions.

ENDROIT:

(Réf.: # 287) 1 poste à la succursale de Ste-Anne-des-Monts.
(Réf.:# 288) 1 poste à la succursale de Chandler.

RÉMUNÉRATION:

Conformément à la politique de rémunération des cadres du réseau des Affaires Sociales.

CLASSE 14: Minimum: $25 652.00/année
Maximum: $36 160.00/année

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur offre d'emploi, en mentionnant le numéro d'affichage, avant le 23 janvier 1981 à 16:30 heures à l'adresse ci-dessous mentionnée:

C.S.S. G.I.M.,
Direction des Ressources Humaines,
Case Postale 39 - GASPÉ
G0C 1R0

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Voir autres annonces classées, en page 12

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-DOROTHÉE, magnifique bungalow, pierre/brique, fini boiseries naturelles, tapis mur à mur, sous-sol, magnifique jardin, $59,500. Immeubles PAL Courtier. 489-1260 21-01-81

SNOWDOWN, duplex, semi-détaché, 1-5 et 1-6, chêne, foyers, garage, en face d'un parc $79,500. Immeubles PAL Courtier. 489-1260 21-01-81

HAMPSTEAD: Situé près du Collège Marie-de-France, transports et commerces, cottage de 8 pièces renové, 2 foyers, grand jardin. $170,000. Sylvia Cohen 735-6433, 482-5948. Trust Général, Courtier 19-01-81

DUVERNAY, luxueux bungalow, sous-sol fini, foyer, piscine creusée, grand terrain. MLS, Thérèse Martin 354-2950, 352-7164. Trust Général Courtier 19-91-81

REPENTIGNY, bungalow six pièces, foyer, porte-patio, grand terrain. MLS, Thérèse Martin 354-2950, 352-7164. Trust Général Courtier 19-01-81

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

GRANDE MAISON DE CAMPAGNE, rénovée, piscine, écurie, grand terrain, bord rivière St-François, $60,000. L'Avenir, comté Drummondville, 1-819-394-2916. 19-01-81

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2 h à 7 h. 524-3852. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS



RENDEZ-VOUS
Agence de rencontres professionnelle
282-0058
Nous adressons nos services surtout aux professionnels, aux cadres, ainsi qu'aux femmes et hommes d'affaires.
J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

Nous souhaitons regrouper un nombre limite de personnes âgées de 30 à 45 ans qui sont intéressées à approfondir la dimension affective à l'intérieur d'un groupe, par des échanges intellectuels et affectifs. Ces rencontres ont lieu à Ste-Adèle, P.Q. les vendredi et samedi soir. Ceci n'est pas une agence de rencontre. Lundi, mardi, mercredi après 18h, Mtl 341-5378, Laurentides 1-819-327-2478 vendredi, samedi, dimanche. 26-1-81

VOYAGES

JEUNE FEMME FRANÇAISE professeur d'art plastique, 30 ans, échangerait pendant prochain été appartement + voiture, Sud de la France contre mêmes commodités avec enseignante québécoise. Tél.: 279-1921, sem.: 18 à 21 h. 19-01-81



La bonne forme, c'est de plus en plus courant chez nous.

PARTICIPACTION®
Le mouvement canadien du bien-être physique.

Un ascenseur nommé terreur

CHICAGO (AFP) — Un des ascenseurs de l'immeuble de la First National Bank de Chicago a fait cette semaine une chute de 56 étages, ne faisant que 11 blessés parmi les passagers.

Selon l'un des techniciens de l'immeuble, la catastrophe n'a été évitée que grâce à l'un des freins de secours de l'ascenseur qui a automatiquement fonctionné, alors que l'autre est resté en position ouverte.

Un hôpital de Chicago a indiqué qu'aucune de 11 personnes blessées n'était dans un état grave, mais que plusieurs étaient en état de choc.

† DÉCÈS

DAOUST, Lucille. — À Montréal, le 15 janvier 1981, est décédée, Mme Lucille Aumont épouse de feu Roland Daoust. Elle laisse dans le deuil 1 soeur, Lorraine Joly, ses beaux-frères et belles-soeurs: Rodrigue Joly, M. et Mme Léon Daoust (Lucienne), Sylvia Daoust, Claire Bédard, Alberte Daoust, ses nièces: Micheline Laurin (épouse du Dr. Jack Rishikof), Christiane, Danielle et François Joly ainsi que plusieurs neveux et nièces par alliance. Les funérailles auront lieu le samedi 17 janvier. Le convoi funèbre partira des salons J.R. Deslauriers et Urgel Bourgie No 5650 rue Côte des Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 11:00 heures, et de la là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

À SURVEILLER

—18— DIMANCHE

La faculté de musique de l'Université de Montréal offre un concert de musique baroque qui aura lieu au 2375, chemin de la Côte Sainte-Catherine à 20 h 30. M. Michel Ducharme, baryton, M. Réjean Poirier, claveciniste, Mme Margaret Little, viole de gambe et M. Jean-Pierre Pinson et Mme Lucie Laneville à la flûte à bec interpréteront des oeuvres de Purcell, Steffanie, Gauthier de Marseilles et Mancini.

■

L'Association pulmonaire du Québec, dont le mandat est la prévention des maladies respiratoires, organise encore cette année la Semaine des non-fumeurs qui se tient à compter de ce jour. Diverses manifestations sont prévues.

■

Sentiers-Québec rappelle à tous les fervents de la raquette qu'il est toujours possible de profiter de nos bons hivers québécois. Tous les dimanches une sortie est organisée. Pour renseignements: 374-4700, poste 450.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprétera lors de la messe de 11 h, *Quarti Toni* de Vittoria et, à l'offertoire, *O Salutaris* de Van Berchem.

■

Une série de petites pièces sera présentée au théâtre de l'Ambulance au Salon de l'auto, à la Place Bonaventure, à 15 h.

■

À 19 h 30, au Centre culturel d'Outremont, 1357 rue Van Horne, il y aura conférence avec diapositives intitulée «Accueillir les extra-terrestres» donnée par Mme Jacqueline de Vastey et M. Jean-Denis Saint-Cyr.

■

À l'église St. Andrew and St. Paul (angle Sherbrooke et Redpath), à 19 h 30, il y aura célébration oecuménique de la parole dans le cadre de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Entrée libre.

■

À l'église Saint-Joseph-du-Mont-Royal, 1620 boul. Laird, Ville Mont-Royal, à 20 h, il y aura célébration oecuménique de la parole ouvrant une exposition oecuménique sur «la diffusion des livres saints à travers les âges». L'entrée est libre et l'exposition est ouverte tous les soirs de la semaine.

—19— LUNDI

«L'Acadie: mythe folklorique ou vision d'avenir» sera le thème de la conférence donnée par M. Pascal Mallet, journaliste de l'Agence France-Presse devant l'Alliance française de Montréal à 20 h 45 à l'hôtel Windsor.

■

Le département de géographie de l'Université de Montréal donne la parole au professeur Sherry Olson de l'Université McGill à 16 h 30, au 520, chemin de la Côte Sainte-Catherine. Il parlera de «la géographie historique de la ville de Baltimore. Cycles de construction et crises urbaines».

■

Le Centre d'information et de référence pour femmes, par l'entremise de la Commission des écoles catholiques de Montréal, vous offre un cours intitulé «Alimentation 1». Ce cours consiste en une série de 10 rencontres animées par Mme Francine Simard, diététiste professionnelle qui donnera de précieuses informations sur la préparation et la cuisson des aliments ainsi que sur la planification de repas équilibrés à prix modique. Pour inf.: 842-4781.

■

Les activités sportives et culturelles du Centre communautaire YMCA International, 5550 avenue du Parc (angle Saint-Viateur) débutent cette semaine. Pour des renseignements supplémentaires sur le programme aquatique, le karaté, le tai-chi, le tennis, le wen-do, le yoga, l'art floral, le fléché, s'adresser à 271-2548.

■

L'Institut de futurologie appliquée du Canada invite le public à une conférence-discussion intitulée: «La famille, cellule fondamentale ou cellule se modifiant parallèlement à l'évolution humaine?» Cette soirée animée par M. Louis Mathier, aura lieu à 20 h au 6507 de Châteaubriand.

■

Les femmes dont les enfants commencent à grandir' qui ont le goût de découvrir les richesses de la vie au foyer, de retourner travailler ou étudier, faire du bénévolat, peuvent s'inscrire à «Laval au féminin inc». en téléphonant à Marie-Jeanne au 688-7894 ou à Renée à 667-0931.

■

Pour la troisième année consécutive, le Regroupement des récupérateurs à la source organise une session de formation pour les groupes membres et les nouveaux groupes intéressés à démarrer des projets dans leur localité. Pour inf.: 526-0034.

■

Un atelier de relaxation — créativité a été structuré au Centre d'épanouissement Le Lotus pour les gens du 3e âge. Une rencontre d'information a lieu à 13 h au 10055 Papineau, angle Saurioi. Pour renseignements: 387-9663 ou 387-9174. Une session de yoga pour enfants aura également lieu le lundi après-midi, à 16 h 30.

■

Le département de génie rural de l'Université Laval tient son 9e colloque au pavillon de services, 2450 boul. Hochelaga à Sainte-Foy. Une cinquantaine de conférenciers y discuteront des cinq grands thèmes au programme dont l'utilisation des déchets en agriculture, les productions vaches-veaux et veaux de grains au Québec, l'électrification rurale et électronique, les micro-ordinateurs et calculatrices et le tracteur agricole en 1981.

■

Le YMCA communautaire de Saint-Laurent vous invite à vous inscrire à l'un de ses cours de conditionnement physique qui débutent ce jour et qui ont lieu à 6 h 40 pour les lève-tôt, à 9 h ou 10 h en matinée, à midi, en fin d'après-midi à 17 h, en soirée à 19 h ou 20 h et le dimanche, pour la famille, à 13 h. Pour information supplémentaire: 748-6128.

—20— MARDI

M. Michel Raynal de l'IRISA-INRIA France, sera le conférencier invité du département d'informatique et de recherche opérationnelle de l'Université de Montréal. Il parlera de «structures de communication extensibles» à 11 h 30 au Pavillon principal.

■

Aux mardis du Centre de recherches caraïbes de l'U de M, M. Jean Benoist parlera des «convergences et différences au sein d'un monde créole», à midi 30, au Pavillon Lionel-Groulx.

■

Le Comité étudiant Québec-Israël de l'U de M organise une conférence de M. Golan, vice-consul d'Israël de Montréal. M. Golan entretiendra son auditoire de «perspectives de paix», à 19 h 30, au Pavillon Lionel-Groulx.

■

La faculté de musique de l'Université de Montréal, présente, sous le titre «Musiques pour haut-parleurs» un concert commenté par M. Denis Lorrain qui présentera des oeuvres réalisées en France par l'Université de Paris 1. Rendez-vous à 20 h 30, au 2375, chemin de la Côte Sainte-Catherine.

■

À l'église Saint-Joseph-de-Mont-Royal, à 20 h, il y aura conférence sur «la diffusion des Livres saints à travers les âges» donnée par le père Léandre Poirier, o.f.m., suivie d'un tour guidé de l'exposition oecuménique. Entrée libre.

■

M. Marc Lavallée, de la Société d'astronomie de Montréal, prononcera une causerie intitulée «Les comètes: de l'Antiquité à l'ère spatiale», à 20 h, au Centre de loisirs Saint-Mathieu, 7110, 8e avenue, près de Jean-Talon. Entrée libre.

■

L'Association des manufacturiers canadiens, division du Québec, organise un colloque d'une journée sur «l'Environnement et la qualité du milieu» qui aura lieu à l'hôtel Reine Élizabeth.

■

À 20 h, dans la salle Gatineau de l'hôtel Reine Elizabeth, le docteur André Pashayan de l'hôpital vétérinaire de Westmount, donnera une conférence sur le «parvo virus canin».

■

Le Centre Teilhard de Chardin tient une réunion pour toute personne intéressée à la vision teilhardienne, à 20 h, au Gesù, 1205, rue Saint-Alexandre. Entrée libre. Pour inf.: 523-6966 ou 270-1472.

■

M. Robert Blair, président de Nova Alberta Corporation inaugurera la saison 1981 des déjeuners-causerie hebdomadaires de la Chambre de Commerce, à midi 30, à l'hôtel Windsor...

■

«Travailler avec l'esprit», un cours de psychologie et de méditation bouddhiques, commence au Centre Dharmadhatu de Montréal, au 5311 avenue du Parc. Pour inf.: 279-9115.

■

L'ordre des ingénieurs du Québec tient son colloque régional sur «l'avenir de l'ingénieur dans la PME» à l'Auberge des gouverneurs de Sainte-Foy.

■

L'Association canadienne pour les Nations unies, filiale de Montréal, reçoit M. Fred H. Knelman, de l'Université Concordia qui parlera de la géopolitique de l'énergie, à 20 h 30, au 1455 ouest, boul. de Maisonneuve.

—21— MERCREDI

Le département de pathologie de l'Université de Montréal organise un colloque dirigé par M. René Simard de l'Institut du cancer sur le thème «Rôle de l'enveloppe nucléaire dans la réplication de virus Herpès et le transport des protéines», à 15 h, au Pavillon principal.

■

Le département de microbiologie et immunologie de l'Université de Montréal présente à 16 h, au Pavillon principal, une conférence de M. Jean Joncas intitulée «Infection EBV et immuno-déficience».

■

À l'École d'architecture de l'Université de Montréal, une conférence-débat sur «les débouchés des diplômés en architecture» d'après les résultats de l'enquête Vergès-Escuin menée auprès des diplômés des promotions 1966 à 1979 a lieu. M. Patrick Blouin, président de l'Ordre des architectes du Québec et M. Jean Ouellet, directeur de l'École d'architecture y participeront.

■

Le Service de pastorale de l'U de M organise une rencontre-échange avec le docteur Victor Goldbloom, ancien ministre et président du Conseil canadien des chrétiens et des juifs. Le thème de la rencontre qui aura lieu à 19 h 30 au Centre communautaire sera «Être juif au Québec aujourd'hui.»

■

La faculté de musique de l'U de M présente un exercice de la classe de flûte de Mme Gisèle Masino, à 17 h 15, au 2375 chemin de la Côte Sainte-Catherine.

■

Au centre d'essai de l'Université de Montréal, le film hongrois de Marta Meszaros «Elles deux» sera présenté à 19 h 30 et 21 h 45 au Centre communautaire.

■

Le Conseil du patronat du Québec tient un colloque sur l'économie à l'hôtel Bonaventure. M. Bernard Landry sera conférencier au déjeûner.

■

«Les contrats de mariages à Québec entre 1792 et 1800» sera le thème de la conférence donnée par Mme Hélène Dionne devant la Société de généalogie de Québec, à 20 h, au 1035, rue de la Chevrotière à Québec. Entrée libre.

■

Afin de souligner d'une façon toute spéciale l'Année internationale des handicapés, et aussi d'inciter chacun à faire sa part pour le succès de cet événement de grande envergure, le restaurant «Le Vieux Pêcheur» ouvre gracieusement ses portes aux handicapés du Centre MacKay de Montréal, de 14 h à 17 h.

■

Une soirée de prière pour les vocations aura lieu à 20 h au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke. Une célébration eucharistique présidée par Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, suivra.

■

À 18 h 30, le club optimiste L'Acadie d'Ahuntsic ouvre ses portes au 1400 ouest, boul. Gouin, à tous ceux qui seraient intéressés à dialoguer avec M. Jean-Pierre Hogue, auteur de «L'homme et l'organisation» volume publié récemment par les éditions Beauchemin.

■

L'assemblée générale annuelle de la Société nationale populaire du Québec aura lieu au Buffet Louis-Quinze, 7236, 19e avenue, à 19 h 30.

■

«Une traversée de l'Atlantique en voilier par les Açores» sera le sujet d'une conférence avec diapositives donnée par M. Antonio Freire, professeur au Cegep Garneau, devant la Société de Géographie de Québec, à 20 h 30 au Collège des Jésuites, boul. Saint-Cyrille à Québec.

■

«La sémantique, pragmatique et théorie des actes de discours» sera le sujet abordé par M. Daniel Vanderveken, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, à 20 h, à la Faculté des arts de l'Université de Sherbrooke.

—22— JEUDI

Le département de sciences biologiques de l'U de M présente un séminaire avec M. Dominique Roby sur les «structures génétiques de populations de lépidoptères en relation à leur mode de nutrition» à midi 30, au Pavillon Marie-Victorin.

■

Le département d'informatique et de recherche opérationnelle présente un séminaire avec Jacques Gauvin (École polytechnique) sur «l'analyse marginale en programmation mathématique et applications», à 13 h 30 au Pavillon principal.

■

La faculté des sciences de l'éducation de l'U de M organise un séminaire sur «l'évaluation de l'enseignement à l'Université: aspect formatif, aspect sommatif», à 14 h, au pavillon Marie-Victorin.

■

M. Vladimir Landsman, donnera un récital de violon accompagné de Mme Tatiana Yampolsky au piano, à la faculté de musique de l'Université de Montréal, à 20 h 30, au 220, chemin Vincent-d'Indy (salle Claude-Champagne). Des oeuvres de Vitali, Beethoven, Schubert et Paganini y seront interprétées.

■

Au Centre d'essai de l'Université de Montréal, le film *Syndrome chinois* de l'américain James Bridges (en français) sera présenté à 19 h 30 et à 21 h 45, au Centre communautaire.

■

La Société d'histoire des Îles Percées de Boucherville et la Société d'histoire de Longueuil tiendront conjointement leur réunion mensuelle à 20 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Boucherville, 500, Rivière-aux-Pins. Entrée libre.

—23— VENDREDI

Le Speculum (troupe des étudiants en médecine de l'U de M) présente: *Les Précieuses Ridicules* de Molière et *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* d'Alfred de Musset, à 20 h, au Centre d'essai, Centre communautaire.

■

La faculté de musique de l'Université de Montréal présente un récital de clarinette, fin de maîtrise de Paul Dansereau. Des oeuvres de Stravinsky, Sohumann, Debussy et Beethoven seront interprétées, à 20 h 30, au 2375, chemin de la Côte Sainte-Catherine.

■

À 18 h 30, il y aura assemblée générale de fondation de l'Association des anciens du Collège des Eudistes. Cette réunion aura lieu à la cafétéria actuelle du Collège.

■

Toute personne intéressée à suivre un cours de réanimation cardio-respiratoire n'a qu'à s'inscrire à une des cinq séances de quatre heures prévues à 16 h et 20 h ce jour et à 2 h, 8 h et 14 h le 24 janvier, à la Place du Complexe Desjardins.

■

Une fin de semaine de réflexion pour les 16 ans et plus qui s'interrogent sur le sacerdoce aura lieu au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke. Pour inscription: 935-1169.

■

Les conditions de travail, de santé et de sécurité dans les mines du Québec seront l'objet d'un colloque provincial des mineurs québécois, au Cégep de Rouyn.

■

L'ARE, Association pour la recherche et connaissance, organisme à but non lucratif, présente un séminaire sur l'interprétation des rêves, à l'Institut des sourds de Montréal, 7400 rue Saint-Laurent. Pour inf.: 256-2681.

■

«Les services essentiels: une réponse» sera le thème du colloque organisé par la Corporation des conseillers en relations industrielles qui aura lieu à l'hôtel Régence Hyatt.

—24— SAMEDI

«Des femmes sont malades, pourquoi?» sera le thème d'un colloque organisé par le Mouvement des femmes chrétiennes et qui aura lieu au Centre Saint-Pierre, 1212 rue Panet de 9 h à 17 h.

■

Pour aider dans leur choix les étudiants, le Collège Marie-Victorin les invite à une journée «Portes ouvertes» de 9 h à 16 h. Rendez-vous au 7000, rue Marie-Victorin.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24, 25, 26 et 27

Institut de Recherche d'Hydro-Québec
Bureau d'emploi
Case postale 1000
Varennes, Québec. J0L 2P0

L'IREQ est un des centres de recherche et d'essais en électricité les plus importants en Amérique du Nord; il emploie plus de 500 personnes et son budget atteint 25 000 000 $ (Can.). En plus des études reliées au transport à haute tension, à l'appareillage de grande puissance et à la stabilité des réseaux, l'Institut poursuit des programmes de recherche sur les énergies renouvelables, telles l'énergie solaire, l'énergie éolienne et la biomasse. Le stockage de l'énergie, les pompes à chaleur, les problèmes de refroidissement liés au transport souterrain de l'électricité et l'appareillage électrique constituent d'autres domaines d'intérêt de l'Institut.

Chercheur sénior en énergie solaire

CONCOURS: IR-80-017

Fonctions:
Mettre sur pied et diriger un programme de recherche, d'essais et de développement de la technologie solaire adapté à la politique énergétique d'Hydro-Québec; travailler en collaboration avec différents intervenants d'Hydro-Québec, de l'industrie et des gouvernements.

Exigences:
— Détenir, de préférence, un doctorat.
— Avoir plusieurs années d'expérience en matière d'énergie solaire (recherche et développement) ainsi que de solides connaissances en thermodynamique, en mécanique des fluides, en transfert de chaleur et en physique du rayonnement.
— Posséder des qualités de leader et une certaine aisance dans l'organisation et la direction du personnel.

Salaire:
Selon la compétence et l'expérience.

Lieu de travail:
Varennes, Québec (environ 30 km au sud-est de Montréal).

Chercheurs en énergies nouvelles

CONCOURS: IR-80-20A

Fonctions:
Participer à la conception, à la mise sur pied et à la réalisation de projets de recherche et de développement dans un des domaines suivants: énergie solaire, stockage de l'énergie, pompes à chaleur ou refroidissement de l'équipement électrique. Les tâches seront de nature analytique et expérimentale; elles pourront exiger des essais sur place et nécessiter la collaboration des intervenants de l'industrie locale pour le développement des technologies et des équipements.

Exigences:
— Détenir une maîtrise en sciences et, de préférence, un doctorat.
— Posséder une bonne compétence en thermodynamique, en mécanique des fluides et en transfert de chaleur, ainsi qu'une certaine expérience pertinente.

Salaire:
Selon la compétence et l'expérience.

Lieu de travail:
Varennes, Québec.

N.B. Les candidats sont priés de faire parvenir, aussitôt que possible, un curriculum vitae complet en prenant soin d'y inscrire leur numéro d'assurance sociale et le numéro du concours.

Ordre des Infirmières et infirmiers du Québec
4200, boul. Dorchester ouest,
Montréal, Québec H3Z 1V4

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES ADMINISTRATIFS

FONCTIONS:
Directeur(trice) des services administratifs

RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité de la directrice générale et secrétaire de l'Ordre, le directeur(trice) des services administratifs dirige et coordonne toutes les activités rattachées aux finances et aux services de soutien.

EXIGENCES:
— détenir un diplôme universitaire de 2e cycle en administration des affaires (M.B.A.) et/ou être membre de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec (C.A.) avec expérience en gestion financière;
— posséder de cinq à dix années d'expérience pertinente dont au moins trois dans un poste de direction;
— connaître les systèmes d'informatique, la vérification interne et les techniques modernes de gestion;
— être bilingue.

TRAITEMENT:
Minimum: $39,030. Maximum: $45,248.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 janvier 1981 à midi à:

Mlle Thérèse Guimond
Directrice générale et secrétaire de l'Ordre
ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC
4200, boul. Dorchester ouest
Montréal, Québec
H3Z 1V4

L'université McGill est à la recherche de candidats pour le poste de

Doyen, Faculté de médecine

Le doyen actuel assumera les responsabilités de vice-principal (enseignement) à McGill à partir du 1er août 1981, date à laquelle le nouveau doyen entrera en fonction.

Le doyen de la faculté de médecine possède une solide expérience tant en recherche que dans les domaines clinique, pédagogique et administratif. Il doit également pouvoir travailler en anglais et en français. La faculté regroupe les écoles de médecine, des sciences infirmières, de physiothérapie et d'ergothérapie, des troubles de la communication et est axée principalement sur la recherche. Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des noms et adresses de trois répondants, doivent parvenir à l'adresse suivante avant le 28 février 1981: **M. D.L. Johnston, principal, Président du comité consultatif, nomination du doyen de la faculté de médecine, 845 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué., H3A 2T5.**

McGill University
Montreal

Faucher

Suite de la page 17

Isée, c'est toutes les femmes à la fois, mais Isée est nantie d'enfants assez jeunes. Maintenant je suis à l'âge d'être grand-mère. C'est dommage parce qu'il me semble que c'est un rôle que j'aurais bien joué. C'est un rêve de théâtre qui n'a pas été comblé, mais en revanche, j'ai joué tant d'autres beaux rôles. J'ai été choyée.»

Françoise Faucher trouve aussi beaucoup de satisfaction à l'intérieur de son autre carrière, celle de «poseuse de questions».

«Je n'ai jamais eu le titre de journaliste. J'aurais aimé qu'on me demande de faire partie du syndicat des journalistes, qu'on me considère comme faisant partie de leur équipe. Mais ça ne s'est pas produit. Au fond, c'est du journalisme parlé que je fais depuis fort longtemps, depuis que la télévision féminine existe.»

Ç'a débuté à Radio-Canada avec *Rêve et réalité*, puis ç'a été *Votre enfant, madame, Si santé m'était contée*. Pendant trois ans, elle a eu sa propre émission à CKAC. Maintenant et depuis de nombreuses années, c'est *Femme d'aujourd'hui*. Tout l'intéresse, depuis la religion jusqu'à l'économie en passant par la sociologie, la philosophie, la politique, la littérature, l'éducation, la décoration de la maison, la cuisine.

Françoise Faucher trouve que c'est une très grande chance que d'être femme.

«J'ai toujours pensé ça. Je me sens en rapport avec des tas de choses qui ne sont pas dites. Par exemple, les choses de la terre... j'adore faire pousser des fleurs (je vous ferai voir mes azalées, elles sont magnifiques). J'ai l'impression qu'il y a entre elles et moi une communication. Je ramasse les pierres que j'aime, j'ai même une agate avec de l'eau à l'intérieur... je suis en accord avec ces choses qui sont des choses cosmiques. C'est plus un sentiment profond que quelque chose de rationnel qu'on peut véritablement expliquer. Faire un gâteau, être en contact avec les aliments est une véritable alchimie. Il y a quelque chose qui se passe... ce sont les aliments, mais c'est aussi nous.

«J'ai l'impression de sentir, peut-être mieux qu'un homme, ce que les autres éprouvent. Je me demande si j'y arriverais de la même façon si j'étais de l'autre sexe. Par exemple, quand je pose des questions aux personnes que j'interviewe, j'ai l'impression de rentrer en elles. Il m'arrive très souvent de savoir la réponse, de sentir le mot avant qu'elles ne le prononcent. J'ai le sentiment de sentir l'autre très profondément. Il y a des choses que les femmes comprennent au niveau de la peau... ce n'est pas la tête qui fonctionne.»

Des quatre enfants des Faucher, l'une est comédienne, Sophie. On dit souvent que mère et fille ou père et fils qui exercent le même métier peut engendrer des rivalités, des malentendus. Est-ce pour Françoise une situation de rapprochement ou d'éloignement?

«Il n'y a rien qui pourrait être un sujet d'éloignement entre mes enfants et moi. Du moins, j'en ai l'impression. C'est toujours émouvant pour un parent de voir un enfant qui suit la même trace... La compétition? Pour le moment, je suis sûre que je suis très encombrante pour Sophie, je ne me fais pas d'illusion. Jusqu'à ce qu'elle ait véritablement fait sa marque, elle est la fille de... Françoise et Jean Faucher, et ça doit être bien embêtant, ça doit être lourd à porter... mais je ne peux pas disparaître comme ça. Nous n'avons pas le même gabarit physique. Tout ce qu'on a en commun, c'est une voix qui est la voix de maman d'ailleurs. Sophie est grande, elle est brune; j'ai les yeux bleus alors que les siens sont bruns. Physiquement, nous sommes totalement différentes l'une de l'autre. On ne risque pas d'être en compétition, ne serait-ce qu'à cause de l'âge, mais aussi parce que nous n'avons pas du tout le même emploi.

«Elle a beaucoup de talent et je le dis sans la complaisance propre aux parents. Bien sûr, nous sommes critiques. Quand on aime, on l'est. Mais tout est dans la façon de le faire. Nos enfants sont aussi critiques à notre endroit. On ne le fait pas d'une façon brutale, ce n'est pas le style de la famille, mais les choses sont dites, d'une façon précise, juste. C'est nécessaire pour avancer.»

Françoise Faucher ne chôme jamais. On l'a déjà dit. Après *Oh les beaux jours*, elle tiendra un rôle secondaire, au Rideau vert (mars-avril), dans *Chapeau*, une pièce américaine traduite et adaptée par Louise de Cespédes. Ensuite, ce sera de nouveau le Café de la Place (avril-mai) avec, cette fois, une pièce de Marguerite Duras, *Les Eaux et Forêts*.

«Et puis, il est question que je passe une partie de l'été à La Poudrière, pour y jouer dans une pièce très très drôle, *Un roi qui a des malheurs*, de Raymond Forlani. Je dois donner une réponse dans les prochains jours. Le rôle est si extraordinaire qu'entre me reposer sur mon balcon et me rendre tous les jours à l'île Sainte-Hélène, je vais opter pour La Poudrière.»

Pour cette comédienne, faire quelque chose qu'elle aime, c'est aussi se reposer à sa façon.

«J'ai très profondément le sentiment qu'il faut garder son énergie pour les choses les plus importantes. Or les choses les plus importantes pour moi c'est ceux qu'on aime et ce qu'on aime. Ceux que j'aime, c'est ma famille, mes amis; ce que j'aime, c'est le travail. Toute ma vie tourne autour de cela.»

Laberge

Suite de la page 21

elle comme en guise d'excuse à sa quasi-ubiquité, autant pour diriger les autres que pour moi-même. Il est certain que c'est très difficile de faire les quatre métiers en même temps et, jusqu'à l'automne dernier, je n'avais pas joué depuis deux ans, les metteurs en scène n'osant plus me déranger de mon écriture. Et pourtant, je voudrais bien jouer. Je me rends compte que j'ai très peur d'être seulement écrivain. Tout le reste me nourrit pour écrire en me permettant de rencontrer des gens, de comprendre des choses, parce que, dans l'écriture, tu te livres... Je ne suis pas raisonnable quand j'écris, alors qu'ailleurs, je le suis.»

JAZZ

Suite de la page 23

Walk — Pausa 7033.

George Shearing-Stéphane Grappelli — *The Reunion* — Pausa 7049.

Zoot Sims-Jimmy Rowles — *Lucky* — Pablo 2310 803.

Soprano Summit — *At Concord '77* — Concord 52.

Supersax — *Chasin' The Bird* — Pausa 7038.

Jimmy Raney — *Momentum* — Pausa 7021.

Jimmy Rowles-Ray Brown — *As Good As It Gets* — Concord 66.

Woody Shaw — *Stepping Stone* — Columbia JC 35560; *Woody III* — Col. JC 35977.

Horace Silver — *Horace Silver* — Blue Note LA 402-H2.

Jimmy Smith — *Black At the Chicken Shack* — Blue Note 84117.

Sonny Stitt — *Blues For Duke* — Muse 5129; *The Champ* — Muse MR 5023.

George Wallington — *Dance of the Infidels* — Savoy SJL 1122.

Cedar Walton — *Firm Roots* — Muse 5059; *Night at Boomers* — v. 1/2. Muse 5010/5022.

Phil Woods — *Musique du Bois* — Muse 5037; *European Rhythm* — Inner City 1002.

Ralph Towner — *Old Friends New Friends* — ECM 1-1153.

Joe Venuti — *Live At Concord Jazz Festival* — Concord 30.

Randy Weston — *African Nite* — Inner City 1013.

Teddy Wilson — *Live at Santa Tecla* — Classic Jazz 32.

Et puisqu'il est question de disques à acheter, n'oublions surtout pas les microsillons de musiciens d'ici. On songe à Nébu, à l'Orchestre Sympathique, etc. Ne pas oublier non plus que Radio-Canada International a toujours à son catalogue des artistes comme Pierre Leduc, le Quatuor du Jazz Libre du Québec, etc.

Le prix Monismanie

STOCKHOLM (AFP) — Le prix Monismanie 1980 a été décerné au poète sud-coréen Kim Chi, a annoncé le jury mercredi à Stockholm. Les oeuvres du poète, qui est emprisonné depuis plusieurs années en Corée du sud, ont été interdites dans son pays.

Le prix Monismanie est attribué aux personnalités ou organisations qui en Suède ou à l'étranger ont contribué activement à la défense de la liberté de parole et d'opinion.

Il avait été décerné les années précédentes à Amnesty International, à Mme Simone Veil, alors ministre français de la santé, à la Charte 77 en Tchécoslovaquie et en 1979, au Pen Club International. Une somme de 20,000 couronnes, environ $5,500, est attribuée au Lauréat.

Ce prix a été créé par M. Kenne Fant, directeur de la maison de production cinématographique suédoise Svesnk Filmindustri, avec le produit des recettes du film «Monismanie» dont il est l'auteur et le réalisateur.

Cours de Calligraphie
L'ART DE LA BELLE ÉCRITURE
Dena Davida
MARDI 10h à 12h
6 COURS POUR $45
842-6528

MAISONS D'ENSEIGNEMENT
PUBLICITÉ
844-3361

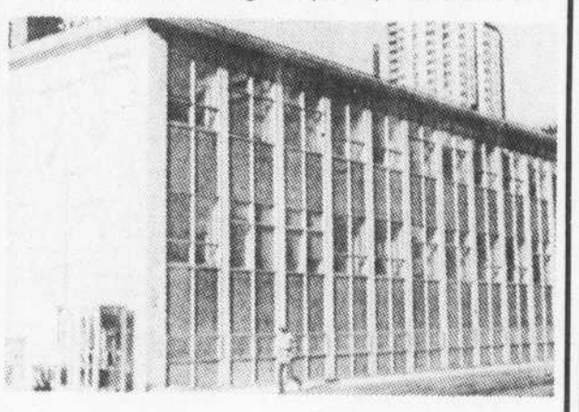
MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COLLÈGE MARGUERITE-BOURGEOYS
• Collège mixte
• Résidence pour étudiantes
• Bourses d'études possibles
ADMISSION POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1981
(préférence accordée aux demandes faites avant le 1er mars)
COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:
• Musique
• Sciences pures et appliquées
• Sciences de la santé
• Sciences de l'administration
• Sciences humaines (avec ou sans mathématiques)
• Langues et lettres
RENSEIGNEMENTS:
Bureau des Admissions
4873, avenue Westmount
Montréal H3Y 1X9
Tél.: (514) 487-2420
poste 19 et 20.

COLLÈGE DE MAISONNEUVE
ÉDUCATION PERMANENTE
SERVICE DES COURS À L'ÉTRANGER
FÉVRIER
4 SEMAINES À CUERNAVACA, MEXIQUE
Cours: Espagnol de tous les niveaux et civilisation hispano-américaine logement en famille
PRIX: 1 100$ (INSCRIPTIONS AVANT LE 3 FÉVRIER
MARS
3 SEMAINES À PALMA DE MALLORCA, ILES BALEARES
COURS: Espagnol élémentaire et avancé Hôtel Son Vida, cinq étoiles, Grand luxe
PRIX: 1 550$
JUIN
4 SEMAINES À CUERNAVACA, MEXIQUE
COURS: Espagnol de tous les niveaux et civilisation hispano-américaine Logement en famille
*PRIX: 1 170$ À 1 350$
JUIN/JUILLET
4 SEMAINES À OXFORD ET BOURNEMOUTH, ANGL.
COURS: Anglais de tous les niveaux Logement en famille
*PRIX: 1 450$ à 1 800$
JUILLET/AOUT
4 OU 5 SEMAINES À CUENCA, ESPAGNE
COURS: Espagnol de tous les niveaux, littérature et civilisation espagnoles Logement en résidence
*PRIX: 870$ à 1 225$
INCLUS DANS LES PRIX: Cours, avion, logement et nourriture, visites culturelles, assurances, etc.
* selon le statut de l'étudiant
Tous les services techniques non pédagogiques sont assurés par le CACF et Viajes Espana, détenteurs d'un permis du Québec
DEMANDEZ NOS DÉPLIANTS
Service des Cours à l'Étranger
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal, H1X 2A2
Tél.: (514) 254-3452
ou 254-7131, poste 144

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COLLÈGE CHARLES LEMOYNE
Collège Charles Lemoyne, 901 rue Tiffin, Longueuil
(Institution privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation du Québec)
INSCRIPTIONS POUR 1981-1982
POUR LE SECONDAIRE I À V
EXAMEN LE 24 JANVIER 1981
• Niveau secondaire, 1 à 5
• Dessert toutes les municipalités de la Rive Sud de Montréal
• Cours académique général: Voies enrichie, régulière, de transition
• Institution mixte
• Externat seulement
• Transport scolaire fourni (sans frais additionnels)
Composez: 638-1282
901, rue Tiffin,
Longueuil, J4P 3G6

CONSERVATOIRE LASSALLE
PROGRAMME COLLÉGIAL
JOUR ou SOIR
Diplôme d'études collégiales (D.E.C) obtenu en 2 ans

SPECIALISATION: Communication Théâtre
français — histoire — philosophie
Pour renseignements, prospectus ou admission
288-4140
3505, rue Durocher
Montréal H2X 2E7
Collège privé
reconnu d'intérêt public
Permis no 749569

La Commission des écoles catholiques de Montréal
Service de l'éducation des adultes
Rappel
C'est encore le temps de s'inscrire aux activités et aux cours du
Service de l'éducation des adultes de la C.E.C.M.
C'est le temps de penser à vous.
C'est le temps de vous offrir ce qu'il y a de mieux.
Formation générale
• Éducation de base à secondaire V
Cours de conversation
• Français et anglais (cours réguliers, intensifs, semi-intensifs)
Éducation populaire
Formation familiale
• Parent d'enfant de 0 à 3 ans
• Relation parent-adolescent
• Relation parent-enfant
• Se reconnaître comme femme I et II
Formation psycho-sociale
• Apprendre à travailler en groupe
• Approche auprès des personnes âgées
• Comment demeurer dynamique à sa retraite
• Comment parler en public
• Relations humaines I et II
Formation économique et politique
• Comment administrer mon budget
• Consommation-Transport
• La loi et la vie courante
• La politique, c'est pas sorcier
Secteur arts et culture
• Alimentation I et II
• Bricolage pratique
• Couture I et II
• Femme vivante
• Initiation à la couture
• Nutrition pour tous
Cours spéciaux
• Amélioration de mon français écrit I et II
• Automobile pour tous
• Comment m'exprimer en français oral
• Dactylographie I et II
• Le français écrit et le secrétariat
• Sténographie I et II
Dates d'inscription
19, 20, 21, 22, 26 janvier 1981 dans la plupart des centres ; centre Saint-Pascal-Baylon, les 23, 24, 25, 26 février 1981 ; centre Saint-Paul, les 9, 10, 11, 12, 23, 24, 25, 26 février 1981.
Heures d'inscription
Dans la plupart des centres de 19:00 à 21:00 ; centre Saint-Paul de 17:00 à 21:00.
Début des cours
Semaine du 2 février 1981 pour la plupart des centres ; centre Saint-Pascal-Baylon, le 2 mars 1981 ; centre Saint-Paul, le 9 mars 1981.
Renseignements:
273-0481 de 8:30 à 21:00

Avis publics

Voir autres Avis légaux en page 30

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-021536-805. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse, —vs— JOSEPH CHIASSON, défendeur. Le 28 janvier 1981, à 11 heures au domicile du défendeur au no 87 rue Milton, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Magnavox, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 14 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-008196-805. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, demanderesse —vs— CARMEN DIONNE, défenderesse. Le 27 janvier 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 2015, rue Coleraine, en la cité Pointe St-Charles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur RCA & Acc., 1 buffet en bois brun. Effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 879-1007. Montréal, le 15 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-033736-807. LÉO POSMAN, demandeur -vs- PROMOTION B.M.T.R. G. INC., défenderesse. Le 28 janvier 1981, à 13.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1016 A rue Sauvé en la cité St-Eustache district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 go kart et acc., 1 towing Chevrolet avec pelle à neige, camion 6 roues avec dompeuse gmc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511. Montréal, 17 janvier 1981.

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 25ième avril, 1980 par lequel Les Importations Edrasel Ltée a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, a titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 13ième jour de mai, 1980 sous le No. 3072689.
Banque de Montréal, le 14ème jour de janvier, 1981."

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)
NO: 500-12-101997-819
Dame IRÈNE DION, opératrice, domiciliée et résidant à Montréal, district de Montréal.
REQUÉRANTE
—vs—
JEAN-JACQUES LAMONTAGNE, d'adresse inconnue.
INTIMÉ
L'intimé Jean-Jacques Lamontagne est par la présente requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la présente publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, 14 janvier 1981
(s) IRÈNE DION
REQUÉRANTE

AVIS
AVIS est donné que Québec-Grues Ltée du 100 Roland Therrien à Longueuil, district de Montréal et GRUES R.A.M. INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec en vertu de 2.59 pour obtenir l'approbation du transfert à la première compagnie du permis Q-301462 (25776-V) détenu par la deuxième et qui se lit comme suit:
a) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — TERRITOIRE —
a) Transport dans un territoire décrit par un rayon de soixante (60) milles de Trois-Rivières, au moyen de véhicules munis d'une grue, de marchandise qui doit être chargée ou déchargée au moyen d'une grue.
b) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE —
b) De Trois-Rivières à Montréal, Québec, La Tuque et Sherbrooke, et retour, pour le transport de marchandises dont le poids individuel est supérieur à 1000 livres et qui doivent être chargées ou déchargées au moyen d'une grue dont est muni le véhicule de transport.
Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution du présent avis à la Commission des Transports du Québec.
1ière publication: 15 janvier 1981.
2ième publication: 16 janvier 1981.
3ième publication: 17 janvier 1981.
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur des requérantes.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-007931-806 LEAVENS BROS LTD. demanderesse, -vs- STE-THÉRÈSE AVIATION INC. défenderesse. Le 28 janvier 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile à la place d'affaires de la défenderesse au No 115 rue Marie Josée en la cité St-Louis de Terrebonne district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: air conditionné Frigidaire 1 photocopieur 317 etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier (288-4511). Montréal, 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-026166-806. ARMAND LEDUC, demandeur —vs— CEZAR & SONS TELEVISION SALES & SERVICE LTD, défenderesse. Le 27 janvier 1981, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires, de la défenderesse, au no 7640, rue Newman, en la cité LaSalle district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 10 TV Sanyo de différents modèles, 13 TV RCA Colortrac de différents modèles, Équipement et mobilier varié, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 879-1007. Montréal, le 15 janvier 1981.

Province de Québec, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE, No: 200-05-002028-798. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse —vs— FARANDOLE CIE LIMITÉE, défenderesse. Le 27 janvier 1981, à 2:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires, de la défenderesse, au no 200-A, rue St-Laurent, en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Delta 300, 1 frigidaire à bières 10 portes et acc., effets variés, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 15 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-020575-804. BANQUE DE MONTRÉAL - DIVISION MASTER CHARGE, demanderesse —vs— CLEOPHAS PERCH, défendeur. Le 2 février, 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 8203 rue De l'Épée, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: CLEOPHAS PERCH saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral noir et blanc, meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 866-1811. Montréal, ce 15 janvier, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-028097-801. PÉPINIÈRE BEAUCAGE INC. demanderesse —vs— ELIZABETH KUGIEL défenderesse. Le 29 janvier, 1981, à 12 heures du midi au domicile de la défenderesse au no 7493 rue Terrasse Bourdeau, #201, à Ville LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse: ELIZABETH KUGIEL saisis en cette cause, consistant en: 1 receiver AGS avec 2 H.P. 1 téléviseur couleur portatif avec contrôle à distance... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 866-1811. Montréal, ce 15 janvier 1981.

Avis est donné par la présente que Monsieur Amédéo Cappabianca domicilié et résidant au 70 rue Vaudreuil à Laval, district de Montréal, contremaître au Canadien Pacifique s'adressera au Ministre de la Justice afin de changer son nom à celui de Amédéo Capobianco.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division de Faillite)
NO: 500-11-003162-803
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
I SHAFFRAN LIMITED, autrefois ayant une place d'affaires au 6650 Côte de Liesse ouest, St-Laurent, district de Montréal.
DÉBITRICE
-et-
MILLER, RABINOVITCH & ASSOCIATES, en sa qualité de syndic aux biens de la débitrice.
SYNDIC
-et-
COMPAGNIE DES PRODUITS FAVORITE LIMITÉE, corps politique dûment incorporée, ayant une place d'affaires au 730 rue Salaberry, Parc Industriel, Laval, district de Montréal.
REQUÉRANTE
AVIS est par les présentes donné qu'une REQUÊTE EN RÉSILIATION DE VENTE ET RECOUVREMENT DE MARCHANDISES sera présentée pour adjudication sur icelle devant cette Honorable Cour Supérieure, division des Faillites, au Palais de Justice de Montréal, en salle 1.195, le 23ième jour de janvier 1981 à 9:30 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu. Veuillez agir en conséquence.
MONTRÉAL, 5 janvier 1981
Me HOWARD GRIEF
4950 Chemin de la Reine Marie
suite 425
Montréal, P.Q. H3W 1X3
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-05326-799, THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse, -vs- PETER ZUSKO et SYBIL ZUSKO, défendeurs. Le 29 janvier 1981, à 14 h 00 au domicile des défendeurs au No 4820 rue Barclay, appartement 5, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT, RÉJEAN CHAILLE, huissier, Montréal, le 15 janvier 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-022269-802, THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse, -vs- ANDRE BROSSEAU et NICOLE BROSSEAU, défendeurs. Le 29 janvier 1981, à 12 h 30, au domicile de la défenderesse NICOLE BROSSEAU, au No 346 rue Perreault, en la cité de Blainville, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT, REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 14 janvier 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-034454-807, INTERNATIONAL ELECTRONIC PRODUCTION LTD., demanderesse, -vs- RAPHAEL ESPOSITO, défendeur. Le 29 janvier 1981, à 10 h 30, au domicile du défendeur au No 1420 rue Oak, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sanyo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT, REJEAN CHAILLE, huissier 288-8988. Montréal, ce 14 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-017284-808, GULF OIL CANADA LIMITED, demanderesse, -vs- JEAN-LOUIS ST-GEORGES, défendeur. Le 29 janvier 1981, à 10 h 00 au domicile du défendeur au No 2348 rue Richmond, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge, 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 14 janvier 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-015154-789, THE T. EATON CO. LTD., demanderesse - vs- SUZANNE LAROSE, défenderesse. Le 27 janvier 1981, à 15 h 00 au domicile de la défenderesse au No 6145 rue Croissant Brodeur, en la cité de Brossard, district de Montréal de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford LTD., 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 14 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-034449-806, SHAFTER BROS. INC., demanderesse - vs- RICHARD DESY, défendeur. Le 28 janvier 1981, à 14 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1809 rue Amherst en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 presse à vapeur, machine à coudre Singer, caisse enregistreuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511, Montréal, 17 janvier 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-023756-807, WELCOME WAGON LTD., demanderesse, -vs- RESTAURANT DON PASQUALE INC., défenderesse. Le 29 janvier 1981, à 11 h 00, à la place d'affaires de la défenderesse de la défenderesse au No 226 rue Labelle, en la cité de Laval, district de Montréal, seront venus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselles commercial, 1 caisse enregistreuse, et mobilier et équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT, REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal ce 14 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-027621-783, LE SEMAINIER PAROISSIAL, demanderesse, -vs- ROGER SIMARD, défendeur. Le 29 janvier 1981, à 11 h 30, à la place d'affaires du défendeur, soit Photographie Unic, au No 241A boul. Ste-Rose, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 enregistreuses, et mobilier et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT, REJEAN CHAILLE, huissier 288-8988. Montréal, ce 14 janvier 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-024165-800, THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED' demanderesse, -vsLES HERITIERS DE EDWARD MACEACHERN, a/s MISS BEVERLY WEEKS. Le 27 janvier 1981, à 10 h 00 au domicile de la défenderesse au No 2385 rue Madison, app. 158, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Lloyd's, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT, REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 14 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-027121-792, THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse, —vs— SUSAN RAYFIELD, défenderesse. Le 27 janvier 1981, à 12 h 00 au domicile de la défenderesse, au No 1067A rue Belec, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Magnavox, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 14 janvier 1981.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-004265-79-4, F.Q. CONSTRUCTION INC, Partie demanderesse, PIERRE ANDRÉ JOSEPH, Partie défenderesse. Le 29/01/81 à 10:00 heures. Au 12,305 rue Matte, app: 6 MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE ANDRÉ JOSEPH saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 miroir, 1 auto de marque Pontiac, etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, ce 14 janvier 1981.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR PROVINCIALE, NO: 705-02-001556-79-4, CAISSE POP. LE GARDEUR, Partie demanderesse, YVETTE FOISY, Partie défenderesse. Le 19/01/81 à 10:00 heures, au 5532 est, rue Jean-Talon MONTRÉAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de YVETTE FOISY saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur consol Philip, 1 set de salon, 1 table à café etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211, Montréal, 14 janvier 1981.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-045718-79-3, LAZIO SUPERMARKET LTD., Partie demanderesse, GIOVANNI PERRI, Partie défenderesse. Le 30/01/81 à 11:00 heures. Au 226 boul. Curé Labelle STE-ROSE, LAVAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GIOVANNI PERRI saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 frigidaire à liqueurs, 1 four à pizza etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, 14 janvier 1981

CANADA PROVINCE DE QUEéBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-009701-80-1, HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderesse, RATKO RADIVOJEVIC, Partie défenderesse. Le 28/01/81 à 11:00 heures. Au 572 Bourgeoys MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RATKO RADIVOJEVIC saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. de marque Sylvania, 1 cabinet à vaisselle, 1 stéréo meuble de marque Abstimmung etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, Montréal, 14 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No.: 02-040117-801. EECO CONSTRUCTION INC. demanderesse -vs- KOCH CONSTRUCTION INC. défenderesse. Le 30 janvier 1981, à midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 138-4e boul. des Terrasse en la cité de Vaudreuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Lloyd's, 2 filières 4 tiroirs, 1 table de dessin debout, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-022567-809. DARSHAN S. DHALIWAL, demandeur - vs- JACK GRASSBERG, défendeur. Le 30 janvier 1981, à 13 heures à la place d'affaires du défendeur au No 9075B rue St-Urbain en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 4 machines à repasser, 1 compresseur avec moteur et réservoir, 4 enveloppes avec rouleaux de plastic, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-011454-803. COMPAGNIE TRUST ROYAL, demanderesse -vs- PAUL BETTS, défendeur. Le 30 janvier 1981, à 13 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1015 rue Beaver Hall Hill, suite 415, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Smith Corona électrique, 3 filières, 4 tiroirs, 2 armoires métal, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-085920-795. DAME MARGARET JEANNE CARLEY, requérante, -vs- PETER EDMUND FIRLOTTE, intimé. Le 30 janvier 1981, à 13 heures au domicile de l'intimé au No 556 rue Main Road en la cité de Hudson Heights et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de l'intimé saisis en cette cause, consistant en: 2 t.v. couleur port. RCA, 1 Sax Baritone avec caisse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-007884-781. HONEYWELL LTÉE., demanderesse - vs- CLÉMENT ST-LAURENT, défendeur, - et- CPF MACHINERIE LTÉE, tierce-saisie. Le 30 janvier 1981, à 14 heures à la places d'affaires de la tierce-saisie au No 3455 rue Richelieu, Parc Industriel en la cité de St-Hubert et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Audi, 2 portes immatriculé 80/533M359, No. de série: 8041070197, 1 automobile Audi 4 portes immatriculé 420L650/79 No. de série: 8131073012, 1 remorque Bonhomme, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-015693-802. LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- THEODOROS GAROUFALIS, défendeur. Le 30 janvier 1981, à 14 heures au domicile du défendeur au No 7261 rue Stuard, app. 2 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur console Admiral, 1 caisse enregistreuse SCM Smith Corona, et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981.

Voir autres Avis légaux en page 29

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No: 500-12-080391-786. ELISE RIVEST, demanderesse —vs— ORYGENE VENDETTE, défenderesse. Le 2 février 1981, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 87 4e Avenue en la cité LaSalle district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 van Econoline 76, licence 259 H 717; 1 set salon 5 module en matériel couleur chamois; effets mobilier; etc. Conditions ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, 879-1007, huissier. Montréal, 15 janvier.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. NO: 500-02-056772-79-6. ANDRÉ PAQUETTE, Partie demanderesse. RÉGINALD LÉVESQUE, Partie défenderesse. Le 27/01/81 à 12:00 heures au 8000 Arthur Sauvé, LAVAL OUEST, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉGINALD LÉVESQUE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Lincoln etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de janvier 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-0282 69-806. UNI-CHEM PEINTURES LTÉE. demanderesse -vs- ALBERT MARCHAND (MARCHAND PAINTING & DECORATING) défendeur. Le 30 janvier 1981, à midi au domicile du défendeur au No 3165 rue Platon en la cité de St-Hubert et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 t.v. (Motorola & Phillips) couleur, 1 t.v. port. Motorola et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE OONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-004265-79-4, F.G. CONSTRUCTION INC., Partie demanderesse, PIERRE ANDRÉ JOSEPH, Partie défenderesse. Le 29/01/81 à 10:00 heures. Au f2,305 rue Matte, app: 6 MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE ANDRÉ JOSEPH saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Hitachi, 1 table de centre, 1 set de salon 2 morceaux, etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, DANIEL OUIMET, huissier, 288-0211, Montréal, 14 janvier 1981.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-058655-79-1, GÉRALD LAMOUREUX, Partie demanderesse, JEAN CAYER, Partie défenderesse. Le 29/01/81 à 10:00 heures. Au 1818 DeLasalle MONTRÉAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN CAYER saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Nova, 1 set de salon, 1 stéréo consol etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211, Montréal, ce 14 janvier 1981.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-063167-79-0, G.E. SHNIER CO., Partie demanderesse, SIMON TOULOUSE, Partie défenderesse. Le 29/01/81 à 10:00 heures. Au a.s. TAPIS DECORD CARPET ENRG., 1270 Chemin Chambly LONGUEUIL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SIMON TOULOUSE saisis en cette cause, consistant en: 1 descente de lit, 1 lot de cahiers d'échantillon à prélart, 1 paymaster etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, DANIEL GRATON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 janvier 1981.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, NO: 200-02-000761-79-3, OXYVOR QUÉBEC INC., Partie demanderesse, GILLES DAGENAIS, Partie défenderesse, BOUTIQUE L'ITEM INC., Tierce-saisie. Le 29/01/81 à 13:00 heures. Au 545 Wilfrid Laurier MONT ST-HILAIRE district de ST-HYACINTHE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BOUTIQUE L'ITEM INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à manger, 1 chaise bercante, 1 lampe etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, ROBERT HAINAUTL, huissier, 288-0211, Montréal, 14 janvier 1981.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ARTHABASKA, COUR PROVINCIALE, NO: 415-02-000208-80-7, MICHELINE CAMIRE, Partie demanderesse, DELMAN ADVERTISING CANADA LTD, Partie défenderesse. Le 29/01/81 à 11:30 heures. Au 35, Arundel, Place Bonaventure MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DELMAN ADVERTISING CANADA LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante, 1 fauteuil, 1 photocopieuse etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, MAURICE ARCHAMBAULT, huissier, 288-0211, Montréal, 14 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No.: 02-040117-801. EECO CONSTRUCTION INC. demanderesse -vs- KOCH CONSTRUCTION INC. défenderesse. Le 30 janvier 1981, à midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 138-4e boul. des Terrasse en la cité de Vaudreuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Lloyd's, 2 filières 4 tiroirs, 1 table de dessin debout, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-022567-809. DARSHAN S. DHALIWAL, demandeur - vs- JACK GRASSBERG, défendeur. Le 30 janvier 1981, à 13 heures à la place d'affaires du défendeur au No 9075B rue St-Urbain en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 4 machines à repasser, 1 compresseur avec moteur et réservoir, 4 enveloppes avec rouleaux de plastic, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-011454-803. COMPAGNIE TRUST ROYAL, demanderesse -vs- PAUL BETTS, défendeur. Le 30 janvier 1981, à 13 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1015 rue Beaver Hall Hill, suite 415, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Smith Corona électrique, 3 filières, 4 tiroirs, 2 armoires métal, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-017870-799, NINA WILLS ENTERPRISES LTD. demanderesse -vs- MR. LUDDY JEANNOT (LOODGYN), défendeur. Le 29 janvier 1981, à 10 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 14260 rue Notre Dame en la cité de Pointe-aux-Trembles et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de machines à coudre assorties, Juki, 1 lot machines overlock Juki, 1 Machine Blind Stitch Lewis, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-042272-802, RADIO FUTURA LTÉE, demanderesse -vs- BUFFET ANDRÉ LTÉE, défenderesse. Le 29 janvier 1981, à 10 h 00 à la place d'affaires de la défenderesse au 406 rue King George en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Casse enregistreuse Sharp, 1 Juke Box Techna, 1 Comptoire réfrigéré 6 portes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-029963-803. CENTRE DE CARREAUX CERAMIQUE ITALIENNE INC. démanderesse, -vs- JACQUES BRIERE (LAVALOISE CERAMIQUE) défendeur. Le 29 janvier 1981, à 10 h 00 au domicile du défendeur au No 5090 rue Notre Dame, Chomedey, en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V couleur port. Hatachi avec base, 2 Lampes suspendu, 1 Sofa, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-933725-808, ACTION FURNITURE EXCHANGE LTD. défenderesse -vs- GROUPE D'ACTION MUNICIPAL, défenderesse. Le 27 janvier 1981, à 3 h 00 de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2498 rue Sherbrooke est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, fauteuil, 2 filières, 1 Radio AM FM, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-017870-799, NINA WILLS ENTERPRISES LTD. demanderesse -vs- MR. LUDDY JEANNOT (LOODGYN), défendeur. Le 29 janvier 1981, à 10 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 14260 rue Notre Dame en la cité de Pointe-aux-Trembles et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de machines à coudre assorties, Juki, 1 lot machines overlock Juki, 1 Machine Blind Stitch Lewis, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-019336-781, DAME LOUISE LAFRANCE LAROCHELLE, demanderesse, -vs- YVES LAROCHELLE, défendeur. Le 29 janvier 1981, à 11 h 00 au domicile du défendeur, au No 1290 rue Berthiet, en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Chrysler 1979, 4 portes New Yorker, immatriculé 80/534M206, No de série: TP42K9A116124, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-041602-807, EDELSTEIN DIVERSIFIED CORP LTD. demanderesse, -vs- ABRAHAM LERNER (ACHLER CO.) défendeur. Le 30 janvier 1981, à 10 h 00 à la place d'affaires du défendeur au No 376 rue St-Viateur, suite 11, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Bureau métal, 1 Armoire métal, 1 Devant 2 places brun, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-040610-805. HELLER NATOFIN LTÉE., demanderesse -vs- MAX LOUIS ROSALBERT, défendeur. Le 28 janvier 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au No 5850 rue Jarry app. 319 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, radio, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier. 849-6659. Montréal, 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-019642-782, HECTOR BENITEZ, demandeur, -vs- BILL MONASTERIOS ET AL, défendeurs et VOYAGES SOLMER INC tierce-saisie. Le 30 janvier 1981, à 11 h 00 à la place d'affaires de la défenderesse au No 1253 rue McGill College, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Dactylo IBM sélectric, 2 Calculatrices Toshiba, 1 Filière 3 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 janvier 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-037887-804, LA CITE DE VERDUN, demanderesse -vs- LUCIEN GEOFFRION, défendeur. Le 30 janvier 1981, à 11 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 756 rue Church, en la cité de Verdun et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Admiral, 1 Machine à coudre White avec meuble, 94 Rouleaux de tissus assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192, Montréal, le 17 janvier 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-041204-806, MATCO MART INC. demanderesse -vs- MAURICE PROULX, défendeur. Le 27 janvier 1981, à 11 h 30, à la place d'affaires du défendeur au No 2 Savaria en la cité de St-Basile-le-Grand, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Ameublement de restaurant, système de son "Hitachi" & Acc., 1 T.V. couleur "Panasonic" etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 15 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-023191-807 SERVICES BATTERIES ÉLECTRIQUES LTÉE, demanderesse -vs- DIESEL J.V.S. INC. défenderesse. Le 28 janvier 1981, à 12 heures (midi) à la place d'affaires de la défenderesse au No 1145 rue Pitfield en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion remorque Chevrolet C-60 427 licence F 414-376 et ses accessoires. 1 coffre d'outils et équipement. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier (849-2484). Montréal, 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-006966-803 VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- RENÉ FORTIN, défendeur. Le 2 février 1981, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 119-A rue Plateau Ouimet en la cité Ste-Rose, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portatif 26" Phillips, 1 ampli Grunding, 2 boites de son, 1 divan 3 places et 1 chaises et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier (845-7286). Montréal, 15 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-015617-801 VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- JEAN GUY BARBIER, défendeur. Le 2 février 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 119 rue Bruchési en la cité Blainville district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. n/b 12" Solid State, 1 mobilier de salon (2 morceaux), 1 T.V. couleur 19" R.C.A., 1 table tournante, 2 boites de son et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier (854-7286). Montréal, 15 janvier 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-006464-806 TAXE D'ACCISE demanderesse - vs- G.M. BOUCHER INC. défenderesse. Le 3 février 1981, à 14 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3850 rue Adam en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre, 1 radio transistor, 1 machine à additionner, et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier (845-7286). Montréal, 15 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-023149-774 PIERRE DOUCET ET ALS, demandeur, -vs- JACQUES A. CARDINAL, défendeur. Le 29 janvier 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 861 rue Wilder en la cité de Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier (845-2804). Montréal, 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE, No.: 02-000880-802 S. THIBODEAU INC. demanderesse, -vs- MICHEL JUNEAU, défendeur. Le 29 janvier 1981, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 800 rue Grande Allée en la cité Boisbriand district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, tables en pin, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD (288-4511). Montréal, 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-042405-808 LES PIECES & ACCESSOIRES AUTOMOBILES DELUXE (1978) INC demandeur -vs- AUTO CURE INC. défendeur. Le 29 janvier 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du Défendeur au No 400 rue Bute en la cité de St-Lambert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Compresseur 15 forces de Vilbiss 1 chambre à peinture (Auto) Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier (845-2804). Montréal, 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-034110-804, CÉRAMIQUE ORIGINALE BATIMAT LTÉE demanderesse -vs- DENIS LAMBERT (CÉRAMIQUE REPENTIGNY), défendeur. Le 29 janvier 1981, à 10.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 346 rue Notre-Dame en la cité Répentigny district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau, lot de céramiques. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-019351-803 PUBLICATION DU LAC ST-LOUIS INC. demanderesse -vs- DANIEL BOURDEAU, défendeur. Le 30 janvier 1981 à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 29 rue Potvin Lazure en la cité St-Rémi district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: camion Chevrolet custom tv et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BRUCHÉSI (373-7542). Montréal, 17 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-029887-804. CHRISTINE MARGARET PIGOTT, et ROBERT STANLEY TEBBUTT, demandeurs —vs— MARIELLE WHITE, défenderesse. Le 28 janvier 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 12 rue Brunet en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 tapis blanc shag 12' x 15', 1 bibliothèque 5 portes, 3 tirroirs, 2 mcx, 8 tablettes, 1 divan 2 places, 1 divan 1 place pivotant, 1 table rectangulaire salon, 1 chaise, 1 T.V. couleur R.C.A. 90528-2365 autres meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAI

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Les Grands Explorateurs présentent: "L'Île de la réunion" avec Loic Lebrun. Sam.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 16 h 00, 20 h 30.

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Battle beyond the stars": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Seems like old times": Sam.dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Mirror crack'd": Sam.dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Betsy": Sam.dim.: 13 h 20, 17 h 15, 21 h 10. Sem.: 20 h 35. "On est venu là pour s'éclater": Sam.dim.: 15 h 35, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

ASTRE II, — "Flash Gordon": Sam.dim.: 14 h 35, 18 h 10, 21 h 45. Sem.: 20 h 50. "Hulk revient": Sam.dim.: 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10. Sem.: 19 h 15.

ASTRE III, — "Dressed to kill": Sam.dim.: 14 h 25, 17 h 45, 21 h 15. Sem.: 21 h 00. "The boogie man": Sam.dim.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 45. Sem.: 19 h 30.

ASTRE IV, — "La belle étoile": Sam.dim.: 14 h 25, 18 h 05, 21 h 45. Sem.: 20 h 45. "Le dernier souffle": Sam.dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 50. Sem.: 19 h 00.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Change of seasons": Sam.-dim.: 13 h 05, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Prison babies": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Man and wife": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Xanadu": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Représentation spéciale le sam.: 23 h 00.

BERRI II, — "Mon oncle d'Amérique": 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40. Représentation spéciale sam.: 23 h 45.

BERRI III, — "Le lagon bleu": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Représentation spéciale sam.: 23 h 30.

BERRI IV, — "Laura les ombres de l'été": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Représentation spéciale sam.: 23 h 00.

BERRI V, — "Collections privées": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Représentation spéciale sam.: 23 h 30.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Amandine belle à droquer": 12 h 25, 15 h 28, 18 h 31, 21 h 34. "Deux suédoises à Paris": 14 h 00, 17 h 03, 20 h 06.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Stir crazy": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BONAVENTURE II, — "Rocky horror picture show": Sam.dim.: 13 h 40, 15 h 30, 17 h 20, 19 h 10, 21 h 00. Sem.: 17 h 20, 19 h 10, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Le jeu de la mort": Sam.dim.: 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40. Sem.: 20 h 00. "La nuit des masques": Sam.-dim.: 13 h 45, 16 h 50, 20 h 00. Sem.: 18 h 35, 21 h 30.

BROSSARD II, — "Ça plane les filles": Sam.dim.: 13 h 50, 17 h 40, 21 h 35. Sem.: 19 h 45. "Les guerriers de l'enfer": Sam.-dim.: 15 h 25, 19 h 35. Sem.: 21 h 30.

BROSSARD III, — "Le lagon bleu": Sam.dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 40. Sem.: 19 h 30. "Chapître deux": Sam.dim.: 15 h 15, 19 h 30. Sem.: 21 h 40.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Ça plane les filles": Sam.dim.: 14 h 15, 18 h 10, 22 h 05. Sem.: 20 h 00. "Les guerriers de l'enfer": Sam.dim.: 12 h 10, 16 h 00, 19 h 55. Sem.: 18 h 00, 21 h 50.

CHAMPLAIN II, — "Complot diabolique de Dr Fu Manchu": Sam.dim.: 14 h 25, 18 h 10, 22 h 00. Sem.: 19 h 55. "Dernier secret du Poseidon": Sam.dim.: 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 45.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "L'initiation au collège": 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. "Camp érotique: 14 h 05, 17 h 05, 20 h 05.

CHÂTEAU II, — "Emmanuelle et les fille de Madame Claude": 12 h 50, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 35. "Femmes complices": 14 h 25, 17 h 20, 20 h 15.

CINEMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle II: "Flash Gordon": 14 h 45, 18 h 15, 22 h 05. "Hulk revient": 13 h 00, 16 h 45, 20 h 20. Salle I: "Les guerriers de la nuit": 23 h 30, 14 h 35, 17 h 40, 20 h 45. "Faut trouver le joint": 13 h 00, 16 h 05, 19 h 10, 22 h 15.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Sauve qui peut la vie": Sem.: 21 h 30. Sam.: 18 h 30, 22 h 00. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 40. "La dérobade": Sem.: 19 h 30. Sam.: 16 h 30, 20 h 00. Dim.: 12 h 30, 16 h 00, 19 h 40.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Fritz Lang — "La femme sur la lune" (All. 1928), Sam.: 19 h 30. "M" (All. 1931), Sam.: 21 h 30. "Liliom" (France 1933), Mar.: 19 h 30. "You only live once" (USA 1936), Mar.: 21 h 30. "Ministry of fear" (USA 1944), Mer.: 19 h 30. "Règlement de comptes" (USA 1953), Mer.: 21 h 30. Chronique de la vie quotidienne: "Petits souliers petits pains", "A cheval sur l'argent", "Les chars", "Granit"; "Chaumière, un coeur", "Un jour anonyme", "Le ventre de la nuit", "Le plan sentimental" de Jacques Leduc (Qué. 1974-77), Ven.: 19 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "A full-up train" de Kon Ichikawa, Sam.: 19 h 00. "A Japanese tragedy" de Keisuke Kinoshita, Sam.: 21 h 00. Pour enfants: "Tom Sawyer" de John Cromwell, Dim.: 15 h 00. "The build-up" de Yasuzo Masumura, Dim.: 19 h 00. "Night butteflies" de Kozaburo Yoshimura, Dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Tribute" Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Sem.: 19 h 10, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Jamais je ne t'oublierai": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS II — "La belle étoile": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS III — "Rêves de passion": 14 h 10, 17 h 30, 20 h 50. "Estelle et Flora": 12 h 30, 15 h 50, 19 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS IV — "La banquière": 13 h 30, 15 h 55, 18 h 20, 20 h 45.

CÔTE-DES-NEIGES I, — 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Seems like old times": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Mirror cracke'd": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Laura les ombres de l'été": Sam. sem.: 21 h 45. Dim.: 12 h 40, 17 h 10, 21 h 45. "Goodbye Emmanuelle": Sam. sem.: 20 h 05. Dim.: 15 h 35, 20 h 05. "La révolte des vierges": Sam. sem.: 18 h 45. Dim.: 14 h 10, 18 h 45.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Xanadu": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "La belle et le clochard": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 20 h 00. "L'île sur le toit du monde": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. Sem.: 18 h 15, 21 h 30.

DAUPHIN II, — "Bienvenue Mr. Chance": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Any which way you can": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

DORVAL II — "Private Benjamin": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

DORVAL III — "Change of seasons": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Stir Crazy": Sam. dim.: 12 h 45, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

DÉCARIE SQUARE II — "Battle beyond the stars": Sam. dim.: 12 h 45, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Le chaînon manquant": Sem. 19 h 00, 21 h 00. Sam. et dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE II — "Une semaine de vacances": Sem.: 19 h 20, 21 h 20. Sam.: dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

FAIRVIEW I, 7555 Trans-Canada Hwy Pointe-Claire (697-8095) — "The aristocats": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

FAIRVIEW II, "Popeye": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Y-a-t'il un pilote dans l'avion": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 35. "L'histoire d'Olivier": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 40.

GREENFIELD II, "Le chaînon manquant": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 05, 21 h 25. Sem.: "L'agence de la peur": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 18 h 05, 10 h 50.

GREENFIELD III, "Emmanuelle et les filles de Madame Claude": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 00, 21 h 05. "Femmes complices": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 35, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 40.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Hot and saucy pizza girls": 12 h10, 14 h 50, 17 h 30, 20 h 10. "Weekend girls": 13 h 15, 15 h 55, 18 h 35, 21 h 15.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon. (725-7000) — "Le lagon bleu": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 30, 21 h 45. Sem.: 19 h 30. "Chapître deux": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 35. Sem.: 21 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke. (489-9707) — "9 to 5"; Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

KENT II, "The formula": Sam. dim.: 13 h00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Sem.: 19 h 30, 21 h 40.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Nine to Five": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LA CITÉ II, "Change of seasons": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

LA CITÉ III, "The elephant man": Sam. dim.: 13 h 55, 16 h 10, 18 h 30, 20 h 55. Sem.: 18 h 30, 20 h 55.

LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedy (688-7776) — "Y-a-t'il un pilote dans l'avion": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 35. "Le ciel peut attendre": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h15, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 19 h 45. Samedi dernier spectacle: 21 h 35.

LAVAL II, "Le coup du parapluie": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 30, 21 h 50. "3 super gars passent à l'attaque": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 50, 20 h 10. Sem.: 18 h 30, 20 h 10. Samedi dernier spectacle: 21 h 50.

LAVAL III, "Popeye": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05. Sam. dernier spectacle: 23 h 10.

LAVAL IV, "Le chaînon manquant": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sam. dernier spectacle: 23 h 15.

LAVAL V, "Le shérif et les extra-terrestres": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20. "La magie de Lassie": Sam. dim.: 12 h 20, 15 h 55, 19 h 30. Sam.: 19 h 30. Sam. dernier spectacle: 21 h 20.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedy (687-5207) — "le lagon bleu": Sam. dim.: 13 h15, 17 h45, 21 h 50. Sem.: 19 h 30. "Chapître deux": Sam. dim.: 15 h15, 19 h 35. Sem.: 21 h20.

LAVAL-ODÉON II, "Ça plane les filles": Sam. dim.: 13 h00, 17 h00, 21 h 20. Sem.: 19 h 40. "Les guerriers de l'enfer": Sam. dim.: 14 h 50, 19 h00. Sem.: 21 h 25.

LOEW'S I, 954 ouest. Ste-Catherine (861-7437) — "Any which way you can": 12 h 40, 14 h 50, 17 h00, 19 h 15, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

LOEW'S II, "9 to 5": 13 h 00, 15 h 00, 17 h05, 19 h 10, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S III, "Popeye": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S IV, "Private Benjamin": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, "Airplane": 13 h00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Xanadu": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 20. "Les loups de haute-mer": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, "La belle et les clochards": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35. Sem.: 21 h 10. "L'île sur le toit du monde": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 35, 19 h 45. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine. (255-6224) — "Le jeu de la mort": Sam. dim.: 15 h 15, 18 h 30, 21 h 40. Sem.: 20 h 00. "La nuit des masques": Sam. dim.: 13 h 35, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 18 h 25, 21 h 35.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Private Benjamin": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Coup de soleil": 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 30. "Y-a-t'il un pilote dans l'avion": 20 h 50. Matinée sam. dim.: 15 h 20.

MONTENACH II, "Partouzes de minuit": 19 h 10 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 13 h 45. "Positions danoises et souvenirs érotiques": 20 h 35 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 15 h 10.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Les visiteurs d'un autre monde": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. "Les 101 Dalmatiens": Sam. dim.: 12h 00 15 h 15, 18 h 30, 21 h 45.

OUIMÉTOSCOPE I, "Au revoir, à lundi": Sam.: 19 h 00. "C'est l'apocalypse": Sam.: 21 h 30. "Le Seigneur des anneaux": Dim.: 13 h 30. "Clair de femme": Dim: 16 h 30. "Au revoir, à lundi": Dim.: 19 h 00. "C'est l'apocalypse": Dim.: 21 h 30.

OUIMÉTOSCOPE II, "Prends l'oseille et tire-toi" de Woody Allen. Sem.: 19 h 15. 21 h 15. Sam.: 19 h 15, 21 h 15, 23 h 00. Dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 Bernard (277-4145) — Samedi: "Allegro non troppo": 19 h 30. "C'était demain": 21 h 30. Dimanche: "La grande attaque du train d'or": Dim.: 14 h 00. "Les temps modernes": 16 h 30. "Allegro non troppo": 19 h 30. "C'était demain": 21 h 30.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Betsy": Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 15, 21 h 10. Sem.: 20 h 35. "On est venu là pour s'éclater": Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 30. Sam.: 19 h 30.

PARADIS II — "Flash Gordon": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 10, 21 h 45. Sam.: 20 h 50. "Hulk revient": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10. Sem.: 19 h 15.

PARISIEN III — "Je vais craquer": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 15, 21 h 20. Sam.: 20 h 50. "Les collégiennes en folie": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 40, 19 h 45. Sem.: 19 h 15.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "The cinema machine" (Italie 1978) Sam.: 19 h 30, 21 h 30. Films pour enfants, dim.: 13 h 30. "The cinema machine", Dim.: 15 h 00.

PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "La fièvre des planches": 13 h 20, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN II — "Y a-t-il un pilote dans l'avion": 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PARISIEN III — "Cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN IV — "Le coup du parapluie": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 35, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

PARISIEN V — "Le maître nageur": 13 h 10, 14 h 50, 16 h 35, 18 h 20, 20 h 05, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Jazz singer": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Ordinary People": 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.

PLACE VILLE-MARIE II — "The formula": 12 h 35, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Hot and saucy pizza girls": 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 20. "The switch": 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 20.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Y a-t-il un pilote dans l'avion": 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20. "Arrête de ramer t'es sur le sable": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40.

RIVOLI II — "Le shérif et les extra-terrestres": 14 h 15, 18 h 00, 21 h 45. "Mon nom est bulldozer": 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Betsy": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 21 h 00. Sem.: 21 h 00. "Le putsch des mercenaires": Sam. dim.: q4 h 45, 19 h 00. Sem.: 19 h 00.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Mort en direct": Sam. dim.: 13 h 50, 16 h 05, 18 h 35, 20 h 50. Sem.: 18 h 35, 20 h 50.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Popeye": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Private Benjamin": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Le jeu de la mort": Sam. dim.: 15 h 15, 18 h 30, 21 h 40. Sem.: 20 h 00. "La nuit des masques": Sam. dim.: 13 h 35, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 18 h 25, 21 h 35.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Y a-t-il un pilote dans l'avion": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50. "L'histoire d'Olivier": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 18 h 20, 20 h 00.

VERSAILLES II — "Le coup du parapluie": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. "L'enfant fugitif": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 19 h 45.

VERSAILLES III — "Le shérif et les extra-terrestres": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 05, 21 h 35. "Les chiens": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 15, 19 h 45. Sem.: 18 h 05, 19 h 45.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "L'or était au rendez-vous": Sam. 19 h 15. Dim.: 14 h 45, 19 h 15. Sem.: 19 h 00. "Betsy": Sam.: 21 h 20. Dim.: 12 h 35, 16 h 50, 21 h 20. Sem.: 21 h 00.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Le jeu de la mort": Sam. dim.: 15 h 15, 18 h 30, 21 h 40. Sem.: 20 h 00. "La nuit des masques": Sam. dim.: 13 h 35, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 18 h 25, 21 h 35.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "The stunt man": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Raging bull": 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.

sur scène

AUDITORIUM SAMUEL GROVER, 5480 Av. Westbury, angle côte Ste-Catherine — Récital de musique traditionnelle séphardie (ballades judéo-espagnoles et piyoutin), sam.: 20 h 00.

CHAPELLE LOYOLA, 7141 ouest, Sherbrooke — Concert de Sherman Friedland, clarinette et Dale Bartlett, piano. Sam.: 20 h 30. Entrée libre. Inf.: 482-0320 poste 614.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Oh! les beaux jours" de Samuel Beckett avec Françoise Faucher, Jean-Louis Paris. Mise en scène: Jean Faucher. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 28 fév.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Avec les mots des autres" spectacle-solo interprété par Richard Lalancette. Mer. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 19 janv. Sam.: représentation supplémentaire à 22 h 30. "Les extravagantes et voluptueuses aventures du baron de Crac", d'après Henri-Pierre Cami avec Réjean Wagner. Mer. à lun.: 20 h 30. Du 21 janv. au 2 mars.

CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Prélude à un déjeuner sur l'herbe" de Olwen Wymark, avec Normand Bélanger, Claire Ifrane, Hervé Martin. Mise en scène: Eve Marie Jeu. à lun.: 20 h 00. Jusqu'au 2 fév. Denise Dufort, jusqu'au 19 janv. 22 h 00. Le groupe Amal/Gamme, du 21 au 26 janv. 22 h 00.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) Récital: Kinor, Cantor Salomon Amzallag, dim.: 20 h 00.

CAFÉ CONCERT LA CHACONNE, 338 est Ontario (843-8620) — Pierre Cartier, contrebasse; Suzan Sawatsky, chant; Jean Derome, flûte traversière, sam. dim.: 21 h 00. Oeuvres de Ellington, Monk, Mingres, Gershwin.

CITADELLE, 2085 Drummond — Musica Camerata Montreal, Sam.: 16 h 00. Oeuvres de Boccherini, K. Stamitz, Beethoven, Viotti, M. Haydn.

CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est,Rachel (521-4446) — "Les Neiges" de Michel Garneau avec Pierre Brodeur, Josette Couillard, Marie-Denyse Daudelin, Alain Fournier, Véronique Pinette. Mise en scène: Claude Poissant. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lun. mar. jusqu'au 8 fév. "La trousse" de Louis-Marie Dansereau avec Danielle Fichaud. Lun. mar.: 21 h 00. Jeu. ven. sam.: 23 h 00. Dim.: 18 h 00. Relâche mer.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) — "The Tomorrow box" de Anne Chislett avec Joyce Campion, Antony Parr, Diane Beishaw, Richard Blackburn et Kate Trotter. Mise en scène: Elsa Bolam. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Jusqu'au 1er fév.

DOUDOU ROCKHEAD PARADISE, 1252 ouest, St-Antoine (875-6232) — Esther Phillips, jusqu'à dimanche. Joe Pass, du 20 au 25 janv. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00.

L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (878-9397) — Time Twins, jusqu'à dimanche. Pierre Lescaut, du 20 au 25 janv. Dim. à jeu.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00.

L'ORCHESTRIE, 1149 A, est Mont Royal (527-3038) — Le Théâtre de l'Attroupement présente "Mistero Buffo" de Dario Fo. Sam.: 20 h 30.

L'EX-TASSE, 861 est, Ontario (526-9396) — "Ma p'tite vache a mal aux pattes" de et par Jocelyne Goyette. Mise en scène: André Melançon. Mer. à dim.: 21 h 00. Jusqu'au 15 fév. "Beauté baroque" de Claude Gauvreau avec Julie Vincent, Raymond Legault. Mer. à sam.: 23 h 00. Dim.: 15 h 00. Jusqu'au 8 fév.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — "Des diamants pour mourir" de Jacques Lorain avec Monique Joly, Raymond Bouchard, Robert Gravel, A.J. Henderson, Jean-Pierre Masson, Carole Chatel, Paul Savoie. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Dim.: 19 h 30. Jusqu'au 25 janv.

LE SOLEIL LEVANT, 266 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Ellen McIlwaine, chanteuse (Blues rock), du 13 au 18 janv. Sem.: 21 h 30, 13 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00.

RESTAURANT THÉÂTRE AU VIEUX FORT, 120 Chemin St-Jean, La Prairie (659-0010) — "Le chant du Sink" de Jean Barbeau. Ven.: 21 h 00.

STUDIO, de l'annexe de l'École Nationale de Théâtre, 360 est, Laurier — Pour enfants: "Pleurer pour rire" de Marcel Sabourin par le Théâtre de la Marmaille. Dim.: 13 h 30, 15 h 30. Rés.: 849-5469.

SALLE CLAUDE CHAMPAGNE, 220 Chemin Vincent d'Indy — Récital de violon; Vladimir Landsman, jeu.: 20 h 30. Oeuvres de Vitali, Beethoven, Schubert, Paganini.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Paul Piché, sam.: 20 h 00. Buddy Rich et son orchestre, dim.: 20 h 00. L'OSM; Jesus Lopez-Cobos, chef invité; Claudio Arrau, pianiste, mar. mer.: 20 h 30. Oeuvres de Mercure, Sibelius, Beethoven. Alain Barrière, jeu. ven. 20 h 30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Les retrouvailles de Clémence" sam. dim.: 20 h 30. Les Ballets Jazz de Montréal, Mar. à ven.: 20 h 30. Programmes: "Entre-nous", "J'Freak assez", "Les Chaises musicales", "Five new waves".

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — "Il Barbiere di Siviglia" présenté par l'Atelier d'opéra McGill, dir.: Edith et Luciano Della Pergola, ven.: 20 h 00. Entrée libre.

THÉÂTRE DE L'ÎLE, 1 rue Wellington, Hull — (771-6669) — "Solange" de Jean Barbeau avec Micheline Marin et la création en langue française de "A l'ouvrage" de David Fennario. Avec Yves Assiniwi, Roger Clavet, Jean-Pierre Delorme, Guy Lafortune, Benoit Le Blanc, Jacques Dupont, Gilles Dupré, Pierre McNicoll. Mer. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Dim.: 19 h 30. Jusqu'au 8 fév.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "La puce à l'oreille" de Georges Feydeau avec Lorraine Auger, Jean Doyon, Claire Faubert, Francisco, Hedwige Herbiet, Danielle Lepage, Claude Marquis, Charles Mignault, Guy Mignault, Pierre Péloquin, Bertrand Roy, Claude St-Germain, Gisèle Trépanier, Pierre Thériault. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 7 fév.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Les Voisins" de Louis Saïa et Claude Meunier avec Monique Miller, Hélène Loiselle, Markita Boies, Pierre Dufresne, Robert Rivard, Jean Besré. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Mar. à ven.: 20 h 30.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Le temps d'une vie" de Roland Lepage avec Marie-Michèle Desrosiers, Yvan Benoit, Denis Bouchard, Pierre Collin, René Gingras, Jacques Rossi, Jean-Guy Viau. Mise en scène: André Pagé. Sam.: 20 h 30. Lun. Jeu.: 14 h 00. Mar.: 14 h 00, 19 h 30. Mer.-ven.: 19 h 30.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER 4353 est Ste-Catherine (253-8974) — Salle Fred Barry — "C'était avant la guerre à l'anse-à-Gilles" de Marie Laberge avec Christiane Raymond, Michel Daigle, Monique Spaziani, Luce Guilbeault. À 20 h 30. Relâche mar., mer. Jusqu'au 9 fév.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — Le Théâtre de la Ralonge présente "Pourquoi s'mett' tout nus" de et avec

Maritimes: une presse trop peu visible...

par Jacques Coulon

DÈS que l'on met le pied dans l'avion, c'est un peu comme si l'on passait une frontière et le mieux est de ne plus y penser. Si vous ne pouvez vraiment pas vous passer de journaux et magazines de langue française, faites-en provision avant de quitter Montréal car partout dans les Maritimes, à l'exception de Moncton, la presse francophone est une denrée tellement rare qu'on n'ose pas la mettre en vente... Même à l'hôtel Beauséjour, à Moncton, il est bien difficile de trouver *l'Évangéline*. «On nous demande rarement des journaux français», dit la vendeuse, visiblement surprise. Moncton est cependant une ville privilégiée à cause de son université, de *l'Évangéline* qui y est publiée et des services français de Radio-Canada. C'est d'ailleurs à l'université même qu'on a le plus de chances de se procurer journaux et périodiques du Québec et d'ailleurs. À Saint-Jean et Fredericton, la situation est pire. Il est vrai que dans cette dernière ville, où le *Globe and Mail* semble être distribué plus rapidement que les deux quotidiens locaux, les quelque 6,000 francophones de la région trouvent des publications dans leur langue au Centre communautaire Sainte-Anne, principal foyer culturel et seul lieu d'enseignement en français. Mais c'est à peu près l'unique endroit et, bien que le centre soit fort bien structuré et qu'il offre un assez large éventail d'activités culturelles, il n'est pas facile pour les gens qui ne vivent pas à proximité de s'y rendre souvent.

Mais dans le nord-est, de Bathurst à Caraquet et sur la côte, le long du détroit de Northumberland, la situation est-elle meilleure? «Même les francophones lisent la presse de langue anglaise du Nouveau-Brunswick, nous dit Paul-Arthur Landry, correspondant de *L'Évangéline* à Caraquet. On trouve *La Presse* avec au moins un jour de retard et à certains endroits seulement. *Le Soleil* nous parvient plus rarement encore. «En fait, c'est seulement une minorité qui lit les journaux et magazines du Québec — et de France également. Il ajoute qu'on trouve dans certains magasins, des restaurants, etc., avec beaucoup de retard bien sûr, «un tas de périodiques de mauvaise qualité imprimés dans l'est de Montréal».

Dans toute cette vaste région dont la population francophone est inégalement répartie, avec ici et là d'importants ilots anglophones, la distribution des journaux n'est pas un mince problème. Même *L'Evangéline* et des hebdomadaires comme *Le Point* et *Le Voilier* souffrent de ces conditions. Dans le nord-est, on trouve également des journaux régionaux comme *La Boueille*, *L'Aviron* et *Le Courrier* (imprimé en Nouvelle-Écosse) mais il n'est pas toujours facile de se les procurer. À Caraquet on publie depuis un an un intéressant petit magazine mensuel, *Au Quai*, qui s'adresse surtout aux pêcheurs et à tous ceux qui vivent indirectement de la pêche. Si la presse d'expression française et anglaise est en maints endroits peu visible à cause des problèmes de distribution, ce qui frappe, c'est la pauvreté de l'information nationale et internationale surtout. Cette dernière, déjà faible dans beaucoup de journaux canadiens, l'est encore plus dans ceux des Maritimes, en particulier au Nouveau-Brunswick. D'une certaine façon, la presse de cette province reflète ce qui paraît être de plus en plus la philosophie des propriétaires de médias presque partout au pays: les journaux sont avant tout des «véhicules» publicitaires auxquels, hélas, il faut bien inclure un contenu rédactionnel aux moindres frais possibles...

Dans la région d'Halifax, les quelque 12,000 francophones (Acadiens et autres) vivant dans un milieu anglophone où le français est extrêmement peu répandu (à l'exception, peut-être, des universités et collèges) ne sont pas mieux lotis. René Dagenais, un Québécois devenu l'animateur social de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, explique «qu'il est bien difficile de se procurer des périodiques et journaux français à moins d'être abonné». Il y a aussi une ou deux boutiques de journaux et les librairies des universités en particulier des universités Dalhousie et St. Mary's et la Centennial Library de Dartmouth où l'on trouve des journaux et magazines en français.

Plus au sud, de Pubnico à Yarmouth et du Cap Sainte-Marie à Annapolis Royal, tout au long de ce «French shore» où vivent quelque 40,000 Acadiens et où se trouve l'Université Sainte-Anne, le seul hebdomadaire de quelque importance est *Le Courrier*.

LE BRIDGE

Une autre victoire par le renvoi

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

Nord
♠ A 10 7 3 2
♥ 8 6 5 2
♦ 7
♣ A 8 3

Ouest
♠ 4
♥ R V 9
♦ D 9 5 4 2
♣ D V 9 6

Est
♠ 8
♥ 7 4 3
♦ R V 6 3
♣ R 10 7 5 2

Sud
♠ R D V 9 6 5
♥ A D 10
♦ A 10 8
♣ 4

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1♠	passe	3♠	passe
4 SA	passe	5♥	passe
6♠	passe	passe	passe

L'entame: la Dame de trèfle par Ouest.

La main ci-dessus est une autre preuve indiscutable de la valeur du renvoi. Cette stratégie trop méconnue procure une foule de levées à ceux qui savent la manier; il faut en découvrir les possibilités d'après la structure de son jeu et préparer son champ d'action dès les premières cartes. Jamais trop un joueur ne peut se convaincre d'élaborer son plan de jeu dès la première carte, plan qui englobe le jeu de ses 13 cartes.

Chez un premier joueur, l'entame de la Dame de trèfle fut prise par l'As du mort et les atouts furent enlevés par l'As du Mort. Immédiatement le déclarant tenta l'impasse du Roi de coeur en jouant vers sa Dame. Malheureuse carte, le Roi s'en empara et Ouest joua un autre trèfle. Le déclarant dut éventuellement perdre le 10 de coeur pour la levée de chute d'un chelem si facilement réalisable.

Guidé par l'oeil averti d'un joueur qui porte toute son attention au jeu de la carte, exécutons cette donne à l'idéal. L'As de trèfle prend la première levée et l'As de pique enlève les atouts adverses: le 8 de trèfle est alors coupé par Sud. Celui-ci joue l'As de carreau et fait couper le 10 de la couleur par Nord. Le 3 de trèfle de Nord est coupé par Sud et le 8 de carreau est aussi coupé par Nord.

À tous moments l'attention du joueur doit se porter à saisir les possibilités que lui offre la structure des cartes de ses deux mains. À ce moment capital, après la coupe par Nord du 8 de carreau les deux mains ne contiennent plus de trèfle, ni de carreau; ces deux couleurs ont été éliminées par des coupes dans le but de préparer le champ d'action de la stratégie du renvoi.

La couleur coeur dans la main de Sud, contient A-D-10. Cette disposition de 3 cartes quoique présentant 2 perdantes est un piège, une embuscade, qu'il faut utiliser pour qu'elle ne donne qu'une perdante à l'ennemi et qu'elle rapporte 2 levées au déclarant et la victoire.

Nord est en main et laisse aller un petit coeur. Que la disposition des R-V-9 de coeurs soient à gauche ou à droite du déclarant, celui-ci rapportera toujours 2 levées dans cette couleur. À vous de jouer, chers lecteurs, et si vous commettez un ou deux impairs, à vous de recommencer le jeu de cette couleur.

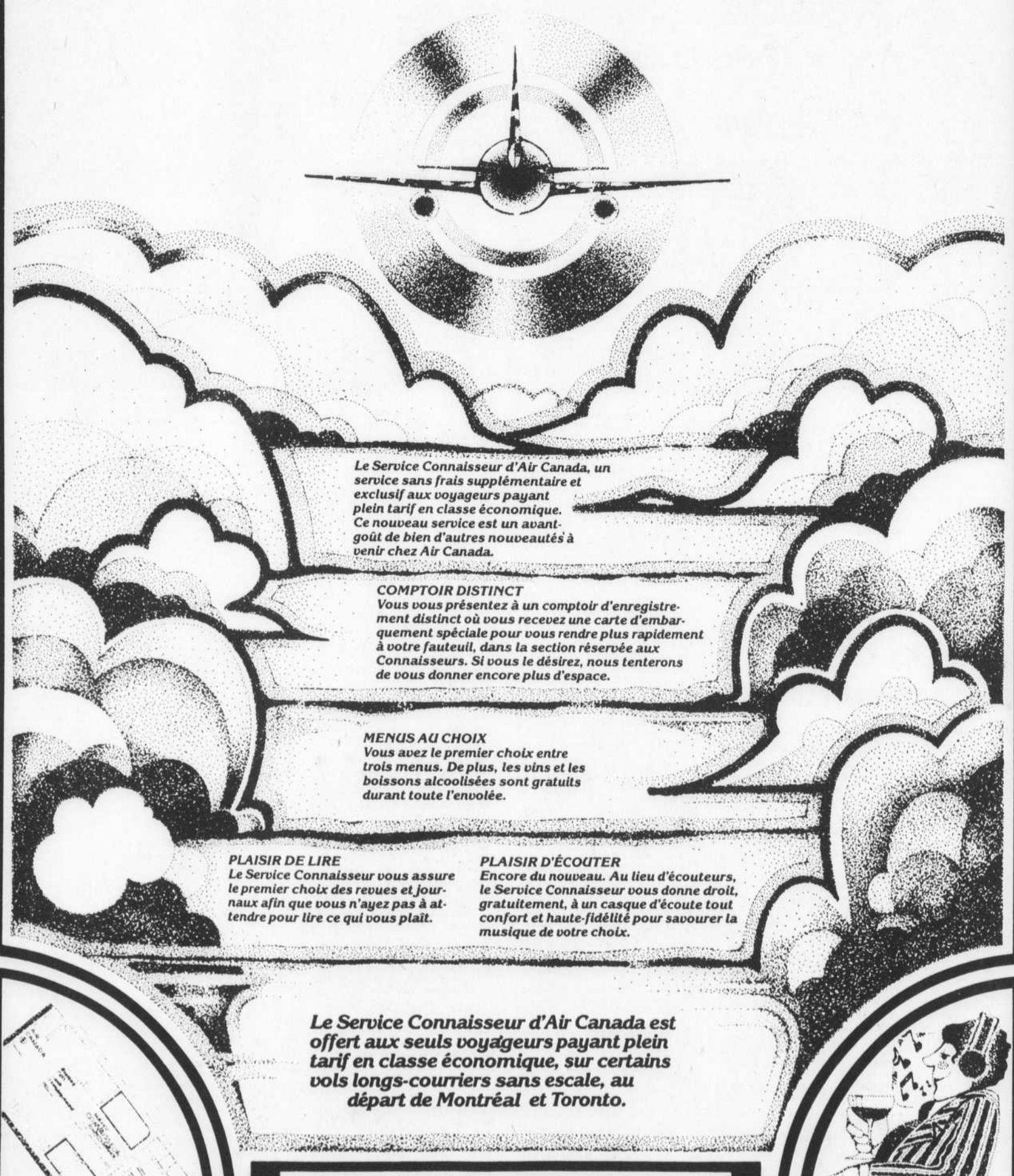
Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Metro Sherbrooke)
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de $225.00 par mois
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons
Pour renseignements
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
lun. et merc. de 13h à 18h
sam. et dim. de 12h à 16h
ou en tout temps sur rendez-vous.

À COMPTER DU 1er FÉVRIER PROCHAIN

SERVICE CONNAISSEUR

DU NOUVEAU EN CLASSE ÉCONOMIQUE VERS PARIS, LONDRES ET ZÜRICH!



Le Service Connaisseur d'Air Canada, un service sans frais supplémentaire et exclusif aux voyageurs payant plein tarif en classe économique. Ce nouveau service est un avant-goût de bien d'autres nouveautés à venir chez Air Canada.

COMPTOIR DISTINCT
Vous vous présentez à un comptoir d'enregistrement distinct où vous recevez une carte d'embarquement spéciale pour vous rendre plus rapidement à votre fauteuil, dans la section réservée aux Connaisseurs. Si vous le désirez, nous tenterons de vous donner encore plus d'espace.

MENUS AU CHOIX
Vous avez le premier choix entre trois menus. De plus, les vins et les boissons alcoolisées sont gratuits durant toute l'envolée.

PLAISIR DE LIRE
Le Service Connaisseur vous assure le premier choix des revues et journaux afin que vous n'ayez pas à attendre pour lire ce qui vous plaît.

PLAISIR D'ÉCOUTER
Encore du nouveau. Au lieu d'écouteurs, le Service Connaisseur vous donne droit, gratuitement, à un casque d'écoute tout confort et haute-fidélité pour savourer la musique de votre choix.

Le Service Connaisseur d'Air Canada est offert aux seuls voyageurs payant plein tarif en classe économique, sur certains vols longs-courriers sans escale, au départ de Montréal et Toronto.

AIR CANADA

VENEZ CONSULTER NOTRE ABONDANTE DOCUMENTATION À NOS BUREAUX

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
PERMIS DU QUÉBEC

CENTRE
St-Denis 4454/Métro Mt-Royal 845-8225
Ste-Catherine 1010/Métro Peel 861-7272
Galeries Dupuis/Métro Berri 844-8416
EST
Beaubien 911/Plaza St-Hubbert 273-7755
Sherbrooke/Métro Langelier 254-9969
SUD
Ville LaSalle/Place Newman 364-6780
Brossard/Place Portobello 672-5353
Longueuil/Centre Véronneau 679-3777
Beloeil/Mall Montenach 467-1171
NORD
Centre Normandie/Salaberry 331-9971
Laval/Centre Laval 687-0880
Laval Ouest/5005 Dagenais 627-5151
Lachute/Galerie Lachute 562-3788

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

TRADUCTIONS
trudeau inc.
Un cabinet de traduction et de rédaction spécialisé dans les domaines suivants:
• comptabilité et vérification
• génie civil et industriel
• exploitation minière
• industrie lourde et machinerie
• électronique
(514) 761-6292

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)